QUARANTIÈME ANNÉE – N° 11957 – VENDREDI 8 JUILLET 1983

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 60 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

La balance commerciale de l'Arabie Saoudite devient déficitaire

LIRE PAGE 32

Moscou et la nouvelle Allemagne

Une visite inutile ? Ce jugement porté par certains sur la visite que le chancelier Kohl vient d'achever en U.R.S.S. eût été justifié en d'autres temps, lorsque les dirigeants européens, ouest-allemands surtout, faisaient le pèlerinage de Moscou pour y déceler des « éléments nouveaux » permettant ensuite de se tourner vers Washington pour faire progresser quelques-unes des interminables négociations Est-Ouest. Comme rien de tout cela ne s'est produit, on serait tenté de dire que le voyage de M. Kohl n'a servi à rien.

Mais c'est précisément dans l'autre sens qu'est apparu cette fois l'élément nouveau. Confrontés depuis deux ans à des gouvernements plus durs à Washington, à Paris et à Londres, les dirigeants du Kremlin avaient pris l'habitude de trouver à Bonn des partenaires relativement compréhensifs, d'autant plus malléables qu'ils étaient tourmentés par leurs contradictions internes et externes.

Cette situation n'a certes pas radicalement changé au niveau de l'opinion, mais c'est tout de même un chancelier sans complexes, aussi ferme dans ses choix que rigoureux dans leur expression, que les mêmes dirigeants ont trouvé en face d'eux.

Non seulement M. Kohl s'est montré ferme à propos des missiles de l'OTAN, non seulement il s'est refusé à jouer le rôle d'« interprète » entre les États-Unis et l'U.R.S.S. (une expression par laquelle Helmut Schmidt s'était défini un jour), mais il n'a pas hésité à affirmer en plein Moscou sa foi en l'unité de l'Allemagne, à réclamer publiquement une reprise de l'émigration des citoyens soviétiques d'origine allemande, et à évoquer le sort de dissidents tels qu'André Sakharov.

Sans doute M. Kohl a-t-il compensé ces audaces par une grande habileté diplomatique. Il s'est donné les gants d'inviter M. Andropov à Bonn, de souhaiter un sommet entre le dirigeant soviétique et le président américain et d'espérer encore un accord avant la fin de l'année sur les missiles. Il a surtout montré aux Soviétiques qu'il tenait à maintenir le maximum de dialogue politique et de coopération économique entre son pays et l'Europe de l'Est, malgré les désaccords actuels en matière de sécurité. M. Andropov ne l'a pas découragé sur ce point.

Il est vrai que ce n'est pas forcément son dernier mot. Des deux nouvelles menaces plus explicitement formulées par le maître du Kremlin, l'une, la militaire, n'est guère crédible : on a du mal à croire que les « forces armées allemandes », comme l'a affirmé M. Andropov, n'étaient pas visées depuis fort longtemps par l'énorme arsenal nucléaire soviétique, au même titre que tout ce qui se trouve en Europe. De toute façon il y a bien assez d'objectifs américains en R.F.A. pour que leur destruction entraîne la « vitrification » de tout le pays. L'autre, la pression politique, est plus vraisemblable : les contacts humains entre les deux États allemands vont-ils pâtir de cette nouvelle « haie serrée » de fusées qui va s'ajouter au mur de Berlin, comme l'a laissé entendre le président soviétique ?

La réponse n'est pas acquise d'avance, dans la mesure où ces contacts interallemands sont profitables aux deux parties, et où les alliés européens de l'U.R.S.S. ne paraissent guère pressés de s'engager dans une nouvelle guerre froide. Constatons en tout cas que le Kremlin aborde dans de mauvaises conditions la dernière ligne droite de la course aux missiles engagée par le déploiement des SS-20 et la « double décision » de l'OTAN en 1979. Il peut certes compter encore sur la contestation pacifiste, mais son dernier « partenaire privilégié » parmi les gouvernements n'est plus au rendez-vous.

Les experts du Plan relancent le débat entre le charbon et le nucléaire

La France a trop investi dans la production d'énergie. Elle doit s'adapter à une demande en régression

Les années 70 ont été marquées par une énergie rare et chère, les années 80 seront celles d'une énergie abondante... mais toujours chère. Les efforts accomplis depuis dix ans pour s'affranchir, dans un environnement de pénurie, des contraintes liées à l'énergie, joints à un ralentissement prévisible de la progression des consommations – dû tant à une croissance économique plus faible qu'auparavant qu'aux modifications structurelles de l'appareil productif, – aboutissent à un paradoxe, pudiquement résumé en ces termes par le « groupe long terme énergie » du Plan, qui doit remettre son rapport au gouvernement le 12 juillet : « *La France n'est pas menacée par une pénurie d'énergie, bien qu'elle demeure, à l'horizon 1990, très tributaire de ses importations de matières premières énergétiques. Même si la reprise économique s'annonçait plus précise et plus vigoureuse que ne l'indiquent les scénarios retenus, les capacités installées permettraient aisément de satisfaire la croissance de la demande.* »

Bonne nouvelle a priori. Mieux vaut trop que pas assez, dit-on. Elle n'en a pas moins compliqué la tâche du « groupe long terme », chargé initialement d'« *éclairer la démarche de réduction de la dépendance énergétique* », et qui s'est trouvé, de fait, contraint de répartir le trop-plein, confronté à un arbitrage délicat entre, d'une part, les principaux producteurs d'énergie, – tous soucieux de ne pas compromettre leur avenir en acceptant des coupes claires dans leurs programmes, tous arguant de contraintes incontournables – et, d'autre part, l'intérêt général du pays.

Les perspectives de consommation à l'horizon 1990-2000 sont beaucoup plus réduites, quels que soient les scénarios retenus, qu'on ne le prévoyait il y a encore deux ans (1), et celles de l'offre d'énergie sont pour une bonne part d'ores et déjà définies, compte tenu des programmes engagés (nucléaire, notamment), des capacités installées (raffinage, charbon) et des contrats signés (gaz), et laissent apparaître des excédents prévisibles importants.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 27.)

(1) Le rapport du « groupe long terme » prévoit en 1990 une demande allant de 178 millions de tonnes d'équivalent pétrole à 200 millions de tep, alors que le rapport Hugon, rédigé à l'automne 1981, tablait sur une consommation de 231,7 millions de tep pour une croissance économique de 5 % l'an.

Le gouvernement va transférer aux P.T.T. la charge du financement des industries de la filière électronique

Lire page 27 l'article de JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Point de vue

Le juge et le savetier

par JACQUES CARCASSONNE (*)

M. Jacques Carcassonne, qui a remis le 5 juillet à M. Badinter sa démission de président du tribunal de commerce de Paris (le Monde *du 7 juillet*), *explique ci-dessous les raisons d'une décision qui est sans précédent depuis quatre cent vingt ans qu'existe cette juridiction.*

Qu'on approuve ou qu'on l'en blâme, le garde des sceaux a presque entièrement rempli, dans son domaine, le contrat de la gauche.

Avec un courage dont la haine qui le vise donne la mesure, il a fait voter presque toutes les réformes promises par le président de la République.

La suppression de la peine de mort, de la Cour de sûreté, des tribunaux militaires en temps de paix, de la loi anti-casseurs et de la loi Peyrefitte est chargée de symboles.

C'est l'honneur du gouvernement et de son ministre de la justice que d'avoir tenu ses promesses, parfois à l'encontre de l'opinion.

Mais il faut bien reconnaître que ces réformes ne changent pas grand-chose à la vie quotidienne du justiciable : les candidats à la guillotine sont heureusement peu nombreux et l'espionnage peu répandu dans les populations.

Pour des millions de citoyens qui s'adressent à la justice ou auxquels la justice s'adresse, ses voies sont toujours aussi impénétrables.

Selon les statistiques officielles de la chancellerie, il faut attendre près de deux ans un arrêt de cour d'appel, un an et demi un jugement du tribunal de grande instance, près de dix mois la clôture d'une instruction pénale. Le cycle complet, épuisant les voies de recours d'une affaire prud'homale à caractère alimentaire, donc urgent pour le salarié, est de sept ans.

Avec un peu plus de 1 % du budget de l'État, la justice fait ce qu'elle peut, sereine mais accablée, ouverte aux réformes mais prisonnière du quotidien.

(Lire la suite page 28.)

(*) Président du tribunal de commerce de Paris, démissionnaire le 5 juillet (*le Monde* du 7 juillet).

AU JOUR LE JOUR

Convives

Quand MM. Giscard d'Estaing et Chirac déjeunent ensemble, c'est un événement gastronomico-politique qui n'a d'égal que le repas pris le même jour, autour d'une autre table, par MM. Mitterrand, Marchais et Fiterman.

Curieux pays où l'on juge étonnant, et pour ainsi dire admirable, que des alliés consentent à se rencontrer pour parler ensemble de leurs problèmes communs.

L'événement ce serait plutôt un déjeuner Giscard d'Estaing-Mitterrand et un dîner Marchais-Chirac. Mais ce n'est pas encore au menu de la « cuisine » française.

BRUNO FRAPPAT.

L'avenir de la gauche et la bataille culturelle

Les responsables du P.S. ont des raisons de s'inquiéter des contre-offensives de la droite

« La droite tire sur tout ce qui bouge » : M. Jack Lang vient de s'en apercevoir après deux années d'exercice du pouvoir, et le parti socialiste prend le relais en s'indignant comme il l'a fait le 6 juillet d'une « restauration » culturelle qui passe par la mise en cause, dans plusieurs municipalités perdues par la gauche en mars dernier, d'une action engagée de longue date.

La belle affaire et l'étonnante découverte ! La droite, effectivement, tire sur tout ce qui bouge, et cela ne date pas d'hier ni même des dernières élections municipales. Elle l'a fait et continue de le faire pour les nationalisations, les droits des travailleurs, la décentralisation – bien que cette réforme tourne parfois à son avantage, – l'extension des libertés présentée comme l'illustration du laxisme du pouvoir. C'est sa nature et, plus encore depuis qu'elle est dans l'opposition, sa fonction.

La gauche, qui se présente depuis toujours comme le mouvement en lutte contre l'inertie de la droite ne devrait pas s'étonner. Elle a, en *revanche, quelques raisons de* s'inquiéter de l'aisance avec laquelle les tireurs ajustent, à découvert, leurs cibles. La droite ne se dissimule plus. Elle a perdu les complexes qu'elle avait au pouvoir et dont elle ne parvenait pas à se débarrasser dans les premiers mois du septennat de M. François Mitterrand.

Si elle a perdu ses complexes, c'est sans doute qu'elle se sent forte, assurée qu'elle peut gagner cette fameuse bataille culturelle, dont M. Pierre Mauroy pense qu'elle sera déterminante pour l'avenir de la gauche au pouvoir.

Certaines de ses prises de positions élitistes – éducation, protection sociale, privilège de la compétence économique, – de ses initiatives sur le terrain – coupes claires dans les budgets culturels municipaux – peuvent apparaître comme autant de maladresses. Elles permettent à la gauche des ripostes faciles et lui offrent l'occasion, faute d'autre thèmes mobilisateurs, d'agiter sous le nez de ses électeurs l'épouvantail d'un retour au pouvoir de la droite « revancharde ».

Elles ne sont que logiques. Les socialistes ont peut-être cru que la culture, dont ils sont porteurs et dont ils ont lentement imprégné le pays, s'imposerait d'elle-même par la magie du pouvoir. Ils sont, au contraire, plus que jamais, en situation défensive. Certains parlent aujourd'hui de « résistance culturelle ». L'expression, pour dramatique qu'elle soit, traduit une évolution à laquelle on n'aurait pas cru il y a deux ans.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire nos informations p. 23.)

Cimetières en péril

Une délégation officielle vient d'enquêter en Algérie sur l'état des sépultures françaises

De notre envoyé spécial

Alger. – Le cimetière de Saint-Eugène domine la mer, et les colonnes blanches en marbre de Carrare, les silhouettes sombres des cyprès, dessinent une fresque en dents de scie sur l'azur de l'horizon. C'était une des étapes dans la visite que vient de faire en Algérie une délégation de la commission permanente installée auprès du secrétaire d'État aux rapatriés et qui était conduite par M. Jacques Roseau, porte-parole du RECOURS.

Attendant la fin du ramadan, un gardien payé par l'assemblée populaire communale et recevant une petite subvention du consulat général de France, mais refusant les pourboires des visiteurs, vous conduira au pied d'une immense croix en granit qui, mieux que le grès, le calcaire ou le marbre, a résisté aux outrages des années : *« Ici repose le général Yusuf, le créateur des spahis, le compagnon de La Moricière, l'un des vainqueurs de l'émir Abdel Kader, dont il captura la smala. »*

LÉO PALACIO.

(Lire la suite page 4.)

DANS « LE MONDE DES LIVRES »

Il y a cent ans naissait Franz Kafka

« Kafkaïen, ienne, adj. (v. 1950). Qui rappelle l'atmosphère oppressante des romans de Kafka. » L'adjectif qualificatif – reconnu officiellement par le Petit Robert – est le reflet d'une gloire ambiguë, mais certaine, qui n'a pas toujours servi l'écrivain, à la fois célèbre et méconnu. Alexandre Vialatte, le premier traducteur en français, s'en irritait déjà il y a vingt ans. *En 1926 (...), je croyais lancer un des princes de l'humour. Je retrouve un roi des ténèbres.* »

(Franz Kafka, fils de Hermann Kafka et de Julia Löwy, juif de Prague, est né il y a cent ans, le 3 juillet 1883 (ses trois jeunes sœurs Elli, Valli et Ottla mourront pendant la guerre en déportation). Lui s'éteint à quarante ans, le 3 juin 1924, inconnu, ayant publié seulement deux petits livres de récits et laissant à la garde de son ami Max Brod une masse de manuscrits inachevés. Parmi ceux-ci : *le Procès*, qui paraîtra en allemand en 1925, *le Château* et *l'Amérique*. Les trois romans révéleront, peu à peu, un grand artiste.

Depuis 1976, deux volumes de « La Pléiade » ont paru chez Gallimard, sous la direction de Claude David, marquant enfin la consécration de Kafka. En Allemagne, une édition critique du *Château* et de *l'Amérique*, établie par l'université de Wuppertal, vient d'être publiée chez Fischer, tandis qu'une grande exposition des manuscrits a lieu à Oxford.

Bientôt, l'œuvre de Kafka va tomber dans le domaine public, ce qui donne déjà lieu à des différences d'interprétation sur la durée de la propriété littéraire selon qu'on se réfère à la loi allemande ou à la loi française. On peut donc s'attendre désormais à de nouvelles traductions qui tenteront de restituer, dans un langage moderne, une littérature qui a changé le sens du mot « littérature ».

NICOLE ZAND.

(Lire dans le Monde des livres *un entretien avec Marthe Robert, des articles de Claude David et Alexandre Zinoviev (pages 18 et 19)*

idées

Proche-Orient

La visite au Proche-Orient de Claude Cheysson et de George Shultz, venant après l'expulsion de Syrie de Yasser Arafat, souligne la gravité des tensions qui persistent dans cette région et que l'accord libano-israélien du 17 mai, aux yeux de Karim Mroué, n'a fait qu'attiser. Antoine Basbous dénonce les intrusions constantes de Damas dans les affaires du Liban. Quant à Albert Bourgi et Pierre Weiss, ils se demandent si la Syrie ne cherche pas en réalité un partage du pays avec Israël : ce qu'ils appellent un Yalta régional.

Un règlement de comptes

par KARIM MROUÉ (*)

LOIN de servir à un règlement de la crise libanaise, l'accord conclu entre Israël et le Liban le 17 mai dernier paraît voué à rester lettre morte. Son seul effet immédiat aura paradoxalement été d'accroître la tension et d'éloigner les perspectives de paix, ainsi que de légitimer la répression impitoyable qu'exerce Israël au Sud-Liban. Des centaines de personnes ont été arbitrairement arrêtées. Au camp de détention d'Ansar, que l'accord passe sous silence, les conditions de vie des prisonniers sont insupportables. Tortures et malnutrition y sont l'ordinaire de la vie, et des détenus sont morts. Plusieurs villages, comme Dayr-Kanoun, ont subi un siège en signe de punition collective après le passage des partisans.

Israël et les Etats-Unis ont voulu conférer à la signature de l'accord la valeur d'un événement historique. Il n'échappe à personne, pourtant, que c'est moins une solution à la crise libanaise qui a été recherchée qu'une action d'éclat permettant à M. Begin de rentabiliser l'invasion du Liban face à son opposition et à M. Reagan d'obtenir un rapide succès diplomatique. C'est pour cette raison que nous appelons la France, et avec elle l'Europe, à jouer un rôle indépendant dans la recherche d'une solution. Car la hâte américaine a fait que les pressions, au lieu de s'exercer sur l'agresseur, se sont portées sur le Liban pour qu'il accepte les conditions humiliantes et dangereuses de l'occupant. Dangereuses, car le Liban concède à Israël des avantages qui mettent en péril son indépendance et sa souveraineté, mais aussi son système démocratique et son avenir en tant que pays uni et membre de la communauté arabe. Ces concessions ne sont payées en retour que par un retrait israélien vidé de tout son sens, puisque ce sont essentiellement les milices de Saas Haddad qui doivent prendre la relève de l'occupant au Sud-Liban. De la sorte, le Liban deviendrait un protectorat israélien véritable.

Israël a reconquis sa respectabilité internationale. Son occupation devient un stationnement de troupes légitime en attendant que les conditions fixées à l'application de l'accord-retrait de la Syrie et de l'O.L.P., restitution des prisonniers israéliens, soient remplies. L'agresseur devient le partenaire de la victime, et toute la responsabilité est rejetée sur la Syrie, qui refuse de retirer ses troupes autrement que dans le cadre des résolutions 508 et 509 du Conseil de sécurité. Mais la position de la Syrie n'était-elle pas connue d'avance ? Pourquoi alors avoir tenu à conclure l'accord, sachant qu'il ne serait pas appliqué ? L'explication de ce paradoxe est que le but recherché n'était pas le retrait des troupes étrangères, mais le maintien du *statu quo*.

Couper le Liban du monde arabe ?

L'accord a voulu couper le Liban du monde arabe. Mais il est vain de croire qu'un pays dont les racines historiques et culturelles sont ancrées dans le monde arabe, et dont les intérêts économiques y sont très liés, puisse survivre hors de son milieu vital. On avait également misé sur un soutien unanime du peuple libanais recru d'épreuves. La réalité a été autre. De la rencontre de Zghorta entre MM. Frangié, Karamé, Joumblatt, Haoui et d'autres, à la grève générale du 6 juin 1983, l'opposition à l'accord n'a cessé de croître. Des forces aussi diverses que les partis du Mouvement national, le mouvement « Amal », M. Raymond Eddé et son parti, le Rassemblement islamique, des députés, d'anciens ministres ont exprimé leur hostilité à ce contrat léonin.

La journée de deuil et de révolte du 6 juin 1983 est venue donner une nouvelle dimension à cette opposition nationale. De même le développement du Front de la résistance nationale libanaise prend de jour en jour un tour plus dramatique pour l'armée d'occupation. Malgré les rafles, celle-ci est impuissante face au F.R.N.L., objet d'une solidarité grandissante au sein de la population. Le seul moyen pour le Liban d'affronter avec succès la crise actuelle est l'unité de son peuple, aujourd'hui possible, pourvu qu'elle soit forgée sur une nouvelle conception du patriotisme libanais. Ce patriotisme doit se baser sur : l'indépendance du Liban et le retrait de toutes les forces étrangères ; la résistance à l'occupation israélienne qui a détruit le pays et qui asservit le peuple libanais ; l'appartenance du Liban à la communauté arabe au sein de laquelle il a un rôle distinct à jouer ; le renoncement au recours aux forces étrangères et au langage des armes dans les conflits intérieurs ; l'attachement aux libertés démocratiques et le refus de tout projet d'hégémonie partisane et confessionnelle.

Cet attachement à la démocratie est vital alors que les « forces libanaises » tentent d'imposer à l'ombre de l'occupant leur hégémonie sur le pays et que le parti des phalanges cherche à accaparer l'État. La guerre civile dans la montagne est le résultat de ce projet d'hégémonie phalangiste. Encore circonscrite dans le Chouf, elle risque de s'étendre si rien n'est fait pour dissuader les aventuriers des « forces libanaises » de poursuivre leur sanglant règlement de comptes.

Précisément, l'accord israélo-libanais est à inscrire dans le cadre d'un règlement... de comptes, surtout au moment où les Israéliens viennent de déclarer leur intention de réaliser un retrait unilatéral et partiel de la montagne vers la zone considérée par eux comme la véritable zone de leur sécurité. Une solution toute différente est cependant requise pour libérer le territoire. Le soutien de la résistance à l'occupation israélienne en est la condition expresse.

(*) Dirigeant de la gauche libanaise.

Toujours la Syrie

par ANTOINE BASBOUS (*)

ENCORE et toujours la Syrie. Cette Syrie qui fut depuis des siècles la source même du danger et de l'hostilité pour le Liban. Contre laquelle l'émir Fakhreddine s'allia aux principautés européennes, que l'émir Bechir II combattit sans relâche jusqu'à conquérir sa capitale et chasser son wali en 1810, avant de la livrer à un autre : Soleiman Pacha. Voilà une constante historique, alimentée presque quotidiennement depuis 1943. La Syrie n'a jamais reconnu dans la réalité l'indépendance du Liban ; elle a refusé toute représentation diplomatique entre Beyrouth et Damas. De plus, elle l'a toujours agressé : qu'il s'agisse des interventions militaires directes, des ingérences politiques caractérisées ou encore de la guerre économique sous forme de blocus ou de vexations répétées.

Maintenant, c'est l'heure de l'annexion, Assad profitant de la protection soviétique, d'une certaine convergence d'intérêts avec Israël et de la maladresse américaine.

Au-delà de tout prétexte circonstanciel (arrêter la guerre libano-palestinienne, défendre les Palestiniens contre Israël ou exercer des pressions sur ce dernier pour hâter son retrait inconditionnel), les justifications ont évolué au gré du temps. En 1976, Assad s'engagea à retirer ses troupes à la demande du président libanais, en 1978 à la demande du peuple libanais et depuis l'accord israélo-libanais après le départ inconditionnel de Tsahal. On a l'art de manier la surenchère ou on ne l'a pas.

Cette politique expansionniste, destinée à compenser une politique minoritaire à l'intérieur, est conduite au nom de la défense du peuple palestinien, laquelle défense amène Assad à éliminer la principale formation armée de l'O.L.P. et son président, réélu par les instances palestiniennes voici six mois. N'oublions pas que la Palestine est pour le Baas la province sud de la Syrie. Je le dis quoi que je puisse moi-même penser de Yasser Arafat en tant que Libanais subissant toujours une occupation palestinienne.

Mais que fera le président syrien des organisations palestiniennes ainsi satellisées et de cette carte qu'il parviendra bientôt à détenir ?

Le processus entamé en 1970 par l'expulsion des Palestiniens de Jordanie, leur entassement au Liban, la croisade des Syriens contre eux en 1976, puis celle d'Israël en 1978 et 1982, pour finir dans l'étau syrien actuel, conduit logiquement — après l'élimination des Palestiniens de l'extérieur — à une paix syro-israélienne, venant après Camp David et l'accord israélo-libanais.

Reste à trouver le scénario qui permette à Damas de parvenir à une entente explicite avec Jérusalem, de se récompenser au Liban tout en faisant figure de héros arabe. L'exercice n'est pas facile. Mais Assad en a réussi de plus compliqués encore, en concluant et renversant systématiquement ses alliances opportunistes.

Et les récalcitrants ? Le régime syrien a démontré une capacité de nuisance, intérieure et extérieure, qui lui a valu les pétrodollars des richissimes Arabes et le « respect » de l'Occident, inquiet pour la sécurité de ses diplomates et de ses ambassades. Quelle efficacité !

Combien de temps le Liban restera-t-il occupé par la Syrie ? Combien de temps les Libanais lui serviront-ils de chair à canon ? Jusqu'au moment où le Liban parviendra à chasser les troupes de Damas, soit par la force soit grâce à l'effondrement du régime syrien, encore bien solide aujourd'hui. Les autres perspectives ne sont que chimères. Depuis 1976, Les Syriens n'ont pas reculé d'un mètre au Liban, sinon sous l'action de la résistance libanaise ou des forces israéliennes.

(*) Journaliste libanais ; auteur avec Annie Laurent de *Une proie pour deux fauves? le Liban entre le lion de Juda et le lion de Syrie*. Ed. Ad-Dalrat, Beyrouth, 1983.

CORRESPONDANCE

Un seul mot : patience...

M. Roger Minne, de Paris-7e, nous écrit :

Pour la petite histoire. L'article de J.-P. Péroncel-Hugoz « L'Égypte devient une République » (le *Monde daté 26-27 juin)* m'a remis en mémoire que, lorsque j'étais responsable des services français d'information à l'ONU, à New-York et à Genève, le ministre des affaires étrangères du roi Farouk, Mehmoud-Bey Fawzi (qui devait « durer » bien des années encore sous les nouveaux régimes), m'avait raconté un jour en tête à tête, hors micro, dans son français si élégant, que Farouk lui avait fait cadeau d'une plaque de cuivre pliée, comme on voit sur des bureaux de dirigeants. Du côté visible par le visiteur, on pouvait lire, gravé : Ministre des Affaires Étrangères de S.M. le Roi. De l'autre, un seul mot : PATIENCE. *« Pour vous aider à garder votre sang-froid quand vous recevez M. l'Ambassadeur de Grande-Bretagne »*, lui avait dit Farouk.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Un Yalta régional ?

par ALBERT BOURGI et PIERRE WEISS (*)

LA nouvelle épreuve que traverse la résistance palestinienne trouve son origine dans une double crise. La première, interne à l'O.P.L.P., est centrée sur la contestation de la ligne Arafat, débat inscrit dans le retrait des fedayin de Beyrouth-Ouest, le massacre dans les camps de Sabra et Chatila de civils palestiniens laissés sans défense et l'échec — peut-être temporaire — des ouvertures diplomatiques faites en direction des États-Unis et de la Jordanie. Manifestement, Yasser Arafat paie des initiatives, décidées sans véritable débat interne, et qui sont perçues par certains militants palestiniens comme se soldant par une véritable impasse stratégique.

Le second aspect de la crise marque l'aboutissement d'un conflit déjà ancien entre l'O.L.P. et la Syrie, sur lequel, à l'évidence, vient se greffer un antagonisme personnel entre Yasser Arafat et Hafez El Assad. Ce conflit remonte à la fin des années 60, lorsque l'actuel chef de l'État syrien prend le pouvoir. Son principal adversaire d'alors, Salah Jedid, ne s'appuyait-il pas, entre autres forces, sur une fraction de la résistance palestinienne ? C'est également Hafez El Assad qui, en 1970, en sa qualité de ministre de la défense, soumet à un strict contrôle les opérations menées par les fedayin contre Israël à partir du territoire syrien. De même, en septembre 1970, à la veille de s'emparer du pouvoir suprême, condamne-t-il à l'échec l'intervention militaire syrienne dans le conflit jordano-palestinien en la privant d'une couverture aérienne.

Faut-il enfin rappeler qu'en juin 1976 le président syrien fit basculer brutalement le cours de la guerre du Liban en envoyant son armée mettre au pas la résistance palestinienne et ses alliés du Mouvement national libanais qui étaient sur le point de remporter une victoire décisive ? Au-delà de la réconciliation formelle intervenue à Ryad en octobre 1976, les relations entre l'O.L.P. et la Syrie sont demeurées conflictuelles du fait de la divergence fondamentale des intérêts en cause.

Ce n'est pas fortuitement que, pendant toute la guerre du Liban, chaque phase de tension entre l'O.L.P. et la Syrie a été ponctuée d'affrontements subits entre la résistance palestinienne et les multiples alliés de Damas dans le pays, qu'ils soient chiites, palestiniens ou autres. Le président syrien n'a jamais manqué de les utiliser pour amener l'O.L.P. à composition en attendant sa complète mise sous tutelle.

Cette reprise en main de l'O.L.P. constitue un signal adressé aux divers acteurs du conflit proche-oriental, et en premier lieu aux États-Unis. C'est un moyen pour la Syrie de rappeler qu'elle contrôle désormais l'essentiel des « cartes » libanaises et palestiniennes, et que, dès lors, la paix au Proche-Orient ne peut se faire sans elle ni, *a fortiori*, contre elle. Un an après l'invasion israélienne, qui l'avait laissée isolée, comme l'avait montré sa participation au sommet arabe de Fès en septembre 1982, la Syrie apparaît de nouveau comme l'un des éléments-clés de tout règlement régional. A l'activisme israélien de 1982, qui s'est enlisé dans le bourbier libanais, a succédé en 1983 une stratégie de la tension entretenue par Damas, qui n'hésite plus, depuis la signature de l'accord libano-israélien du 17 mai, à faire monter délibérément les enchères.

Cette attitude s'est traduite par un renforcement de la présence militaire dans la Bekaa, la multiplication des incidents avec les Israéliens, la dénonciation virulente du « pacte de soumission » libano-israélien, les camouflets infligés aux États-Unis comme, par exemple, le refus, au début de juin, de recevoir à Damas l'émissaire américain Philip Habib. La Syrie proclame haut et fort que son armée présente au Liban dispose désormais d'un « parapluie » soviétique efficace. Manifestement, Hafez El Assad veut amener les États-Unis à tirer les leçons de l'avortement de toutes les « formules de paix » échafaudées par les régimes arabes modérés et qui laissaient Damas à l'écart. Washington semble avoir déjà compris le message, puisque George Shultz a laissé entendre qu'il était prêt à *« chercher ailleurs un règlement du problème palestinien si la Syrie contrôle l'O.L.P. »*...

La démarche syrienne n'est pas sans risques. Si la rupture devait être définitivement scellée entre Yasser Arafat et Hafez El Assad, Israël atteindrait, sans combattre, les objectifs qu'il s'était assignés en envahissant le Liban en juin 1982, notamment l'éclatement de l'O.L.P. et, par voie de conséquence, l'isolement politique de la Cisjordanie, parachevant ainsi l'entreprise annexionniste dans les territoires occupés. Sans compter que cette situation de crise déboucherait sur la partition du Liban ou, à tout le moins, permettrait à Tel-Aviv et à Damas de conforter leurs zones d'intérêt statégique respectives. Israël finirait ainsi de boucler le Sud-Liban et d'en faire un territoire occupé, destiné à subir le même sort que la Cisjordanie, Gaza et le Golan. La Syrie, quant à elle, maintiendrait ses positions à l'est et au nord du Liban.

De ce Yalta régional, Libanais et Palestiniens seraient les victimes désignées.

(*) Coauteurs de *Liban, la cinquième guerre du Proche-Orient* (Publisud, 1983).

LU

DEUX LIVRES SUR L'EXCISION

Misère et servitude des femmes arabes et africaines

DES couteaux contre les femmes. L'Excisée. Deux livres de femmes, deux titres qui laissent prévoir une communauté de sujets : les mutilations sexuelles pratiquées sur les femmes dans certaines zones de l'Afrique noire et du Moyen-Orient. Et pourtant, ces deux livres, parus en même temps, n'ont que bien peu de chose en commun ni l'écriture, ni la démarche, ni la sensibilité.

Le premier, écrit par une philosophe, Séverine Auffret, est de bout en bout une œuvre intellectuelle, un manifeste d'indignation, une violente condamnation d'une réalité dont l'auteur, elle le souligne d'emblée, ignorait tout jusqu'alors. Dénonçant à juste titre une certaine attitude ethnologique respectueuse des « coutumes » jusque dans leur aspect mutilant, Séverine Auffret adopte ensuite un ton que supporteront mal, sans doute, ceux et celles qui, sur le terrain, vivent quotidiennement la réalité des mutilations : *« Il existe quand même au sein de l'immanence qui définit la femme un petit germe de transcendance plus ou moins capable de phagocyter l'immanence... »*

Un poème et un cri

Bien souvent péremptoire et prisonnière de schémas psychanalytiques, Séverine Auffret énonce pourtant un certain nombre d'idées qui semblent justes.

Ainsi rappelle-t-elle que les mutilations sexuelles sont bien antérieures à l'émergence des grandes religions monothéistes ; qu'elles matérialisent à la fois une phobie collective du plaisir féminin et une revendication masculine à l'égard de la maternité ; que, contrairement à la circoncision, *« qui ne castre que dans l'ordre des mots »* elle n'a rien d'une blessure symbolique et représente sans doute le meurtre rituel des petites filles pratiqué dans d'autres cultures. *« Le sacrifice sanglant du clitoris prend la place du meurtre projeté de la fillette, qui échange mort imminente contre vie mutilée. »*

Hélas le livre s'achève sur un retour à l'analyse absconse.

Très différent est l'ouvrage d'Evelyne Accad, Libanaise spécialisée dans la recherche sur la condition de la femme arabe et africaine. Ce livre est à la fois un poème et un cri : contre la guerre qui ravage le Liban, contre la répression patriarcale, chez les chrétiens comme chez les musulmans, contre la soumission imposée — par le voile, par le silence, par la mutilation. Décrites par Evelyne Accad, l'excision et l'infibulation prennent à la fois toute leur réalité tragique et leur dimension symbolique, à l'intérieur d'un ordre social, où l'expression, dit-elle, est impossible, sinon sous forme de cri.

Dans une telle atmosphère, un musulman et une chrétienne peuvent-ils nouer une relation égalitaire ? Ce livre, qui raconte l'histoire d'une femme et l'aventure d'un couple, ne prétend pas à la généralisation ; mais il répond non. *« Elle l'attend dans le silence, un silence opaque et troublant, un silence d'éternité. Pourquoi la femme attend-elle toujours ? Pourquoi cette abnégation ? Pourquoi cette passivité ? Pourquoi cette servilité ? Peut-il y avoir une vérité dans un pareil échange ? ...»*

Ce livre s'achève par une méditation sur la mort. La femme, dont Evelyne Accad raconte l'itinéraire, ne peut survivre, loin du Liban, dans un pays où l'oppression physique qui règne sur les femmes ne leur autorise qu'une existence muette. *« Comme Beyrouth,* écrit-elle, *barricadé d'engins de mort, est loin et comme sont loin les oliviers, les orangers et les pommiers tordus de peur, la vigne accrochée désespérément aux lambeaux de murs, et les matins rougis du sang des nuits. »*

CLAIRE BRISSET.

(1) L'auteur prend en outre un certain nombre de libertés avec les citations notamment lorsqu'elle se réfère au *Monde*. Ainsi, il n'a jamais été utilisé sur ce sujet dans ces colonnes, contrairement à la citation — entre guillemets — qu'en fait S. Auffret le terme de « *tortures* » ni celui de « *supplices* ». La description des faits se suffisait à elle-même.

★ *Des couteaux contre les femmes*, de Séverine Auffret. Préface de Benoîte Groult. Editions des femmes, 304 pages, 78 F.

L'Excisée, d'Evelyne Accad. Edition L'Harmattan, 176 pages, 52 F.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

LE RETRAIT DES FORCES ÉTRANGÈRES DU LIBAN

MM. Shultz et Cheysson se sont entretenus à Jérusalem du redéploiement des troupes israéliennes

De notre correspondant

Jérusalem. — La visite de cinq heures, le mercredi 6 juillet, du ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, lui a permis de se convaincre que le gouvernement de Jérusalem est bel et bien décidé à redéployer ses forces au Liban, dans quelques semaines, afin de réduire les pertes parmi ses troupes. La nouvelle ligne sera déterminée, dans un premier temps, par le cours d'eau de Damour, puis par la rivière Awali, au nord de Saïda.

M. Cheysson a qualifié son voyage en Israël et dans les pays arabes de *« simple tournée d'information »* effectuée à la demande du président Mitterrand. Il a eu un tête-à-tête de quatre-vingts minutes avec son collègue israélien, M. Itzhak Shamir, et un déjeuner de travail de deux heures auquel ont participé les collaborateurs des deux parties. Evoquant l'avenir de la Force intérimaire des Nations unies (FINUL), M. Shamir a souhaité qu'un bataillon soit affecté à la garde des camps de réfugiés de Saïda et de Tyr ; les six autres aidant les autorités libanaises et la force multinationale à contrôler les zones évacuées par Israël.

Le retrait partiel et unilatéral des forces israéliennes au Liban a été également au centre des pourparlers que le secrétaire d'Etat américain a eus, jeudi matin, avec M. Begin. Selon M. Shultz, il conviendrait d'ajourner le redéploiement israélien jusqu'à ce qu'un accord soit également conclu avec les Syriens. En effet, un retrait partiel perpétuerait le partage du Liban. M. Shamir a promis à son interlocuteur que les décisions concernant le retrait seront prises en concertation avec les Etats-Unis.

Le redéploiement des forces israéliennes au Liban permettrait, selon le correspondant militaire du quotidien *Haaretz*, de réduire d'un tiers le nombre des réservistes appelés à servir au Liban, ce qui n'est pas pour déplaire aux Israéliens, comme le souligne de temps à autres la presse de Tel-Aviv. Mercredi, deux réservistes ont été condamnés par un tribunal militaire à quatre semaines de prison ferme pour avoir refusé d'accomplir leur service militaire au Liban. Le nombre de réfractaires s'élève actuellement à soixante-huit.

Enfin, le ministre des affaires étrangères néerlandais, M. Hans van den Broek, a déclaré, mercredi, lors d'une conférence de presse tenue à Jérusalem, qu'*« Israël doit renoncer aux implantations dans les territoires occupés, une telle politique ayant comme effet de décourager les Arabes d'engager des pourparlers en vue d'une paix globale. »*

(Intérim.)

M. CHEYSSON ET L'O.L.P.

Nous avons cité dans *le Monde* du 7 juillet une phrase de M. Claude Cheysson selon laquelle, à l'occasion de sa rencontre à Damas avec M. Khaled El Fahoum, président du Conseil national palestinien, il avait *« réaffirmé le soutien de la France à l'O.L.P. et son attachement à l'unité de la centrale palestinienne »*. Cette version, diffusée par l'agence palestinienne Wafa, citée par l'A.F.P., n'a été ni confirmée ni infirmée par le Quai d'Orsay, où l'on indique que le ministre des relations extérieures a *« réaffirmé son soutien aux droits légitimes du peuple palestinien »* et n'a fait aucune déclaration publique dans la capitale syrienne.

Le secrétaire d'Etat américain s'est heurté à un refus « définitif » de Damas

De notre correspondant

Beyrouth. — On se posait la question avant le voyage du secrétaire d'Etat américain au Proche-Orient, et on se la pose encore après son passage, le mercredi 6 juillet, à Beyrouth : qu'est donc venu faire M. Shultz ? Dresser un constat d'échec ou d'impuissance ?

L'étape-clef de sa mission était Damas. Il y a passé vingt-quatre heures dans un climat lourd et tendu à l'issue desquelles, après s'être heurté à un mur infranchissable durant cinq heures d'entretiens ardus avec le président Assad, il a reconnu que ceux-ci *« longs et parfois difficiles »*, n'avaient abouti à *« aucun résultat concret »*, qu'il n'existait *« aucune perspective de déblocage immédiat »* de la situation et qu'il était *« impossible, pour le moment, de réaliser le retrait simultané de toutes les forces étrangères du Liban »*. Une commission de travail américano-syrienne a bien été constituée pour *« étudier les moyens de parvenir à un rétablissement de la souveraineté du Liban »*, mais le secrétaire d'Etat en a lui-même minimisé la portée, en soulignant que cela ne constituait *« guère un tournant »*.

Alors même que M. Shultz se trouvait encore en Syrie, Radio-Damas qualifiait son pays d'*« ennemi permanent »*, et une source officielle syrienne confirmait que le rejet de l'accord libano-israélien par la Syrie était *« définitif »*, celui-ci étant *« encore plus préjudiciable et dangereux que les accords de Camp David »*, tout en soulignant l'utilité de la poursuite du dialogue syro-américain.

Les *« signaux diplomatiques intéressants »* provenant de Damas, dont Washington a fait état pour expliquer et justifier la mission Shultz, ne seraient-ils finalement que des déductions tirées du conflit syro-palestinien en cours et de la tentative de satellisation de l'O.L.P. et de mise au pas de M. Arafat par les autorités syriennes ?

Quoi qu'il en soit, à Beyrouth, malgré des commentaires positifs — inévitables dans la mesure ou le Liban n'a d'autre voie dans le cadre de sa politique actuelle que d'afficher une confiance inébranlable dans les Etats-Unis, — l'atmosphère est de nouveau morose, au vu de l'inutilité de la démarche de M. Shultz à Damas. De plus, le gouvernement libanais est *maintenant convaincu* que le retrait partiel israélien pourra être retardé mais non annulé par les Etats-Unis. Or, ce retrait signifie pour le Liban la consécration de l'occupation du reste, soit les deux tiers de son territoire par les Syriens et les Israéliens, un risque de nouveaux conflits en montagne. Beyrouth s'efforce en conséquence d'inscrire, au moins pour la forme, le redéploiement israélien dans le cadre d'une évacuation globale.

Ce n'est pas la tournée parallèle et impromptue de M. Cheysson qui pourrait changer grand-chose à cette situation. Au mieux, voit-on ici un élément positif dans l'acceptation par Israël d'un éventuel déploiement du continent français de la force multinationale dans les zones évacuées par son armée.

LUCIEN GEORGE.

LA CRISE SYRO-PALESTINIENNE

Le comité exécutif de l'O.L.P. examine les résultats de la mission de conciliation

De notre correspondant

Tunis. — La commission spéciale du comité exécutif de l'O.L.P. chargée d'aplanir les différends interpalestiniens et la crise qui oppose M. Yasser Arafat aux dirigeants syriens, a regagné Tunis mercredi 6 juillet. Elle a tenu, dans la nuit, avec les membres de l'exécutif demeurés en Tunisie, une longue réunion au cours de laquelle elle a exposé les résultats de ses entretiens à Damas avec les chefs de la dissidence du Fath, ainsi qu'avec le ministre syrien des affaires étrangères, M. Abdel Halim Khaddam. On indique dans les milieux palestiniens que les médiateurs pourraient repartir dans les prochains jours pour la Syrie.

C'est probablement parce qu'il attendait le retour de la commission spéciale que le comité central du Fath, qui a achevé mercredi ses délibérations entamées samedi dernier, a différé la publication de son communiqué final. On sait seulement que la direction du mouvement a procédé à une nouvelle répartition de ses tâches qui n'apporte pas de changements fondamentaux dans les structures. M. Yasser Arafat cumule ses fonctions de président avec celles de chef du département des finances dans lequel il aura toutefois deux adjoints. M. Farouk Kaddoumi conserve les affaires étrangères, mais lui aussi sera assisté d'un adjoint. Le comité central du Fath n'a donc pas retenu l'une des revendications des dissidents qui consistait en la désignation d'une direction intérimaire chargée de préparer un congrès général. Mais le fait que les responsables de section soient désormais assistés d'un ou de deux adjoints paraît devoir renforcer le partage des responsabilités au sein de la direction.

M. Yasser Arafat a reçu, lundi, l'appui du conseil central des organisations palestiniennes de masse réuni depuis lundi à Tunis. Celui-ci a, en effet, condamné son expulsion de Damas *« qui sert seulement les intérêts des ennemis de la révolution »* s'est élevé contre *« les ingérences arabes dans les affaires de l'O.L.P. »* et a affirmé que *« le dialogue démocratique au sein des instances légales constitue le cadre unique pour régler les différends interpalestiniens »*.

MICHEL DEURÉ.

Les pays d'Europe de l'Ouest ont boycotté massivement la préparation de la conférence de l'O.N.U. sur la Palestine

De notre correspondante

Genève. — Les deux premiers jours des travaux de la réunion européenne destinée à préparer la conférence internationale sur la question de la Palestine, organisée par le comité « pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien », ont été décevants pour les intéressés. Non seulement aucun progrès n'a été enregistré mais de plus on a eu du mal à s'entendre sur le choix d'un président. Celui-ci a été enfin désigné mercredi 6 juillet, en la personne du représentant de Malte, M. Emanuel Farrugia. En outre, la chaise de la France et celles des autres Etats membres de la C.E.E., à l'exception de la Grèce, étaient demeurées vides.

Mercredi, M. Jean-Marie Momal, deuxième conseiller de la mission *permanente de la France auprès de* l'office des Nations unies à Genève, a occupé son siège mais en qualité d'observateur seulement. L'Irlande et l'Italie ont fait de même.

La Suède a accepté de participer à la réunion, mais son représentant, M. Bjorn Elmer, a précisé que Stockholm n'appuyait pas le projet d'une conférence mondiale qui *« ne servirait qu'à faire valoir un seul point de vue des parties en conflit »*. En revanche, les pays de l'Est participent massivement à cette réunion européenne. La représentation soviétique forte, comme tous les organes de l'ONU, de trois délégations : Russie, Biélorussie, Ukraine) est conduite par M. Félix Fedotov, un des grands spécialistes du Kremlin pour le Proche-Orient.

Cette participation communiste ne semble pas avoir compensé, aux yeux de l'O.L.P., la spectaculaire défection des grandes démocraties occidentales. L'un de ses représentants, M. Chafik al Hout, n'a pas caché son amertume, notamment à l'égard de la France, à qui il a reproché *« sa mystérieuse valse-hésitation vis-à-vis de toute la conférence,* [qui est] *quelque chose que nous trouvons difficile à comprendre. Nous pouvons dire que l'absence de ces pays* (la France et le Royaume-Uni) *à une occasion comme celle-ci est aussi importante que leur présence aurait pu l'être »*.

La journée de jeudi doit être consacrée à la rédaction à huis clos d'un texte final. Mais l'essentiel se joue actuellement sur le terrain, ainsi que — personne ne l'oublie ici — à Damas, et les difficultés actuelles augurent mal, selon les milieux internationaux de Genève, de la grande conférence sur la Palestine prévue dans cette ville du 29 août au 7 septembre. D'autant que ces mêmes milieux ont de la peine à admettre, à un moment où l'ONU est en proie à des difficultés de trésorerie grandissantes, qu'une somme de 5 732 600 dollars (dont 351 200 dollars sous la rubrique « relations publiques ») ait été inscrite à son budget pour financer la conférence et ses réunions préparatoires.

ISABELLE VICHNIAC.

A Beyrouth

LES CORPS DES CINQ SOLDATS FRANÇAIS TUÉS DANS L'EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE ONT ÉTÉ DÉGAGÉS

Un sixième est porté disparu

(De notre correspondant)

Beyrouth. — Jeudi 7 juillet, en fin de matinée, deux victimes, un Français et un Libanais, restaient ensevelies dans les décombres de l'immeuble de Beyrouth-Ouest qui s'était effondré la veille sur les sapeurs du 17e régiment du génie parachutiste. Le corps d'un soldat français tué était en voie de dégagement.

Le bilan de l'accident s'établissait alors à cinq morts et un disparu parmi les soldats français. Un blessé français avait été dégagé dans la première heure qui avait suivi l'effondrement du bâtiment.

Des cinq ouvriers libanais ensevelis, quatre ont été retrouvés morts, et il reste un disparu.

L. G.

● A Paris, M. Charles Hernu, ministre de la défense, a adressé un message de condoléances au général Coullon, commandant du contingent français de la force multinationale. Le ministre a exprimé son émotion et rappelé sa récente visite aux soldats du contingent français.

● *Attentat à Beyrouth.* — Une charge, placée dans le coffre d'une voiture en stationnement à moins d'une centaine de mètres du siège de la présidence du conseil, a explosé jeudi matin 7 juillet dans le secteur ouest de Beyrouth, sans faire de victimes. L'explosion a eu lieu quelques secondes après le passage du premier ministre libanais, M. Chaffik Wazzan.

Iran

LA TORTURE PAR LE SOLEIL

Après les seize exécutions des 16 et 18 juin (*le Monde* du 21 juin), la communauté bahaïe d'Iran a annoncé de nouvelles mesures de répression prises à son égard par les autorités. Le 28 juin, à Chiraz, a été exécuté Sohayl Houshmand, vingt-quatre ans. Le 30 juin, deux personnalités bahaïes qui vivaient dans la clandestinité ont été arrêtées : il s'agit de MM. Jahangir Heidari et Ahmad Bachiri.

Ce même 30 juin, cent trente Bahaïs d'Ival, au nord de l'Iran, dont des femmes et des enfants, ont été arrêtés. Ils ont été aussitôt exposés en plein soleil sans eau et sans nourriture pour les obliger à renier leur foi et à embrasser l'islam. Le 4 juillet, les autorités, voyant qu'elles n'avaient obtenu aucune conversion, les ont relâchés, mais ils n'ont pu regagner leurs foyers et ont dû se réfugier dans les forêts avoisinantes, selon les informations diffusées par le Bureau bahaï de Paris.

AFRIQUE

Sénégal

AU-DELA DE L'ACTUELLE CONFÉDÉRATION

Dakar envisage de plus en plus une Sénégambie fédérale ou unitaire

De notre correspondant

Dakar. — Alors que durant les dernières années de sa présidence M. Senghor était surtout préoccupé par les menaces que faisait peser, selon lui, le développement du conflit saharien sur les populations noires des deux rives du fleuve Sénégal, son successeur s'inquiète davantage des problèmes qui se posent au sud *du pays. Dans cette vaste zone, où* les ethnies, alliées ou rivales, s'entremêlent indépendamment des frontières, l'autonomisme persistant d'une partie de la population casamançaise, la dégradation de l'Etat gambien, les risques de déstabilisation de la Guinée-Bissau, retiennent, en effet, de plus en plus l'attention du président Diouf.

En Casamance, après avoir stoppé net les manifestations autonomistes du 26 décembre dernier à Ziguinchor, les dirigeants sénégalais ont réussi à démanteler le Mouvement des forces démocratiques de Casamance, par une action policière assez bien menée et que n'a pas vraiment désavouée l'opposition, tout aussi unitaire que le parti socialiste au pouvoir. Celui qui est toujours considéré comme le principal chef de file des indépendantistes, l'abbé Augustin Diamakoune Senghor, est toujours en prison, où l'ont rejoint récemment neuf de ses partisans. Sur les soixante-trois personnes arrêtées à la suite des événements de décembre, quarante-huit ont déjà été relâchées, et il se peut que l'affaire se termine sans procès.

Le président Diouf a profité de l'important remaniement ministériel qui a succédé, début avril, aux élections générales de la fin février pour écarter du gouvernement plusieurs personnalités casamançaises « d'adoption » et y faire entrer ou y promouvoir des personnalités originaires de cette région : MM. Robert Sagna, Moussa Daffé, Landing Sané et Bokar Diallo. Elles paraissent avoir reçu pour mission de prendre progressivement le contrôle des instances régionales du parti gouvernemental.

Les problèmes de fond, ethniques, culturels, économiques, posés par une poussée démographique excessive des peuples venus du centre et du nord du pays dans cette région aux populations et aux traditions spécifiques n'en demeurent pas moins, et ils seront longs à résoudre. La discontinuité territoriale et les énormes difficultés de communication avec le reste du Sénégal contribuent fortement à la tentation sécessionniste.

La crise en Gambie

En effet, l'absurde enclave gambienne, héritée de l'histoire coloniale, continue à couper presque complètement le Sénégal en deux. Or dans le petit Etat la situation s'est dégradée ces derniers mois. Tout en continuant à s'accrocher au pouvoir, où l'ont maintenu l'intervention militaire sénégalaise de juillet 1981, puis des élections d'une régularité douteuse au printemps 1982 (son principal adversaire, M. Chérif Dibba, qui devait être relaxé par la suite, était alors en prison), le président Diawara voit son autorité s'effriter de jour en jour. Sa mauvaise santé le contraint à effectuer de longs séjours en Grande-Bretagne, et *il est de plus en plus dominé par un* entourage corrompu et divisé, qui l'amène à gouverner d'une façon assez chaotique. Des arrestations contestables, comme celle de l'ancien et brillant secrétaire général des affaires étrangères, M. Ibou Tall, succèdent à des destitutions aux motivations peu claires, comme celle, il y a déjà quelques mois, du ministre de l'intérieur, le commissaire Mboup, et l'on assiste à des démissions spectaculaires, comme celle, toute récente, du président de l'Assemblée nationale, M. Alioune Diack. Les rivalités ethniques, notamment entre Oualofs et Mandingues, s'en trouvent évidemment exacerbées. A l'étranger, dans les pays voisins, mais aussi à Londres et à Stockholm, où les travailleurs gambiens sont depuis quelques années nombreux et où s'est réfugié, via Bissau et La Havane, M. Kukoï Samba Saniang, auteur de la tentative de coup d'Etat de juillet 1981, l'opposition la plus dure se regroupe, dénonçant vigoureusement le maintien de la présence militaire et policière sénégalaise auprès d'une population qui, du fait des difficultés économiques, pourrait être tentée par de nouvelles aventures.

La Guinée-Bissau en faillite

En Guinée-Bissau, enfin, qui pourrait devenir rapidement, si ce n'est déjà commencé, le « sanctuaire » de tous les contestataires casamançais et gambiens, la situation économique et financière est devenue dramatique. Bissau, la capitale, n'est pratiquement plus approvisionnée par les populations rurales de l'intérieur, qui vivent en autosubsistance, tandis que, faute de devises, les importations, même de produits de toute première nécessité, sont à peu près stoppées. Le chef de l'Etat, le général Joao Bernardi « Nino » Vieira, reste populaire mais donne l'impression de se méfier de plus en plus de son armée, tandis que le parti gouvernemental, le PAIG-C, est toujours entre les mains de ses principaux adversaires idéologiques, fortement épaulés par plusieurs centaines de conseillers techniques soviétiques, *cubains et allemands de* l'Est. Le vice-ministre des forces armées, le colonel Iafaï Camara, qui, en tant que commandant des blindés et principal auteur du coup d'Etat qui, le 14 novembre 1980, renversa Luiz Cabral, passe pour le futur homme fort du pays.

La tentation paraît grandir, dans les cercles dirigeants sénégalais, *d'abréger le plus possible la phase* confédérale actuelle de la construction sénégambienne et de pousser rapidement à l'avènement d'une Sénégambie fédérale, voire unitaire.

On mesure certes assez bien à Dakar les difficultés de l'entreprise : le coût financier de l'intégration des fonctionnaires gambiens, actuellement moins bien payés que leurs collègues sénégalais ; *opposition de* tous ceux, commerçants ou agents publics corrompus, qui ont bénéficié jusqu'à présent de la contrebande et ne sont pas seulement gambiens, mais souvent aussi sénégalais ; réticences de quelques milieux britanniques nostalgiques de l'empire, à Banjul et à Londres.

Les atouts du Sénégal en cette affaire, outre sa présence militaire sur le terrain, ne sont cependant pas minces, et ils devraient lui permettre de l'emporter, pour peu qu'il fasse preuve de résolution. Face à la dépréciation de la monnaie gambienne, le dalasi, le franc C.F.A. tend de plus en plus à devenir *de facto* dans l'ancienne colonie anglaise une monnaie d'usage courant de plus en plus appréciée. Dakar possède, d'autre part, des sympathies dans le haut personnel politique gambien, notamment auprès de l'actuel vice-président, M. Bakary Darbo, parfaitement bilingue, du leader de l'opposition légale, M. Chérif Dibba, ou des ministres des finances, M. Chérif Cissé, et de la justice, M. Fata Mbaye. Par ailleurs, il est probable que Londres, ayant hautement apprécié l'aide du Sénégal au moment de la guerre des Malouines (facilités accordées à l'aéroport de Dakar-Yoff), ne s'opposerait pas vraiment à l'opération. Enfin, il ne semble pas que le reste de l'Afrique, où M. Diouf commence à jouir d'une réelle popularité, élèverait une très vive protestation.

PIERRE BIARNÈS.

AFRIQUE

Algérie

Cimetières en péril

(Suite de la première page.)

L'ancien esclave des barbaresques devenu janissaire auprès du bey de Tunis devait terminer une carrière extraordinaire faite de chevauchées sanguinaires et de galanterie parisienne, avant de finir ses jours comme général de l'armée française, commandant une division du Midi de la France.

Plus modeste, à ses côtés, une stèle rappelle le courage des infirmiers militaires de la garnison qui, au milieu de l'autre siècle, trouvèrent la mort en donnant des soins aux victimes du choléra dans la casbah à Bab-Hazoun et Bab-el-Oued.

Tout près encore, le caveau des Laquière, dont l'aïeul fut général, le fils président de l'Assemblée algérienne et maire de Saint-Eugène. Un petit-fils, Jacques, indique une plaque, est *« mort en 1957 pour l'Algérie française »*. Aucun de ces souvenirs de la grande saga pied-noir n'a été profané et seule la folle avoine envahit sans vergogne un terrain qui lui appartient depuis plus de vingt ans. Le cimetière est fréquenté chaque année par des centaines de pèlerins venus de l'Hexagone, qui passent sans le savoir devant le caveau de la famille Vialar, les pionniers de la Mitidja et des Hauts-Plateaux, les créateurs de cette race que l'on appelait alors les *« colons en gants jaunes »*.

Le meilleur et le pire

Au bord du fleuve, El-Asnam a oublié qu'elle s'était longtemps appelée Orléansville. Ne voulant pas garder la malédiction des deux séismes dévastateurs de ces récentes années, elle s'est donné un nouveau nom : Oued-Chélif. De là, jusqu'aux frontières marocaine et tunisienne, du tell quadrillé par les champs de céréales déjà moissonnés, les vignobles survivants et les orangeraies atteintes par la maladie du sel, jusqu'aux croupes steppiques des Hauts-Plateaux, en ce mois de ramadan qui prive le voyageur de la moindre halte rafraîchissante et alimentaire du lever au coucher du soleil, les cimetières français de toutes confessions étalent avec pudeur derrière leurs rideaux d'arbres ce qu'il y a de meilleur et de pire.

Les sépultures ont de nombreux agresseurs. D'abord le climat, contre lequel on ne peut mais. Éole et Phœbus ont rongé les grandes cités romaines de Timgad, Cherchell, Tipazza, comme les métropoles phéniciennes et carthaginoises. Des arbres, pins, cyprès, eucalyptus et thérébinthes, ont pris de l'embonpoint et leurs puissantes racines ne les ont pas empêché de fléchir, voire de rompre comme le chêne de la fable sous la poussée du vent. Et voilà les caveaux bouleversés ou brisés. Il y eut aussi les premières profanations qui ont suivi l'indépendance.

En passant près du cimetière du Petit Lac, près d'Oran, comment ne pas évoquer les massacres du 5 juillet 1962 et les 1 500 corps jetés dans la vase nauséabonde du plus grand dépotoir de l'Ouest algérien. Tout près, au cimetière militaire, sur une colline, les tombes des soldats français sont parfaitement entretenues par la délégation du secrétariat d'État français des anciens combattants. Au pied de grand arbres se trouve le carré des militaires américains tombés en novembre 1942 pour la conquête de la plate-forme maghrébine, qui devait permettre la libération de la France et de l'Europe occidentale.

Interdiction de photographier

En bordure de l'ancienne base française de Mers-el-Kébir et Bou-Sfer, interdiction de s'arrêter, à plus forte raison de prendre des photos. Trois minutes d'arrêt et voici que surgit, on ne sait d'où, une jeep de l'A.N.L. Un sous-officier portant un léger uniforme de toile vert olive, aussi intransigeant qu'un adjudant de la Légion, avec sa chemise marquée dans le dos des traditionnels « trois plis » vous invite à circuler après avoir attentivement vérifié les documents. Des chaînes cadenassées ferment les grille du cimetière de Bou-Sfer, où se trouve le caveau de famille du général d'armée aérienne Edmond Jouhaud. Bon état général du cimetière dont les allées sont régulièrement balayées. A Mers-el-Kébir, il n'en est pas de même : le caveau de l'amiral Darlan, assassiné à Alger fin décembre 1942, inhumé selon la volonté de la famille dans le carré militaire au milieu des tombes de centaines de marins morts pendant le bombardement de la flotte française par une escadre britannique, le 3 juillet 1940, a été violé. Il y a quelques jours seulement, la dalle a été soulevée, probablement pour permettre aux profanateurs d'enlever les poignées en argent du cercueil d'acajou.

Sur l'ensemble de l'Algérie, en particulier dans le croissant fertile du Sahel, des groupes de bonne volonté se sont constitués autour d'amicales qui ne sont pas légalement reconnues par les pouvoirs publics mais seulement tolérées. En Oranie, un prêtre enseignant s'en occupe avec une particulière bienveillance. Grâce à l'équipe qu'il anime et avec l'aide du consulat général de France, ainsi que des oualis et de certains maires algériens, de très nombreuses tombes et des dizaines de cimetières ont été remis en état entre 1979 et 1983. Des gardiens ont été mis en place et maintenus. Les travaux comprennent, en première urgence, la réfection des murs pour éviter des invasions nocturnes de jeunes loubards cherchant, dans les cimetières, des coins tranquilles pour s'y adonner à la drogue et à la boisson, en général une infâme mixture composée pour un tiers d'alcool à usage domestique et pour deux tiers de Coca-Cola préalablement dégazéifié. Ce tord-boyaux provoque chez ceux qui le consomment de dangereuses crises d'éthylisme. D'où des dégradations qui s'ajoutent à celles provoquées par les Frères musulmans, iconoclastes auxquels les autorités algériennes font une chasse sans merci.

C'est dans ce contexte qu'il faut placer les destructions systématiques des croix, des crucifix, des étoiles de David et des tables de la loi mosaïque.

Du marbre pour tables à thé

Autre type de vandalisme noté à Sidi-Bel-Abbès, où le cimetière est propre : à la demande d'un marbrier algérien situé à l'autre bout de la ville, des jeunes gens viennent en plein jour desceller des dalles de marbre ou de granit des Vosges, lesquelles, après avoir été poncées, serviront de tables à thé ou à jeu, à moins qu'elles ne soient redestinées à devenir pierres tombales dans des cimetières musulmans.

A Beni-Saf, petit port de pêche et centre minier de la wilaya de Tlemcen, le cimetière, niché au cœur d'une pinède, est la synthèse de ce que l'on peut découvrir dans l'ensemble : côte à côte, comme à Tiaret (capitale du Sersou, dans les Hauts-Plateaux), croix chrétiennes, colonnes tronquées judaïques ou équerres maçonniques sont intactes de chaque côté des allées centrales. Mais le cimetière se trouvant à flanc de colline, la partie arrière des caveaux est facilement accessible, et les pillards à la recherche de bijoux et de dents en or ont vite fait de desceller quelques pierres pour accéder aux corps. Ces caveaux viennent d'être réparés avec du ciment. La gendarmerie effectue depuis de nombreuses rondes noctures.

Tlemcen, nid de pêcheurs, capitale intellectuelle du Maghreb depuis le Moyen Age, a voulu donner l'exemple de la tolérance et du respect que l'islam doit aux morts. Ses deux cimetières sont enfouis sous les fleurs. Le tombeau d'un raab, lieu de pèlerinage juif, est toujours blanchi au lait de chaux. De-ci, de-là, des cocardes tricolores du Souvenir français placer sur les tombeaux des morts pour la France, et ils sont nombreux ceux qui ont donné leur sang pour la patrie lointaine, de 1870 à 1962.

Dans la partie des chrétiens, un grand caveau dominé par une croix : là reposent côte à côte Catherine Cappon, décédée en 1902, et son époux, l'émir Mahmoud Chehag, officier égyptien de première classe, décédé en 1919, âgé de quatre-vingt-quatre ans.

A Oran, plus de traces du caveau de la famille du commandant Nicolas Herriot, du 2e régiment des zouaves, père de celui qui fut le président Edouard Herriot. Il était né en 1837 et mourut en 1889. A la demande de la famille, son corps et celui de son épouse, Jeanne Collon, ont été ramenés à Lyon en 1967. Mais le monument à la mémoire des zouaves tombés pour la France est toujours au centre du cimetière Tamazouët, repeint à neuf il y a quelques semaines par le gardien. En redescendant vers le centre d'Oran, on constate avec surprise que l'ancienne route de Mascara a gardé le nom de boulevard Edouard-Herriot. En caractères arabes, sur la plaque, on peut lire aussi : boulevard Sheikh-Belkacem-Benkabour.

D'un bout à l'autre des trois ancienne provinces françaises d'Algérie jusqu'au Sahara et aux Aurès, la constatation sera la même : entretien permanent autour des grandes et moyennes agglomérations où il existe encore une communauté européenne, abandon total là où la population européenne est inexistante ou absente ; destruction systématique des croix par les intégristes ; nombreux actes de pillage commis parfois récemment ; vol de plaques et urnes en marbre à des fins commerciales, car l'on trouve de fort beaux vases funéraires en onyx dans les hamris (marchés aux puces). On va ainsi des jardins de Saint-Eugène et de Tlemcen aux décharges publiques et au cimetière éventré par la voirie nouvelle. Ici des corps momifiés, là des crânes édentés.

Des solutions doivent être envisagées d'urgence, car d'ici peu d'années il ne restera plus rien de ces nécropoles. Certains voudraient faire venir leurs morts d'Algérie. D'autres disent qu'il vaut mieux les laisser reposer en paix là où ils sont nés et où ils sont morts. On peut envisager des regroupements autour de trois basiliques : Notre-Dame d'Afrique à Alger, Notre-Dame de Santa-Cruz à Oran, Saint-Augustin à Annaba (Bône). Un obélisque rappellerait les anciens noms français des cimetières regroupés. Les agnostiques pourraient, selon le désir des familles, être rassemblés tout près, ainsi que les israélites. Les délégations consulaires françaises, comme les autorités algériennes, semblent pencher pour cette solution acceptée par de nombreux pieds-noirs.

Mais il y a au moins unanimité pour que les morts d'Algérie reposent dans la paix éternelle.

LÉO PALACIO.

LA SITUATION AU TCHAD

Les troupes gouvernementales auraient lancé une contre-offensive au Nord-Est

Les combats se poursuivent toujours dans la région d'Oum-Chalouba au nord-est du Tchad où, selon Radio-N'Djamena, les forces gouvernementales auraient lancé une contre-offensive. Il semble en fait que la petite garnison qui stationnait à Oum-Chalouba se soit repliée mardi 5 juillet au soir sur Arada à une centaine de kilomètres au sud pour se joindre à des renforts arrivés dans la journée avant de passer à la contre-attaque. De bonne source, on indique que les combats de mardi auraient été violents et que les forces gouvernementales auraient infligé des pertes sérieuses à la colonne de partisans de l'ancien président Goukouni Oueddeï.

A Paris, M. Oudalbaye Naham, ministre de la justice et envoyé spécial du président tchadien, a remis mercredi à M. Guy Penne, conseiller de M. Mitterand pour les affaires africaines, un message personnel de M. Hissène Habré adressé au président de la République. Bien que la teneur n'en ait pas été révélée, on croit savoir que le président tchadien aurait demandé à Paris une aide pour transporter le matériel livré à N'Djamena vers l'intérieur du pays, en particulier vers Abéché, Salal et Moussoro.

A N'Djamena, où l'on craint par dessus tout l'ouverture rapide d'un deuxième front dans la région du centre, on voudrait pouvoir accélérer l'acheminement des renforts. Le président Hissène Habré chercherait aussi à savoir à partir de quel moment la France pourrait envisager d'accroître son soutien à N'Djamena.

De son côté, la radio des rebelles émettant depuis Bardaï, dans le Tibesti, a indiqué que *« le gouvernement d'union nationale de transition se voit obligé de faire appel à ses amis et notamment à la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste avec laquelle le Tchad a un traité d'amitié et d'alliance »* (en date du 15 juin 1980). Le communiqué du GUNT affirme d'autre part que *« l'engagement massif de la France aux côtés des forces d'anéantissement national est une agression contre notre peuple. Cette attitude de la France, soutenue par les Etats-Unis, qui met en péril le peuple du Tchad en fournissant à ses ennemis des engins de mort et des mercenaires, constitue une escalade vers l'internationalisation du conflit »*.

A ce propos, Radio-Bardaï a dénoncé la présence de soldats zaïrois au Tchad, précisant que « l'Armée de libération nationale » de M. Oueddeï ne répondrait pas de ce qui pourrait advenir de ces soldats en cas de capture. Le contingent zaïrois de deux cent cinquante hommes est toujours stationné à N'Djamena, où il aurait reçu pour mission la défense de l'aéroport. — F.C.

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

- LE « TERRORISME » PERSISTE EN AFGHANISTAN où il a fait des milliers de morts civils, a écrit, le mercredi 6 juillet, le journal du parti communiste soviétique *Moscovskaia Pravda*. Il affirme que *« les contre-révolutionnaires afghans commettent toutes sortes d'actes de terrorisme, ce qui a déjà provoqué la mort de milliers de civils innocents »*. Néanmoins, ajoute le quotidien, *« ni les dollars ni la terreur ne peuvent arrêter la révolution afghane. L'autorité du pouvoir augmente de jour en jour »*. — *(A.F.P.)*

Argentine

- UN MOUVEMENT D'INSUBORDINATION DE LA POLICE DE TUCUMAN a pris fin le mercredi 6 juillet. Le mouvement portait au départ sur les conditions de travail et de rémunération. Il avait pris l'allure d'une rébellion lorsque le gouverneur de la province de Tucuman, au nord de l'Argentine, le général Merlo, avait brandi un pistolet en direction d'un groupe de policiers qui manifestaient. La démission, le 5 juillet, de l'officier avait ouvert le chemin à une solution du conflit : les quelque 4600 policiers de la province ont accepté de reprendre les négociations ; ceux d'entre eux qui avaient occupé le commissariat général de Tucuman s'en sont retirés. — *(A.F.P.)*

Corée du Sud

- REMANIEMENT MINISTÉRIEL. — Le président Chun Doohwan a nommé, mercredi 6 juillet, un nouveau vice-premier ministre et ministre de la planification économique, M. Suh Sukjoon, qui était ministre du commerce et de l'industrie depuis 1980, ainsi qu'un nouveau ministre de l'intérieur, le général Choo Young-bok, ancien commandant en chef de l'armée de l'air et ancien ministre de la défense. — *(A.F.P.)*

Guatemala

- UNE SŒUR DU CHEF DE L'ÉTAT A ÉTÉ ENLEVÉE il y a une semaine au Guatemala, a annoncé, le mercredi 6 juillet, un porte-parole du ministère de l'intérieur. Mme Rios, trente-sept ans, serait séquestrée par la guérilla d'extrême gauche, mais aucune organisation n'a, jusqu'à présent, revendiqué ce geste. Mme Rios a été enlevée alors qu'elle quittait l'établissement scolaire où elle enseigne dans un quartier populaire de la ville de Guatemala, a indiqué le même porte-parole. La nouvelle du rapt survient alors que le gouvernement du général Rios Montt est en proie à une grave crise politique. — *(A.F.P.)*

Guinée-Équatoriale

- DEUX OFFICIERS CONDAMNÉS A MORT pour leur participation en juin à une tentative de coup d'Etat en Guinée-Equatoriale (*le Monde* du 7 juillet) ont été exécutés, a déclaré, mercredi 6 juillet, un porte-parole du ministère espagnol des affaires étrangères. Le chef du complot, le sergent Venancio Miko, également condamné à la peine capitale, a été gracié, le président ayant accédé à la demande de clémence présentée par Madrid. — *(Reuter)*

Inde

- DOUZE SYMPATHISANTS DU PARTI COMMUNISTE (MARXISTE) au pouvoir au Bengale-Occidental ont été tués et plusieurs autres blessés après avoir été attaqués par des partisans du Congrès I, la formation de Mme Gandhi, à Ratua, au nord de Calcutta, mardi 5 juillet, a indiqué le quotidien *The Statesman*. Cette opération aurait été montée après la défaite du Congrès I dans une élection locale et le meurtre de l'un de ses militants. — *(UPI)*

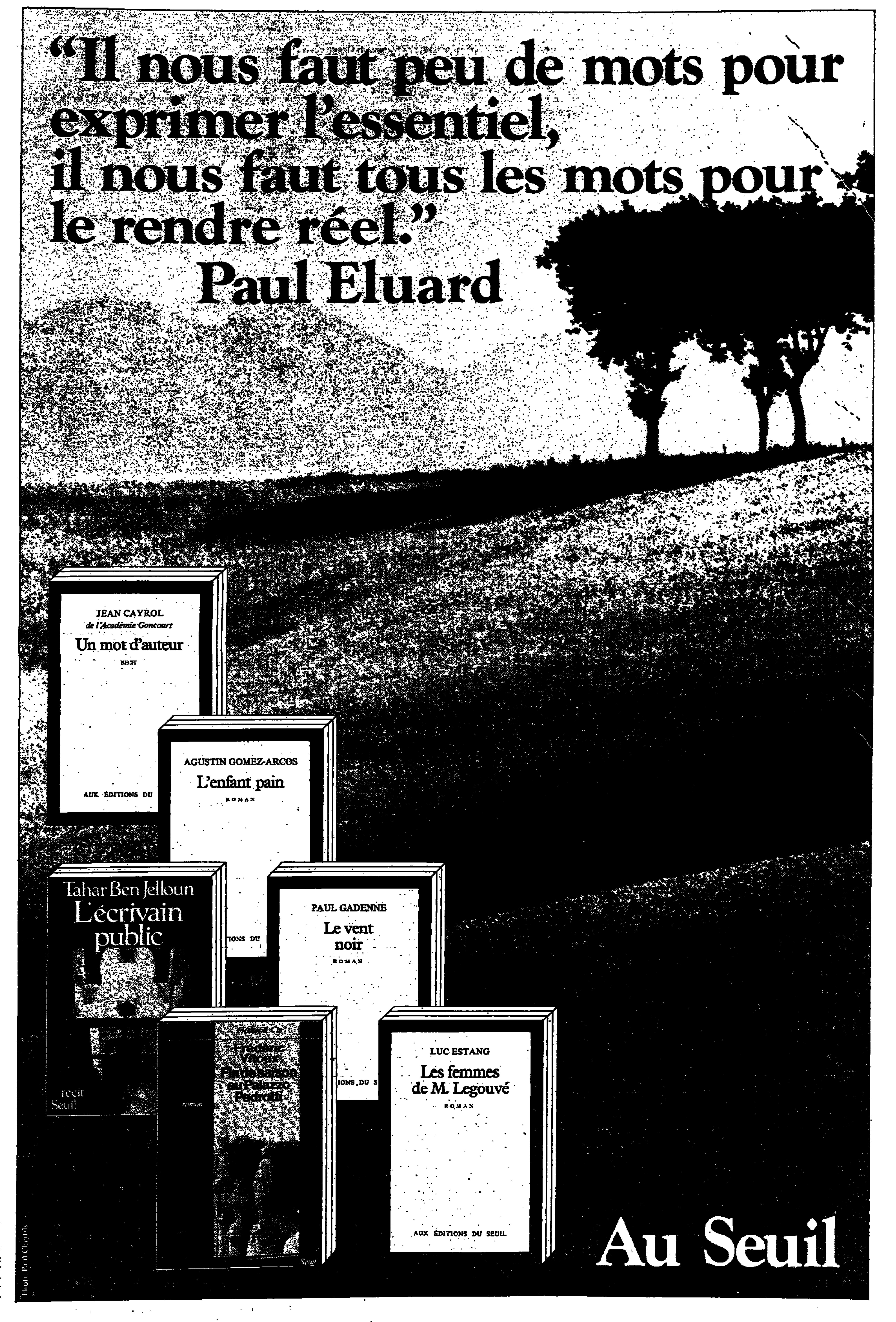
Saint-Marin

- LE NOUVEAU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DE SAINT-MARIN a été formé mercredi 6 juillet, cinq semaines après les élections. Comme le précédent, il est composé de socialistes, de communistes et de socialistes unitaires. Les communistes obtiennent quatre portefeuilles et conservent le ministère de l'intérieur, les socialistes en obtiennent trois, dont les affaires étrangères, et les socialistes unitaires trois également, dont le ministère des finances et du budget. — *(A.P.)*

Sri-Lanka

- LE GOUVERNEMENT A DÉMENTI, mercredi 6 juillet, les informations d'Amnesty international, selon lesquelles des opposants seraient détenus au secret et torturés (*le Monde* du 6 juillet). Le ministère des affaires étrangères affirme dans un communiqué : *« Les lois et les procédures relatives à la détention sont définies de telle sorte que les personnes arrêtées ne peuvent être torturées. »* *« Il est regrettable*, poursuit le texte, *qu'Amnesty International ait choisi d'omettre ou d'ignorer totalement les activités des groupes terroristes qui ont conduit à l'établissement de la loi sur la prévention du territoire. »* Cette loi, rappelle-t-on, a été votée pour lutter contre les activités des membres de l'ethnie Tamoul luttant pour l'autonomie du nord du pays. — *(A.F.P.)*




"Il nous faut peu de mots pour exprimer l'essentiel,
il nous faut tous les mots pour le rendre réel."
Paul Eluard
JEAN CAYROL
de l'Académie Goncourt
Un mot d'auteur
AUX ÉDITIONS DU
AGUSTIN GOMEZ-ARCOS
L'enfant pain
ROMAN
Tahar Ben Jelloun
L'écrivain public
récit
Seuil
PAUL GADENNE
Le vent noir
ROMAN
LUC ESTANG
Les femmes de M. Legouvé
ROMAN
AUX ÉDITIONS DU SEUIL
Au Seuil

EUROPE

Remise au pas de la presse yougoslave

De notre correspondant

Belgrade. — Encore une *« offensive idéologique »* contre la presse ! Et toujours pour la même raison : des éléments libéraux, anarcholibéraux, dogmatiques, nationalistes, etc. qui s'y sont « infiltrés », s'efforcent de la mettre « au-dessus de la société », d'en faire un « partenaire » de la Ligue des communistes et une sorte « d'inspecteur » de l'autogestion. L'opération ne va pas sans mal, du fait de la résistance à laquelle elle se heurte et de l'organisation complexe de la presse yougoslave.

La presse est *« libre »*, dit la loi. Elle n'est donc pas soumise à la censure, ce qui ne veut pas dire qu'elle échappe à tout contrôle, appelé ici *« influence sociale »*. Celui-ci est exercé par le fondateur du journal (le plus souvent une organisation sociale), qui nomme auprès de la rédaction un « conseil d'édition » composé pour deux tiers de personnalités de la vie politique, économique, syndicale, etc., et pour un tiers de représentants de la rédaction. Il existe aussi un « kolegium », composé, lui, de plusieurs rédacteurs du journal, en principe tous membres du parti et censés en connaître la « ligne ». Le fondateur nomme et révoque le directeur et le rédacteur en chef après avis consultatif de la rédaction. Les conflits à ce sujet sont rares et la nomination se fait d'habitude d'un accord commun entre les deux parties. Parfois même, le fondateur est revenu sur sa première décision devant la forte opposition à son candidat de la rédaction intéressée. Institution *« d'intérêt social spécial »*, la presse est suivie de près, en outre, par les secrétariats à l'information (chaque République en a un) et une multitude de commissions et de comités de presse. Ces organismes ne sont pas habilités à interdire un journal (ou un livre), droit qui n'appartient qu'aux tribunaux, mais leurs « remarques et conseils », presque toujours acceptés comme « justifiés », peuvent avoir de lourdes conséquences pour un journal ou ses collaborateurs.

Les reproches à la presse se sont multipliés, surtout après les événements « contre-révolution- naires » du Kosovo et l'aveu officiel, en 1982, que la Yougoslavie était entrée dans une crise économique aiguë, avec vingt milliards de dollars de dette extérieure, une pénurie et des restrictions draconiennes, une inflation galopante suivie d'une forte baisse de la valeur réelle du salaire (7% en 1982 et probablement davantage encore en 1983).

Les tensions nationales

La presse s'est fait largement l'écho de tous ces événements et problèmes. Elle a posé la question des responsabilités individuelles, y compris celles des dirigeants. Son comportement est devenu d'autant plus gênant qu'elle s'est intéressée en même temps à plusieurs incidents dans le domaine des rapports nationaux, mettant en péril le principe sacro-saint de « l'unité et la fraternité » des peuples de la Yougoslavie. On a vu surgir subitement, près de quatre décennies après la guerre, des vagues « nationalistes » dans toutes les Républiques. Elles ont révélé que des problèmes considérés comme réglés depuis longtemps ne l'étaient pas et que des désaccords à leur sujet existaient, même dans les sphères dirigeantes.

Pour mettre un terme aux tendances « destructrices » de la presse, plusieurs rédacteurs en chef ont été démis de leurs fonctions (*le Monde* des 11 et 18 mai), et la situation de quelques autres est incertaine. En ce moment, un conflit oppose la rédaction de *Knjizevne novine*, le plus important journal littéraire du pays, à son conseil d'édition, qui a démissionné pour protester contre le refus obstiné de la rédaction de tenir compte de ses « suggestions ». Le journal est demeuré ainsi, au regard de la loi, privé d'un organisme indispensable. Il ne pourra plus paraître aussi longtemps que cette question ne sera réglée, et nul ne sait comment elle le sera.

D'autre part, le « défenseur de l'autogestion » a engagé une procédure d'interdiction de la coopérative des écrivains « Zapisi » pour vice de forme. Cette entreprise est spécialisée dans la publication des œuvres de jeunes écrivains peu connus, œuvres qui n'ont pas toujours donné satisfaction au régime. L'une d'elles a été récemment interdite. Les commissions d'information et de culture de Belgrade ont exigé récemment un examen rigoureux de la situation dans les rédactions où des communistes font preuve d'« opportunisme » et *« ne respectent pas les décisions du comité central »*. A leur avis, beaucoup de choses doivent également être modifiées dans l'association des écrivains de Serbie (chaque République a son association d'écrivains), qui s'est transformée en un parti d'« opposition ». « Manipulée » par un groupe de « politicards », elle soutiendrait, non des écrivains, mais des « pamphlétaires ».

Au cours d'une rencontre avec des dirigeants du parti et le procureur adjoint, les écrivains de Slovénie ont protesté contre les « pressions » des tribunaux sur des écrivains. Ils ont cité le cas de M. Igor Torkar, condamné à trois mois de prison pour un poème satirique, et ont exigé la libération immédiate du poète serbe Gojko Djogo.

Le cas de M. Djogo est l'un des plus pénibles. Accusé d'avoir, dans un recueil de poésie, présenté d'une façon *« malveillante »* la situation en Yougoslavie et offensé la mémoire de Tito, M. Djogo fut condamné en septembre 1981 à deux ans de réclusion (*le Monde* du 18 septembre 1981). Son avocat interjeta appel, l'association des écrivains adressa des pétitions au tribunal et à la direction collégiale de l'Etat et forma un comité pour la défense des créations littéraires.

La Cour suprême réduisit la peine à un an de réclusion mais refusa d'innocenter M. Djogo, qui, au début de l'année, fut convoqué pour purger sa peine. Après trois mois d'incarcération, M. Djogo fut transporté à l'hôpital à la suite de la perforation d'un ulcère. Pendant tout ce temps, l'association des écrivains n'avait cessé d'organiser des réunions de protestation, exigeant la relaxe du condamné et le retrait immédiat du milicien qui montait la garde devant sa chambre d'hôpital, pour qu'*« il n'y ait aucun risque de voir le poète prendre la fuite »*. Sa santé s'étant améliorée, M. Djogo fut autorisé, le mois dernier, à rentrer chez lui. Mais comme il n'avait pas été amnistié (il avait refusé de faire une demande d'amnistie, car ce serait, estimait-il, un aveu de culpabilité), on ignore encore quel sera son sort définitif et s'il ne sera pas appelé à un moment ou à un autre à purger le restant de sa peine.

D'autre part, on annonce que M. Dobrica Cosic, le plus grand écrivain contemporain serbe, qui a eu déjà maints déboires avec le régime, a adressé à M. Ribitchitch, président de la direction collégiale du parti, une lettre dans laquelle il s'insurge contre la condamnation par la Ligue des communistes de son livre *Réel et possible*, qui critique rudement la politique intérieure yougoslave, notamment dans la région autonome du Kosovo (*Le Monde* des 13-14 mars). *« Vous et le forum que vous présidez,* écrit M. Cosic, *poursuivez malheureusement la politique qui est à l'origine des graves défaites des forces socialistes yougoslaves au cours de la dernière décennie. La campagne menée contre la vérité et la pensée créatrice, le refus de réforme démocratique de la vie sociale, politique et économique accélèrent la régression historique et annulent le sens et les motifs de notre guerre de libération et de notre révolution. »* M. Cosic craint qu'en raison de sa politique actuelle le régime ne puisse se maintenir que par l'usage de la force, *« ce qui conduirait à l'enterrement des idéaux de plusieurs générations »*. Aucun journal n'a fait jusqu'à présent allusion à cette lettre.

PAUL YANKOVITCH.

Vatican

LES SUITES DE L'ATTENTAT CONTRE LE PAPE

Un groupe anonyme, qui détient un otage, exige la libération d'Ali Agça

De notre correspondant

Rome. — Un appel téléphonique reçu en fin d'après-midi, mercredi 6 juillet, par l'agence de presse ANSA, à Rome, pourrait transformer ce qui n'était jusqu'à présent qu'un fait divers en une affaire d'enlèvement impliquant l'Etat du Vatican. Selon cet appel téléphonique, Mlle Emanuela Orlandi, étudiante âgée de quinze ans, fille d'un huissier du Saint-Siège, et bénéficiant de la citoyenneté vaticane, qui a disparu le 22 juin, serait prisonnière d'un groupe, dont le correspondant n'a pas précisé l'identité, et qui exigerait, en échange de sa restitution, la libération du Turc Ali Agça, auteur de l'attentat contre le pape en mai 1981.

L'interlocuteur de l'ANSA a indiqué qu'il y a quelques jours un contact avait été établi avec la secrétairerie d'Etat du Saint-Siège, demandant l'intervention du pape auprès des autorités italiennes, afin que soient prises des dispositions pour faire libérer Agça, mais que le Vatican n'avait donné aucune information à propos de ce message. La voix anonyme a précisé que le Vatican avait vingt jours pour faire libérer le terroriste turc.

A première vue, cet appel semblait être le fait d'un déséquilibré se réclamant d'un « groupe » qu'il ne pouvait pas nommer. Des précisions ont été données qui montrent que la jeune fille est bien entre les mains de l'auteur de l'appel téléphonique ou du « groupe » auquel il appartient. Sur ses indications, ont en effet été retrouvées dans une poubelle de la place du Parlement les photocopies de la carte d'identité étudiante de Mlle Orlandi et d'un reçu de paiement de droit scolaire à une école de musique.

PHILIPPE PONS.

Allemagne fédérale

LES RELATIONS AVEC MOSCOU APRÈS LA VISITE DE M. KOHL

Stabilité dans la mésentente

Sans attendre le départ d'U.R.S.S. du chancelier Kohl, qui terminait son séjour par une visite touristique à Kiev, l'agence Tass a publié, mercredi 6 juillet, un commentaire sur les entretiens soviéto-ouest-allemands des derniers jours à Moscou. Le *« franc échange d'opinions a été utile »*, mais le chef du gouvernement de la R.F.A. *« n'a malheureusement pas répondu à certaines questions très importantes »*, écrit l'agence soviétique, qui ajoute : *« Bien que certaines déclarations des dirigeants de Bonn aient été faites en allemand, on y entendait nettement l'accent américain. »*

Rendant compte auparavant de la conférence de presse donnée par M. Kohl mercredi à Moscou, Tass avait accusé le chancelier de *« chercher à nier les faits »* et à présenter les actions des *« amicales »* revanchardes en R.F.A. comme une *« manifestation de patriotisme »*.

De notre correspondant

Bonn. — « Stabilité dans la mésentente », tel pourrait être le bilan tiré par M. Kohl de ses conversations moscovites. Tout au plus s'est-on séparé sur l'espoir — bien académique — de progrès possibles à Genève. Et sur le sentiment que le réarmement américain, en Allemagne fédérale, apporterait sans doute un refroidissement temporaire des relations germano-soviétiques, mais nullement leur rupture. Le dialogue continuera, c'est l'intérêt de Bonn et de Moscou qu'il se poursuive dans le domaine économique surtout, mais aussi dans celui des échanges technologiques et scientifiques.

Aussi n'y a-t-il pas lieu de dramatiser l'implantation des fusées Pershing-2 et des missiles de croisière : le Kremlin semble en avoir pris son parti. A aucun moment, M. Andropov ne s'est montré cassant ou menaçant, même quand il a évoqué des « contre-mesures » possibles. Il a même accepté de rendre visite à Bonn, ce qui pourrait indiquer que, dans le long terme, une normalisation des rapports entre les deux pays n'est pas exclue.

S'il y a désaccord donc entre les deux capitales, il ne peut plus y avoir de malentendus. A tel point que le chancelier a presque rendu hommage à M. Andropov de ne pas avoir essayé d'introduire un coin entre la R.F.A. et ses amis. Les pourparlers se sont déroulés en toute franchise, si bien que le chancelier a pu mettre sur la table — sans écho de la part de ses interlocuteurs, il est vrai — le problème de l'unité allemande dans un contexte réaliste : si la partition de l'Allemagne est une réalité devant laquelle il ne reste qu'à prendre patience, la volonté des Allemands de vivre ensemble est aussi une réalité avec laquelle l'histoire devra compter.

Pour le chef du groupe parlementaire C.D.U., M. Gregger, M. Kohl a défendu la position allemande *« avec dignité et fermeté*, et les Soviétiques ne peuvent plus se faire d'illusions sur l'attitude allemande. Pour le chef du groupe parlementaire libéral, la preuve est faite que les négociations de Genève ne sont pas *« l'unique mesure »* des relations germano-soviétiques. Les sociaux-démocrates soulèvent diverses objections à la prestation de M. Kohl. Si l'expert du parti en politique étrangère, M. Karstens Voigt, reproche au chancelier de ne pas avoir assez insisté pour qu'un compromis soit trouvé à Genève, M. Egon Bahr considère qu'*« après s'être lié les mains à Washington M. Kohl se trouve en situation de faiblesse à Moscou »*. Comme si louvoyer à Washington lui aurait permis de louvoyer au Kremlin.

Le ministre des affaires étrangères, M. Genscher, qui n'accompagnait pas le chancelier dans sa visite à Kiev, est rentré à Bonn pour participer, vendredi, à la réunion des ministres des affaires étrangères des Dix, qu'il informera des *« conversations de travail »* — le mot est du chancelier — qui ont eu lieu à Moscou. Il est attendu lundi à Washington pour rendre compte des entretiens de M. Kohl. La capitale américaine ne pourra que se féliciter de la rectitude du chancelier, qui a mis sur un même plan le souci de sécurité soviétique et le souci de sécurité allemand. C'est bien la première fois que cette égalité est exprimée de cette manière en public. Sous ses airs bon enfant, le chancelier aurait-il inauguré une nouvelle phase des relations germano-soviétiques?

ALAIN CLÉMENT.

AMÉRIQUES

Pérou

Dégradation de la situation des droits de l'homme

L'extension impressionnante de la guérilla menée au Pérou par les guérilleros « maoïstes » du Sentier lumineux conduit, classiquement, à une dégradation de la situation des droits de l'homme dans ce pays. Une accusation pour abus d'autorité, pillage, séquestres et assassinats vient d'être portée contre le général Clemente Noel, responsable politique et militaire de neuf départements des Andes, par le député de la Gauche unie, M. Javier Diez, vice-président de la commission de défense des droits de l'homme du Congrès, nous indique notre correspondante à Lima, Nicole Bonnet, qui rapporte, d'autre part, un récent incident témoignant assez bien du climat nouveau régnant dans ce pays démocratique.

« Ainsi meurent les chiens... »

De notre correspondante

C'est le « jour de l'Indien » à Cuzco. La population célèbre la fête de l'Inti Raymi, la fête du Soleil : une reconstitution du culte incaïque rendu il y a un demi-millénaire par les Indiens des Andes à l'astre-roi. Pour la foule des paysans quechuas et les touristes frais débarqués du monde entier, c'est un magnifique spectacle de carte postale, avec des centaines de figurants aux costumes étincelants évoluant au pied des monumentales pierres noires de la forteresse de Sacsayhuaman, qui domine l'ancienne capitale de l'Empire de l'Inca.

Avec le crépuscule, qui arrive tard en ce 24 juin, le jour le plus long de l'année, la fête se défait. Les touristes se retrouvent instinctivement sur la place d'Armes, au cœur de la ville, pour marchander des cadeaux-souvenirs. *« Soudain, un bruit de bottes retentit. Comme des bêtes excitées, le visage et le dos barbouillés de sang, et portant sur les épaules des chiens égorgés, un des terribles commandos de l'armée défile en scandant :* « Nous mangerons vos tripes et nous boirons votre sang. » *(Des menaces qui visent sans aucun doute les guérilleros du Sentier lumineux) »*...

Ce témoignage est rapporté par Victor Delfin, le sculpteur péruvien de ces grands oiseaux de fer qui ont conquis quelque célébrité bien au-delà de son pays. Il vient d'être publié dans *Caretas*, l'hebdomadaire le plus sérieux de la capitale. Ce macabre entraînement avait été dénoncé auparavant par l'opposition. On croyait alors à une campagne de diffamation...

Les premières victimes du Sentier lumineux furent aussi des chiens : la veille de Noël, en 1980, les guérilleros avaient pendu aux lampadaires de la Lima coloniale des cadavres de chiens errants, un écriteau autour du cou : *« Ainsi meurent les chiens comme Deng Xiaoping et Hua Guofeng »* ou *« Vive la bande des quatre ! »*... Ce n'était que le commencement de la guérilla maoïste. Depuis deux ans, les victimes sont des hommes, de prétendus *« traîtres »* et *« mouchards »*.

Le président Fernando Belaunde avait averti que le Sentier lumineux recevrait *« la monnaie de sa pièce »*. Les forces de l'ordre semblent, en effet, appliquer la devise *« œil pour œil, dent pour dent »* dans la région andine située au sud-est de la capitale. Elles sont entraînées dans cet objectif. Ainsi, plus d'un millier de Péruviens ont été tués depuis le début de l'année.

NICOLE BONNET.

DIPLOMATIE

M. MITTERRAND SE RENDRA EN TUNISIE EN OCTOBRE

M. François Mitterrand se rendra en visite officielle en Tunisie les 27 et 28 octobre, a indiqué jeudi 7 juillet le service de presse de l'Elysée.

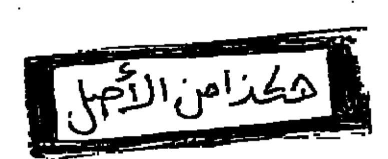
Le président de la République et le chef de l'État tunisien, M. Habib Bourguiba, s'étaient déjà entretenu le 4 octobre dernier, à Rambouillet, à l'occasion d'une visite privée de ce dernier en France.

M. JEAN RIBOUD PRÉSIDENT DE L'IFRI

Le conseil d'administration de l'Institut français des relations internationales (IFRI) (1) a porté à sa tête, le 27 juin dernier, M. Jean Riboud, président-directeur général de Schlumberger, en remplacement de M. Louis Joxe, ambassadeur de France, membre du Conseil constitutionnel, ancien ministre, dont le mandat, venu à expiration, n'était pas renouvelable. Le vote a été acquis au premier tour à l'unanimité, moins un bulletin blanc.

L'IFRI, qui a pris en 1979 la place de l'ancien Centre d'études de politique étrangère, dont M. Louis Joxe avait été le fondateur avant la guerre, est un organisme de recherches et de rencontres sur les questions internationales unique en France, et qui collabore étroitement avec les organismes similaires existant dans les pays étrangers. Il publie entre autres une revue trimestrielle, *Politique étrangère*, et un « Rapport annuel mondial sur le système économique et les stratégies » (RAMSES). Il a pour directeur M. Thierry de Montbrial, professeur à l'Ecole polytechnique et ancien chef du centre d'analyse et de prévision du Quai d'Orsay.

(1) 4, rue Ferrus, 75014 Paris.



JOURS DE FRANCE

JOURS DE FRANCE


Photo : Henry PESSAR

AU CAFE DU COMMERCE L'UNION NATIONALE N°5

LE REVE D'UNE NUIT D'ETE

Deux élèves de Sciences Po : François et Marie

Marie

Tu as une drôle de tête aujourd'hui. Tu as l'air à la fois content et inquiet. Que t'est-il arrivé ?

François

Il faisait si chaud hier soir que je me retournais dans mon lit en pensant à notre prochain examen qui consistera à relater un fait politique moderne que nous avons vécu ou qui nous a été raconté.

Je retournais dans ma tête une conversation que mon père avait eue avec le Général de Gaulle. C'était au début de l'affaire d'Algérie. Le Président Coty avait demandé au Général de Gaulle de former un gouvernement. Celui-ci avait accepté et avait constitué un gouvernement d'union nationale allant de Pinay à Guy Mollet avec Pflimlin et tous les autres.

Mon père m'a raconté qu'il avait eu l'occasion de voir le Général de Gaulle ensuite et de lui dire : «Vous avez été généreux de prendre dans votre gouvernement tous ces anciens Présidents du Conseil qui avaient toujours été contre vous et qui ne vous ont pas même permis une seule fois d'utiliser la radio pour parler à la France».

Le Général de Gaulle lui avait répondu : «Que voulez-vous, il faut bien faire la France avec les Français.»

Marie

C'est une très belle phrase dont il faudra se souvenir.

François

Il faisait si chaud que j'ai ouvert la fenêtre en grand et rejeté mes couvertures. Après quoi je me suis endormi.

Marie

Tu vas me raconter le rêve d'une nuit d'été ?

François

Ce n'est pas ça du tout. Je me trouvais devant l'examinateur et je lui disais : «Au temps de la IVème République, les gouvernements représentaient toujours 60 à 80 % des Français. Par la suite, le Président Coty a démissionné et le Général de Gaulle a été élu Président de la République avec 84 % des suffrages. De ce fait, il représentait à lui seul la France et pouvait faire son gouvernement comme bon lui semblait.

Les Présidents qui lui ont succédé ont toujours été élus avec une majorité variant de 1 à 5 %.

La France était donc coupée en deux.

Or, à partir de ce moment-là, le franc a baissé, le chômage a augmenté, le commerce extérieur de la France s'est détérioré.

Au lendemain des nouvelles élections législatives qui auront lieu dans trois ans, rien ne sera changé. Que la droite soit élue ou que la gauche soit reconduite la France sera toujours coupée en deux.

Je me rappelle la parole du Général de Gaulle : Il faut bien faire la France avec les Français, et je pense que le Président de la République ou ses successeurs devront un jour se décider à faire des gouvernements comportant des Ministres de droite et des Ministres de gauche, ce qui correspondrait à un gouvernement d'unanimité française.

L'examinateur me dit : C'est très bien, je vais vous mettre une bonne note mais vous feriez peut-être bien d'écrire au Président de la République en lui demandant ce qu'il pense de votre exposé.»

Marie

C'est bien le rêve d'une nuit d'été.

Je vois au café d'en face un certain nombre de nos camarades de Sciences Po, allons leur raconter ton rêve pour qu'ils en parlent à leur tour à leurs amis et que l'idée de l'unité nationale fasse son chemin.

Marcel Dassault
député de l'Oise

CIRNOV s.a. - 720.76.84

Le Monde

politique

Parlons-en !

« La « Sécu », ça nous regarde », dit la campagne du ministère des affaires sociales pour l'élection des administrateurs des caisses, le 19 octobre prochain. Ça nous regarde, alors parlons-en ! Mme Simone Veil et M. Pierre Bérégovoy en ont parlé, mercredi soir, au cours de l'émission « Le cœur du débat », sur TF 1. M. Bérégovoy, que les Français, selon un sondage effectué à cette occasion, ne jugent pas encore tout à fait compétent (35 % estiment qu'il l'est, mais 36 % estiment qu'il ne l'est pas), n'avait pourtant rien à craindre de cette confrontation avec Mme Veil (jugée compétente par 48 % des personnes interrogées, contre 26 %).

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale ne trouvait qu'avantage, au contraire, à mettre à contribution le sérieux et la popularité de l'ancien ministre et à se voir décerner par elle un brevet de gestion responsable et juste.L'ancienne présidente del'Assemblée européenne tenait, , à confirmer sa réputation d'opposante pondérée, invitant la majorité d'hier à ne pas faire la même erreur qu'autrefois la gauche, lorsque celle-ci rejetait toute hypothèse de « rationalisation » des dépenses de santé.

Ni M. Bérégovoy ni Mme Veil, à les entendre, ne se soucient de leur avenir personnel. M. Bérégovoy ne songe pas à Matignon, Mme Veil estime qu'il est bien trop tôt pour penser au rôle qu'elle pourrait jouer comme chef de file de l'U.D.F. pour l'élection européenne de 1984. Bel aplomb, mais, comme l'a dit M. Bérégovoy, s'il ne se préoccupe pas de sa carrière, d'autres y pensent pour lui. Au vrai, la carrière de M. Bérégovoy intéresse tout le monde, puisqu'elle se confond déjà et pourrait s'identifier plus encore avec la politique de la gauche.

∴

La politique de la gauche ? Parlons-en, se sont (vraisemblablement) dit MM. François Mitterrand, Georges Marchais et Charles Fiterman, qu'un déjeuner a réunis, mercredi, à l'Elysée. Les communistes s'inquiètent des mesures que pourra prendre le gouvernement pour atténuer l'impact des réductions d'activité et d'emploi dans les charbonnages et dans la sidérurgie. i on ne lui laisse aucune marge de manœuvre, le P.C.F., dont le président des Charbonnages, M. Georges Valbon, est membre, refusera d'assumer une politique contraire, en cette matière, à celle qu'il défend depuis toujours.

Et qui dirigera cette politique ? On se demande, au P.C.F., quand, dans l'esprit de M. Mitterrand, doit prendre fin le bail de M. Pierre Mauroy. On observe que celui-ci semble ne prendre en charge publiquement, de la politique de rigueur, que le minimum inévitable. Il apprécie, en revanche, le rôle de chef de la majorité, défendant les communistes contre les campagnes de l'opposition sur les fraudes électorales et cherchant à déplacer le débat vers l'affrontement politique avec la droite. M. Mauroy préfère être le premier ministre de la gauche militante que celui des indicateurs économiques. Est-ce tenable longtemps ? Jusqu'à l'élection européenne ?

∴

L'élection européenne, parlons-en, avait déjà dit M. Valéry Giscard d'Estaing à M. Jacques Chirac, au téléphone, la semaine dernière, avant de recevoir le maire de Paris à son domicile mercredi matin. L'hypothèse d'une liste commune de l'opposition étant écartée depuis la décision annoncée par le bureau politique de l'U.D.F., le 30 juin, de quoi l'ancien président et son ancien premier ministre pourraient-ils encore parler ? Du style de campagne que mènera chacune des deux formations, de la coordination à laquelle elles devront parvenir pour « ratisser large » sans paraître s'opposer l'une à l'autre, et du climat prévisible pour cet automne.

MM. Giscard d'Estaing et Chirac attendent tous deux de cette élection qu'elle leur permette de mesurer leur audience personnelle, à travers celle des formations qu'ils dirigent, officiellement ou non, atout dont M. Barre est dépourvu. Ils savent que cette audience dépend, entre autres facteurs, de leur aptitude à contenir les manifestations de leur rivalité. En ce mois de juillet, où les agendas sont moins remplis et les échéances moins urgentes, c'était le moment de montrer que, au sommet de l'opposition comme ailleurs, on se parle.

PATRICK JARREAU.

RÉUNIS PENDANT CINQ JOURS DANS LA RÉGION PARISIENNE

Le gouvernement, les indépendantistes et leurs adversaires confrontent leurs vues sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le décor est planté, les acteurs sont à pied d'œuvre pour le lever de rideau de la « table ronde » Etat-territoire qui débute vendredi 8 juillet et continuera jusqu'au mercredi 13 juillet. Le décor : un bâtiment de la sécurité civile à Nainville-les-Roches (Essonne), à une cinquantaine de kilomètres de Paris. Les acteurs : vingt et un Calédoniens de toutes ethnies et de toutes tendances. On y trouve aussi bien les deux députés, M. Jacques Lafleur, R.P.R., président du R.P.C.R. (Rassemblement pour la Calédonie dans la République) et M. Roch Pidjot, non inscrit, apparenté socialiste, leader charismatique de l'U.C. (Union calédonienne, indépendantiste), que les grands chefs coutumiers.

De notre correspondant

Nouméa. — La paternité de cette réunion revient à M. Georges Lemoine. Dans un discours prononcé le 20 mai dernier devant l'assemblée territoriale (législatif local) lors de son passage à Nouméa, le secrétaire d'État aux DOM-TOM avait appelé tous les courants politiques du territoire à confronter leurs points de vue. *« Le gouvernement vous propose,* avait dit M. Lemoine *(...) de réunir très rapidement à Paris une « table ronde » faisant le bilan des espérances et des propositions de chacun afin d'aboutir à un nouveau statut de large autonomie interne qui devra correspondre à la nécessaire période de redressement économique du territoire ».* Restait à réunir toutes les formations politiques de Nouvelle-Calédonie, compte tenu des oppositions idéologiques, raciales et aussi internes. Ce fut laborieux.

Jusqu'au dernier moment, le F.I. (Front indépendantiste) a entretenu l'incertitude sur sa participation à la « table ronde » et sur la composition de sa délégation. Dissensions internes, querelles entre l'U.C., réputée modérée, et les factions plus « dures » du mouvement incarnées par le FULK (Front uni de libération kanake), le L.K.S. (Libération kanake socialiste), lui-même dissident du Palika (parti de libération kanake), ou encore l'U.P.M. (Union progressiste mélanésienne) ont constitué autant d'obstacles à la composition de la délégation indépendantiste. En font partie MM. Jean-Marie Tjibaou au titre de vice-président du conseil de gouvernement depuis juin 1982 : Eloi Machoro, secrétaire général de l'Union calédonienne, assisté de ses deux lieutenants : MM. Yeweine Yeweine, chef du groupe F.I. à l'assemblée territoriale et Gabriel Paita, suppléant de M. Pidjot.

Enfin, deux autres membres de l'assemblée territoriale : MM. Paul Napoarea, ancien conseiller de gouvernement et maire de Kone, qui représente la côte ouest pour le F.I., et M. Edouard Wapae, maire de Lifou, l'une des îles Loyauté, représentant les îles au F.I., lui-même depuis longtemps en désaccord avec les tendances extrêmes du Front indépendantiste.

Tous sont membres de l'Union calédonienne. C'est la preuve que les dirigeants du Front indépendantiste ont opté pour la stratégie de la négociation par opposition aux autres composantes du Front qui ont toujours été partisans de la fermeté. Cette relative modération n'enlève rien à la détermination de la délégation indépendantiste : *« Nous allons à Paris pour négocier l'indépendance et pour officialiser la légitimité canaque »,* a déclaré M. Nidoish Naisseline, membre du L.K.S. et organisateur en titre de toutes les manifestations indépendantistes. Lui-même reste à Nouméa, peut-être pour exercer quelques pressions sur le terrain

Face au Front indépendantiste, le R.P.C.R., dont la position est claire : pas question d'aborder le thème de l'indépendance. Le R.P.C.R. déclare se rendre à la « table ronde » sans illusion mais sereinement. La délégation se compose de MM. Jacques Lafleur, député de la côte Ouest (Nouméa inclus) et chef de file du mouvement, Jean Leques, ancien président de l'assemblée territoriale, André Caillard, conseiller de gouvernement chargé du secteur économique et social et Georges Faure, qui sera certainement l'interlocuteur le plus ferme. Il est un ardent partisan de la départementalisation et avait dit de l'intervention du secrétaire d'État devant l'assemblée territoriale : *« C'est le discours de Munich »,* mais au R.P.C.R. on ne perd pas de vue que l'avenir de la Nouvelle-Calédonie est *« avant tout une affaire mélanésienne ».* Aussi la représentation d'élus mélanésiens est-elle assurée par MM. Dick Ukeiwe, ancien vice-président du conseil de gouvernement, Auguste Parawi Reybas, représentant de la côte Est à l'assemblée territoriale et Victorin Boewa, conseiller territorial et maire du Mont-Dore (commune de onze mille habitants, à la périphérie de Nouméa.

Concessions

Pour composer sa délégation, le R.P.C.R. a dû lui aussi non seulement surmonter ses difficultés internes mais aussi faire quelques concessions. M. Lemoine a notamment refusé au R.P.C.R. la représentation d'un chef wallisien ou tahitien, deux communautés importantes en Nouvelle-Calédonie. Le secrétaire d'État a également récensé M. Pierre Frogier, non élu mais très apprécié au R.P.C.R. pour ses compétences juridiques ; enfin, dernière « couleuvre » pour M. Jacques Lafleur : l'invitation rendue publique le jour de son départ, de Mme Marie-Paule Serve, conseillère territoriale non inscrite mais très opposée au R.P.C.R. dont elle est dissidente.

Dernière composante politique importante présente à Nainville-les-Roches : la F.N.S.C. (Fédération pour une nouvelle société calédonienne). Cette formation centriste favorable à une large autonomie mais officiellement opposée à toute forme d'indépendance s'est, dès le départ déclarée favorable au principe de la « table ronde ». *« Elle a peut-être même un peu tardé »* explique M. Christian Boissery, conseiller territorial et membre de la délégation, qui affiche un certain optimisme. Outre M. Boissery, la délégation de la F.N.S.C. sera composée de MM. Lionel Cherrier, sénateur apparenté au parti républicain, Jean-Pierre Aifa, président de l'assemblée territoriale, Gaston Morlet, conseiller de gouvernement, chargé du secteur rural. Les autorités coutumières ne seront pas absentes de la « table ronde », elles seront représentées par MM. Hilarion Vendegou, président du conseil des grands chefs et grand chef de l'île des Pins (au sud de la Grande-Terre) et Franck Wahuzue, ancien conseiller de gouvernement, secrétaire du conseil des grands chefs et ancien homme-lige de M. Paul Dijoud, ancien secrétaire d'État aux DOM-DOM.

Pour donner à cette rencontre toutes les chances de réussite, M. Lemoine avait souhaité dégager au sein du F.I. et du R.P.C.R. un « consensus centriste » en écornant au besoin les tendances les plus dures de chaque parti par l'exploitation des dissensions internes. Si au sein du Front indépendantiste la manœuvre semble avoir réussi, le R.P.C.R., en revanche, vient à Paris en rangs serrés, même s'il rassemble aussi bien des partisans de la départementalisation que des défenseurs de l'autonomie. Reste à savoir si un autre consensus parviendra à se dégager au cours des débats de cette « table ronde » qui constitue une grande première et dont les travaux revêtiront une extrême importance pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

M. MITTERRAND A REÇU MM. MARCHAIS ET FITERMAN A DÉJEUNER

Le président de la République a reçu à déjeuner, mercredi 6 juillet, à l'Élysée, M. Charles Fiterman, ministre des transports, et M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F. Cette rencontre n'avait pas été annoncée au préalable et elle n'a donné lieu à aucun commentaire, ni à l'Élysée ni au P.C.F.

M. François Mitterrand avait reçu M. Marchais, de même que les dirigeants des trois autres grands partis politiques, avant le sommet des pays industrialisés à Williamsburg, les 28 et 29 mai. La conversation entre le chef de l'État et le secrétaire général du P.C.F. avait alors porté, notamment, sur le problème des taux d'intérêt américains et sur celui de l'équilibre des forces en Europe. M. Mitterrand avait, une première fois, reçu à déjeuner MM. Marchais et Fiterman le 24 mars 1982.

UN NOUVEAU CLUB A GAUCHE

Espaces 89 invite la majorité à « décliner dès à présent ce que sera l'après-rigueur »

Comment reconquérir l'opinion ? MM. Mitterrand et Mauroy s'y emploient désormais en insistant sur les choix politiques qui sous-tendent les orientations économiques et sociales du gouvernement. Les partis de la majorité, et principalement le parti socialiste, s'efforcent de mobiliser leurs militants derrière le président de la République et le premier ministre. Tout cela ne suffit pas si l'on en croit les sondages.

Partant de ce constat d'insuffisance, une quarantaine de militants de gauche, socialistes pour la plupart, ont décidé de lancer la bataille sur le terrain idéologique en créant un club : Espaces 89 (Études et synthèses pour l'action culturelle et sociale), officiellement né le 26 juin. Parmi les fondateurs figurent notamment plusieurs parlementaires socialistes appartenant aux différents courants du parti, notamment MM. Gérard Delfau, sénateur, Jacques Guyard, Guy Vadepied, députés, ainsi que M. Jean-Paul Bachy, membre du secrétariat national du P.S., chargé des entreprises, plusieurs membres de cabinets ministériels, des dirigeants et cadres d'entreprises publiques ou nationalisées sans appartenance politique, d'anciens membres du parti communiste ou d'autres formations de gauche. La coordination de cette équipe fondatrice est actuellement assurée par MM. François Aron, conseiller technique au ministère des P.T.T., Maurice Benassayag, conseiller socialiste de Paris, et Herbert Axelard.

« La diversité d'origine et de formation des participants garantira l'absence d'une grille d'interprétation unique, **soulignent ceux-ci.** ***Il ne s'agit pas de se substituer aux partis, ni de donner des leçons, mais de constituer un lieu de discussions excluant toute plate-forme préalable. »***

Dans un document de quinze pages en forme de manifeste, les fondateurs d'Espaces 89 estiment que la majorité doit éviter deux écueils : ne pas *« sombrer dans un optimisme béat qui n'est pas de mise »* ni *« voir non plus dans tout embouteillage la contre-marche des camionneurs chiliens ».* Ils indiquent notamment : *« C'est parce que la gauche ne s'est pas inscrite dans la durée que l'expression des mécontentements s'est multipliée. (...) Les promesses seront tenues, mais sur cinq ans. Faute de l'avoir dit assez clairement, la gauche a suscité tous les espoirs et de multiples déceptions. (...) Et si nous traversons une période difficile, il faut commencer par être rigoureux dans la rigueur pour que celle-ci ne soit qu'un moment. Et dès à présent déclinons ce que sera l'après-rigueur. (...) Pour mithridatiser les venins de la droite, il faut du temps. »*

Ce texte invite la gauche à *« prendre la mesure exacte des oppositions ».* Ses auteurs, sur plusieurs points, se démarquent des analyses généralement répandues à l'intérieur de la majorité. Ainsi soulignent-ils, à propos de l'attitude de l'administration : *« Sachons distinguer ce qui relève d'une pesanteur immémoriale et ce qui relève d'une volonté politique de blocage. La haute fonction publique procède des classes sociales favorisées. Au-delà des classes, elle s'incarne dans des clans, avec ses codes ; et, donc, malheur à qui n'appartient pas aux unes et méconnaît les autres. Mais sachons distinguer les classes et les clans et les codes. Ils se chevauchent certes, mais ne se recouvrent pas toujours. (...) Parce que nous avons su incarner une certaine idée de l'intérêt public, la fonction publique peut largement adhérer à notre démarche. Mais parce qu'elle est hiérarchisée, la fonction publique ne peut souffrir les allées et venues, les hésitations, et moins encore les accusations injustes. Longtemps éloignés des réalités du pouvoir, nous avons su montrer qu'on pouvait vite maîtriser les choses. C'est déjà s'imposer aux hommes. Ne soyons pas de ceux qui crient haro sur ces hauts fonctionnaires, même en catimini. »*

Ainsi déclarent-ils, à propos du rôle des médias : *« Rien ne sert de vitupérer contre la presse. Encore faut-il que, dans nos propres rangs, comme essoufflés par la course, nous ne passions pas notre temps à regarder passer l'histoire. Au demeurant, imputer à la seule désinformation nos difficultés est insuffisant. Certes, nul ne méconnaît la malignité de certains médias. Mais les Français ne sont pas des enfants. (...) Les Français, dans la grande tradition des sursauts qu'ils ont su avoir avant d'autres dans l'histoire, ont parié sur le socialisme et ont su faire litière des accusations de la droite. »*

« Il n'y a pas à barguigner ! »

Les dirigeants d'Espaces 89 soulignent que, *« en vérité, quand la gauche est arrivée au pouvoir, la contre-offensive du modèle libéral était déjà en marche. (...) Le parti socialiste s'est imposé comme le parti des libertés* [alors que] *les sociétés actuelles sont soucieuses de plus de libertés et de plus d'autorité. Quadrature du cercle à résoudre, que nous n'avons pas parfaitement résolu. Et, prenant appui sur le besoin de plus d'autorité et sur la confusion de la notion de liberté, au bout de deux ans la droite a ouvert une brèche. »* Invitant à la mobilisation dans la « bataille des idées », ils ajoutent : *« Aujourd'hui, il n'y a pas à barguigner ! Comment peut-on faire accepter, en effet, le sursaut nécessaire et raisonnablement négocié à toutes les forces sociales si, de nos rangs mêmes, monte un discours pessimiste ? L'opinion ne saurait s'y retrouver. Ce n'est pas ce qu'attendent les militants, les électeurs, l'opinion publique. Si le rôle d'un parti est d'infléchir les choix gouvernementaux en amont, à faire passer les attentes des militants et de l'électorat, il doit aussi préparer les décisions de demain. Non pas en établissant des programmes détaillés pour l'an 2000, mais en répertoriant les problèmes de fond qui se posent à la société française d'aujourd'hui et de l'immédiat demain, en dessinant le paysage d'après la rigueur ; en étant porteur d'un projet. »*

Parmi les *« sujets de réflexion obligée »* qui doivent, selon lui, solliciter l'attention de la gauche, le nouveau club mentionne notamment l'organisation du temps, les contradictions de la protection sociale, la liberté d'entreprendre dans le respect de la justice. Espaces 89, une semaine après sa création, revendique déjà cent vingt adhésions.

Annonay, en France

III. — *Les acteurs du renouveau*

Politiquement divisée, traversée par des courants antagonistes (*le Monde* des 6 et 7 juillet), la ville d'Annonay se transforme, bouge, essaie d'aller de l'avant. Tirée par des industriels conquérants.

De notre correspondant régional CLAUDE RÉGENT

Annonay. — « *Annonay semble constituer un terrain particulièrement propice à l'analyse actuelle des transformations urbaines. Marquée, jusque dans la période récente, par la dominance de trois groupes d'industries traditionnelles : le textile, le cuir et le papier carton, cette agglomération de vingt-cinq mille habitants s'est trouvée affectée au cours des vingt dernières années par d'importants mouvements de restructuration dans toutes ses activités.* » Le début du premier chapitre de *Gens du cuir... Gens du papier* (1), de M. Bernard Ganne, résume tout le pari annonéen, un pari très hexagonal dans ses données : nécessité d'innover et d'exporter en dépassant les conséquences du vieillissement de l'outil industriel. Atout principal de la ville : le savoir-faire de ses habitants. Mais cette capacité productive ne serait rien sans l'apport d'un encadrement « *importé* »...

Le textile est moribond. Le cuir attend toujours une « *filière* », promise dès les premiers mois du septennat nouveau. Le papier carton sort d'une longue crise avec des atouts. Les trois industries-clés d'Annonay et de sa région ont vu le relais assuré par une entreprise phare : Renault-Véhicules industriels, ex-Saviem, ex-Saca (société fondée par un certain Sylvain Floirat), ex-Besset. L'autocar sera-t-il une locomotive ?

Pour l'emploi, c'est déjà fait. Deux mille cent salariés sur un total de deux mille cinq cents habitent dans l'agglomération. Le seul constructeur français d'autocars et d'autobus pèse de tout son poids métallurgique sur l'emploi local et joue le rôle d'amortisseur de la crise par une politique de groupe qui permét la ventilation géographique, surtout vers Lyon-Vénissieux, du chômage technique, cette solution panacée aux nombreux à-coups du marché du poids lourd. R.V.I., qui distribue des salaires dit corrects pour la région — 5 500 francs bruts mensuels pour un O.P.1 à ancienneté moyenne de dix ans, — n'a cependant pas induit une très forte activité de sous-traitance. Seuls de 6 % à 10 % des achats sont effectués par la société nationale dans la zone économique d'Annonay.

Un pari industriel

Mais parce que la situation de l'emploi est relativement stable dans ses établissements, R.V.I. est très recherché et peut se permettre de sélectionner son personnel en tirant vers le haut les salaires locaux. « *Quand vous voulez de jolies pêches*, argumente M. Jean Martinon, directeur de l'usine d'Annonay, *vous y mettez le prix...* » A très court terme, l'entreprise joue gros. En lançant, à l'automne, un nouveau modèle d'autocar grand tourisme haut de gamme, le F.R. 1, qui tentera d'entamer la position dominante sur les marchés de la Setra ou de Mercedes. Pour réussir ce pari industriel, R.V.I. a besoin de toutes ses forces. M. Roger Brunatti, directeur du personnel et des relations sociales, raconte : « *A l'occasion d'un conflit, j'ai entendu des syndicalistes qui souhaitaient qu'on en finisse, sinon on risquait de compromettre la sortie du F.R. 1...* »

Le renouveau annonéen s'appuie également sur de nouvelles industries, sur des créneaux porteurs : l'agro-alimentaire (Odouard) ou l'industrie pharmaceutique (Laboratoires Faure). Plus intéressant encore, le redressement du papier carton avec Canson et Montgolfier, qui pèse cinq cent trente-cinq emplois répartis en quatre usines, dont la plus importante se trouve à Vidalon-lès-Annonay. Ici, M. Michel Roger, directeur général, est satisfait des « *greffes programmées* » au niveau de la direction [par la société mère Arjomari], qui a permis de renforcer ce secteur traditionnel.

Les premières moissons sont bonnes. Il explique : « *Nous avons amélioré la productivité de l'entreprise et la capacité de réponse à une demande changeante et exigeante, ce que nous appelons la flexibilité.* » M. Roger, qui annonce que « *l'embauche est déjà ouverte* », sait que son entreprise passera par un étiage de cinq cents salariés. Un cap difficile compensé par « *une revalorisation des tâches, une augmentation de la compétence du personnel* », alors que, parallèlement, des ouvriers peu qualifiés partiront. C'est au prix social fort (préretraite) que Canson et Mongolfier améliore ses coûts de production et conforte sa place à l'exportation, qui représente 27 % du chiffre d'affaires. Aujourd'hui, la firme se trouve dans le peloton des cinq premiers producteurs mondiaux de papier calque et a une présence de choix sur les marchés pour les papiers à dessin et les papiers spéciaux.

Faute de filière cuir

Tout comme son confrère papetier ou les dirigeants de R.V.I., M. Michel Lambin, président du directoire des Tanneries d'Annonay, reconnaît que, dans cette région, le personnel n'a vraiment pas été concerné par la retraite à soixante ans. Dans son secteur, il y a bien longtemps que les départs s'opèrent à cinquante-six ans et deux mois. Pour lui, l'aide gouvernementale, les subventions, demeurent indispensables. Ce lundi 27 juin, nous l'avons rencontré alors qu'il attendait, « *le petit doigt sur la couture du pantalon* », une convocation au ministère de l'industrie. Les cent soixante-dix-neuf derniers salariés des Tanneries — il y avait mille six cents tanneurs et mégissiers il y a cinquante ans — se battent pour que la France conserve une part du marché du traitement des cuirs et peaux. De son bureau qui domine les eaux mêlées de la Cance et de la Deume, ces deux rivières à l'eau si douce qu'elles avaient attiré les pionniers, M. Lambin expose ses principaux soucis. Au premier rang desquels l'encadrement du crédit, qui « *donne du mal à ses banquiers pour augmenter les fonds de roulement* », ou encore les moyens financiers pour exporter, « *qui sont sucrés au nom de la lutte contre l'inflation* ». Faute de filière cuir non perceptible à la base, des relais industriels sont nécessaires. La chambre de commerce et d'industrie s'y emploie.

On essaie de penser à tout dans cette chambre consulaire. Même si « *les efforts pour créer des emplois n'ont pas été ressentis par la population* », observe M. Philippe Dozance, vice-président, on continue à se battre sur tous les fronts pour promouvoir l'image de marque de la ville. Avec la jeune chambre économique, « *force de proposition, d'appui et d'initiative* », les responsables de l'industrie et du commerce peaufinent des offres alléchantes pour les créateurs d'entreprises. Ils ont un outil pour cela : l'Agence pour l'industrialisation et le développement de l'Ardèche : A.I.D.A., un sigle qui sonne.

Un coup de jeune

Les responsables de la chambre de commerce nous ont annoncé qu'à la date du 25 septembre prochain Annonay devrait être reliée, grâce à une navette routière, à la gare S.N.C.F. du Péage-de-Roussillon, où le T.G.V. s'arrêtera deux fois par jour (aller-retour). Annonay sera donc à un peu plus de trois heures de Paris. Une sacrée révolution pour une ville enclavée qui sait ce que l'isolement veut dire. Une révolution sans tapage. Personne ne l'a évoquée sur les tréteaux électoraux.

En vingt ans, la ville a pris un coup de jeune. Le cadre de vie s'est amélioré spectaculairement : couverture de la rivière Deume, création d'un nouveau parc de loisirs à Deaumas et renouveau culturel. Le quotidien annonéen, ce sont aussi des restaurants qui se renouvellent, des rues piétonnes et un passé de vieilles pierres que l'on songe à revaloriser. Ce sera bientôt trois, voire cinq, salles de cinéma pour relayer la salle Alhambra à bout de souffle entre deux murs classés d'une ancienne chapelle. Enfin, depuis deux ans, un théâtre à l'italienne admirablement rénové, un écrin coloré, offre un intéressant lieu d'animation.

Exemplaire, ce théâtre. Il n'a pas de directeur mais un collectif présidé par un professeur de français passionné, M. Jacques Beaufort. Il est toujours là, arbitre au sein d'un bureau — « *trop lourd* » aux yeux du nouvel adjoint à la culture, M. Michel Sonnier, — mais où le pluralisme n'est pas un vain mot : des syndicalistes y réclament des tournées Barret qui font le plein des sept cents places de la salle, des Annonéens réputés conservateurs y militent pour l'opéra ou la danse moderne. Pendant la dernière campagne électorale, la droite a protesté contre la venue de l'opéra de chambre de Moscou. Mais la semaine dernière, monsieur le premier secrétaire de l'ambassade de la République populaire de Chine est venu inaugurer une exposition de cerfs-volants...

La nouvelle municipalité surveille les dépenses culturelles de près. La rénovation du théâtre a coûté très cher (10 millions de francs). Il ne faut pas espérer une sensible augmentation de la subvention annuelle de fonctionnement de 150 000 francs de la part de la nouvelle municipalité. D'autant que l'adjoint à la culture semble avoir fait son choix : « *Les Annonéens ne veulent pas se prendre la tête à deux mains pour voir un spectacle.* »

Pourtant, pour sortir des sentiers battus sur le plan culturel comme sur le plan économique, Annonay devra bien oser prendre des risques.

FIN

(1) *Gens du cuir... Gens du papier*, M. Bernard Ganne, chargé de recherches. Éditions du C.N.R.S., 15, quai Anatole-France 75700 Paris. 70 francs.

Les accents divergents de deux radios locales

« *Avis favorable avec regroupement* ». Elle est décidément bien lointaine cette commission nationale d'attribution des fréquences, qui a demandé aux deux radios locales d'Annonay, Radio-Kir (89,7 MHz) et Radio-Vivarais (93 MHz) d'associer leurs moyens. Une simple visite sur place, qui paraît préférable à des avis donnés sur dossiers, aurait évité cette erreur d'appréciation. En effet, Radio-Vivarais est née, il y a tout juste un an, de la sécession d'une équipe aujourd'hui honnie de Radio-Kir. Les premiers appellent les seconds des « *babouins* », les seconds ne répondent pas, solidement retranchés dans leur marginalité.

L'éloignement de Paris n'a pourtant pas que des inconvénients. Les deux radios locales s'autofinancent par les petites annonces — 20 francs pour quatorze diffusions hebdomadaires, — voire par de la publicité locale, pour Radio-Kir, laquelle gère un budget de 2 000 à 2 500 francs mensuels : c'est bien peu, mais c'est illégal. Il n'y a que des bénévoles à Davézieux, siège de Radio-Vivarais, et deux « semi-permanents » à Radio-Kir, hébergés par la municipalité d'Annonay à la Maison des associations.

Malgré leur passé commun, qui nourrit une animosité que l'on ne retrouve que chez les anciens amis, les deux radios se distinguent par le contenu de leurs émissions. Musique « *branchée* » pour Kir, avec des informations qui ne le sont pas moins (« Le cri du cru »). *Contact* avec les auditeurs pour Radio-Vivarais, qui accorde une place importante à l'information locale. Le parler occitan y a un créneau. A 18 h 30, mardi 28 juin, Kir ouvrait son journal par l'intervention en direct d'un responsable du parti radical italien pour commenter des élections dont on a oublié de rappeler les résultats. Un quart d'heure plus tard, Radio-Vivarais commençait son journal par la lecture ennuyeuse d'un communiqué des « *retraités et préretraités C.G.T.* ». Le lendemain, il y avait à Radio-Vivarais des enfants plein le studio, pour réaliser leur « programme ». Simple et rafraîchissant.

Cl. R.

POLITIQUE

LA PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Une tentative de règlement à l'amiable précédera l'intervention de la justice

M. Pierre Sudreau l'avait souhaité dans son rapport sur la réforme de l'entreprise. M. Raymond Barre, et M. Alain Peyrefitte l'avaient admis en déposant un projet de loi cherchant à prévoir les difficultés des entreprises et à les aider à en sortir sans recourir au règlement judiciaire. M. Robert Badinter n'a fait qu'exaucer ce souhait.

Mais croire possible un consensus sur un tel sujet était oublier la « guerre idéologique », bien que l'U.D.F. ait été moins virulente dans ses critiques que le R.P.R. Le gouvernement actuel ne pouvait que « gauchir » le projet de son prédécesseur, en associant les représentants des salariés à toutes les procédures de contrôle de la gestion des chefs d'entreprise, d' « alerte » en cas de difficultés et d'appel aux tribunaux. C'est beaucoup plus que n'en pouvaient accepter les porte-parole de l'opposition, pour lesquels les comités d'entreprise ne peuvent être que des instruments de la lutte des classes aux mains de ceux qui veulent la mort de l'entreprise privée ! Toute atteinte à la liberté du patron est, pour eux, difficilement acceptable même si elle est le fait de ses pairs, de magistrats ou d'experts indépendants ! Alors si elle vient des syndicats !...

M. Badinter ne peut comprendre une telle attitude. Le grand avocat d'affaires qu'il fut est habitué aux discussions entre sociétés, où expertises, audit, conseils, garanties, s'accumulent. Sa vision de l'entreprise ne peut être celle d'hommes ayant créé leurs propres affaires à la force du poignet ou dirigeants de petites sociétés, tranquilles en province, jaloux surtout de leur indépendance. Pendant trois jours, ce sont deux conceptions de la vie des affaires qui se sont opposées à l'Assemblée nationale. Mais contrairement à certaines idées reçues, le défenseur d'entreprises dynamiques, s'armant de tout ce que nécessite la concurrence internationale, était au banc de gouvernement.

THIERRY BRÉHIER.

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 6 juillet, par 328 voix (P.S.-P.C.) contre 2 (M. Georges Benedetti, P.S., Gard, et M. Jean-Paul Charier, R.P.R., Loiret) — le reste de l'opposition ne prenant pas part au vote — le projet de loi relatif « à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises » (le Monde *des 6 et 7 juillet). Avant ce vote final, elle a notamment décidé :*

● **Groupements de prévention agréés.** — M. Jacques Roger-Machart (P.S., Haute-Garonne), rapporteur de la commission des lois, ayant fait remarquer que, du fait des seuils fixés, *« l'immense majorité des entreprises ne seront pas touchées par ce projet alors que les petites entreprises sont plus vulnérables à la crise économique car elles ne disposent pas de tous les services de gestion d'une grande entreprise »*, propose — et l'Assemblée le suit — la création de *« groupements de prévention agréés »*. Y adhérer ne sera pas obligatoire, mais, cela fait, ces groupements fourniront *« de façon confidentielle aux entreprises membres une analyse des informations comptables et financières que celles-ci s'engagent à lui transmettre régulièrement »*. S'ils relèvent *« des indices de difficulté, ils en informent le chef d'entreprise et peuvent lui proposer l'intervention d'un expert »*. La Banque de France, les administrations de l'État et aussi les collectivités locales pourront leur accorder leur concours.

L'opposition ne rejette pas cette idée, mais elle pense qu'il aurait pu suffire d'étendre les compétences des centres de gestion agréés et craint que, sous la pression des banques, l'adhésion n'y devienne obligatoire.

Les dirigeants des entreprises non assujetties aux mécanismes légaux de prévention que ce projet met en place pourront être convoqués par le président du tribunal de commerce pour étudier les mesures de redressement à prendre si leur compte *« fait apparaître une perte nette comptable supérieure à un tiers du montant des capitaux propres en fin d'exercice »*.

● **Règlement amiable.** — Il s'agit là d'une procédure non judiciaire qui officialise la pratique de quelques tribunaux de commerce. Après accord de la commission des lois et du gouvernement, il a été décidé que les dirigeants des sociétés et des groupements d'intérêt économique *« dont le compte de résultats prévisionnels fait apparaître des besoins de financement qui ne peuvent être couverts par un financement adapté aux possibilités de l'entreprise »* peuvent demander au président du tribunal de commerce de nommer un conciliateur qui a pour mission de *« favoriser notamment l'octroi de délais de paiement ou de remise de dette de la part des principaux créanciers »*.

Ce règlement amiable ne liera pas tous les créanciers, mais simplement les plus importants (banques, gros fournisseurs, fisc, organismes de sécurité sociale...). Il ne pourra pas, toutefois, leur être imposé. Une fois qu'ils l'auront accepté, ceux-ci ne pourront plus, pendant le délai qu'il fixera, intervenir en justice pour obtenir le paiement de leurs dettes ou prendre de nouvelles « sûretés ». Ils retrouveront tous leurs droits une fois le délai expiré.

● **Les comités d'entreprise.** — Ils sont, comme les commissaires aux comptes, dotés de pouvoirs d'« alerte ». Ils pourront donc, lorsqu'ils ont connaissance *« de faits de nature à affecter, de manière préoccupante, la situation économique de l'entreprise »*, demander des explications à l'employeur. Si les réponses ne sont pas *« suffisantes »* ou si elles confirment *« le caractère préoccupant de la situation »*, ils peuvent, soit directement, soit par l'intermédiaire de leur commission économique, en étant assistés de l'expert comptable de l'entreprise et de deux salariés qualifiés de celle-ci (le gouvernement avait prévu deux cadres), établir un rapport qui peut demander la saisie du conseil d'administration ou du conseil de surveillance.

L'opposition essaie — sans succès — de limiter cette procédure et d'obtenir que les membres des comités d'entreprise soient soumis au « secret professionnel ». De même, un amendement communiste demandant que les comités d'entreprise disposent d'un droit de recours suspendant, pendant trois mois, les licenciements collectifs, est repoussé ; M. Roger-Machart explique que cela n'avait pas sa place dans le texte traitant de la prévention des difficultés des entreprises.

Les sociétés auront un délai de cinq ans pour se mettre en conformité avec ce nouveau texte qui sera applicable dans les territoires d'outre-mer.

Dans les explications de vote, M. Jean-Marie Bockel (P.S., Haut-Rhin) regrette *« la tournure par trop idéologique que certains membres de l'opposition ont voulu donner à ce débat »*. M. Jean-Jacques Barthe (P.C., Pas-de-Calais) estime que ce texte *« s'est heurté à la hargne de l'opposition, à son acharnement, à son entêtement à ne rien vouloir changer quand il s'agit de démocratiser l'entreprise »*. M. Georges Tranchant (R.P.R., Hauts-de-Seine) estime qu'il est *« imprégné d'un esprit de lutte des classes »* et que cette loi *« aura un effet contraire à celui qu'ont recherché ses auteurs »*. M. Claude Wolff (U.D.F., Puy-de-Dôme) explique qu'il contient *« de bonnes dispositions, mais suscite aussi quelques craintes »*.

Les projets de loi sur les coopératives et la sécurité des consommateurs sont définitivement adoptés

L'Assemblée nationale, le mercredi 6 juillet, et le Sénat, le jeudi 7, ont approuvé le texte du projet de loi *« relatif au développement de certaines activités d'économie sociale »*, tel qu'il avait été préparé par la commission mixte paritaire. Les désaccords n'étaient pas très important entre les deux Assemblées sur ce texte qui modernise le droit de la coopération et permet aux unions de coopératives de s'associer avec des mutuelles (*le Monde* des 9 avril et 21 mai). Sur le dernier point en discussion, le contrôle de la gestion des sociétés coopératives artisanales (*le Monde* du 7 juillet), il a été décidé de renvoyer à un débat en Conseil d'État les modalités de mise en œuvre de la procédure dite *« de révision coopérative »*.

Dans les mêmes conditions, l'Assemblée nationale et le Sénat ont définitivement adopté le projet de loi *« relatif à la sécurité des consommateurs »* (*le Monde* des 16 avril, 5 et 6 juin, 23 juin). Sur une proposition de la commission mixte paritaire, il a été décidé que les produits *« doivent présenter la sécurité à laquelle on peut légitimement s'attendre et ne pas porter atteinte à la santé des personnes »*. Contrairement à ce qu'avaient souhaité les députés lors des précédentes lectures, les ministres intéressés ne pourront pas « réglementer » la fabrication, l'importation, l'exportation, la mise en vente de produits *« en cas de danger grave ou immédiatement »*, mais simplement *« suspendre »* ces activités.

La commission de la sécurité des consommateurs sera composée, outre un président nommé en conseil des ministres, *« de membres du Conseil d'État et des juridictions de l'ordre administratif et judiciaire »* ainsi que *« de personnes appartenant aux organisations professionnelles, aux associations nationales de consommateurs et des experts »*.

CORRESPONDANCE

L'hommage à Jean Moulin

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Fernand Grenier, qui fut à Londres le représentant du P.C.F. auprès de la France combattante en 1943, avant de siéger, en 1944, au gouvernement provisoire :

Dans votre compte rendu du 17 juin sur le colloque organisé à la Sorbonne le 9 juin, M. Eric Roussel me met en cause dans les termes ci-après :

« Au début de cette journée, personne ne s'attendait que M. Fernand Grenier reconnaisse pour la première fois publiquement *(souligné par moi) que les communistes étaient prêts à un compromis consistant à faire du général Giraud le codirecteur de la résistance extérieure. »*

Présenté aussi incomplètement, le récit de mon entretien à Londres avec Jean Moulin, en février 1943, appelle les précisions ci-après :

Il n'est pas vrai, comme M. Roussel l'affirme, que c'était la première fois. Cette question avait été traitée dans mon livre de souvenirs, *C'était ainsi*, paru en 1959, reprise dans les rééditions qui ont suivi et récemment encore dans une interview parue dans *l'Humanité* le 18 novembre dernier.

Il était visible que les événements décisifs de la seconde guerre mondiale approchaient, comme les annonçaient la retraite de Rommel en Libye, le débarquement américain en Afrique du Nord, suivi de l'occupation de toute la France, et, à l'Est, la grande défaite allemande à Stalingrad.

L'union de la Résistance devenait une nécessité urgente. Ce qui motiva l'adhésion à la France combattante du P.C.F. et l'arrivée de son délégué à Londres en janvier 1943.

Sur le sol national, Jean Moulin consacrait toutes ses forces à la création du Conseil national de la Résistance : il nous apparaissait nécessaire qu'un effort parallèle soit entrepris à Londres et à Alger pour surmonter la dualité de Gaulle-Giraud, visiblement entretenue par les Américains. Pour y parvenir, il fallait tenir compte des réalités.

D'une part, la France combattante avec son passé, son présent, ses unités combattantes, ses groupements de résistance, l'écoute de Radio-Londres de plus en plus développée, l'essor de la Résistance sur le sol national.

D'autre part, l'armée d'Afrique où l'influence de Pétain et de Vichy demeurait très grande, après des années d'intoxication.

A cette époque où les divisions demeuraient aussi profondes, la seule solution valable était de *constituer un gouvernement provisoire français comprenant les deux généraux.*

Et de le constituer à Alger, ce qui était la meilleure réplique à la radio et à la presse vichystes présentant toujours de Gaulle et ses compagnons comme les « exilés de Londres », à la solde des Anglais, etc.

Au terme d'une discussion fraternelle — comme il était naturel entre résistants menant le même combat — Jean Moulin marqua son accord.

Il fallut encore beaucoup d'efforts de notre part à Londres et à Alger pour y parvenir. Le gouvernement provisoire se constitua enfin en juin 1943, le même mois qui marqua, hélas, l'arrestation et la mort de Jean Moulin, assassiné par Klaus Barbie pour ne pas avoir révélé ses secrets.

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 6 juillet au palais de l'Élysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● **ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT**

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté au conseil des ministres le projet de loi relatif à l'activité et au contrôle des établissements de crédit. Ce texte, qui s'inscrit dans la ligne de l'ensemble des actions menées pour adapter notre système bancaire aux besoins actuels de l'économie, poursuit quatre objectifs :

1) *Moderniser le cadre juridique applicable aux établissements de crédit.*

Ce cadre est resté pratiquement inchangé depuis trente-cinq ans alors que les conditions d'exercice de la profession ont beaucoup évolué. Les dispositions nouvelles ont notamment pour but d'actualiser la définition des métiers financiers et des catégories d'établissements. Elles visent à mieux préciser les responsabilités en matière de réglementation et de contrôle et à supprimer les cloisonnements nuisibles à une saine concurrence.

2) *Rénover et démocratiser le dispositif institutionnel.*

Le Conseil national du crédit deviendra le lieu d'une concertation réelle opérée à un niveau élevé avec la profession et l'ensemble des partenaires sociaux.

Les responsabilités en matière de politique monétaire et de crédit seront clairement réparties : le gouvernement définit les grandes orientations ; un comité de la réglementation, présidé par le ministre de l'économie et des finances, élabore les règles applicables aux établissements de crédit et aux instruments de la politique du crédit ; un comité des établissements de crédit est chargé de prendre les décisions individuelles.

Une commission bancaire, présidée par le gouverneur de la Banque de France et composée de personnalités indépendantes, exerce la fonction de contrôle, de surveillance et, si nécessaire, de sanction.

Ce dispositif est en harmonie avec les règles édictées par la loi du 3 janvier 1973 sur les missions de la Banque de France et ne modifie pas l'équilibre hérité de l'histoire sur lequel reposent la préparation et la conduite de la politique monétaire.

3) *Unifier la réglementation applicable.*

Quel que soit leur statut, l'ensemble des établissements de crédit seront soumis à une réglementation et à un contrôle communs, mais leur spécificité sera préservée à travers, notamment, la confirmation du rôle particulier imparti par la loi aux organes centraux des réseaux mutualistes.

4) *Améliorer les relations des établissements de crédit avec leur clientèle.*

La protection des dépôts sera renforcée par l'obligation faite aux établissements de crédit de respecter des ratios de liquidité et de solvabilité. Sous l'autorité de la Banque de France, les établissements de crédit seront solidairement responsables du renom de la place de Paris.

Les mesures en faveur des particuliers comporteront notamment :

— la reconnaissance d'un « droit au compte », que pourront invoquer les personnes à qui l'ouverture d'un compte est refusée ;

— une réglementation du crédit gratuit préservant les intérêts des acheteurs au comptant ;

— l'admission en nantissement par les établissements de crédit des titres d'indemnisation des rapatriés, afin de faciliter l'octroi de prêts.

Les mesures en faveur des entreprises permettront d'améliorer les conditions de leur financement à court terme :

— un délai de préavis raisonnable, négocié lors de la mise en place du crédit, devra être observé par la banque avant de mettre fin à un concours ou de le réduire ;

— la procédure de cession ou de nantissement de créances sera élargie et simplifiée ;

— les obstacles juridiques et pratiques à la mise en place d'un crédit d'exploitation modernisé conforme aux vœux fréquemment exprimés par les chefs d'entreprise seront levés.

Ces mesures constituent une première étape dans le sens d'une amélioration des relations quotidiennes entre les établissements de crédit et la clientèle. Le projet de loi crée un comité consultatif qui aura la mission d'étudier de nouvelles propositions de réforme et de les présenter aux pouvoirs publics.

● **EMPLOI**

Le ministre délégué chargé de l'emploi a présenté une communication sur la politique de l'emploi. Pour maintenir la stabilisation du chômage enregistrée depuis un an, le gouvernement a décidé de renforcer son action dans quatre directions :

1) *Favoriser la création ou le maintien d'emplois durables.*

L'objectif emploi est à la base de l'action menée par le gouvernement en matière de modernisation industrielle, d'investissement des entreprises nationales et de renforcement des entreprises industrielles, commerciales et de service.

Un congé pour création d'entreprise sera institué.

2) *Accentuer l'effort de réduction de la durée du travail sur une base contractuelle.*

Pour assurer la progression vers les trente-cinq heures, le gouvernement encouragera le développement des négociations sur la réduction et sur l'aménagement de la durée du travail, ainsi que la conclusion de contrats de solidarité.

La préretraite à temps partiel sera développée. Le congé sabbatique sera institué. la réforme du régime du chômage partiel tiendra compte de ces orientations.

3) *Améliorer l'efficacité du service public de l'emploi.*

Les services rendus aux chômeurs, aux salariés et aux entreprises seront accrus grâce à l'informatisation, à une meilleure coordination régionale des institutions concernées et à une mobilisation active de tous les personnels.

Cent mille entretiens approfondis mensuels avec les chômeurs seront réalisés afin de faciliter leur placement ou leur orientation.

L'effort de prospection devra s'accompagner d'un dépôt effectif des offres d'emplois à l'A.N.P.E.

Le reclassement des chômeurs dans les entreprises sera favorisé, notamment par l'octroi d'indemnités différentielles et par la possibilité de recourir, dans certaines conditions, à des contrats de travail à durée déterminée.

4) *Amplifier les actions pour l'insertion et la formation des jeunes.*

Dans le cadre du programme de formation et d'insertion professionnelle des jeunes de seize ans à vingt-cinq ans, la campagne pour la conclusion de deux cent mille contrats emploi-formation sera amplifiée.

Le gouvernement encouragera une négociation entre les partenaires sociaux en vue de définir un nouveau type de contrat de travail destiné à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes.

Les conditions de l'apprentissage seront améliorées. Il sera proposé aux partenaires sociaux d'élargir l'accès des chômeurs à la formation par une révision du statut correspondant.

***

De nouvelles mesures en faveur de l'emploi feront l'objet d'une prochaine délibération gouvernementale.

[M. François Mitterrand a notamment déclaré : *« Il faut aller vite dans ce domaine (...) Il faut mobiliser autour de l'emploi et pour l'emploi. »*]

● **TRANSPORT AÉRIEN**

Le ministre des transports a présenté une communication sur la politique du transport aérien. Celle-ci s'ordonne autour de quatre orientations :

1) *Maintenir et améliorer la réglementation internationale du transport aérien.*

Le ministre a rappelé la ferme opposition de la France à toute « déréglementation » du transport aérien international. Il a souligné la nécessité de promouvoir une organisation cohérente qui permette une concurrence maîtrisée.

2) *Consolider la position d'Air France et son rôle de service public.*

Air France prépare un plan d'entreprise 1984-1986, inspiré de la volonté de consolider ses positions et qui doit conduire au rétablissement de l'équilibre, permettre le développement des capacités de financement et de la productivité, et qui prolongera les efforts faits pour la préservation de l'outil de travail et de l'emploi. Ces objectifs trouveront leur traduction dans le contrat de plan qui liera la compagnie à l'État.

La mission de service public d'Air France dans la desserte des départements d'outre-mer est confirmée. C'est en complémentarité avec son action et en fonction des besoins que d'autres compagnies peuvent éventuellement y participer, notamment pour développer les flux touristiques nouveaux.

Air Charter International, filiale commune d'Air France et d'Air Inter, constitue le pôle principal du développement du transport aérien français à la demande. L'objectif recherché est la conquête d'au moins la moitié du marché par le pavillon national.

3) *Rééquilibrer le transport aérien intérieur.*

La convention que l'État signera avec Air Inter confirmera le rôle central de la compagnie dans le transport intérieur et les responsabilités qui en découlent.

La recherche d'une meilleure complémentarité entre les compagnies et avec les autres modes de transport, dans le respect des objectifs de l'aménagement du territoire, doit permettre au transport aérien régional de trouver son équilibre. L'État assurera la cohérence de ce réseau en concertation avec les autorités locales. Sans exclure des interventions ponctuelles, en particulier au titre de l'aménagement du territoire, il ne s'engagera pas dans les choix relevant de la responsabilité des acteurs locaux.

Ces orientations doivent permettre aux compagnies françaises d'acquérir les appareils modernes dont elles ont besoin, en particulier l'A-320 et l'ATR-42.

La politique d'équipement aéroportuaire sera fondée sur des prévisions de trafic réalistes et sur la nécessité de limiter les équipements aux besoins précisément évalués. Les systèmes de navigation aérienne seront modernisés. Ils contribueront, par les recettes encaissées en devises et par leur soutien à l'industrie électronique exportatrice, au rééquilibre de la balance des paiements, comme l'ensemble du transport aérien et de la construction aéronautique.

4) *Promouvoir une politique sociale active.*

La politique sociale engagée depuis deux ans sera poursuivie : ajus tement des formations et des compétences à l'évolution des techniques, aménagement des régimes de retraite, élaboration de nouvelles conventions collectives, mesures d'aide à la recherche d'un emploi.

● **NORMES**

Le 16 mars dernier, le gouvernement, sur la base d'un rapport de M. Germon, parlementaire en mission, a décidé les principales orientations d'une politique en matière de normes.

Le ministre de l'industrie et de la recherche a présenté une communication sur les mesures concrètes d'application de cette réforme.

Les dispositions réglementaires antérieures seront rénovées dans un souci de décentralisation des responsabilités, de cohérence assurée par l'Association française de normalisation (Afnor), de promotion de la qualité des produits et de concertation avec les usagers, notamment les consommateurs. De nouveaux partenaires seront associés au conseil d'administration de l'Afnor et la présence de l'Etat sera allégée.

Un conseil supérieur de la normalisation sera institué. Il comprendra des représentants de tous les partenaires socio-économiques intéressés. Il définira les orientations générales de la politique des normes.

La certification de qualité des produits prévoira désormais des seuils minimaux de qualité. Les représentants des consommateurs seront associés à la mise au point de l'étiquetage accompagnant les certificats.

Cet ensemble de mesures vise à renforcer la qualité de nos produits dans un contexte d'ouverture et de développement des marchés.

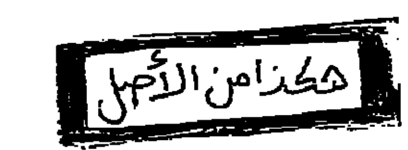
[Le porte-parole du gouvernement, M. Max Gallo, a souligné qu'il ne s'agit pas *« d'introduire en contrebande un quelconque protectionnisme »*.]

● **RELATIONS FRANCO-ESPAGNOLES**

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a rendu compte de la réunion ministérielle semestrielle franco-espagnole qui s'est déroulée les 2 et 3 juillet au palais de la Granja, près de Ségovie.

Les ministres des relations extérieures, de l'économie, des finances et du budget, de l'agriculture, du commerce extérieur, ainsi que les ministres délégués à la culture et aux affaires européennes, ont pu, à cette occasion, avoir des entretiens informels approfondis sur l'ensemble des sujets d'intérêt commun avec leurs collègues espagnols.

Y ont été plus particulièrement évoquées, outre la situation internationale, les affaires communautaires, et notamment la question de l'adhésion de l'Espagne à la Communauté économique européenne, ainsi que les relations franco-espagnoles dans les domaines industriels commerciaux et culturels. Des dispositions ont été arrêtées afin, d'une part, de stimuler la coopération industrielle et technique entre les deux pays et leurs entreprises, et, d'autre part, de poursuivre activement les concertations bilatérales dans les matières internationales, tant politiques qu'économiques et financières.



DÉFENSE

LA RÉDUCTION DES EFFECTIFS DANS L'ARMÉE DE L'AIR

Des bases aériennes vont être fermées

Certaines bases aériennes françaises seront fermées en raison des réductions d'effectifs dans les trois armées, imposées par la loi de programmation militaire (5 500 emplois militaires et 175 emplois civils supprimés en cinq ns dans l'armée de l'air). La fermeture des bases aériennes de Chambéry-Bourget-du-Lac et de Clermont-Ferrand-Aulnat vient d'être annoncée, Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a adressé, mardi 5 juillet, à M. François Richard, maire du Bourget-du-Lac (Savoie), et à M. Maurice Stanislas, maire d'Aulnat (Puy-de-Dôme), des lettres dans ce sens.

Aucune date n'est fixée pour la fermeture de la base d'Aulnat ; il est en revanche prévu de fermer, avant la fin de 1984, la base aérienne 725 de Chambéry-Bourget-du-Lac. Cette dernière mesure, qualifiée de « *consternante* » et de « *désolante* » par les élus locaux, serait justifiée, selon le ministre de la défense, par la nécessité « *d'obtenir une diminution importante des frais généraux* ».

Le cas de ces deux bases aériennes ne serait pas isolé. Interrogé, mardi 5 juillet, sur ce thème, à l'occasion d'une rencontre avec les journalistes de la presse aéronautique, le général d'armée aérienne Bernard Capillon, chef d'état-major de l'armée de l'air, avait reconnu que les réductions d'effectifs prévues ne pouvaient être sans répercussion. Il n'avait pas caché, « *qu'au-delà du resserrage des boulons* », des « *opérations ponctuelles* » étaient à l'étude :il est possible que la base aérienne de Rocamadour connaisse le même sort.

Le général Capillon a aussi évoqué les problèmes posés par l'acquisition éventuelle d'avions destinés à la détection radar aéroportée (type AWACS et autres) et le remplacement, dans les années 90, des avions de transport que sont notamment les Transall. Sur le premier point, le chef d'état-major de l'armée de l'air a précisé que si le ministre de la défense disposait de l'ensemble des éléments techniques des solutions envisagées, il n'avait pas à ce jour toutes les indications sur les coûts d'un tel programme et les éventuelles contreparties – pas nécessairement aéronautiques – que son engagement pourrait entraîner. Toutefois, a ajouté le général Capillon, il convient de « *ne pas prendre de retard* » dans les décisions.

Quant au futur avion de transport, le général Capillon a déclaré que, compte tenu des besoins – il s'agit d'un appareil notablement plus gros qu'un Transall, – il lui semblait difficile que la France seule envisage de réaliser un appareil de cette catégorie en raison des contraintes budgétaires et de calendrier.

Nominations militaires

Sur la proposition de M. Charles Hernu, ministre de la défense, le conseil des ministres du 6 juillet a approuvé les promotions et nominations suivantes dans l'armée de terre :

– sont nommés général de corps d'armée, à compter du 1er août 1983, les généraux de division Arsène Woisard, Jean Gilard et François Magne ;

– sont nommés général de division, à compter du 1er septembre 1983, les généraux de brigade Norbert Molinier, André Fayette, Hervé Navereau et Guy Lewin ;

– est nommé général de brigade, à compter du 1er août 1983, le colonel des transmissions Roger Gaydon ;

– sont nommés au rang de général de brigade, à compter du 1er septembre 1983, le colonel d'infanterie René Paravy, nommé adjoint au commandant de la brigade logistique du 2e corps d'armée ; le colonel des troupes de marine Pierre Leromain, nommé adjoint au général commandant la 3e région militaire ; le colonel du matériel Michel Benoist ; le colonel d'infanterie Paul Roubaud, nommé adjoint au directeur de l'I.E.H.D.N., de l'E.M.S. et du CHEM ; le colonel d'artillerie Pierre Calleja et le colonel de génie Guy Chaumeret, nommé commissaire adjoint aux entreprises de travaux publics et de bâtiment ;

– est nommé contrôleur général des armées en mission extraordinaire, à compter du 1er septembre 1983, le général de corps d'armée Jean Combette ;

– est nommé adjoint au général commandant le 2e corps d'armée et commandant en chef des forces en Allemagne, à compter du 1er octobre 1983, le général de brigade Pierre Champin ;

– est nommé adjoint au général au gouverneur militaire de Paris, commandant le 3e corps d'armée et la 1re région militaire, à compter du 1er septembre 1983, le général de brigade Guy Bonduelle ;

– est nommé adjoint au commandant de la 12e division d'infanterie de la 23e division militaire territoriale, à compter du 1er septembre 1983, le général de brigade Jean Grenouilleau.

● *La restructuration de l'armée de terre* à partir de 1984 devrait profiter à la région Nord. Malgré les réductions importantes d'effectifs prévus par la loi de programmation militaire, les moyens en hommes de la région Nord ne devraient guère varier si l'on en croit les déclarations faites, mardi 5 juillet, par le général Alain Bizard, commandant de la IIe région militaire. Elle pourrait même selon lui, « *en gagner* ». Le commandant du 3e corps d'armée, installé à Saint-Germain-en-Laye, près de Paris, devrait s'implanter à Lille où l'armée envisage de réaliser, entre 1983 et 1987, quelque 132 millions de travaux.

● *Une délégation du Haut comité français pour la défense civile*, reçue à l'Elysée le 6 juillet, a proposé au président de la République d'engager une mission d'information auprès des Français sur les dispositions à prendre en cas d'alerte atomique. Le général Billotte, président de ce Haut comité a souhaité que des abris lourds anti-atomiques puissent être mis à la disposition du public. Il n'existe en effet, actuellement, qu'un seul abri de ce type à Paris, sous le marché Saint-Honoré, et un certain nombre d'autres dans quelques villes de France.

Le Monde

société

L'installation du Conseil national de la prévention est retardée

Improvisation

La mise en place du Conseil national de la prévention vient d'être reportée, par l'Hôtel Matignon sans plus de précisions, à la fin de ce mois. Clef de voûte du dispositif proposé par la Commission des maires sur la sécurité, présidée par M. Gilbert Bonnemaison, maire d'Épinay-sur-Seine et député (P.S.) de Seine-Saint-Denis, ce Conseil national avait été créé par un décret paru au *Journal officiel* du 9 juin.

D'abord annoncée pour le 30 juin, son installation avait été reportée au vendredi 8 juillet à 16 heures, avant d'être brusquement reportée, mercredi 6, à une date non précisée. Ce deuxième report a pour motif officiel les « *contraintes de calendrier* » du premier ministre, président en titre du Conseil national de la prévention.

En fait, ces retards s'expliquent par des difficultés dans la constitution de la liste des 68 membres nommés par arrêté, qui, avec les représentants de douze ministères ou secrétariat d'État, membres de droit, constituent le Conseil. Navettes entre l'Hôtel Matignon et l'Élysée, arbitrages de dernière minute, afflux de personnalités « candidates »... : pour des raisons qui tiennent autant à de savants dosages politiques qu'à des bricolages tardifs, la liste des 3 députés, 2 sénateurs, 35 maires et 28 personnalités qualifiées n'était toujours pas définitivement arrêtée à deux jours de l'installation officielle du Conseil !

A cette improvisation surprenante puisque le rapport de la commission des maires sur la sécurité a été remis au premier ministre... en décembre 1982 se serait ajoutée une discussion délicate sur le cas de la mairie de Paris : était-il opportun que M. Jacques Chirac soit membre du Conseil national ? Celui-ci allait-il jouer le jeu de la prévention ? Devait-on maintenir cette offre après mla « guérilla » autour de l'exposition universelle de 1989 ? ... De l'Élysée à l'Hôtel Matignon, les avis étaient partagés, il semble bien qu'en fin de compte, M. Chirac ne sera pas membre du Conseil national...

Au-delà de ces calculs tactiques, reste une impression d'ensemble plutôt dommageable. Dans l'entourage de la Commission Bonnemaison où, dans l'attente d'une installation officielle, on gère les affaires courantes depuis six mois, il est des maires pour regretter que l'on ne se mette pas au travail dès maintenant. Le Conseil sera une lourde machine qui, si elle est installée à la fin du mois de juillet, ne pourra pas œuvrer avant septembre ou même octobre. Autant de temps perdu dans la course avec le sentiment insécuritaire. Sans compter l'effet négatif, en termes de volonté politique, de ces reports répétés.

EDWY PLENEL.

JUSTICE

AUX ASSISES DE PARIS

Les violences de M. Rigondeau, ancien juré

Qui aurait pu imaginer M. Roger Rigondeau dans le box des accusés de la cour d'assises de Paris ? Cette cour d'assises, il l'avait certes déjà connue dans les années 1978, 1979 et 1980, mais c'était, s'il vous plaît, en qualité de juré. Car il présentait assurément toutes les vertus exigées pour la fonction, M. Rigondeau. Sans avoir jamais été un notable, il avait pour lui toute une vie de labeur et d'épreuves. Aux approches de la soixantaine, il avait surmonté bien des handicaps : un infarctus, un cancer du larynx. Cela ne l'empêchait pas de se montrer un adepte du bénévolat, un secrétaire exemplaire de l'association sportive de la mairie du dix-septième arrondissement, un président non moins exemplaire de la Fédération nationale des laryngectomisés. Pour ses amis, et au-delà pour la cité, n'était-ce pas en tous points un honnête homme d'aujourd'hui — et cette rigidité, ce caractère entier qu'expriment son visage solide et son fier maintien ne pouvaient que renforcer dans l'esprit de tous un tel sentiment.

Tout cela devrait-il donc se trouver soudain aboli à cause de cette « fatale histoire » du 28 février 1981 ? Fatale assurément, mais en même temps stupide, dérisoire comme le plus souvent sont celles qui constituent bêtement l'ordinaire d'une vie. Marié à trente ans, M. Rigondeau avait ensuite divorcé avant de rencontrer en 1960 Mme Gisèle Filliat, divorcée comme lui. Cette fois, il n'y eut point d'épousailles. Mais durant dix-huit ans on avait vécu comme mari et femme dans l'appartement confortable du 182, rue Legendre à Paris. Et l'on s'était aimé.

La présence au foyer depuis dix ans de la mère de Gisèle, Mme Louise Schneider, une vieille dame octogénaire, n'avait pas entraîné de frictions. On vieillissait ensemble sans trop s'en rendre compte, jusqu'au jour où Gisèle perdit son emploi. Roger Rigondeau avait, lui, ses activités de bénévolat, ses chères associations et ses vieux copains à la mairie du dix-septième. Gisèle, elle, ne connaissait que les journées entières à la maison auprès de sa mère. Elle les supporta mal et malgré lui Roger Rigondeau se trouva mêlé à ces petits conflits d'une vie en commun.

Le 28 février 1981, les deux « époux » sont invités chez des amis. A leur retour la vieille dame, qui a eu la charge de promener le chien, exhale son amertume. Roger Rigondeau réplique. Débat classique commencé dans l'aigre-doux. Le gendre promet à la belle-mère la maison de retraite. Elle lui répond vertement : « *Je suis chez ma fille, vous n'êtes qu'un étranger.* » Elle aurait même dit : un maquereau. Dans cette bataille encore vocale, le blessé du larynx ne peut guère avoir le dessus. Il lance un verre d'eau au visage de l'aïeule. « *Pour la calmer* », dit-il. Peine perdue. Alors il la prend aux épaules et la projette sur le lit. Des témoins diront que ce fut tout simplement par terre. Mais dans cette violence M. Rigondeau reste quand même M. Rigondeau. Il appelle le commissariat. Il dit qu'il va tuer sa belle-mère. En fait, il n'en fera rien. S'il a sorti le fusil, ce fut seulement pour lui dire : « *La prochaine fois, ce sera une balle à cochon.* »

Il n'y aura pas de prochaine fois. Dans sa chute, la vieille dame s'est fracturé le col du fémur et le bras. Elle mourra le 20 avril dans une clinique des suites d'une opération et les médecins légistes diront qu'il y a bien relation de cause à effet entre les violences de M. Rigondeau et ce décès. Pour la justice, c'est donc le crime de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner. Pour le couple, c'est la rupture. Gisèle le montre en se constituant partie civile.

Devant la cour d'assises, M. Xavier Versini, président expéditif qui ne prise guère le superflu, a mené son débat rondement. C'est ainsi que le 6 juillet, après trois heures trente d'audience et une délibération d'une demi-heure, M. Rigondeau a été condamné à deux ans de prison avec sursis. Gisèle, forte et poudrée comme une figure de Fellini, s'en est allée avec 10 000 francs de dommages et intérêts pour son préjudice moral et 11 000 pour son préjudice matériel. M. Rigondeau, lui, n'aura plus qu'à retrouver ses amis de la mairie du dix-septième. Ils l'attendent, ils l'ont dit.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

FAITS ET JUGEMENTS

Barbie : une délégation du P.C. au parquet de Lyon

Une délégation d'élus du parti communiste, conduite par Mme Mireille Bertrand, membre du bureau politique, a été reçue mercredi 6 juillet par m. Claude Bailly-Maître, procureur adjoint à Lyon, auprès duquel elle voulait s'informer de l'état d'avancement du dossier de l'affaire Klaus Barbie. Les membres de cette délégation, qu'accompagneraient trois avocats d'associations parties civiles, ont exprimé le souhait que le procès puisse s'ouvrir « *le plus rapidement possible devant les assises du Rhône* ».

Comme il leur fut expliqué que M. Christian Riss, juge d'instruction chargé de l'affaire, avait en charge d'autres dossiers, ils ont annoncé leur intention d'écrire au garde des sceaux pour qu'une priorité soit donnée au cas Barbie. La délégation a exprimé aussi son regret de la limitation des faits retenus contre l'ancien chef de service du S.D. de Lyon.

Pour Me Jacques Vergès, avocat de Klaus Barbie, « *la démarche d'un parti représenté au gouvernement à propos d'une procédure en instance (...) ne peut que jeter un doute, non pas sur l'intégrité personnelle des magistrats, mais sur les conditions dans lesquelles ils doivent rendre justice* ».

Me Vergès s'étonne encore que la démarche ait été effectuée au moment où la chambre d'accusation de Lyon délibère sur la demande de mise en liberté de Barbie, avant de se prononcer le 8 juillet.

● *Deux militants du Mouvement pour la Guadeloupe indépendante* (M.G.P.I.), accusés d'avoir participé à des attentats à l'explosif commis en Guadeloupe en août 1982 et revendiqués à l'époque par le G.L.A. (Groupe de libération armée de la Guadeloupe), Max Safrano et Virginie Tom, ont été condamnés, mercredi 6 juillet, à trois ans de prison par le tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre. Les deux militants ont été relaxés au bénéfice du doute des attentats dont ils étaient accusés, mais le tribunal a retenu contre eux le délit de détention et de transport d'explosif, d'engins meurtriers ou incendiaires. Le procès s'est déroulé dans une ambiance tendue. Les forces de l'ordre ont encerclé le tribunal et, dans la salle d'audience, le public était contenu par un cordon de policiers et une barrière. Après l'énoncé du jugement, le départ des juges a été ponctué de menaces et d'injures.

● *Le procès de Gabriel Matzneff contre Jean-Claude Krief.* — La dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, a décidé, le 6 juillet, de surseoir à l'examen du procès en dénonciation calomnieuse intenté par Gabriel Matzneff à Jean-Claude Krief, qui avait mis en cause l'écrivain dans l'affaire du Coral (*le Monde* du 1er juillet).

Les magistrats ont estimé que, en l'état actuel du dossier, ils n'avaient pas la preuve de la fausseté des accusations portées par M. Krief dans la mesure où ce dernier avait refusé de dire à l'audience du 29 juin s'il était bien l'auteur de la dénonciation, comme il avait refusé de dire s'il était bien aussi l'auteur d'une lettre à *Libération* dans laquelle il rétractait ses accusations.

Dans ces conditions, le tribunal a jugé qu'il lui fallait attendre la clôture de l'information en cours sur l'affaire du Coral, cette information étant actuellement couverte par le secret de l'instruction. Le débat a été envoyé au 5 octobre, date à laquelle on avisera.

Quatre mises en liberté dans l'affaire des fausses factures de Nice

M. Louis Gondre, président de la chambre d'accusation de Paris, chargée par la chambre criminelle de la Cour de cassation d'instruire l'affaire des fausses factures de Nice, en raison de la qualité de conseiller général des Alpes-Maritimes et de maire-adjoint de Nice de l'une des personnes en cause, M. René Pietrushi, a inculpé, mercredi 7 juillet, ce dernier de recel de biens sociaux et complicité de faux en écritures privées. Ces délits sont reprochés à M. Pietrushi dans l'exercice de ses fonctions de membre du conseil d'administration du centre hospitalier régional de Nice.

La même juridiction a décidé la mise en liberté de M. Michel Laurent, P.D.G. de la société Laurent à Créteil (Val-de-Marne), spécialisée dans la fourniture de blanchisseries « clés en main » écroué depuis le 18 février, et de M. Jean Douriez, directeur général de la même entreprise, détenu depuis le 11 février. La libération de ces deux personnes, inculpées d'abus de biens sociaux et de faux en écritures privées, est toutefois subordonnée au paiement de cautions de 150 000 et de 100 000 francs respectivement.

Deux autres mises en liberté avaient été accordées le 4 juillet par la chambre d'accusation à MM. Robert Godard, directeur de la blanchisserie hospitalière de Nice, et Francis Seassau, directeur des services économiques du C.H.R. de Nice. Mais ces deux inculpés, détenus respectivement depuis le 4 février et le 11 mars, le demeurent encore faute d'avoir versé les cautions de 120 000 francs imposées par la cour.

● *Nominations de conseillers d'État.* — Cinq maîtres de requête, au Conseil d'État, ont été nommés conseillers d'État lors du conseil des ministres du 6 juillet. Il s'agit de Mme Colette Même et de MM. Pierre Rivière, Michel Gentot, Jean Fourre et Hassen Aberkane.

● *Un syndic de faillite arrêté à l'audience.* — Poursuivi pour malversations, un syndic de faillite de Perpignan, M. Michel Barrère, cinquante-cinq ans, qui avait comparu libre à l'audience du tribunal correctionnel de cette ville, a été condamné, mercredi 6 juillet, à deux ans de prison avec délivrance d'un mandat de dépôt en exécution duquel il a été aussitôt écroué.

RELIGION

FRA ANGELICO BÉATIFIÉ

Le peintre religieux italien du quinzième siècle Fra Angelico, qui appartint à l'ordre des dominicains, vient d'être béatifié par le pape Jean-Paul II.

La fête de ce peintre, qui figurera désormais dans le calendrier liturgique dominicain, a été fixée au 18 février. La réputation de bienheureux de ce peintre dès le XXe siècle est une tradition très ancienne, établie à partir de l'opinion de l'historiographe de l'art italien Giorgio Vasari.

● *L'archevêque de Lusaka*, Mgr Emmanuel Milingo, a été autorisé, mercredi 6 juillet, par le pape Jean-Paul II à retourner dans son archidiocèse, en Zambie. Après de nombreux ennuis avec le Vatican, cet archevêque-guérisseur (*le Monde* daté 3-4 mars), avait été rappelé à Rome, en avril 1982.

Le Monde

LIVRES

Kafka ou le malentendu

Richesse de la pénurie

KAFKA accueilli à « la Pléiade », les premiers volumes de l'édition critique allemande en cours de publication : Kafka, il n'en faut pas douter, est l'un de nos classiques. Si les pays de l'Est, après une trompeuse éclaircie, continuent de le tenir à l'index, le jugeant sans doute subversif ou dissolvant, l'Occident unanime communie dans la mémoire de ce centenaire. Qui se souvient encore que, il y a *moins de quarante ans*, une revue parisienne ouvrait une enquête pour savoir s'il fallait, ou non, brûler Kafka ?

On ne se demande pas pourquoi on lit Balzac, pourquoi on admire Shakespeare. Et les gloires les mieux fondées sont sans doute celles dont on ne saurait donner les raisons. Peut-être est-il bon cependant de s'interroger sur cette renommée si soudaine et si peu prévisible. Qui est Franz Kafka ? Qu'est-il pour nous ? Pourquoi en avons-nous fait si unanimement l'un des nôtres ?

Avant de tenter de répondre à ces questions, il faut sans doute écarter quelques mauvaises raisons. Kafka n'est pas – nous en sommes sûrs – celui que ses rares lecteurs des années 30, pour la plupart voisins du surréalisme, avaient cru reconnaître. Il n'ouvre pas un monde de rêve ou de cauchemar. Il est vrai qu'il note volontiers dans son *Journal* et dans ses lettres ses divagations de la nuit – sans leur prêter d'ailleurs de vertu prémonitoire ni magique. Mais quand il écrit ses récits, il en exclut tout ce qui pourrait faire penser à une évasion dans l'imaginaire.

Si Kafka n'est pas un poète du rêve, c'est sans doute, pensa-t-on, qu'il décrivait, peut-être mieux qu'un autre, la réalité de son temps. Certains ont dit qu'il décrivait les derniers soubresauts d'une société mourante, la *« phase ultime du capitalisme »*. Il fallait cependant beaucoup d'ingéniosité ou de myopie pour supposer qu'il suffirait d'un changement de régime pour guérir les maux qu'il dénonçait ; les interprétations « sociales » de Kafka tournent vite court. Il faut en prendre son parti : il s'inquiète peu de la société et des mœurs ; son souci se porte ailleurs, vers d'autres énigmes, vers des contradictions plus essentielles. On a dit alors – et cette interprétation reste enracinée au fond des esprits – que Kafka était l'interprète privilégié du désespoir qui régnait un peu partout dans les esprits. Albert Camus a été un des premiers à faire de lui le prophète de l'« absurde » : notion confuse, dont Camus lui-même ne devait pas tarder à s'affranchir et qui allait masquer pour longtemps l'essentiel de Kafka.

L'espoir de l'espoir

Il est bien vrai que Joseph K. ne parviendra jamais à forcer les portes du Château ; il est vrai aussi que le monde paraît voué au hasard ou – pis encore – soumis à une raison délirante. Il semble fermé sur lui-même, sans horizon et sans espoir. Mais seul le lecteur trop pressé s'en tiendra là. Il y a quarante ans, maurice Blanchot avait déjà démonté ces sophismes de courte vue : *« Il ne règne*, écrivait-il, *aucune contradiction dans ce monde, qui exclut la croyance, mais non la recherche d'une croyance, qui exclut l'espoir, mais non l'espoir de l'espoir. » « Il est erroné*, disait-il encore, *d'affirmer du monde de Kafka qu'il ignore la transcendance, car la transcendance n'est rien d'autre que cette affirmation qui ne peut s'affirmer qu'à travers la négation. Quand on la nie, c'est la preuve qu'elle existe ; c'est parce qu'elle n'existe pas qu'elle est présente. »* C'était dire l'essentiel ; depuis quarante ans on n'a jamais dit mieux.

On dirait au contraire que l'immense littérature qui, depuis ce temps, a déferlé sur Kafka a cherché surtout à dissimuler derrière l'anecdote ces vérités premières. De même que Kafka raconte, dans *les Armes de la ville*, que c'est à force de construire des logements ouvriers et d'ouvrir des voies de communication que les achitectes de la tour de Babel ont peu à peu oublié leur projet ou qu'il leur est apparu dénué de sens.

CLAUDE DAVID.

(Lire la suite page 20.)

L'habitant de la cave

Dessin de F. Kafka

A Felice, sa fiancée, Franz Kafka, dans une lettre, décrit ce que sera leur vie conjugale :

« J'ai souvent pensé que la meilleure façon de vivre pour moi serait de m'installer avec une lampe et ce qu'il faut pour écrire au cœur d'une vaste cave isolée. On m'apporterait mes repas et on les déposerait toujours très loin de ma place, derrière la porte la plus extérieure de la cave. Aller chercher mon repas en robe de chambre en passant sous toutes les voûtes serait mon unique promenade. Puis je retournerais à ma table, je mangerais avec ferveur et je me remettrais aussitôt à travailler. Que n'écrirais-je pas alors ! De quelle profondeur ne saurais-je pas le tirer ! Sans effort ! Car la concentration extrême ne connaît pas l'effort. Sauf que je ne pourrais peut-être pas le faire longtemps, et qu'au premier échec, peut-être inévitable même dans de pareilles conditions, je serais contraint de me réfugier dans un accès grandiose de folie. Qu'en dis-tu, chérie ? Ne te dérobe pas à l'habitant de la cave ! »

(*Lettres à Felice,* 14 au 15 janvier 1913.)

Marthe Robert : « Méfiez-vous des exégètes »

« Marthe Robert, comment l'œuvre de Kafka a-t-elle été connue en France ?

– L'œuvre a été traduite un peu au hasard, mais tout de même assez rapidement. *La Métamorphose* a paru en 1928, c'est-à-dire quatre ans seulement après la mort de Kafka, et cela grâce à Bernard Groethuysen, qui, à cette époque justement, a *tant fait* pour introduire en France des écrivains allemands relativement inconnus.

» En 1928, le surréalisme était encore un mouvement dominant. Dès lors, quoi de plus facile, devant cette *Métamorphose* qui déroutait par son fantastique, son onirisme, un humour noir poussé à la limite du tolérable, que de voir en Kafka une sorte de pionnier du surréalisme qui en aurait confirmé par avance les principales théories ? Cette première appropriation de Kafka par une école typiquement française – il y en a eu d'autres – paraissait d'autant plus normale qu'on ne savait pas grand-chose de sa vie : dans l'*Anthologie de l'humour noir*, où il cite naturellement un passage de *la Métamorphose*, André Breton le présente comme un employé des eaux et se plaît à imaginer qu'il lui appartenait de lancer et de diriger les eaux à travers la forêt des conduites de la ville. Breton avait pourtant des amis tchécoslovaques, mais, apparemment, il ne s'en est trouvé aucun pour le détromper.

» La publication du *Procès*, quelques années plus tard, aurait pu fournir un peu plus de précisions. Il n'en fut rien : la préface de Groethuysen ne comportait ni dates, ni indications de lieu, ni rien qui permît au lecteur de replacer l'écrivain dans son véritable milieu. Et la postface de Brod n'arrangeait pas les choses : au lieu d'informer le lecteur, elle lui proposait d'emblée une interprétation théologique du roman où Kafka achevait de perdre son visage humain. On l'accueillit donc chez nous comme s'il était tombé du ciel, et on lui accorda un statut spécial d'extraterritorialité.

– *N'y avait-il pas à cela d'autres raisons plus profondes ?*

– Si. D'abord, Kafka pratiquait un art impersonnel qui ne laissait rien transparaître de ses habitudes, de ses opinions, de ses idées. L'action de ses récits n'était ni située, ni datée, les tenants et les aboutissants des personnages n'étaient pas donnés, on tendait donc à l'assimiler lui-même à cet individu sans attaches, totalement indéterminé, dont il décrivait les déboires. A cela s'ajoutait cette circonstance que, à la différence des étrangers dont l'œuvre se répand dans le monde précédée par une certaine renommée, Kafka arrivait chez nous sans ce passeport que représente une notoriété déjà acquise, et le soutien d'une littérature nationale. Il avait publié si peu de chose de son vivant que son œuvre n'était connue et admirée que de quelques initiés, à Prague, à Vienne et à Berlin. Et comme, en tant que juif et Pragois, il était resté en quelque sorte sur les confins de la littérature allemande, aucune littérature nationale ne le revendiquait pour sien. Il entra donc chez nous, non pas normalement comme un écrivain étranger, mais comme un exilé absolu, qui n'aurait eu à lui ni terre natale, ni langue maternelle. En cela encore tombé du ciel, il n'offrait aucune résistance au curieux processus d'adoption par lequel nous l'avons en quelque sorte « naturalisé ».

» Cette adoption eut un regain de succès au lendemain de la guerre, lorsque l'existentialisme faisait la loi dans les milieux intellectuels. Sartre lui-même n'a pas beaucoup écrit sur Kafka ; il aurait dit dans un entretien que l'auteur du *Procès* était de ceux qui l'avaient le plus influencé, et puis aussi *« qu'il croyait à la transcendance »*, ce qui était peu, ou beaucoup trop. Mais sa tendance à chercher des implications philosophiques dans les œuvres littéraires déterminera tout un courant critique, dont Kafka fut la première victime : on l'interpréta selon les affinités qu'on lui trouvait avec Kierkegaard, Heidegger, Hegel, ce qui fit bien peu, on s'en doute, pour rendre *son œuvre plus accessible*. Enfin il y eut « l'homme absurde » de Camus, qui eut dans le monde entier la fortune que l'on sait, bien que cette absurdité-là n'eût pas grand-chose à voir avec celle dont Kafka souffrait dans sa vie. Mais elle allait avec l'air du temps, et le Kafka réinventé par Camus est encore l'un de ceux dont on continue de parler.

« Tout ce qui n'est pas littérature m'ennuie »

– *Cette appropriation de Kakfa par la France n'a-t-elle pas faussé la manière dont on l'a compris ?*

– Il faut tout de même préciser qu'elle partait d'une admiration sincère, non seulement des cercles intellectuels, mais d'un large public cultivé qui sentait bien que Kafka s'adressait effectivement à lui, l'homme seul et singulier, par-delà toutes les frontières. Le Journal publié chez Grasset a eu le plus fort tirage du monde entier, si je me souviens bien 30 000 exemplaires (contre 500, par exemple, en Angleterre). Non, la sincérité des grands écrivains, des critiques et du public attachés à Kafka n'est nullement en cause. Ce qui l'est, en revanche, c'est la façon dont on l'a détourné de la littérature, son unique raison d'être et son unique passion, pour l'installer dans les hautes sphères de la philosophie, de la théologie et de la métaphysique, où il n'avait absolument que faire – lui qui s'écriait : *« Je ne suis et ne veux être que littérature »*, et encore : *« Tout ce qui n'est pas littérature m'ennuie et je le hais. »* On imagine son effroi s'il avait connu la masse d'intentions, le plus souvent contradictoires, par lesquelles on a cru longtemps pouvoir l'expliquer. A cet égard, il est vrai, Max Brod est le premier coupable. En tant qu'ami intime de Kafka et premier défenseur de son œuvre, on *lui faisait naturellement confiance*, on le suivit au moins sur un point, même quand on ne partageait pas ses vues : on se mit à chercher dans les textes de Kafka *autre chose* que ce qui était écrit.

» En France, ce détournement de sens eut des répercussions encore plus fâcheuses. En sa qualité d'exilé absolu, Kafka ne pouvait pas non plus avoir de vraies racines littéraires, là encore il était sans antécédents. On ne chercha donc pas à savoir ce qu'il lisait, quels auteurs il admirait, quels écrivains et quelles œuvres l'avaient durablement influencé. Obsédé par la référence obligée à de hautes disciplines extra-littéraires, on ignora que Kafka s'était nourri de Goethe pendant toute sa jeunesse et que ses véritables frères en littérature et en esprit n'étaient ni des philosophes ni des théologiens, mais bien Kleist, J.-P. Hebel et les frères Grimm.

– *Comment se fait-il que ce Kafka français dont vous parlez n'ait jamais été rapproché de Flaubert à cette époque ?*

– A cause du préjugé philosophique justement. Tout le monde dans les milieux intellectuels avait lu le Journal, et cependant – j'ai déjà raconté l'anecdote, – un jour que je disais à Merleau-Ponty combien Kafka révérait Flaubert, il se refusa tout bonnement à le croire.

Propos recueillis par NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 18.)

billet

Vie privée et bien public

« IL y a deux tragédies dans la vie. L'une est de ne pas obtenir ce que le cœur désire. L'autre est de l'obtenir. » *Cette pensée mélancolique de Bernard Shaw sert de support à la réflexion du sociologue américain Albert Hirschmann, qui cherche, dans son livre* Bonheur privé, action publique, *à trouver une explication à la déroutante alternance de « politisation-dépolitisation » qui caractérise les sociétés modernes.*

Il était de bon ton, dans les années de croissance de l'après-guerre, de répéter que l'homme était désormais trop occupé à produire et à consommer pour perdre son temps à faire de la politique. La crise – mondiale – de 1968 a montré le contraire : on a vu les jeunes générations tourner le dos à la société de consommation – dont elles étaient pourtant le pur produit – et se jeter à corps perdu dans l'action politique. Puis ce fut le retour du balancier : les militants sont rentrés à la maison et de nouveau la recherche du bonheur individuel a supplanté la ferveur des engagements collectifs. Pourquoi ce mouvement d'aller et retour entre l'égoïsme et la fureur, l'inertie et la révolte ?

Albert Hirschmann tente une explication à partir d'une théorie de la déception. Pour lui, l'homme est sans cesse partagé entre l'ambition et le désenchantement. Il a besoin, pour vivre, de mobiliser son énergie vers un but. Mais une fois celui-ci atteint – ou seulement entrevu, – il en perçoit aussitôt les limites, le caractère illusoire, et l'amertume qu'il conçoit d'avoir été ainsi abusé le pousse à lui tourner le dos et à chercher de nouvelles satisfactions dans une direction opposée.

Ainsi la société de consommation ne cesse de vanter les mérites des biens et des services qu'elle met à la disposition des individus.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 20.)

le feuilleton

« BECKETT », d'Alfred Simon

Job clergyman

CE n'est pas que Job manque de tout, c'est que tout, sous lui, se dérobe. La mort ne nous saisit pas, un beau jour ; elle a commencé sa sape au premier vagissement. Penser la vie, cette gangrène au travail, cela revient à dévider nos bandelettes, à soulever nos pansements en disant, très neutre : tiens ? Encore ? Déjà ? Cela n'est pas une découverte ; mais l'art est manière de redire. Job, à la mi-temps du siècle, s'est réincarné avec une tête de chouette, une dégaine de clergyman, et il a repris posément l'inventaire de ce qui n'en finit pas de finir. Il s'appelle Beckett, un Irlandais de Vaugirard. C'est sûrement après l'avoir aperçu en rêve *que Hugo a dit du hibou : le « regardeur formidable du puits »*. Faute de dévisager la mort, ce qui ne se peut, Beckett plante son œil d'oiseau de nuit dans les plaies, oublis et autres recoins souillés où le néant poursuit en nous sa besogne blanchâtre d'asticot.

Mal vu, mal dit. Plus une œuvre fouaille l'essentiel, plus le commentaire se pavane en pure perte. Il faudrait juste poser des jalons sympathiques, passer la parole, et maintenant, mesdames et *messieurs, je passe la parole à... qui, tellement mieux que nous ne* saurions le faire, va... Roulements de tambour, coups de fouet, pourpre de cirque, noir mordoré des anciennes plumes d'écoliers et des antiques redingotes, chapeaux melons d'épouvantails, et maintenant...

LES manuels scolaires ont fait que les grands auteurs s'attirent deux sortes d'ouvrages distincts : biographies d'un côté, essais critiques de l'autre. La vie, l'œuvre. Tantôt, on fouille les existences, de plus en plus policièrement, à la recherche du

par Bertrand Poirot-Delpech

secret qui livrera, enfin, l'énigme irritante de l'invention. Tantôt, on scrute les écrits, à l'affût du détail qui complétera le puzzle du vécu, et qui vérifiera telle ou telle théorie préétablie de la création, freudienne, marxienne, structuralienne.

La vie de Beckett offre peu de prise : des collèges à gazon, sport et alcool, un coup de couteau bizarre, des furoncles, pas de quoi dire : « Parbleu, mais bien sûr ! ». Mme B. Deirdre est revenue bredouille de son enquête sur l'homme, c'est bien fait (Fayard, 1979). L'œuvre, en revanche, constitue une mine à exégèse, comme chaque fois que la condition humaine affleure en métaphores. Les essais sur Beckett occupent plus de place dans les bibliographies et les bibliothèques que les œuvres elles-mêmes. Mauvais signe ? Pour l'époque, oui. Preuve, pour le moins, que les professeurs aiment les allégories, pour se sentir des intermédiaires utiles, et qu'ils se battent un peu les flancs. La meilleure glose à ce jour, de loin, est celle de Ludovic Janvier (Minuit, 1966 ; Seuil, 1969).

L'essai que propose aujourd'hui Belfond a l'avantage de concilier biographie et critique, avec le recul dont ne disposaient pas les études des années 60, venues trop tôt. Pour prendre une *telle vue d'ensemble, à l'usage du grand public comme des* connaisseurs, il fallait quelqu'un qui ait vécu de près le quart de siècle 1950-1975, décisif dans l'histoire du théâtre. C'est le cas d'Alfred Simon, universitaire nourri de la grande tradition – son *Molière* du Seuil (1957), souvent réédité, est un classique, – témoin à chaud, comme critique, des courants qui se sont partagé la période, et, ce qui ne gâte rien, prosateur de charme, pétillant *d'intelligence et de sensibilité, alliant la présence sincère à son* temps, l'aveu d'homme-frère, et un sens étincelant de la formule. C'est un bonheur constamment enrichissant de le suivre dans sa promenade, sans esprit d'érudition, simplement parce qu'il nous initie à une œuvre capitale du vingtième siècle.

LA naissance de Beckett comme écrivain de première importance *ne date pas du Nobel (1969), qui consacrait plutôt un* malentendu, selon lequel désespérer de l'homme relèverait encore de l'humanisme. La date-clef, c'est 1953, quand le metteur en scène Roger Blin décide de monter *En attendant Godot,* refusé partout.

Jusque-là, les romans – *Murphy* (1947), *Molloy* et *Malone meurt* (1951) – n'ont été repérés que par une poignée de critiques, *les meilleurs, certes, mais confidentiels : Barthes, Bataille, Blan*chot, Nadeau. Certains textes *(Watt, Mercier et Camier)* attendront vingt ans pour être traduits en français. En 1953, on sait seulement de Beckett qu'il est né en Irlande en 1906, qu'il est venu avant-guerre à l'École normale supérieure comme lecteur, qu'il a bien connu Joyce, qu'il a vécu en Provence, qu'il a résisté.

La critique des « sources » et la « psycho-critique » *s'enchanteront que cet écrivain de l'agonie ait entretenu des rap*ports louches avec la maladie et l'impotence. Qu'il ait souffert du thorax, qu'il ait poussé une tante en petite voiture, et qu'il préfère, dans le *Journal* de Jules Renard, les pages finales sur la gangrène, voilà qui dépasse le simple pittoresque. Mais il y a plus captivant : le partage de Beckett entre deux langues, ce métissage culturel qui a présidé à la naissance du théâtre dit de l'absurde, vers 1950 (Ionesco, Adamov).

(Lire la suite page 15.)

la vie littéraire

Pierre Louys et les jeunes filles de la société future

Pierre Louys, parfait styliste, fut un incomparable amateur de l'univers féminin. Des documents publiés dans le plus récent numéro de la revue *Fascination* (nº 20), et demeurés inédits jusqu'ici, le montrent précurseur des recherches et enquêtes de Masters et Johnson (entre autres). Photographe, il fit de la femme un objet inquiétant, sans pour autant perdre l'extraordinaire sens du plaisir dont témoignent autant la fameuse *Aphrodite* que le non moins célèbre *Roi Pausole*. Les éditions Slatkine promettent un « reprint » de ses poèmes, ce qui serait heureux.

Il rencontra « l'Amazone » chère à Remy de Gourmont, c'est-à-dire Natalie Clifford-Barney, qui avait de la richesse, de l'esprit, un bon brin de plume et des amies superbes. Colette a raconté, avec humour, comment se déroulaient les fêtes très grecques qu'organisait Natalie. Or Natalie Clifford-Barney séduisit d'abord Liane de Pougy, ce qui nous procura *Idylle saphique*, un roman réédité chez Lattès il y a quelques mois ; et, ensuite, Renée Vivien. Pierre Louys eut avec Natalie des liens de complicité ; avec Renée, des écarts de méfiance. L'auteur de *Bilitis* disait des lesbiennes, qui le fascinaient, qu'elles étaient *« les jeunes filles de la société future »*. Le jour où l'on entreprendra sérieusement d'écrire la vie de ce personnage hors du commun, il faudra souligner les mœurs de son entourage féminin. A l'évidence, il était « lesbien » lui-même !

Jean-Paul Goujon, auquel nous devons des travaux de premier ordre sur le milieu où évoluait Pierre Louys, propose l'ensemble des lettres et certains documents échangés par et entre Natalie Clifford-Barney, Renée Vivien et Pierre Louys. La littérature préoccupe tout ce monde. Les crises sentimentales (et physiques) sont soigneusement — grâce au ton de l'époque — reléguées dans l'arrière-plan. Mais il y a là comme un frisson de la chair, qui trouble. Comme une grâce séduisante. La société future (où nous sommes) a sans doute dédaigné ces jeunes filles-là. Elle a oublié Pierre Louys aussi bien. Et c'est dommage. Voici, pour les amateurs de choses fanées, un ouvrage essentiel. — H. J.

★ **Pierre Louys, Natalie Clifford-Barney, Renée Vivien : *Correspondances croisées*, 120 pages, A l'Ecart, rue de la Gare, 51140 Muizon.**

Steinberg vu par Barthes

Il y a, entre l'écriture de Roland Barthes et le dessin de Saul Steinberg, des affinités évidentes : la même finesse allusive du trait ; le même goût des labyrinthes, des énigmes, des métamorphoses ; la même façon de piocher dans le bric-à-brac de la réalité des objets insolites, de tirer parti de la futilité, de l'accessoire, du rebut, pour tisser un art de la métaphore. *« Les personnages de Steinberg ressemblent tous à quelqu'un que je connais (j'en suis sûr), mais dont je ne trouve pas le nom »*, écrit Barthes.

Conscients de ces ressemblances, Barthes et Steinberg avaient eu l'intention de faire un livre ensemble. Barthes est mort avant que le projet ait pu être entièrement réalisé. Mais il avait eu le temps d'écrire un texte qui est maintenant édité et pour lequel Steinberg a réalisé neuf dessins.

Cet ouvrage est une remarquable réflexion sur les figures de style qui font l'art de Steinberg et sur son univers à la fois dense et inépuisable. Un univers rempli de lignes, de signes, de graffiti, de clins d'œil, de fuites. Un univers de la répétition, plein comme un œuf, qui se déroule sous nos yeux comme une parade de funambules, d'où le sujet est exclu. *« Tel est bien,* remarque Barthes, *le malaise inlassablement exprimé par Steinberg : le monde se suffit à lui-même »*, le monde n'a pas besoin de moi : *« All except you »*. — F. G.

★ **ALL EXCEPT YOU, de Roland Barthes. Dessins de Saul Steinberg. Repères. Edité par la Galerie Maeght (13, rue de Téhéran, 75008 Paris). 71 p., 200 F.**

L'esprit des autres

La plus honnête et sans doute la meilleure façon de rendre compte d'un dictionnaire de citations, c'est encore de... le citer. Ainsi du *Dictionnaire de l'humour et du libertinage,* de Maurice Maloux (361 p., relié, Albin Michel, 85 F).

Il est abondant, drôle, gentiment libertin comme le veut son titre, et se butine avec plaisir et profit, puisqu'il donne le moyen d'avoir en toute circonstance l'esprit des autres (de ceux qui en eurent beaucoup), en le faisant passer pour sien. — JACQUES CELLARD.

***

« Son sommeil était de beaucoup ce qu'elle avait de plus profond » (Sacha Guitry).

« Je m'ennuyais, voilà comment ça a commencé. Il m'ennuyait, voilà comment ça a fini » (Dumas fils).

« Plus l'amour est nu, moins il a froid » (John Owen).

« Ce sont là de ces petites bêtises qu'on pardonne à une femme, à condition qu'elle les dise toute nue » (Jules Renard).

« Si je rougis parfois de ce que je fais, c'est de plaisir » (Natalie Clifford-Barney).

« Il faut s'amuser à mentir aux femmes. On a l'impression qu'on se rembourse » (Sacha Guitry).

« C'est un péché de penser du mal des autres, mais c'est rarement une erreur » (Henry Mencken).

« La jeunesse est une acquisition de l'âge mûr » (Jean Cocteau).

« La société serait une chose charmante si on s'intéressait les uns aux autres » (Chamfort).

Succès des « Bouquins »

La collection « Bouquins » de Robert Laffont, créée en 1979, vient de publier son cinquantième titre. A cette occasion, Laffont annonce un nouveau développpement des « Bouquins » dès la rentrée d'automne.

En octobre paraîtra *le Juif errant* d'Eugène Sue, en novembre *le Déclin et la chute de l'Empire romain* d'Edward Gibbon en deux volumes, œuvre qui n'avait pas été rééditée depuis des années. Pour 1984, sont prévus notamment un volume consacré au roman noir, un choix de textes de Renan, et plusieurs ouvrages de Tocqueville. Selon l'éditeur, *« cette collection n'a d'autre but que de devenir familière au plus grand nombre de lecteurs possible et d'être ainsi en accord avec la définition du mot bouquin dans le Larousse : terme familier pour livre »*.

Le succès de la collection semble désormais assuré. Laffont se félicite tout particulièrement des 70 000 exemplaires vendus de *l'Encyclopédie des vins et alcools*, des 50 000 exemplaires de tout l'Opéra, des 40 000 du *Dictionnaire des symboles* et, pour les livres de fiction, des 30 000 exemplaires des deux tomes de Conan Doyle regroupant dix aventures de Sherlock Holmes.

Les animateurs de la collection misent aussi sur la qualité physique des « Bouquins », qui allient à la solidité de la couverture l'attrait de la présentation — résistance et souplesse de la brochure, — sans oublier la modicité du prix, de 59 à 89 F, soit le prix d'un roman pour des « livres mammouths » de 700 à 1 200 pages. Plusieurs livres du même auteur sont ainsi réunis en un seul volume complété par un appareil de notes et une préface, spécialement conçus. — Jo.S.

Un traité de bibliologie internationale

« Il y a toujours et partout des auteurs et des organisations de défense des droits d'auteur; des maisons d'édition, des librairies, des livres... Mais leur structure, pour une large part, dépend des principes du système politique dominant. »

La bibliologie — ou science de l'écrit — existe depuis le dix-neuvième siècle. Dans l'ouvrage qu'il publie avec le concours du Centre national des lettres, Robert Estivals, professeur à l'université de Bordeaux, se dote d'une problématique et de méthodes nouvelles pour l'étudier. Une enquête menée en France, aux Etats-Unis, au Japon, en U.R.S.S., dans les pays du bloc socialiste et dans ceux du tiers-monde permet de définir quatre grands modèles à partir desquels s'élabore une véritable théorie de bibliologie politique. Cette étude extrêmement nourrie souligne aussi l'évolution dialectique de ces modèles : en France, tout particulièrement, où le déclin du modèle monarchique a engendré le modèle libéral et où celui-ci à son tour subit aujourd'hui la tentation du modèle social-démocrate.

Promotion de livres et censure, commerce de livres, organisation des bibliothèques : Robert Estivals montre combien les structures éditoriales sont fonction de l'idéologie dominante des régimes. Il montre aussi que de tout temps un circuit parallèle de contestation a pu s'organiser. — DOMINIQUE BARBÉRIS.

★ **LE LIVRE DANS LE MONDE, de Robert Estivals. Introduction à la bibliologie internationale. Ed. Retz, 383 pages, 150 F.**

vient de paraître

Roman

JEAN DUMUR : *Pour tout l'or du monde.* — La confession d'un journaliste raté, à la veille de son procès et de son suicide, par un journaliste réussi, puisque l'auteur est le directeur de la télévision suisse romande. (*l'Age d'homme*, 173 pages, 65 F.)

Poésie

ANNE PERRIER : *Poésie.* — Des poèmes composés entre 1960 et 1979, avec une préface de Philippe Jacottet. (L'Age d'homme, 198 p.).

Essai

PIERRE FOUGEYROLLAS : *l'Obscurantisme contemporain.* — Professeur à Paris-VII, Pierre Fougeyrollas s'en prend avec une verve dévastatrice, dans cet essai réédité, aux travaux de Lévi-Strauss, de Lacan et d'Althusser, auxquels il reproche leur logomachie spéculative. (Ed. Spag-Papyrus, 230 p., 86 F).

Histoire

CLAUDE-HENRI FRÈCHES : *Antonio José da Silva et l'Inquisition.* — Le procès et la mort d'un dramaturge portugais, juif converti jugé par l'Inquisition entre 1737 et 1739. Un document sur l'intolérance. (Fondation Gulbenkian, Centre culturel portugais, Paris, 51, avenue d'Iéna, 75016 Paris, 720-85-83).

FRANÇOIS JULIEN-LABRUYERE : *Paysans charentais.* — Une histoire des campagnes d'Aunis, Saintonge, et bas Angoumois, préfacée par Jacques Le Goff. Tome I : « Économie rurale », 524 pages ; tome II : « Sociologie rurale », 429 pages. Editions Rupella, 17000 La Rochelle.

en bref

● **LE MALHEUR DE LA CONSCIENCE** dans la philosophie de Hegel, de Jean Wahl, dont la première édition date de 1929, et qui était épuisé aux PUF, fait l'objet d'un « reprint » chez l'éditeur *Gérard Montfort* (Saint-Pierre-de-Salerne, 27800 Brionne), qui publie en même temps, dans sa collection « Imago Mundi », *les Signes de la naissance*, de Nicole Belmont (1971) et *Palestrina*, de Michel Brenet (1906).

● **DANS LA COLLECTION « CONFLUENTS PSYCHANALYTIQUES »**, dirigée par A. de Mijolla aux éditions les Belles-Lettres, vient de paraître : *Souffrance, plaisir et pensée* (252 pages, 80 F). Diverses communications présentées aux premières Rencontres psychanalytiques d'Aix-en-Provence en 1982 y figurent. Signalons notamment celle de Maurice Olender sur « L'enfant Priape et son phallus », ainsi qu'une étude de Sophie Mellor-Picaut sur Robert Musil.

● ***LA SOCIÉTÉ DES POÈTES FRANÇAIS*** vient de procéder au renouvellement de son bureau qui est ainsi constitué pour 1983-1984 : présidente d'honneur : Marthe-Claire Fleury-Bonetti ; présidente : Edmée de la Rochefoucauld ; vice-présidents : Jean Bancal, Louis Forestier, Hervé Roy ; secrétaire générale : Thérèse Mercier ; trésorier : Jean-Jacques Nauge.

● **LA REVUE ROMANDE *REPÈRES*** publie dans son numéro 5, un entretien de Dimitri T. Analis avec l'écrivain grec Odysseus Elytis, prix Nobel 1979. (Vente en France : librairie l'Age d'homme, 5, rue Férou, 75006 Paris.)

● **UNE ASSOCIATION S'EST CONSTITUÉE POUR HONORER LA MÉMOIRE DE GEORGES RIBEMONT-DESSAIGNES**, l'un des fondateurs du Mouvement Dada. Celui-ci a longtemps vécu à Saint-Jeannet, petit village proche de Nice, où il mourut le 9 juillet 1974. Il avait vu le jour à Montpellier, le 19 juin 1884, et d'importantes manifestations sont prévues pour marquer ce centenaire, en même temps que le dixième anniversaire de sa disparition. (Renseignements : Jacques-E.-Moreau, Boîte postale nº 11, 06701 Saint-Laurent-du-Var, Cedex.)

● **L'ASSOCIATION DES ÉCRIVAINS DE L'OUEST** vient de relancer son bulletin : *l'Ouest littéraire*. Son but : unir les auteurs, informer les professionnels, aider à la diffusion des livres, faire connaître ce qu'il y a de nouveau à l'Ouest sur le plan littéraire. — *L'Ouest littéraire*. Rédaction : 21, quai Garcie-Ferrande — 85800 Saint-Gilles-Croix-de-Vie.

● **LE SEPTIÈME FESTIVAL NATIONAL DU LIVRE VIVANT** aura lieu du 25 août au 4 septembre à Fougères. (Renseignements : 228, rue de Courcelles, 75 017 Paris, tél. : 737-53-31, ou 27, rue de l'Yser, 35 300 Fougères, tél. : (99) 99-41-39).

en poche

Un grand roman d'aventures

Il y a presque un demi-siècle qu'on a oublié Maurice Constantin-Weyer, un écrivain français que Valery Larbaud et Léon-Paul Fargue plaçaient très haut. Or Constantin-Weyer, c'est un peu notre Jack London. *Un homme se penche sur son passé*, heureusement réédité aujourd'hui en « 10/18 », avec une préface d'Yves Berger, est un livre étonnant. Il valut à son auteur le prix Goncourt en 1928.

C'est un ouvrage fabuleux dans la mesure où il fait revivre le Grand Nord canadien, donne à sentir l'immensité de l'espace, la blancheur mortelle de l'hiver, mais — également — célèbre à la fois la rudesse de la Prairie et les conquêtes de la civilisation marchande. Tout est vie dans l'œuvre de Maurice Constantin-Weyer : le combat contre les éléments naturels l'amour et ses pièges, la nature et ses crimes, l'audace et ses risques.

Dans cette histoire où la neige, la mort et la lutte tiennent la première place, ce qui domine est le sentiment que Constantin-Weyer a de l'homme et de sa grandeur. Ce livre est une sorte d'hymne au courage et à l'effort. Mais le plus curieux tient sans doute en ceci : que le héros, dompteur de chevaux, trafiquant en fourrures, traverse les circonstances les plus brutales en lisant Suétone, Shakespeare et Descartes dans le texte. La culture tient assurément dans l'univers de Maurice Constantin-Weyer une place aussi importante que les hordes de loups, les trahisons de la femme, et l'acharnement aux affaires. Une réédition bienvenue. — HUBERT JUIN.

★ **UN HOMME SE PENCHE SUR SON PASSÉ, de Maurice Constantin-Weyer. Préface d'Yves Berger. « 10/18 », 254 pages.**

***

● Dans ces *Enfants de la violence*, l'auteur du *Carnet d'or*, Doris Lessing, décrit l'univers à la fois violent et feutré de l'Afrique australe à la veille de la seconde guerre mondiale, où Martha, adolescente, partagée entre le désir d'absolu et un besoin de conformisme, se cherche une voie. Un récit fascinant, où les femmes comprendront mieux ce dont elles sont redevables à Doris Lessing dans l'analyse de leur condition et de leur développement. Il est désormais disponible dans le Livre de poche : deux volumes, 5761 et 5762. (Traduit de l'anglais par Marianne Véron.)

● Lorsque la mère d'Agostino, avec laquelle il passe de merveilleuses vacances, rencontre un jeune homme auquel elle n'est pas indifférente, tout se déchire pour cet enfant de treize ans, dont le prénom donne le titre au livre de Moravia, publié en 1944 en Italie et en 1962 en France (Flammarion), avant d'être repris, aujourd'hui, dans la collection de poche « GF Flammarion ». (Traduit de l'italien par Marie Canavaggia.)

● *Alexandre le Grand ou le rêve dépassé* (356-323 avant Jésus-Christ), de Benoist-Méchin, fait partie d'un ensemble de sept volumes intitulé *le Rêve le plus long de l'histoire*. Le rêve le plus long de l'histoire est né avec Alexandre le Grand. Il s'est poursuivi avec César et Cléopâtre. Puis il a ressuscité avec Julien, l'adorateur du soleil, avec Frédéric II de Hohenstaufen, avec Bonaparte en Egypte, avec Lyautey l'Africain, avec Lawrence d'Arabie. (Presses Pocket, nº 2 155).)

● « La mémoire du siècle », collection de poche des éditions Complexe, qui ne propose que des textes inédits, vient de publier deux nouveaux titres : *le Watergate* (1972-1974), par André Kaspi, spécialiste d'histoire des États-Unis, enseignant à Paris-III, et *le Retour de de Gaulle* (1958), par René Rémond, spécialiste des questions politiques françaises, président de la Fondation nationale des sciences politiques.

le feuilleton

Job clergyman

(Suite de la page 13.)

Sans lui, Beckett n'aurait pas exprimé aussi viscéralement la nécessité et l'impossibilité de l'acte d'écrire, l'empêchement, l'incarcération de qui s'enfonce dans la création. Il fallait cet exil dans le français, manié avec une subtile gaucherie, pour éprouver et faire sentir que nous sommes faits des mots des autres, que toute langue est étrangère, que la vie entière ressemble à une chute dans un idiome venu d'ailleurs.

DONC *Godot* révèle Beckett ; et continue de lui servir d'enseigne. La pièce a été tirée à 120 000 exemplaires ; *Fin de partie*, à 75 000. Dans un premier temps, ce fut le rejet général, qui se perpétue pour les romans. A droite (simplifions), on refusait tant de jérémiades sans issue ; à gauche, on dénonçait un pessimisme bourgeois, auquel on préférait l'optimisme brechtien. Peu à peu seulement, critiques et public ont admis que ce théâtre aux limites de la paralysie et du mutisme représente la condition humaine dans ce qu'elle a d'irreprésentable, déchirée entre l'impossibilité de parler et de se taire, de demeurer et de s'en aller, d'être tout à fait là et tout à fait absente.

Alfred Simon analyse lumineusement ce tragique et ses modèles : le nô japonais et, surtout, le Belacqua de Dante. De cette figure indépassable de l'« attente » procéderont les nombreux vagabonds éclopés de Beckett. Mal commun à tous : le temps, qui fait de nos entreprises des épaves par avance, qui éclaircit le sombre et assombrit le clair, qui dépèce les corps et délabre les palabres.

Beckett contemple, écarquillé, nos supplices. Mais il n'est pas voué à la douleur, comme Artaud. Il y mêle un humour sans faille. Il en faut, pour rendre comiques comme il le fait nos rampements de limaces, notre fusion de larves avec la boue originelle et la déjection finale. La mort d'inanition que Beckett rend physiquement perceptible n'atteint pas seulement Dieu et l'homme : c'est tout l'être qui se délite.

POURQUOI *cet art de la décomposition générale à ce moment* précis de l'histoire ? Serait-ce, comme le suggère Weber, que la technique a désenchanté la planète ? Les clodos beckettiens sont-ils les résidus de l'homme religieux qui ne s'est pas encore résigné à un monde désacralisé ? Annoncent-ils l'apocalypse nucléaire ?

Pas le moins du monde. Ennemis des messages, ils incarnent l'éternelle tragédie ontologique. On aurait tort de croire, en tout cas, qu'ils ne tiennent pas à la vie. Nullement fautifs de leur chute dans la durée, ils savent goûter l'instant, le répit. Le temps leur paraît trop court pour que ce soit la peine de commencer, mais trop long pour ne pas commencer quand même. La littérature fixe les lents effritements de l'être, par des voies inconnues des philosophes. *« De la pensée accrochant de la pensée, et la tirant »*, disait Rimbaud.

Entre la décharge sans phrase, les poubelles de l'histoire et le Golgotha, Beckett nous invite à choisir un sens à la vie. Pourquoi *faudrait-il que la vie ait un sens ?, demanderez-vous. Pourquoi, en* effet ! Mettons que, d'en chercher un, ça occupe...

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ *BECKETT, d'Alfred Simon, Les dossiers Belfond, 294 pages,* 79 F.

portrait

Alan Watts, le clochard taoïste

DIX ans déjà qu'il est mort, Alan Watts, *« âgé de cinquante-huit ans, dormant en robe chinoise, cœur épuisé de philosophe à errer en quête d'amour ou d'un verre, ou de l'entrée dans l'éblouissement de Bouddha »*, comme l'écrivait un autre clochard céleste, son ami le poète *beat* Allen Ginsberg.

L'attrait pour les philosophies orientales coïncide pour Alan Watts avec son éveil intellectuel. Né le 6 février 1915 en Angleterre, il adhère à l'âge de quinze ans à la Société bouddhiste de Londres. Il y apprend que *« la vie est une longue agonie »*, ce qui l'incite à jouir de tout.

N'ayant aucune qualification pour devenir chaudronnier, tailleur, soldat, marin, avocat, marchand ou chef d'État, ainsi qu'il le confesse ironiquement dans ses *Mémoires*, il s'engage dans une carrière de *chaman*, c'est-à-dire de prêtre, et se retrouve aumônier à l'université de Northwestern, près de Chicago, de 1945 à 1950. Le temps de se demander ce qu'il fait là sous le masque d'un Révérend Père. Dans une lettre à ses étudiants, il reconnaît avoir choisi le sacerdoce par une *« tendance à fuir la confusion de notre époque en cherchant refuge dans une sorte de nostalgie »*.

Lorsqu'il quittera l'Église, il insistera cependant sur un point : *« Je tiens à mettre en garde quiconque d'entre vous qui voudrait suivre mon exemple et quitter aussi l'Église. Vous ne pouvez pas agir correctement en imitant les actions de quelqu'un d'autre. »*

Dorénavant, Alan Watts ne cherche plus aucun refuge. Il écrit un livre, dont le titre est un manifeste : *« Bienheureuse insécurité »* (1951) il donne des cours sur Lao-Tseu à l'Académie des études asiatiques, en Californie, avant d'être emporté par le raz de marée libertaire qui submerge les États-Unis au seuil des années 60. Il laisse pousser sa barbe, se marie une troisième fois et devient, pour les Américains, effarés ou ravis, un symbole de la contre-culture, un inquiétant gourou jouant *« the way of zen »* contre *« the american way of life »*.

Ce qu'était vraiment Alan Watts ? Un érudit ? Un maître spirituel ? Un charlatan ? Un peu de tout cela ? Dans un livre aussi modeste que savoureux, Pierre Lhermite répond : *« Vue du dehors, sa vie est celle d'un sage qui ne le serait pas tout à fait, ou d'un charlatan qui n'aurait jamais vraiment cherché à tromper qui que ce soit. »*

A vrai dire, comme les poètes de la Beat Generation, comme les hippies, comme les antipsychiatres, Alan Watts contestait une certaine Amérique, celle de la guerre du Vietnam, au nom d'une autre Amérique : celle de H.D. Thoreau et de R.W. Emerson. L'un comme l'autre avaient tenté, un siècle auparavant, de convaincre leurs concitoyens de chercher Dieu dans la nature et de voir en Lui un libérateur des pressions sociales. Pour eux, comme pour Watts, *« le gouvernement le meilleur est celui qui gouverne le moins »*.

A cette inspiration libertaire s'ajoute, chez l'auteur du *Bouddhisme zen*, l'influence constante de Jung en matière de psychologie religieuse, celle également d'Aldous Huxley explorant les effets de la mescaline et du L.S.D. 25 sur la conscience et, surtout, celle du *wu-wei* (non-action) taoïste. Alan Watts, par ailleurs, ne cachait pas qu'il était aussi un épicurien peu honorable, ne pouvant se vanter d'aucune aventure héroïque, un *jouisseur impénitent goûtant immodérément* aux plaisirs du sexe, de la bonne cuisine, du tabac et de l'alcool. Bref, *Un clochard céleste*, selon le titre du roman de Kerouac, ou, plus prosaïquement, un vaurien. L'essai de Pierre Lhermite nous le rend singulièrement proche.

ROLAND JACCARD.

★ **ALAN WATTS, TAOISTE D'OCCIDENT, par Pierre Lhermite. Préface d'Arnaud Desjardins. Éd. La Table ronde. 228 p. ; 89 francs.**

● *Signalons également :*

★ **INTRODUCTION AU YI-KING, de Jean Choain. Un décryptage savant d'un des textes fondamentaux de la spiritualité orientale. (Éd. du Rocher. 274 p. 120 francs.)**

★ **LUMIÈRES BOUDDHIQUES, de Marco Pallis. Une confrontation entre bouddhisme et christianisme sur les problèmes du mal et de la grâce. (Fayard. 285 p. 89 francs.)**

★ **LE TAO DE LA PSYCHOLOGIE, de Jean S. Bolen, la psychologie jungienne et le taoïsme au service de la parapsychologie. (Trad. de l'américain par M. Laffitte et T. Johnson. Mercure de France. 184 p. 64 francs.)**

au fil des lectures

Roman

Des mots pour mourir

Avec son premier livre, L'invention du corps de saint Marc, Richard Millet s'inscrit dans une sorte de classicisme moderne.

Le titre et la référence épigraphique au janséniste Pierre Nicole nous installent dans un climat moral qui mêle l'ascèse de la pensée et la présence du corps. *« Marc était venu parmi nous pour mourir »*, dit, vers la fin de son récit, le narrateur. Lui et sa sœur Marie ont accueilli à Beyrouth l'étrange jeune homme dont, quelque temps avant, ils avaient fait la connaissance dans un collège français. Leurs rapports n'ont cessé d'évoluer dans une atmosphère de *confusion des sentiments*. La cause ? Equivoque, elle tient en grande partie au trouble d'un dialogue qui à la fois rapproche et sépare les individus. Chez tous trois, les mots et les émotions se mêlent et se dissocient dans les zones obscures de l'amour, de l'amitié et du ressentiment.

Qui donc est ce Marc à la découverte duquel cette histoire nous convie ? *« Une illusion »* construite par le frère et la sœur ? On serait tenté de le croire tant, par sa puérilité, ses dérobades et ses indiscrétions, le visiteur met d'insistance à se rendre insupportable, à souhaiter, semble-t-il, que coïncident son intrusion et sa disparition.

On dirait que le roman de Richard Millet tourne autour du trou noir et sanglant qui se creuse dans la gorge de Marc et dans la terre libanaise, ravagées par la maladie et la guerre. L'extrême, l'entêtante fragilité du discours tient à ce double gouffre, à ce double scandale — qu'un troisième affecte au plus haut point : la honte tapie au cœur du langage.

Ce récit pur et brûlant se constitue comme une initiation au langage et à la mort. Fouad, l'intellectuel libanais, a beau situer la mort et les mots dans un rapport d'exclusion : *« Ici, vous trouverez toutes les raisons de mourir, mais non pas d'écrire. »* « Saint » Marc invente pour finir une formule qui condense à la fois son destin et les pouvoirs du roman : *« On ne meurt qu'avec des mots. »* Fût-ce dans le fracas de l'histoire et le silence de la nuit.

SERGE KOSTER.

★ **L'INVENTION DU CORPS DE SAINT MARC, de Richard Millet. P.O.L. éditeur. 110 p., 60 F.**

Histoire

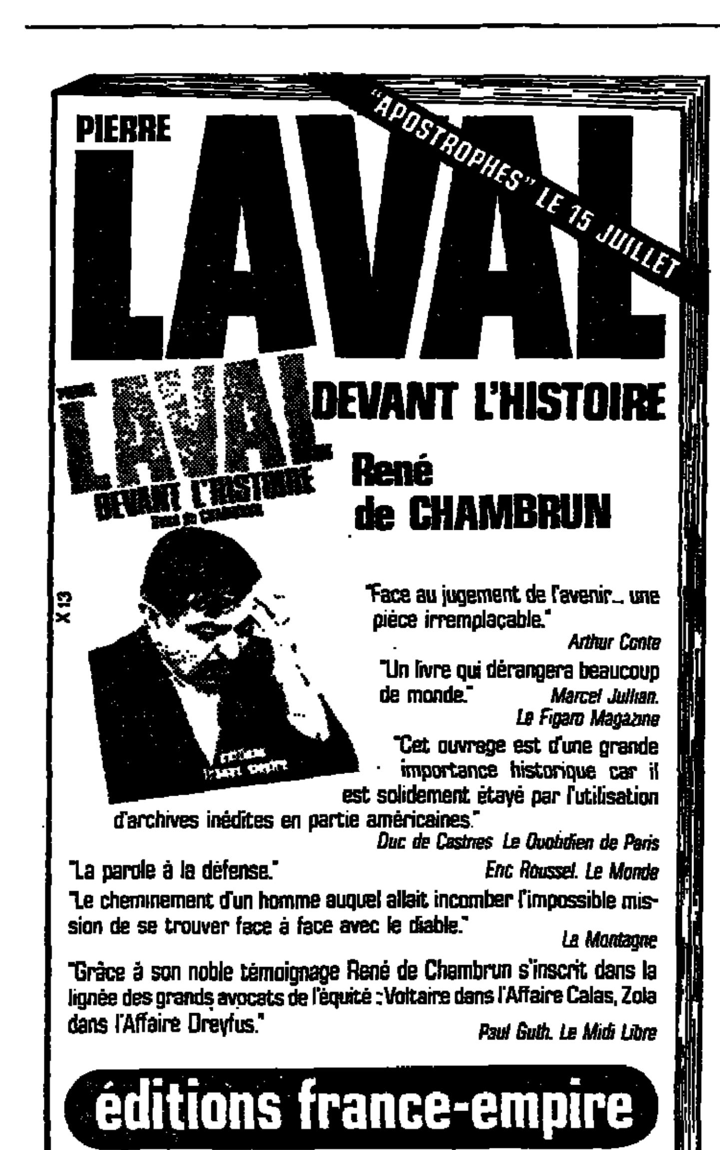
Un bon guide

Le livre de Guy Bourdé et d'Hervé Martin sur *les Écoles historiques* est une très utile introduction à l'historiographie française. Les deux auteurs tracent un tableau complet des manières d'écrire l'histoire en France, du Moyen Age à nos jours. Quelques incursions à l'étranger permettent d'aborder les philosophies hégélienne, spenglérienne ou toynbéenne de l'histoire. Catalogue d'auteurs plus que thèse générale, ce livre se laisse difficilement lire d'une seule traite. Mais c'est un bon guide qui permet, grâce à son index, de situer rapidement telle ou telle œuvre, tel ou tel historien.

EMMANUEL TODD.

★ **LES ÉCOLES HISTORIQUES, de Guy Bourdé et Hervé Martin, Le Seuil, collection « Points », 341 pages, 31 F.**





histoire

Grandes figures du socialisme

Proudhon, l'ancêtre du fédéralisme et Vaillant, l'artisan de l'unité

• *Deux militants trop méconnus*

ANCÊTRE du fédéralisme, Pierre Joseph Proudhon est, comme Péguy, un auteur défiguré pour avoir été tiré à hue et à dia, revendiqué simultanément par les anarchistes et certains conservateurs, calomnié en outre par les marxistes, qui ne lui ont jamais pardonné son moralisme petit-bourgeois. Depuis sa mort, en 1865, beaucoup de bons esprits, tel Daniel Halévy, se sont certes employés à nous révéler son vrai visage, mais, en dépit de leurs efforts, ce penseur original, complexe — déroutant aussi il faut bien le dire, — est resté au purgatoire. Va-t-il aujourd'hui en sortir ? On ne saurait l'affirmer, mais il faut du moins espérer qu'obtienne une large audience le *Proudhon*, que Pierre Haubtmann nous a laissé avant de disparaître dans des circonstances tragiques en 1971. Riche d'innombrables inédits et, par surcroît, d'une lecture fort agréable, ce maître-livre apporte en effet de véritables révélations et nous permet de mieux saisir l'actualité d'un message longtemps déformé.

Longtemps aumônier national de l'Action catholique ouvrière, faisant partie de ces prêtres qui, bien avant Vatican II, ne pouvaient se résoudre à voir l'Eglise coupée du monde du travail, l'auteur était évidemment bien placé pour comprendre une œuvre exaltant « un socialisme de la dignité humaine » et un homme qui, en dépit de ses virulentes attaques contre l'Eglise, fut toujours hanté par la question religieuse. De fait, d'emblée, l'analyse s'avère juste : à ce jour nul mieux que Pierre Haubtmann n'a su montrer (en s'appuyant sur des passages inédits des *Cahiers*) à quel point le système proudhonien est une antithéologie, le fruit d'un amour déçu, la réaction d'un être heurté par l'Eglise de son temps et les idées développées par Chateaubriand dans *le Génie du christianisme*. L'alliance du trône et de l'autel, la religion au service de l'ordre, bref toutes les thèses de Bonald, reprises plus tard par Charles Maurras, voilà bien ce que ne put jamais accepter Proudhon, et son biographe est dans le vrai lorsqu'il écrit : « *Rapidement, dans ses efforts pour l'avènement d'un ordre différent, fondé sur les valeurs de liberté, d'égalité, de réciprocité, de dignité égale et réciproque, il lutte contre l'Eglise. En sorte qu'on assistera au curieux spectacle d'un homme de tempérament plutôt religieux, accessible aux valeurs sacrales, luttant ouvertement et farouchement contre la religion, et qu'on aboutira à cette énigme d'un mystique antireligieux.* »

Compréhensif à l'égard de son héros, en sympathie avec certaines de ses idées, Pierre Haubtmann se garde cependant avec raison de voir en lui une sorte de chrétien des catacombes, un catholique progressiste avant la lettre. Car à ses yeux l'auteur de la célèbre formule « *la propriété c'est le vol* » commit la même erreur que ses adversaires en identifiant l'Eglise à la défense d'un ordre humain, et par là même contestable, et en refusant de prêter attention aux efforts courageux de Lacordaire. « *Trompé par les traditionalistes, dont il s'est imprégné*, écrit-il encore très bien, *ce qu'il considère surtout dans la religion ce sont ses prolongements sociaux. Concrètement, ce qu'il cherche dans la religion, c'est la loi d'égalité, une morale sociale, un ferment révolutionnaire, plus encore que l'expression d'une réalité mystérieuse et sacrée à laquelle il n'est pourtant pas insensible.* »

Pierre Haubtmann, on le voit, n'est pas de ces hagiographes qui s'acharnent à tout justifier, et c'est avec la même lucidité qu'il apprécie les faiblesses de la pensée de Proudhon, l'insuffisance de sa réflexion économique, limitée au seul cadre de l'entreprise, son superbe dédain vis-à-vis de la politique, qui l'amena à prendre des positions parfois étonnantes : dans les années 1848-1849 ne le vit-on pas successivement défendre Louis-Philippe, appuyer Guizot, puis le général Cavaignac, scandaliser ensuite à la Chambre les conservateurs en attaquant la propriété, créer enfin une banque du peuple, qui, comme toutes les banques, ne prêtait en définitive qu'aux riches ? Sensible à l'authenticité de la démarche de son modèle, l'auteur prend, en réalité, souvent de la distance vis-à-vis de ses théories et, surtout, nous fait clairement voir combien Proudhon était désordonné dans ses recherches, velléitaire, sensible à l'opinion d'autrui. De ce point de vue, l'ouvrage est du reste passionnant, puisqu'on y découvre ce que personne n'avait encore réussi à établir : à savoir que la fameuse loi des trois États exposée dans *De la création de l'ordre dans l'humanité* doit beaucoup à Auguste Comte, ou encore que l'emprise de Marx sur le philosophe s'amenuise notablement dès que ce dernier quitte Paris et s'éloigne du petit cercle d'émigrés allemands. Livré à lui-même, ce fils de paysan franc-comtois redevient vite ce qu'il n'a jamais cessé d'être : un esprit tout à la fois généreux et profondément attaché à certaines traditions, un moraliste impénitent, un citoyen dressé contre les pouvoirs, toujours prêt à pourfendre les théoriciens glacés de la révolution, qu'ils se nomment Robespierre ou Louis Blanc.

L'homme du juste milieu

Paradoxalement il se pourrait bien que cet idéalisme, qui fut jadis tant reproché à Proudhon, constitue aujourd'hui sa vraie richesse. En un temps où l'Europe sort des limbes, où la décentralisation devient une réalité, où les risques de totalitarisme inhérents à toute doctrine globalisante sont mieux perçus, bien des idées chères à cet autodidacte apparaissent non dépourvues d'actualité. Par-delà les contradictions, restent en tout cas un itinéraire d'une sincérité rare, un désintéressement total, un courage qui apparaîtra mieux lorsque sera publié le tome II de cette biographie, quand nous verrons Proudhon en lutte contre le Second Empire.

Encore plus méconnu à présent, Edouard Vaillant mérite, lui aussi, attention dans la mesure où, de 1890 environ à sa mort en 1915, il joua un grand rôle de conciliateur au sein du mouvement ouvrier français. Manquant de charisme, plus à l'aise devant sa table de travail qu'à la tribune des congrès et, pour cette raison, éclipsé par Jean Jaurès. Voilà qu'il revit à travers une rigoureuse étude de Jolyon Howorth, professeur à l'université d'Aston.

Au vrai, ce livre n'est pas le premier publié en France sur Edouard Vaillant, puisqu'en 1956 Maurice Dommanget a consacré à cet oublié de l'histoire une biographie (1) pleine d'intérêt. Utilisant ce travail, reprenant à son compte certaines thèses (en particulier celle selon laquelle Vaillant ne fut pas blanquiste), J. Howorth réussit pourtant à faire œuvre utile et originale en replaçant les conceptions de l'auteur d'Assurance sociale, dans le cadre de l'évolution des idées, en mettant bien surtout en évidence l'importance de la synthèse qu'il fit triompher.

Synthèse, tel est bien le mot qui résume la pensée de ce disciple de Marx, dont l'originalité fut de rester constamment inflexible sur les principes, tout en sachant exploiter les possibilités d'action offertes par le cadre démocratique de la Troisième République. Se situant à mi-chemin entre l'intransigeance de Jules Guesde et l'idéalisme de Jaurès, Edouard Vaillant apparaît à l'intérieur du socialisme du début du siècle comme l'homme du juste milieu, encore que l'expression corresponde bien mal à l'âpreté de son caractère. Marxiste de stricte obédience, athée militant, partisan convaincu de la lutte des classes, adversaire déclaré de Millerand et des « ministérialistes », il croira toujours que la société bourgeoise ne peut se transformer d'elle-même et ne dissimulera jamais que son démantèlement doit être l'objectif de tout socialiste conséquent. Pragmatique, il acceptera toutefois les réformes tendant, à ses yeux, à une amélioration du sort des ouvriers.

Adepte de la thèse de l'indépendance syndicale, véritable grand-père de la C.G.T. principal artisan de l'unité socialiste de 1905, à tous ces titres Edouard Vaillant doit retrouver sa place dans l'histoire et, en ce sens, l'ouvrage de Jolyon Howorth est pleinement justifié. En revanche, il apparaît difficile de voir en lui le père spirituel du socialisme français d'aujourd'hui, et l'auteur, à bon droit, ne le prétend pas. A l'heure où le P.S. se veut défenseur des droits de l'homme et affirme son souci de pluralisme, on voit mal en effet comment il pourrait se reconnaître entièrement dans un homme qui, sous la Commune, proclamait que les théâtres devaient être de « *grands établissements d'instruction* » et qui, au moment de l'affaire Dreyfus, ne cachait nullement que le sort du détenu ne l'intéressait que dans la perspective d'une attaque contre les forces réactionnaires.

On peut penser ce que l'on veut de Clemenceau, mais il avait tout de même plus d'allure lorsqu'il déclarait à la même époque : « *La cause du droit humain ne se divise pas.* »

ÉRIC ROUSSEL.

★ **PIERRE JOSEPH PROUDHON, SA VIE ET SA PENSÉE (1809-1849), de Pierre Haubtmann. Éditions Beauchesne, 72, rue des Saints-Pères, 75006 Paris, 1140 p., 228 F.**

★ **ÉDOUARD VAILLANT, LA CRÉATION DE L'UNITÉ SOCIALISTE EN FRANCE, de Jolyon Howorth. Préface de Madeleine Rebérioux. Éditions et Documentations internationales/Syros 382 p., 98 F.**

(1) *Édouard Vaillant un grand socialiste*, La Table ronde. 1956.

Des textes significatifs

ÉDITÉES avant la guerre par Celestin Bouglé et Henri Moysset, les œuvres complètes de Proudhon (1) sont aujourd'hui difficilement accessibles au grand public et ses *Cahiers* — dont la publication est en cours — demeurent encore plus confidentiels. Il faut donc savoir gré à Bernard Voyenne d'avoir eu la bonne idée de réunir quelques-uns des textes les plus significatifs de l'auteur de *Philosophie de la misère*.

Comme le suggère son titre, ce livre n'est pas un simple recueil de morceaux choisis. Soigneusement ordonnancés, les extraits qui y sont rassemblés constituent une sorte d'itinéraire spirituel à travers lequel le lecteur pourra se faire une idée précise de l'homme, de l'écrivain et de l'actualité d'une pensée opposée à tous les totalitarismes.

Enrichi d'une excellente introduction (où Bernard Voyenne observe justement que Proudhon condamnait davantage la propriété dans ses abus que dans son principe), ce volume complète ainsi utilement les précieuses *Œuvres choisies* publiées par Jean Bancal dans la collection « Idées » des Éditions Gallimard.

Signalons aussi la réédition en trois volumes (groupe Fresnes-Antony de la Fédération Anarchiste, 34, rue de Fresnes - 92160 Antony) de *Philosophie de la misère* de Proudhon et de la réplique de Karl Marx à ce livre : *Misère de la philosophie*. Le texte de l'auteur du *Capital* est ici enrichi des notes figurant sur l'exemplaire personnel de Proudhon.

E. R.

★ **PIERRE-JOSEPH PROUDHON - MÉMOIRES SUR MA VIE. Textes ordonnés et présentés par Bernard Voyenne. La Découverte, Maspéro ; 224 p., 82 F.**

(1) Éditions Marcel Rivière (comme les *Cahiers*).

Les combats de Daniel Mayer

NOMMÉ récemment président du Conseil constitutionnel, Daniel Mayer est peu connu du grand public. Militant socialiste dès l'âge de dix-huit ans, longtemps journaliste au *Populaire*, secrétaire général de la S.F.I.O. durant la clandestinité, ministre du travail de 1947 à 1949, ce proche de Léon Blum n'a, il est vrai, jamais sacrifié ses convictions à sa carrière. De même qu'il n'accepta pas la défaite de 1940, de même il n'admit par la suite aucun reniement de sa formation politique. Eliminé contre toute attente de la direction du parti en 1947 par Guy Mollet, il s'opposa souvent à la ligne imposée par ce dernier, et lorsque, en 1958, il jugea inopportune la position de son groupe sur le problème algérien, il préféra se démettre de son mandat de député.

Dès lors, président de la Ligue des droits de l'homme, il déploya une activité incessante qui l'amena en particulier à intervenir, de concert avec sa femme Cletta, en faveur de la sortie des juifs d'Union soviétique.

C'est cette vie rectiligne au service d'un idéal que retrace Claude Juin dans un livre, peu dense mais chaleureux et riche de témoignages inédits. E. R.

★ **LIBERTE... JUSTICE, LE COMBAT DE DANIEL MAYER, de Claude Juin, préface de Vercors, éditions Anthropos, 436 pages, 100 F.**

Les communards vus par les scribes du temps

• *Une anthologie de l'horreur*

LES 73 jours de la Commune de Paris, du 18 mars au 19 mai 1871, exercèrent une onde de choc sur la société française et la marquèrent jusqu'à la fin du XIXᵉ siècle. Les écrivains n'échappèrent pas aux passions que suscitèrent ces journées qui ébranlèrent la chape de plomb de l'ennui et du fatalisme social.

Paul Lidsky (1) avait déjà démontré à quel point les littérateurs français furent plus choqués qu'inspirés par cette révolution sociale. Arthur Rimbaud, Paul Verlaine et, surtout, Jules Vallès qui, selon Jean Richepin, avait fait « *de son intelligence, le bâton de sa haine* » furent à peu près les seuls à se souvenir de la sentence de Charles Nodier : « *Il n'est point de pouvoir qu'on ne puisse accuser, il n'est point de révolte qu'on ne puisse défendre.* »

Nicole Priollaud a pris le parti de ne retenir, pour son ouvrage, que les écrits à chaud des auteurs qu'elle a sélectionnés. Son dossier, composé en majeure partie d'articles de journaux, de lettres et d'extraits de carnets intimes, constitue une remarquable anthologie de l'horreur. Les scribes apparaissent comme une élite arc-boutée à ses privilèges qui n'accepte pas cette irruption de dignité et refuse même, après la fin des massacres, d'admettre certaines évidences. Pour ces distingués gens de lettres, tous les morts n'ont pas la même valeur. Ils s'indignent des 66 otages fusillés par les communards mais savourent les 31.900 insurgés exécutés par les Versaillais. Les écrivains, opposés aux « *enragés* » parisiens, manifestent un égal effroi envers ces hommes et ces femmes qui refusaient de plier et de se soumettre à l'ordre social de Thiers et de Bismarck.

L'élégant Alexandre Dumas fils leur reproche principalement un manque de sens et de tact français. Plus direct, Edmond de Goncourt ne voit que « *faces stupides et abjectes* » où triomphent « *l'ivresse et la crapulerie* ». L'ivrognerie présumée des communards excite particulièrement la verve d'Emile Zola qui, dans ses *Lettres de Paris* que publiait *Le Sémaphore de Marseille*, fait montre d'une impatience impudente. Il en appelle à « *l'horrible nécessité d'un bain de sang* » et trouve la répression trop lente. Même morts, les communards le répugnent et il reproche aux dépouilles de ses ennemis de propager le choléra : « *Jusque dans leur pourriture, ces misérables nous feront mal* ».

La Commune de Paris n'est, pour Gustave Flaubert, qu'une des perversions de l'instruction primaire. Il pousse la confusion jusqu'à écrire : « *Tout le rêve de la démocratie est d'élever le prolétaire au niveau de bêtise du bourgeois* ».

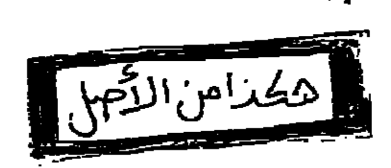
L'égoïsme, la servilité envers les puissants et la haine des révoltés baignent les textes de George Sand, Théophile Gautier, Charles Marie-René Leconte de Lisle et d'Ernest Feydeau. L'insulte fait office d'argument et ils n'ont de cesse de voir écraser ceux qu'ils surnomment : « *les chevaliers de la débauche et les apôtres de l'absinthe* ».

Jean Richepin, qui ne supportait plus ce bain de boue et d'encre, lancera, en 1872, dans *les Étapes d'un réfractaire*, un avertissement aux zélateurs de Thiers : « *O riches et heureux de ce monde, vous tous qui vivez joyeusement votre vie, et qui ne sortez de votre paresse que pour engraisser de cadavres le fumier où pousse l'arbre de vos prospérités, ô vous les repus, vous les gavés, vous les satisfaits, en vérité je tremble pour vous... Mais vous n'entendez rien, n'est-ce pas ? Vous avez l'oreille encore plus dure que le cœur. Eh bien ! Alors, jetez-vous à plat ventre pour écouter, et collez votre oreille aux fissures du pont. Vous êtes à plat ventre ! Restez-y ! Vous n'aurez pas besoin de vous déranger pour demander pardon ; vous n'aurez qu'à vous retourner sur le flanc pour mourir...*

PIERRE DRACHLINE.

★ **1871 : LA COMMUNE DE PARIS, textes réunis et présentés par Nicole Priolland, illustrations de Gustave Doré, Editions Liana Levi-Sylvie Messinger (31, rue de l'Abbé-Grégoire, 75006 Paris), 280 p. 96 F.**

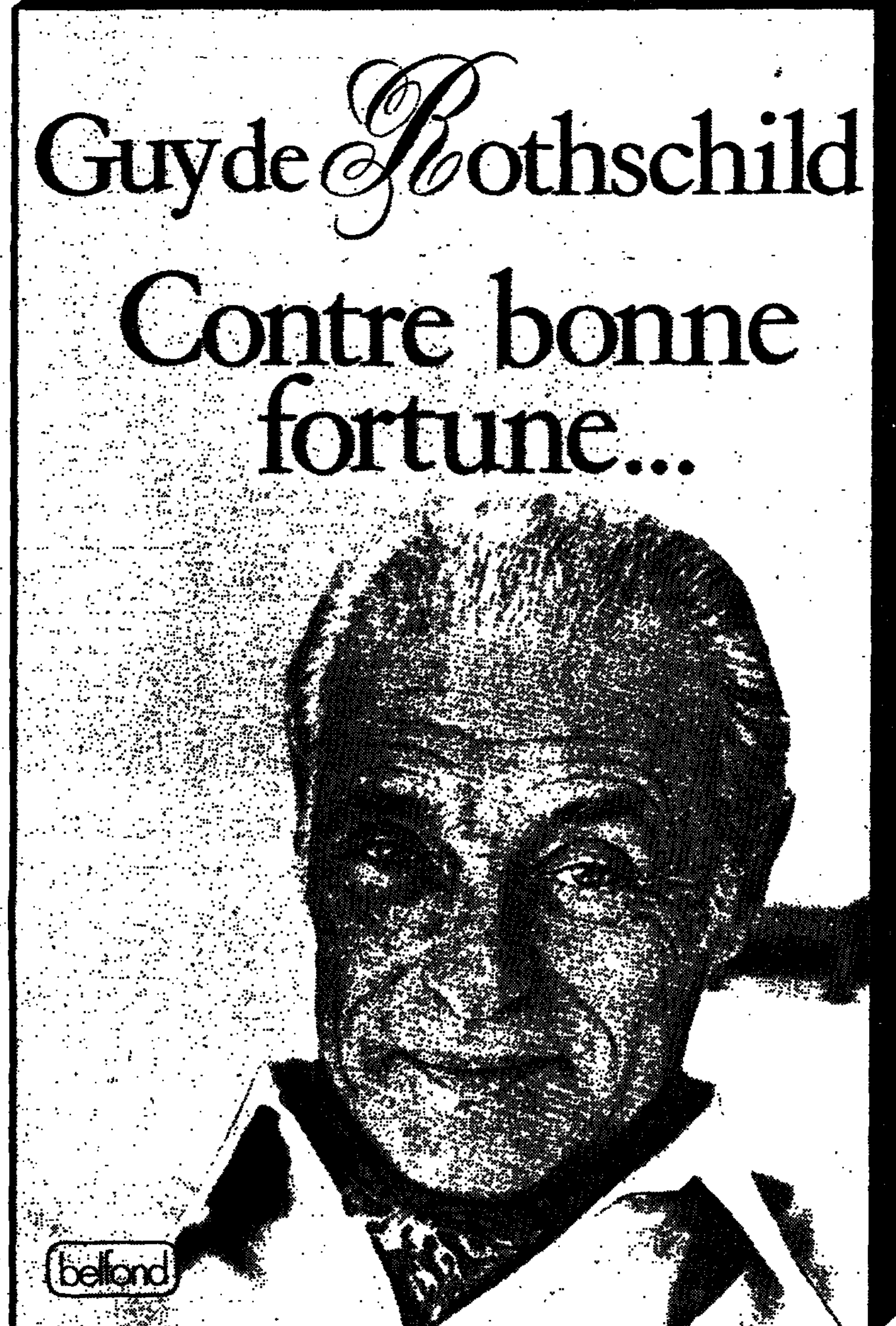
(1) *Les écrivains contre la Commune*, réédité dans la collection « Fondations » aux Editions Maspero.



des livres pour l'été...

Aujourd'hui, Pierre Belfond vous propose:

"...A l'heure où les Rothschild sont appelés à changer de vie, je comprends mieux ce qui a constitué leur gloire et leur mythe. Ce n'est pas simplement d'avoir su faire et garder fortune, c'est d'avoir osé le plus difficile: rester eux-mêmes à travers les temps et les modes. Pas plus qu'ils n'ont jamais renoncé à assumer leur condition et leurs responsabilités de Juifs, ils n'ont jamais songé à avoir honte de leur richesse et à travestir leur style de vie."
G.R.



"...La féerie existait cependant. A intervalles réguliers, le château dormant dans sa forêt sombre s'éveillait. Et, dans ma mémoire de vieil enfant, j'ai envie d'en retrouver quelques images, d'en revivre quelques épisodes. Ceux qui en furent les acteurs ont disparu, plus personne ne vivra cette manière de vivre, fureur et douceur d'une époque où tout était possible. Puisque j'en fus le témoin, je crois qu'il me faut essayer d'en ranimer au moins le souvenir."
G.R.

Son nom provoque à la fois nos rêves et notre envie,
il symbolise la tradition et la réussite. Cet homme, Juif et capitaliste,
assume les contradictions et les ambiguïtés de notre époque.
Il parle. Il dit son enfance dans la splendeur du château de Ferrières;
sa jeunesse au temps des années folles. Il dit la guerre et l'humiliation de la défaite;
l'aventure d'être torpillé dans l'Atlantique; l'honneur d'être Français à Londres...
Homme d'affaires, il découvre, avant d'autres, Georges Pompidou qui,
à ses côtés, préside pendant sept ans aux destinées de sa banque.
Il affirme sa solidarité active envers sa Communauté,
mais il pose sur Israël un regard personnel et lucide.
Dans sa vie privée, une femme. Elle lui donne le goût du fabuleux, des fêtes, de la poésie...
Deux fois chassé de la rue Laffitte, il accuse:
c'est une vie de travail, une dynastie, une légende que l'on veut abattre.
Il relève le défi. Cet homme, c'est Guy de Rothschild.

Publicorp

belfond

étude

Une nouvelle traduction du « Procès »

CINQUANTE ans après celle d'Alexandre Vialatte, qui révéla *le Procès* chez nous en 1933, une nouvelle traduction de ce livre est annoncée chez Flammarion (1). Au-delà d'une mise à jour, devenue indispensable, son auteur, Bernard Lortholary, qui a déjà traduit les *Conversations avec Janouch* (Lettres nouvelles), a voulu retrouver le véritable humour kafkaïen, trahi, selon lui, par Vialatte.

« *Saviez-vous*, déclare Lortholary, *que lorsque Kafka lisait à ses amis le premier chapitre du* Procès, *ceux-ci étaient pliés en deux et que lui-même mourait de rire ? Lorsque je raconte cette anecdote, mes interlocuteurs sont presque toujours surpris. C'est une illustration typique du contresens que commet le lecteur français à propos de Kafka. On évoque toujours le mot « absurde », mais on ignore la dimension comique qui caractérise son œuvre. Il est vrai que la critique n'a cessé d'ensevelir Kafka sous des tonnes de métaphysique. Mais je suis persuadé que la traduction de Vialatte a contribué, elle aussi, au malentendu.* »

Ce que Lortholary reproche à Vialatte, ce n'est pas tant d'avoir commis des contresens — « *Son texte*, dit-il, *fourmille d'inexactitudes, mais, compte tenu du travail de découverte auquel doit se livrer tout traducteur lorsqu'il s'attaque à un auteur encore inconnu, c'est là quelque chose d'inévitable* » — ni de paraître aujourd'hui terriblement daté — « *Il y a dans tout traducteur un bricoleur qui doit se débrouiller avec les moyens du bord, c'est-à-dire avec le vocabulaire de son temps. Voilà pourquoi les traductions vieillissent plus vite que les textes originaux* », — mais surtout d'avoir, en quelque sorte, tiré Kafka à lui pour en faire du Vialatte.

« *L'humour de Kafka est brutal, visuel, scénique. Il comporte une sorte de cocasserie incongrue qui fait penser à un certain cinéma américain, fait, au demeurant, par des gens qui venaient du même pays que lui. Vialatte était, lui, un humoriste, très fin, farfelu, un peu lunaire. Il s'efforce d'arrondir les angles, d'envelopper les difficultés. Il est, en somme, très français.* »

Lortholary n'hésite pas à comparer son propre travail à celui d'un restaurateur appliqué à retrouver une peinture authentique sous les repeints. Ce qui caractérise un bon traducteur, explique-t-il, ce n'est pas le fait d'être instructif mais critique. Il faut s'immerger dans le texte en le lisant et en le relisant avant de penser au français. Ce n'est que lorsqu'il a commencé à écrire à la machine qu'il a comparé page par page les deux versions.

« *J'ai essayé, avant tout, d'être concis, quitte à être parfois raboteux, voire inconfortable. Il se peut que ma traduction ait, un jour, un « côté années 1980 ». J'ai réussi, en tout cas, à faire plus court que Vialatte. Lorsqu'on sait que les traductions ont une tendance irrésistible à foisonner, ce n'est tout de même pas si mal.* »

J.-L. de RAMBURES.

(1) La sortie est prévue pour le 2 septembre, dans la collection « G.F. Flammarion ». *Le Château*, également traduit par Bernard Lortholary, devrait sortir fin 1984 dans la même collection.

UN EXEMPLE

Joseph K., en pleine nuit, raconte à sa voisine de pension comment il a été « arrêté » le matin même. Il lui joue la scène :

« *Il faut bien vous représenter la disposition des personnages, c'est très intéressant. Je suis l'inspecteur ; là, sur la malle, sont assis deux gardiens ; et devant les photographies, il y a trois jeunes gens debout. A la poignée de la fenêtre est pendu, je le dis en passant, un corsage blanc. Et maintenant, on commence. Ah oui, j'oublie que je suis là. Le personnage le plus important* (moi) *est debout devant cette petite table.*

L'inspecteur est très confortablement installé, les jambes croisées, le bras négligemment passé derrière le dossier, comme ceci : un butor comme on en fait peu. Et maintenant, on commence pour de bon. L'inspecteur m'appelle comme s'il fallait me réveiller, il pousse un vrai cri, et pour bien vous faire comprendre les choses il faut que j'en fasse autant, il a d'ailleurs juste crié mon nom. »

(Trad. B. Lortholary.)

« *Il faut que vous vous représentiez exactement la position des acteurs ; c'est une chose très intéressante. Moi je représente le brigadier, là-bas deux inspecteurs sont assis sur le bahut, et les trois jeunes gens se tiennent debout en face des photographies. A l'espagnolette de la fenêtre une blouse blanche que je ne mentionne que pour mémoire ; et alors, maintenant, ça commence. Ah ! j'allais m'oublier, moi qui représente pourtant le personnage le plus important ! Je me tiens donc debout, ici, en face de la table de nuit. Le brigadier est assis le plus confortablement du monde, les jambes croisées, le bras pendant comme ça derrière le dossier de sa chaise..., un gros pignouf, pour dire son nom. Et alors ça commence réellement. Le brigadier appelle comme s'il avait à me réveiller. Il pousse un véritable cri. Il faut malheureusement, pour vous le faire comprendre, que je me mette à crier aussi ; ce n'est d'ailleurs que mon nom qu'il crie de cette façon.* »

(Trad. A. Vialatte. « Pléiade », *Kafka I*, p. 284.)

Franz Kafka

Marthe Robert : « Méfiez-vous

(Suite de la page 13.)

» C'est que les existentialistes avaient pour Kafka un immense respect, alors que Flaubert, objet des attaques de Sartre, était devenu leur bête noire. L'admiration de l'écrivain pragois pour le Normand ne cadrait pas avec les idées reçues du moment, il fallait donc l'ignorer, ou, mieux encore, le nier.

— Il connaissait bien Flaubert ?

— C'est peu dire que *l'Éducation sentimentale* était son livre de chevet, il ne la quittait pas, l'emportait en voyage, la gardait près de lui quand il était en train de travailler. Un jour qu'il écrit à Felice Bauer, il s'interrompt pour faire une longue parenthèse : « *Je n'avais justement pas de buvard sous la main, en attendant que la feuille sèche, j'ai lu* l'Éducation, *qui est posée près de moi, de la page 600 à la page 602. Bonté divine ! Lis cela, chérie ! Lis donc cela.* « Elle avoua qu'elle vou- » lait faire un tour à son bras dans » les rues... » *Quelle phrase ! Quelle image !...* » La phrase citée est certes admirable, mais seulement pour quiconque à une connaissance approfondie de toutes les subtilités, de toutes les ressources poétiques que la prose française peut offrir. Cette connaissance, Kafka l'a, et le montre assez par l'enthousiasme avec lequel il transcrit une phrase apparemment banale, que bien des flaubertiens n'eussent pas songé à relever.

— Vous pensez qu'il est temps de faire rentrer Kafka dans la littérature ?

— Mais il n'en est jamais sorti, dans quelque sens qu'on ait voulu le tirer. L'étonnant, voyez-vous, c'est qu'on lui ait prêté des idées sur tout, — sur la transcendance, sur la grâce, la justice divine, la révélation finale, la « théologie négative » et j'en passe, — alors qu'il a exclu de ses récits tout ce qui eût pu passer pour l'expression personnelle d'une opinion et d'un jugement. C'est étonnant, mais non point inexplicable, car cette abstention, jointe à l'indétermination de l'espace et du temps, est justement ce qui, en apparence du moins, laisse le champ libre à l'interprétation. Seulement, le texte, qui se livre sans peine au vrai lecteur attentif, fausse compagnie à l'exégète impatient : il ne confirme pas plus ses « clés » qu'il ne lui oppose de démenti.

L'ambiguïté du testament

» Le roman ou le récit de Kafka se construit toujours à partir d'une situation dont les prémisses sont clairement données, mais où rien d'étranger, rien d'extérieur au schéma initial n'a accès. On annonce à un homme qu'il a un procès, on l'arrête et, en même temps, on le laisse libre de vaquer à ses occupations. Après avoir protesté de son innocence, l'accusé — Joseph K — s'aperçoit que ce que tout le monde appelle « justice » autour de lui, et auquel lui-même donnait ce nom jusque-là, n'a rien à voir avec l'idée qui y est communément associée. Dès cet instant, il va s'efforcer de savoir, en confrontant les dires de prétendus initiés, ce que les mots de « justice », de « tribunal » recouvrent en réalité. S'il en meurt à la fin, « *comme un chien* », on peut légitimement supposer que c'est parce qu'il n'a pas le courage de mener son enquête jusqu'au bout.

» *Le Procès* a été commencé en 1914. Mais on y chercherait en vain des échos de la crise européenne qui va jeter le monde dans le chaos ; on n'y trouve même pas la vie d'une ville normale avec ses scènes de rue, sa foule, ses cafés. Et surtout pas une phrase, pas un mot dont Kafka laisserait penser qu'il pût lui être personnellement attribué. D'aucuns — Brecht, par exemple, ou Lukacs — ont sévèrement condamné cette abstraction délibérée, mais, quoi qu'on puisse penser de la technique qui consiste à se retirer du monde pour saisir le monde dans sa réalité la plus nue, le fait est que, grâce à elle, Kafka est sans doute le seul romancier qui n'ait jamais proféré d'ineptie.

— Quel a été le rôle de Max Brod et de sa petite valise ?

— Ce devait plutôt être une malle, puisque tous les manuscrits et papiers posthumes de Kafka y étaient contenus. Max Brod l'a traînée avec lui, lorsque, chassé de Prague par l'invasion nazie, il s'est embarqué pour la Palestine. Nous lui devons la première édition des *Œuvres complètes* de son ami, une entreprise décidée après un long débat intérieur, malgré le testament de Kafka, qui stipulait que tout ce qu'il laissait de papiers devrait être détruit sans être lu ni même montré. Ce testament toutefois n'était pas sans ambiguïté, car si sa volonté de tout détruire ne peut pas être mise en doute — il a détruit lui-même plus de textes, qu'il n'en a composé, — il en a confié l'exécution au seul homme dont il devait savoir qu'il ne pourrait pas lui obéir.

» L'édition de Brod, menée à bien dans des conditions précaires, sans l'aide de ses appareils qui donnent à l'édition moderne une garantie de précision, a été souvent contestée. Mais, maintenant que nous avons les deux premiers volumes de l'édition critique de Wuppertal, nous pouvons dire qu'après tout elle était bien plus qu'honorable.

Étranger dans son propre pays

— Kafka avait-il lu Freud ?

— Oui, il en avait d'ailleurs une peur bleue, ce qui prouvait justement qu'il l'avait bien compris. Il s'en est expliqué un jour dans une lettre à Franz Werfel : « *Ce n'est pas un plaisir que de s'occuper de psychanalyse et je m'en tiens aussi éloigné que possible, mais elle est au moins aussi existante que cette génération.* » Une phrase que les générations venues depuis auraient tout lieu de se redire.

— La Tchécoslovaquie aujourd'hui le revendique. Qu'en pensez-vous ? Peut-on toujours dire : « Seul comme Franz Kafka (1) ? »

— Il a toujours été assez mal connu en Tchécoslovaquie. N'oubliez pas qu'une des premières traductions de ses œuvres a été faite par Milena, en 1920, quatre ans avant sa mort. Le moins qu'on puisse dire c'est qu'il n'a pas été prophète en son pays, et, quand son nom est devenu célèbre, c'est ailleurs qu'il l'a été, jamais dans sa ville natale, sauf maintenant peut-être où il attire à Prague une foule de touristes étrangers et où la jeune génération recherche ses livres, pour des raisons du reste où la littérature n'a sans doute pas la plus grande part. Il faut dire aussi que la jeune Tchécoslovaquie — elle avait à peine six ans lorsque Kafka est mort — ne joue aucun rôle dans son œuvre, fût-ce sous la forme allusive qui lui est coutumière. Comme, d'autre part, Kafka parlait le tchèque, mais a composé toute son œuvre en allemand, un communiste a pu me dire, voici quelque vingt ans, pour justifier qu'on ne publiait pas Kafka dans son pays : « *Il ne s'est pas intéressé au peuple tchèque, et le peuple tchèque n'a aucune raison de s'intéresser à lui !* » Quant à sa situation dans la Prague de l'ancienne Autriche-Hongrie, je rappellerai seulement que dans cette ville absurdement cloisonnée où Tchèques, juifs et Allemands se côtoyaient dans une hostilité tantôt latente, tantôt prête à exploser, Kafka s'est toujours senti étranglé. Ce n'est certes pas par hasard qu'il passe son nom sous silence, et que, au lieu de faire voir les merveilles de la « Ville dorée », il montre la banlieue lépreuse où loge le tribunal. Tout cela est d'ailleurs très clair dans *le Château*, où il n'est plus question d'une ville,

Les « kafkailleries » moscovites

LES cercles intellectuels moscovites commencèrent à parler de Kafka à l'époque libérale khrouchtchévienne. Officiellement, l'œuvre de Kafka était interprétée comme un reflet des tares de la société bourgeoise. Mais les intrépides intellectuels moscovites en prirent prétexte pour se lamenter, sous une forme masquée, sur leur propre triste sort et l'interprétèrent, de leur côté, comme une mise en accusation du « régime totalitaire » soviétique. Un poète moscovite « privé » (c'est-à-dire jamais publié), E.S., inventa alors le terme de « kafkailler » pour désigner ce phénomène propre au milieu intellectuel soviétique. Les « kafkailleries » devinrent une mode. Ceux qui n'aimaient pas Kafka pour une raison ou pour une autre étaient considérés comme des réactionnaires, des obscurantistes, des ignares.

En fait, bien peu avaient lu les œuvres de Kafka sérieusement, avec un intérêt non feint. La plupart les avaient hâtivement feuilletées ou même ne les avaient jamais vues, se contentant d'informations de seconde ou de troisième main. Mais, bientôt, le puissant courant d'une franche mise en accusation de notre histoire récente relégua les « kafkailleries » au second plan. Lorsque des œuvres de Kafka furent publiées en russe (*le Procès*, et des nouvelles, en 1965), l'intérêt massif pour cet auteur était déjà plus ou moins tombé.

Les lecteurs les plus fins du monde

Je crois que ce n'était pas le fait du hasard. La faute n'en incombait pas aux lecteurs moscovites, qui étaient et demeurent les lecteurs les plus profonds et les plus fins du monde. La vraie raison, c'est que l'œuvre de Kafka ne correspond pas aux goûts, à la mentalité et aux besoins du public moscovite. Je me rappelle une réunion d'intellectuels moscovites qui discutèrent toute une nuit, au tout début de l'ère khrouchtchévienne, sur la comparaison entre *le Procès* de Kafka et les procès de l'époque stalinienne. Aucun d'entre eux n'avait pris part aux procès staliniens, ni comme victime, ni comme bourreau. Mais, lorsque la « littérature des camps » devint chose habituelle dans notre milieu, les analogies avec Kafka tombèrent d'elles-mêmes. Il apparut que l'époque stalinienne n'avait jamais connu de procès au sens kafkaïen. Certes, il est vain de chercher dans les œuvres de Kafka des descriptions d'une quelconque réalité. Mais faut-il renoncer à y voir une prémonition de cette réalité ?

Tout cela ne vise pas à diminuer l'importance de Kafka, mais à échapper, même dans une faible mesure, aux exagérations et aux déformations propres aux commémorations. Prenons, par exemple, un thème aussi éternel à première vue que celui du rapport entre l'individu et la société (ou la collectivité, l'environnement social, le milieu). Le problème de la solitude morale, de l'isolement de l'individu parmi ses semblables, celui de la rupture entre l'homme et le monde, jouent un grand rôle dans l'œuvre de Kafka.

Une forme impropre au masochisme soviétique ?

J'ignore ce qu'il en est, de ce point de vue, en Occident. Peut-être les interprètes de Kafka ont-ils raison en attribuant à son œuvre un sens prophétique pour cette partie du monde. Mais, pour la société soviétique, qui est un modèle classique des sociétés de type communiste, il est parfaitement vain d'interpréter les œuvres de Kafka comme une prémonition ou une prophétie. La société soviétique n'est guère meilleure que les visions kafkaïennes. Elle n'est pas pire non plus. Elle est autre. C'est justement parce que les idées et les images de Kafka sont étrangères à la réalité soviétique que son influence est faible dans la Russie actuelle, et non parce que les autorités l'auraient frappé d'interdit.

Toute multitude humaine peut présenter des destins individuels qui puissent être interprétés comme la « confirmation » de n'importe quelle « prédiction ».

Il en va de même pour les milieux intellectuels et en particulier celui des intellectuels moscovites, parmi lesquels on peut encore trouver de nos jours des « kafkailleurs » habillant volontiers un masochisme purement soviétique d'une forme littéraire occidentale qui lui est impropre. Mais, si l'on prend le Soviétique comme un phénomène de masse, si l'on considère les Soviétiques dans leur vie ordinaire, on découvre la chose suivante : la société communiste résout au mieux le problème de la solitude et de l'isolement de l'individu, c'est-à-dire le problème du rapport entre l'individu et la collectivité.

Mais les Soviétiques doivent payer cette solution optimale d'un prix très élevé, peut-être le prix maximal du point de vue historique. Ce prix, c'est que, dans la société communiste, l'individu est si fermement enchaîné à la collectivité de ses semblables que seuls de rares isolés prennent des risques et parviennent à obtenir une certaine indépendance à l'égard de la collectivité. L'isolement des individus n'est ici qu'un moyen extrême pour châtier ceux qui refusent de se soumettre aux normes de la vie collectiviste. Or de tels individus constituent des exceptions. Les citoyens de la société communiste ne se sentent individus à part entière que s'ils sont membres de collectivités et non s'ils en sont isolés ; autrement dit, ils deviennent des individualités parcellaires. La psychologie, la conscience et l'idéologie collectivistes font partie de leur chair et de leur sang, comme des attributs inaliénables de leur personnalité.

Les moyens réels par lesquels la société communiste exerce son influence et son contrôle sur l'individu ne rappellent que partiellement et superficiellement l'image que l'Occident s'est forgée de la société soviétique. La contrainte par en haut, la bureaucratisation et la propagande sont loin d'épuiser ces moyens dont elles ne sont pas même des formes fondamentales. Même la machine de répression stalinienne s'appuyait sur l'activité spontanée de la population qu'elle incarnait.

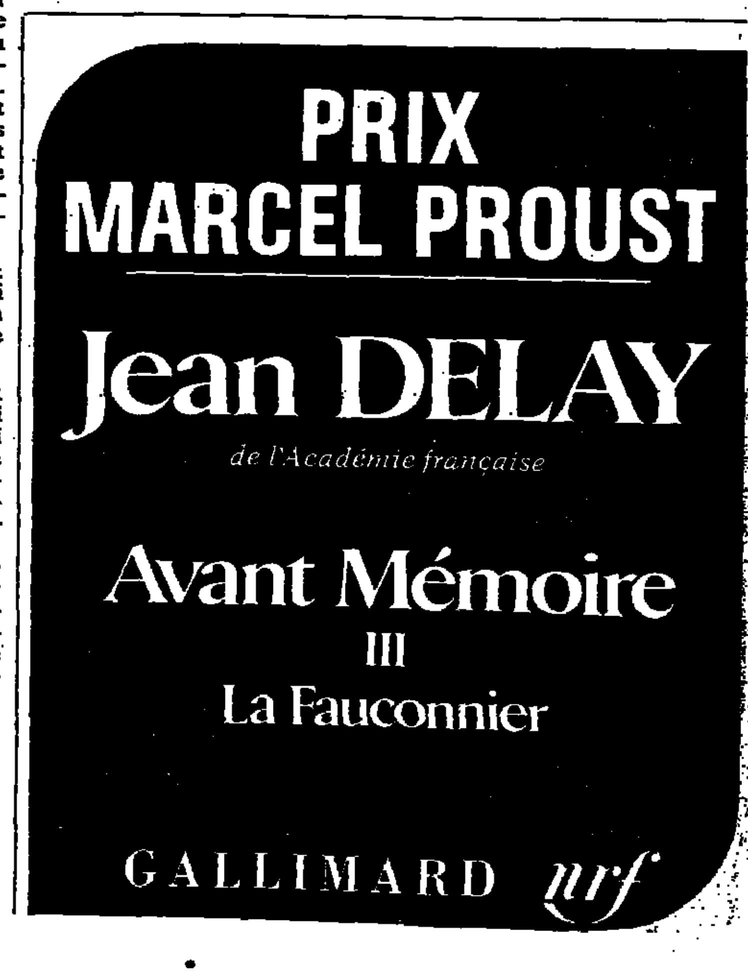
Les horreurs du monde communiste telles que se les imaginent les Occidentaux ne sont en réalité que des contes d'enfants au regard de la tragédie historique du communisme.

L'horreur d'une absence d'avenir

Tragédie qui est d'une simplicité primitive dans ses détails, extrêmement rationnelle dans son essence et grossièrement prosaïque pour ses acteurs. Tragédie qui, fondamentalement, n'a rien de littéraire, et qui est même antilittéraire. Elle prétend résoudre idéalement les problèmes les plus profonds du passé, mais elle place l'homme devant de nouveaux problèmes qui, lorsqu'il en prend conscience, insufflent dans son âme l'horreur d'être irrémédiablement condamné par l'histoire, l'horreur d'une absence d'avenir. Quiconque a goûté à ce poison ne peut être sensible aux « kafkailleries ».

ALEXANDRE ZINOVIEV.
Traduit du russe,
par Wladimir Bérélowitch.







ou le malentendu des exégètes »

mais d'un village que l'on peut croire situé en Bohême. Les villageois traitent l'Arpenteur avec une malveillance hargneuse, ils ne supportent pas son intrusion chez eux, sans toutefois être en état de le chasser. Lui, de son côté, se conduit à leur égard comme l'ethnologue sur le terrain qui, précisément parce que les mœurs des indigènes lui paraissent incompréhensibles, notent scrupuleusement leurs faits et gestes quotidiens, en prenant au sérieux ce qui pour eux va de soi et ne mérite pas la moindre attention. C'est bien ainsi, n'en doutons pas, que Kafka se voyait lui-même dans son propre pays : en intrus, en étranger parmi des autochtones hostiles dont il ne pouvait se plaindre, mais qu'il avait le droit et même le devoir d'observer.

Un grand conteur classique

— *Comment avez-vous découvert Kafka?*

— J'ai dû déjà souvent le raconter. Je suis tombée un jour sur un texte d'une page, traduit par Jean Carrive sans indication de provenance et intitulé *l'Épée*. En réalité, le titre n'est pas de Kafka, le texte fait partie des nombreuses histoires qu'il notait dans son Journal, les unes étant seulement esquissées, les autres achevées, ce qui est justement le cas de *l'Épée*. Cette page ne pèse évidemment pas lourd dans les œuvres complètes de Kafka ; pour moi, cependant, elle a été décisive. Un homme se réveille dans son lit un dimanche matin — comme toujours chez Kafka, le réveil est un moment scabreux, — et, entendant frapper à sa porte, il se rappelle qu'il doit faire une excursion avec des amis et qu'il a laissé passer l'heure du rendez-vous. Il s'habille en hâte, fait entrer ses amis, qui reculent effrayés en s'écriant : *« Qu'as-tu derrière la tête ? »* Les amis déshabillent l'homme jusqu'à mi-corps, le mènent devant une glace et lui montrent l'objet : *« Une grande et ancienne épée de chevalerie en forme de croix était fichée dans mon dos jusqu'à la garde »*. Montés sur des chaises, les amis retirent lentement l'épée et la tendent au narrateur : *« C'était une arme précieuse, il se pouvait fort bien que des croisés s'en fussent servis. »* Je n'avais jamais rien lu de tel dans la littérature dite onirique, et, de fait, tout l'art de Kafka est là, dans cette magie qui fait jaillir soudain l'insolite de l'événement le plus banal, conté sur le ton le plus prosaïque.

— *Que diriez-vous maintenant de l'avenir de Kafka en France?*

— Je ne me lancerai pas dans la prophétie. Il me semble seulement que, pour la première fois depuis longtemps, la « rentrée » de Kafka en France pourrait se faire dans des conditions plus propices. Pour l'instant, en tout cas, nous n'avons plus d'avant-garde militante, plus d'écoles littéraires et, surtout, plus de mouvement philosophique visant à établir sa tyrannie sur les lettres ; en principe, donc, rien ne s'oppose plus à ce que Kafka soit lu pour lui-même, sans le secours redoutable *d'une exégèse extérieure au texte*. Une fois abattues les constructions qui obscurcissaient son œuvre et qui le cachaient derrière un mur savant, effrayant pour le public, il devient enfin possible de voir ce qu'il est en réalité : un grand artiste qui sait allier le tragique au comique, l'angoisse à l'humour, la profondeur de la vision à la simplicité d'une prose juste ; un grand conteur classique en dépit de sa singularité, le plus vrai et le plus proche de nous et peut-être de tous ceux dont la modernité peut se glorifier. »

Propos recueillis par
NICOLE ZAND.

(1) Sur la position de Kafka à Prague, voir l'ouvrage de Marthe Robert : *Seul comme Franz Kafka*, Calmann-Lévy, coll. Diaspora, 1979.

En français

- **1928. — LA MÉTAMORPHOSE**, trad. A Vialatte, *Nouvelle Revue française* (paru en recueil dans la collection « Du monde entier » chez Gallimard, 1938).
- **1930. — LE VERDICT**, trad. Pierre Klossowski et Pierre Leyris. Bifur.
- **1933. — LE PROCÈS**, trad. A. Vialatte. « Du monde entier », Gallimard.
- **1937. — ODRADEK**, avec une illustration de Max Ernst, *Minotaure*, n° 10.
- **1938. — LE CHATEAU**, trad. A. Vialatte. Gallimard.
- **1938. — AU BAGNE**, trad. Jean Carrive, *Cahiers du Sud*, numéro de décembre.
- **1944. — LA MURAILLE DE CHINE**, trad. Jean Carrive. Pierre Seghers.
- **1946. — L'AMÉRIQUE**, trad. A. Vialatte. Gallimard.
- **1946. — DESCRIPTION D'UN COMBAT**, trad. Clara Malraux. Maeght.
- **1948. — LA COLONIE PÉNITENTIAIRE**, trad. A. Vialatte, Gallimard.
- **1954. — JOURNAL** (texte intégral), trad. Marthe Robert. Grasset.
- **1956. — LETTRES A MILENA**, trad. A. Vialatte. Gallimard.
- **1957. — PRÉPARATIFS DE NOCE A LA CAMPAGNE**, trad. M. Robert. Gallimard.
- **1965. — CORRESPONDANCE 1902-1924**, trad. et préface de M. Robert. Gallimard.
- **1972. — LETTRES A FELICE**, trad. M. Robert. Gallimard.
- **1976-1980. — Tomes I et II de « la Pléiade »**, sous la direction de Claude David.

Richesse de la pénurie

(Suite de la page 13.)

On trouve, dissimulée dans des endroits peu fréquentés de l'œuvre de Kafka, tous les éléments d'une méditation mystique. Même si le lecteur ordinaire n'en prend pas entièrement conscience, il n'est pas interdit de penser que, sevré lui-même d'une véritable réflexion religieuse, il est retenu surtout par cette grande interrogation qui parcourt l'œuvre de Kafka, plutôt que par les images d'échec et de frustration, plutôt aussi que par les reflets de la vie pathétique ou lamentable de l'écrivain. On a, bien sûr, le droit de suivre, dans les *Lettres à Felice*, le cours de ces amours d'autant plus cruelles que Kafka les éprouvait, chaque jour davantage, comme plus vides de contenu et plus illusoires ; on n'oubliera pas toutefois que cette correspondance n'était pas destinée à être lue par le public et que le « message » de Kafka est ailleurs.

Mais « message » ? Kafka aurait sans doute haussé les épaules si on lui avait parlé de son « message ». Il espérait seulement, en racontant ses histoires, écrire quelques phrases *« vraies »*, ce qui voulait dire pour lui croquées sur le vif, exemptes de littérature, d'outrance, de maniérisme. Et ce « message », que nous lisons et qui n'est pas imaginaire, aurait-il même été perçu si Kafka ne s'était imposé d'abord par ses vertus d'écrivain ? On a peine à penser aujourd'hui qu'une dizaine d'années séparent *le Procès* des *Buddenbrooks* de Thomas Mann — pour ne citer qu'un exemple parmi beaucoup : *d'un côté, un récit anecdotique* et fleuri, du pittoresque, du piquant ; de l'autre, des images nues, un style avare d'adjectifs, une réalité décapée de ses agréments et de ses prestiges, réduite à l'essentiel, des personnages non seulement sans visage, mais sans histoire et sans « qualités » ; la « psychologie » semble abandonnée en même temps que sont reniés tous les préceptes du réalisme. Une littérature nouvelle est née tout à coup, qui repose sur une simplification radicale, une réduction à l'essentiel. Tout ce qui avait été écrit auparavant semble soudain bavard et frivole. On serait tenté de parler de « littérature abstraite » comme on parle de peinture abstraite, si l'on ne risquait d'être trahi par le langage ; car, dans ces récits sans concessions, il n'y a pas place davantage pour les idées ; tout est images, des images sobres jusqu'au dénuement, mais à cause de cela même éloquentes et pathétiques ; une littérature ascétique, qui se veut rigoureuse et qui dédaigne de plaire. Kafka, qui n'eût jamais pensé être un chef d'école, qui n'était même pas conscient de la nouveauté de son mode d'écriture, allait interdire bientôt les facilités, ces artifices décoratifs que Brecht dénomme *« culinaires »*. Une page d'histoire littéraire était tournée, non certes pour toujours, mais pour une génération au moins. On n'écrit plus après Kafka comme on écrivait avant lui.

Prisonnier de sa névrose

Rien ne semblait cependant destiner Kafka à cette renommée et à ce rôle historique : un obscur employé d'une compagnie d'assurances, un homme de santé fragile, mécontent de lui-même et de la mauvaise figure qu'il faisait dans le monde, *honteux de son corps, entièrement* enfermé dans une étroite société d'écrivains juifs à l'intérieur de cette ville de Prague, que d'ailleurs il détestait et qui paraissait alors si lointaine, si éloignée du mouvement des idées et des lettres. Si l'écrivain était le produit de son milieu et de son temps, ce ne pouvait être que selon une formule diamétralement opposée à celle que Taine avait imaginée : par un retournement des probabilités qui de l'extrême pénurie allait faire surgir une imprévisible richesse.

Deleuze et Guattari, dans leur livre sur Kafka, ont forgé l'expression de *« dé-territorialité »* ; le mot n'est pas gracieux, mais l'idée est juste. Kafka n'est nulle part : dans une ville tchèque il appartient à la minorité germanophone ; il est juif, mais juif infidèle (et il importe peu qu'il soit à son insu nourri de pensée juive, comme on le croit volontiers en Israël, ou qu'il soit secrètement torturé d'avoir trahi la foi de ses pères, comme on l'a prétendu sans preuves : l'essentiel est précisément qu'il soit dans l'entre-deux). Sa vie est atrocement vide : il se sent prisonnier d'une famille qu'il déteste, et il ne trouvera jamais l'amour, qu'il appelle sans d'ailleurs beaucoup y croire. C'est ce vide même qui le jette dans la littérature, seule compensation possible ; mais la littérature ne fait qu'engendrer des tourments nouveaux, *un sentiment intolérable d'impuissance*, et elle contribue à son tour à le couper de la vie, cette fois de façon irrémédiable.

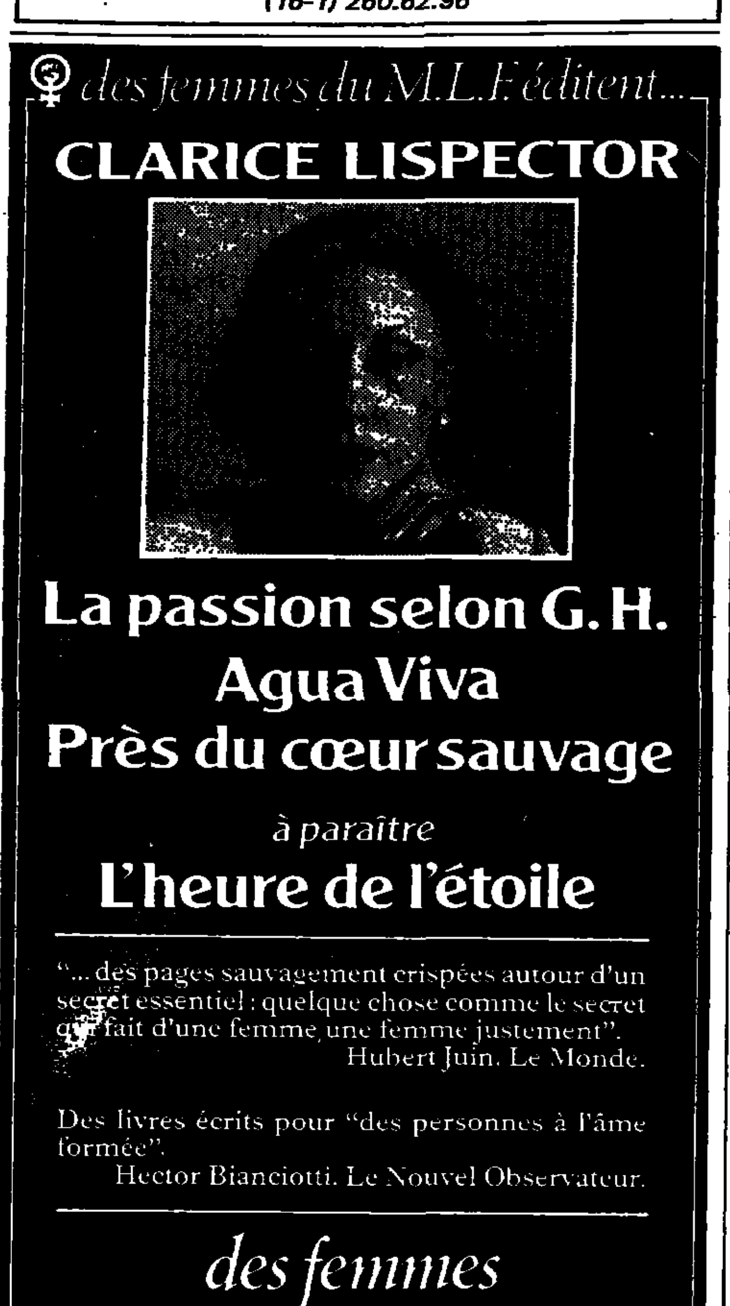
Kafka n'est nulle part ; il n'exprime que lui-même et écrit dans le vide. Il ne professe aucun credo, pas même les convictions anarchisantes *qu'on a voulu lui prêter ; il n'enseigne* aucune morale, car il ne croit lui-même à aucune, et moins encore à une révolte immoraliste.

Il s'est plaint, dans une lettre à Max Brod qu'on ne se lasse pas de citer, de la langue allemande qu'il était condamné à utiliser, cet allemand de Prague peu idiomatique et sans racines vivantes. Mais c'est de ce dialecte exsangue qu'il a tiré sa langue littéraire, non une langue imitée de celle de l'administration austro-hongroise, comme on l'a sottement écrit, mais un des allemands les plus purs qu'on ait écrits. Son vocabulaire n'est pas abondant, il se risque peu dans les néologismes. Mais de cet instrument malhabile il a fait une langue transparente, précise, apte à suivre tous les détours d'une pensée subtile.

Kafka, végétarien, naturiste, paralysé dans sa vie sexuelle, peu amoureux de la chair (qui, bien entendu, ne l'en tourmente pas moins), n'est pas un sensuel. Il était, comme il l'avait avoué souvent, tout à fait étranger à la musique. Les notations de couleur ou de toucher sont rares dans son œuvre. Il n'est vraiment sensible qu'à la mimique et au mouvement, qu'il saisit et décrit comme peu d'écrivains ont su le faire. Mais de cette relative pauvreté encore il *va faire vertu : c'est ce puritanisme* naturel qui, en littérature, se métamorphose en rigueur et en dépouillement.

Prisonnier de sa névrose, Kafka projette ses grandes figures de solitaires : le malheureux héros de *la Métamorphose*, l'habitant du *Terrier*, le narrateur des *Recherches d'un chien*, *l'Artiste de la faim*, et tant d'autres. L'expression littéraire ne le guérit pas de son mal, mais la névrose devient féconde, c'est d'elle que surgit le sens.

CLAUDE DAVID.



histoire littéraire

« Le Nouveau Commerce » et le devoir de découverte

• Le vingtième anniversaire de la revue.

L'APPARTEMENT de Marcelle Fonfreide et d'André Dalmas reflète l'histoire de vingt années de publications. *« L'emploi du temps devenu du passé »*, remarquent-ils. Sous un très beau tableau de Forrester, il y a les livres, piles et rangées, et, sur la table, des jonchées de papiers à trier, classer, renvoyer. C'est un lieu calme où l'on sent le travail au jour le jour, indissociable de la revue, *le Nouveau Commerce*, qui fête aujourd'hui son vingtième anniversaire.

« Au début des années 60, dit Marcelle Fonfreide, *il n'y avait guère de revues littéraires, sinon attachées à des maisons d'édition. Nous avons eu envie d'en faire une, simplement pour nous faire plaisir, sans la moindre idée de ce qui allait nous arriver. Sans Jean Paulhan*, le Nouveau Commerce *n'aurait pu exister, c'est à lui que nous devons d'être aujourd'hui de véritables drogués, incapables de s'arrêter, qui travaillons douze heures par jour pour publier nos deux numéros par an — celui d'avril et celui d'octobre — et toutes les autres choses qui s'y sont depuis ajoutées, en essayant d'être le plus près possible du zéro faute, ce qui est infiniment difficile. »*

Au sommaire du premier numéro (printemps 1963), on trouvait les noms d'André Dalmas, de Jean Paulhan, de Louis Massignon, de John Clare, Georges Perros, Henri Thomas, Mandiargues, François Michel. Une compagnie qui permettait déjà de définir *« les lois et observances qui font le statut du* Nouveau Commerce ». Au fil des suivants sont apparus Julien Gracq, Cioran, Navel, Blanchot, Dhôtel, Réda, Lévinas et Celan, Kenneth White et Michel Deguy, Henri Meschonnic et les autres, tant d'autres !

« Nous voulions, nous voulons toujours, dit André Dalmas, *nous situer en dehors des modes, sans autre souci que de publier avec soin et rigueur des textes qui s'inscrivent dans une durée ; nous sommes fiers de nos auteurs connus, comme de ceux qui sont encore inconnus. L'important c'est qu'ils viennent à nous parce qu'ils pensent que chez nous ils seront bien publiés. Qui lisait il y a dix ans Perros, ou Kenneth White ? Nous savons que demain ou plus tard on découvrira Louise Herlin, Marthe Boidin, ou Heidi Pataki. »*

« Dans une revue, dit Marcelle Fonfreide, *la confiance permet la découverte. Nous sommes là pour ouvrir de nouveaux espaces à la curiosité du lecteur, que cela soit dans le domaine étranger ou dans celui du passé. Sur une table de libraire, pourquoi choisir tel ouvrage dont jamais vous n'avez entendu parler ? Nous avons un devoir de découverte. »* Alors, André Dalmas et Marcelle Fonfreide ont d'incroyables audaces, ils publient en entier *la Satire Ménippée*, ou *le Manuel des inquisiteurs* de Nicolas Eymeric, traduisent des poèmes celtes ou des textes latins. Et lisent, bien sûr, d'innombrables manuscrits.

La facture du passé

Autour de la revue, le besoin s'est fait sentir, en 1976, de publier des suppléments. Certaines personnes ne parviennent pas à lire des textes dans une revue, constate Marcelle Fonfreide. Tant mieux. Car ces « suppléments » sont de vrais livres, à l'aspect précieux et artisanal, aux prix invraisemblablement bas : 29 F pour le *Carnet du jeune homme*, de Paulhan ; 82 F pour le *Traité des Tropes*, de Du Marsais, un grammairien ami de Diderot. C'est un livre irremplaçable pour qui aime la rhétorique. Après avoir fondé l'Association des amis du *Nouveau Commerce* (1), André Dalmas et Marcelle Fonfreide ont ajouté une nouvelle pièce à leur édifice : des carnets trimestriels de critiques et de lectures, réservés aux abonnés de la revue, aux adhérents de l'association.

« La facture du passé augmente chaque jour », écrivent les deux complices en présentant leur cinquante-cinquième numéro. On trouve là une belle définition de leur travail, d'un état d'esprit : *« L'ambition est simple, pourtant : restituer à la littérature une expression particulière dont l'intelligence du lecteur puisse tirer profit. »*

GENEVIÈVE BRISAC.

(1) Association des amis du *Nouveau Commerce* (A.A.N.C.), 8, rue de la Cossonnerie, 75001 Paris, tél. 236-28-79 ; permanences le mercredi de 16 h à 19 h 30.

Une visite au musée de la parole

« CE que j'écris d'ici n'est pas une histoire, ni celle d'une vie sous le texte imprudemment dissimulée — ou recouverte. Ce que j'écris a l'ambition d'être ce qui par moi se fait. »

Au « musée de la parole », d'André Dalmas, on croise Marie, et Marthe, Louise, Hélène, et Catherine B., Electre, et Claire Desrousseaux. Des silhouettes prises dans leurs paysages. Elles savent l'art d'attendre, elles sont au centre, elles maîtrisent les silences, les blancs typographiques par où le texte se fait. Elles sont l'énigme, et semblent aussi intercéder en faveur du scintillement des choses, et des mots.

Etat des lieux : ils sont immobiles, l'Irlande, une ferme, des rues étroites, un hôtel ; brouillards, étangs, lignes d'arbres et lignes d'eau, ni morts ni vivants, à la frontière. Les chambres ne sont pas différentes, ni certains palais minéraux *« effacés, neutres, sans mémoire »*.

On visite un second « musée de la parole » où *« chacun dans sa phrase a rangé ses mots »*, et où l'on entend des rires cruels. On tourne, tenu à distance, autour d'un mystère, sans se décider à choisir une piste, un indice ; ils ne manquent pas. André Dalmas dit *« l'incertitude cette bonne manière d'être paisible »*.

On l'a compris, on est ici en terre de langage. La loi semble en être cette proposition, trouvée en annexe : *« Le sens de la mesure qui fait la grandeur de l'énigme. »* Au musée de la parole, on réapprend le poids des mots. Cela suppose une franche décantation, les textes apparemment innocents, presque anodins, des images qui s'arrêtent, fabriquent progressivement leur temps, un temps blanc, celui de *« mesurer à quel point nous sommes aphones »*, comme l'écrivait Giorgio Agamben.

G.B.

★ **LE MUSÉE DE LA PAROLE**, d'André Dalmas. *Le Nouveau Commerce*, 75 F.

billet

Vie privée et bien public

(Suite de la page 13.)

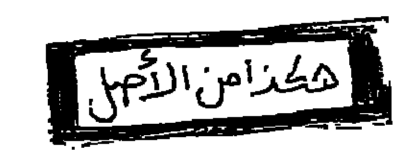
Mais elle oublie de dire que ces objets — si sophistiqués soient-ils, — ces institutions (d'éducation, de santé, d'assistance...) — si généreuses soient-elles — ne suffisent pas à faire le bonheur. Et les hommes qui ont trimé dur pour les obtenir se sentent floués lorsqu'ils découvrent que ce n'est que cela. Aussi, ce sont les catégories sociales les plus récemment admises au nirvana du bonheur matériel qui sont les premières à le rejeter, comme si elles se mettaient à haïr le système qui les a ainsi menées en bateau.

Les déçus de la consommation chercheront alors dans la révolte collective l'enthousiasme, la chaleur humaine, le sentiment d'accomplissement personnel qui leur font cruellement défaut. Mais, là encore, la déception est au bout du chemin, soit que les changements obtenus ne soient pas à la mesure des espérances, soit que le prix à payer soit vraiment trop lourd, l'engagement militant finissant par broyer la vie personnelle.

Ainsi, passant de chimères en chimères, l'homme moderne est voué à la désillusion. Triste constat, dira-t-on. Albert Hirschmann ne s'en désole pas trop. Après tout, ces oscillations montrent la grandeur de l'homme : ce besoin de dépassement de soi, cette recherche d'authentiques raisons de vivre le poussent à toujours désirer et entreprendre. Pourrait-on trouver une forme de société qui fasse place à ces aspirations contradictoires au bonheur privé et à l'action politique, à l'amour de soi et au bien public ? Ou bien faut-il admettre que la vie de chacun est faite de l'alternance entre des périodes d'engagement et de repliement ? Gageons que cette interrogation n'est pas absente des préoccupations de nos dirigeants, qui se demandent maintenant comment faire pour que ceux qui ont voulu le socialisme soient encore là pour le faire fonctionner.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

★ **BONHEUR PRIVÉ, ACTION PUBLIQUE, d'Albert Hirschmann. Traduit de l'américain par Martine Leyris et Jean-Baptiste Grasset. Fayard. 256 p. 79 F.**



MÉDECINE

Les suites de la polémique autour du vaccin contre l'hépatite B

La polémique autour du vaccin contre l'hépatite B connaît de nouveaux développements. A la question technique initiale (y a-t-il un risque de dissémination du SIDA par un vaccin fabriqué avec des plasmas importés des Etats-Unis ?) suivie d'une autre question (l'Institut Pasteur-Production, qui fabrique le vaccin, a-t-il totalement respecté les contraintes réglementaires et éthiques qui lui sont imposées ?) vient aujourd'hui s'en ajouter une nouvelle visant le rôle joué par la presse dans cette affaire avec un communiqué de l'Institut Pasteur-Fondation.

L'institut Pasteur-Fondation a rendu public le 6 juillet, lors d'une conférence de presse, le texte suivant :

« L'Institut Pasteur va avoir cent ans. Il a l'habitude des critiques. Mais il ne peut admettre les calomnies.

» On ne peut traiter sur le même ton les problèmes touchant à la politique ou au spectacle et ceux qui concernent la santé des êtres humains.

» On ne peut, sur la base d'informations fragmentaires, susciter l'inquiétude et le désarroi dans l'opinion publique.

» On ne peut, en questionnant leurs méthodes et leur intégrité, jeter le discrédit sur des instituts et sur la recherche biologique française.

» On ne peut, en laissant planer un doute non fondé sur la qualité d'un vaccin, ruiner le succès d'une industrie française dont les revenus vont essentiellement à la recherche.

» Devant la complexité croissante des problèmes soulevés par la santé publique, et la recherche scientifique, journalistes et chercheurs doivent coopérer. Les journalistes oublient quelquefois l'étendue du pouvoir qu'ils détiennent. Ils se doivent de respecter les hommes et les femmes de ce pays et de leur fournir, non pas des titres à scandale, mais une information sérieuse et mesurée. »

Le mauvais roman policier et ses auteurs

Etonnante initiative, qui consiste à rassembler des journalistes pour... accuser un journal. Car, même si le communiqué ne le cite pas nommément, il s'agit bien d'une accusation en bonne et due forme d'un titre du quotidien *Libération* qui, dans son édition datée du 27 juin, annonçait à la une « L'Institut Pasteur malade du cancer Gay ».

« Il n'y a pas de tabous à Pasteur et rien de sacré », a déclaré le professeur François Jacob, prix Nobel de médecine et président du conseil d'administration de l'Institut Pasteur-Fondation. *« Mais il y a des choses que l'on ne peut pas laisser passer, que l'on ne peut pas laisser dire. Le sexe et la mort à propos de l'Institut Pasteur, cela ne se voit pas tous les jours. Il faut croire que cela paie pour manquer à un tel point de respect pour les malades et les personnes vaccinées pour provoquer une telle panique injustifiée. »*

Accusations graves qui se doivent d'être replacées dans leur contexte économique et scientifique. Ainsi, le professeur Jacob a ajouté que cette *« volonté de nuire nuisait en fait à la recherche biologique française »*, et que *« ce n'était sans doute pas par hasard »* si la société américaine Merck Scharp and Dohme fabriquant du vaccin concurrent de celui de l'Institut Pasteur-Production (I.P.P.) *« commençait à mettre son produit sur le marché européen »* (*le Monde* daté 3-4 juillet).

L'intérêt national est donc en jeu ainsi que le soutien des scientifiques de l'Institut Pasteur-Fondation (I.P.F.) aux industriels de l'I.P.P. (1). Reste à bien faire la part entre le prétexte invoqué et le fond de l'affaire. Que le quotidien *Libération* ait accordé une place jugée excessive à une affaire qui par ailleurs n'avait rien d'un « scoop », que la formule choc d'un titre ait vivement irrité, voire profondément choqué la communauté pastorienne, d'une part, alarmé des malades ou des personnes vaccinés, d'autre part, voilà qui ne fait aucun doute. Mais on est là, oserait-on dire, en territoire connu, celui de la liberté de la presse. Et si l'I.P.P. estime avoir été diffamé, il peut toujours porter plainte, chose qui, assure-t-on, ne saurait tarder.

Pas de réponse

Pourtant, au-delà d'un titre, il y a les questions posées. A certaines, on ne peut pas répondre (comment évaluer le risque fort hypothétique de tansmission d'un SIDA par des lots de vaccin provenant de mélanges de plasmas américains et européens ?)

A d'autres, on a déjà répondu : ainsi l'I.P.P. vient de publier un communiqué dans lequel il dément formellement *« les affirmations selon lesquelles les modalités administratives françaises et étrangères exigées lors des importations n'auraient pas été respectées »*. D'autres encore sont en suspens.

En prenant, à leur tour, la parole après l'I.P.P. et les pouvoirs publics, les responsables de l'I.P.F. mettent dans la balance le grand prestige moral et scientifique de cet Institut. Mais, dans le même temps, ils n'apportent aucune réponse. Dans ce dossier déjà épais et complexe, ils risquent donc fort d'alimenter la polémique plus que de la calmer. A l'I.P.F. on ne fait guère mystère de la situation difficile dans laquelle on se trouve, les recherches étant financées en partie par les pouvoirs publics et en partie par l'I.P.P. (pour 12 % à 15 %). Actionnaire minoritaire à l'I.P.P., l'I.P.F. ne peut contrôler les activités d'une industrie qui porte son nom. C'est ainsi, par exemple, qu'il critique aujourd'hui la politique de *« rétention de l'information »* de l'I.P.P.

Restent aussi les premières conséquences de l'actuelle polémique. Le Laboratoire national de la santé a décidé de délivrer – ce qui jusqu'à présent n'était pas la règle – une autorisation de commercialisation pour chaque lot de vaccin après surveillance de l'ensemble du processus de fabrication à partir du don de sang (2). D'autre part, une inspection officielle des dossiers et des lieux de fabrication du vaccin est actuellement en cours. L'évolution de la situation française est suivie avec attention par plusieurs pays européens, notamment par la République fédérale d'Allemagne qui doit prendre une décision le 8 juillet pour ce qui concerne le choix ou non du vaccin français.

Dans cette affaire, qui se situe aux confins de la médecine, de l'économie et de la politique, la presse pourrait aisément tenir le rôle du bouc émissaire. *« Je suis effrayé par la puissance de la presse »*, dit le professeur Raymond Dedonder, directeur de l'Institut Pasteur-Fondation. *« Il faut que la presse laisse tomber ce mauvais polar (roman policier) »* déclarait en substance il y a quelques jours un scientifique français. Or, si mauvais polar il y a, il est clair aujourd'hui que ses véritables auteurs ne sont pas tant ceux qui tiennent avec plus ou moins de difficulté la plume que ceux qui aimeraient ne pas le voir écrit.

JEAN-YVES NAU.

(1) L'I.P.P. a pour actionnaire majoritaire la SANOFI, filiale d'Elf Aquitaine et pour actionnaire minoritaire l'I.P.F. et l'Institut Pasteur de Lille.

(2) A l'I.P.P., on indique qu'un épais dossier de transparence a toujours été établi pour chaque lot de vaccin et continuellement mis à la disposition des autorités de santé – françaises ou étrangères – qui en faisaient la demande.

LE CONSEIL SUPERIEUR DES HOPITAUX REJETTE LE PROJET DE DÉCRET SUR LE « BUDGET GLOBAL »

Le Conseil supérieur des hôpitaux a rejeté le lundi 4 juillet, par huit voix contre quatre, le projet de décret concernant le *« budget global »* présenté par le gouvernement. Ce projet consiste en une réforme profonde de la tarification hospitalière : celle-ci reposerait à l'avenir non plus sur le système des *« prix de journée »* versés par la Sécurité sociale, mais sur une *dotation globale »* arrêtée en début d'année pour chaque établissement par accord entre les caisses et les hôpitaux.

Ce projet de réforme a déjà fait l'objet de très vives critiques de la part d'un certain nombre d'organisations hospitalières, notamment des cadres hospitaliers (*le Monde* du 1er juin). Les gestionnaires des établissements redoutent en particulier qu'un tel système n'aboutisse à un véritable « étranglement » financier des établissements.

L'avis du Conseil supérieur des hôpitaux n'a qu'une portée consultative. Le projet de décret doit à présent être soumis au Conseil d'Etat.

● *Forte diminution du nombre des fumeurs en Grande-Bretagne.* – Selon des statistiques publiées le 5 juin par l'Office britannique de recensement de la population, la proportion de fumeurs de cigarettes est passée en Grande-Bretagne de 42 à 38 % de la population entre 1980 et 1982. Seul un Britannique sur trois est défini comme un fumeur régulier. De 1980 à 1982, le nombre moyen de cigarettes fumées par semaine est passé de 99 à 87 chez les fumeurs âgés de seize à dix-neuf ans. Selon ces statistiques, pour la première fois les fumeurs sont en minorité dans toutes les couches sociales.

SPORTS

LA CINQUIÈME ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE CYCLYSTE

La victoire de Dominique Gaigne

Enfin une victoire française dans le tour : Dominique Gaigne, âgé de vingt-deux ans, a gagné, mercredi 6 juillet, la cinquième étape Le Havre - Le Mans, longue de 254 kilomètres, en se détachant à proximité de l'arrivée, et il a conservé 9 secondes d'avance sur le peloton. Auparavant, Pirard, Gallopin et Dall'Armelina avaient animé une longue échappée. Le Danois Kim Andersen conserve le maillot jaune.

Le Mans. – Dominique Gaigne est ce jeune Breton qui créa la surprise voici trois mois en s'adjugeant le prologue du Tour d'Espagne, et en portant le maillot *« amarillo »* pendant cinq jours avant d'être éliminé par une chute.

Engagé par Cyrille Guimard qui avait remarqué ses qualités d'attaquant, la saison passée chez les amateurs, il représente, avec Laurent Fignon, Pascal Jules, Marc Madiot et Philippe Chevalier, la nouvelle génération de l'équipe Gitane : celle précisément que la Régie a voulu tester sur les routes du Tour en l'absence de Bernard Hinault.

De notre envoyé spécial

« Une expérience passionnante dans la mesure où nous préparons l'avenir, note Guimard. *Hinault présent, nous courions pour la victoire finale, et cela nous obligeait à contrôler la course de bout en bout au prix d'une stratégie rigoureuse. Sans lui il n'est pas question de ramener le maillot jaune à Paris ; cependant il n'est pas question non plus de jouer les figurants. Nous allons essayer de remporter des étapes en employant des tactiques moins conventionnelles, et en improvisant au besoin »*.

Première improvisation réussie : Gaigne, qui n'est professionnel que depuis sept mois, a enlevé son étape avec l'autorité d'un routier d'expérience. Et cela au lendemain d'un marathon de 300 kilomètres qui succédait à la traversée de l'enfer du Nord.

La performance prouve que nous avons affaire à un coureur de classe, robuste et inspiré. Il s'est détaché à six kilomètres ni trop tôt ni trop tard, juste au bon moment pour prendre de vitesse les routiers-sprinters, ce qui constitue déjà un exploit, et il a résisté au peloton lancé à sa poursuite. Un peloton fort de cent vingt-six unités. Cela revient à dire qu'il s'est imposé dans les conditions les plus difficiles qui soient. Les plus probantes également. Quand on s'échappe loin du but, on peut bénéficier de l'effet de surprise, mais lorsqu'on trompe la vigilance des favoris dans les derniers kilomètres, on gagne toujours à la force du jarret.

La démonstration est faite, une fois de plus, que l'équipe Gitane ne vaut pas seulement par Bernard Hinault. Cyrille Guimard possède quelques-uns des meilleurs espoirs du cyclisme français. Des hommes qu'il a su recruter, préparer et mettre en confiance.

JACQUES AUGENDRE.

CINQUIÈME ÉTAPE

Le Havre-Le Mans (257 km)

1. Dominique Gaigne, en 7 h 9 mn 53 s (moy. 35,870 km/h) ; 2. G. Glaus ; 3. De Wilde ; 4. Kelly ; 5. Venderaerden ; 6. Van Der Velde J. ; 7. Manders ; 8. Lammerts ; 9. Van Brabant ; 10. Pirard ; 11. Vandverschelde ; 12. Wijnants L. ; 13. Linard ; 14. Van Houwellingen J; 15. Jules P., etc., même temps.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Kim Andersen, 22 h 52 mn 13 s ; 2. Vanderaerden, à 1 mn 50 s ; 3. Zoetemelk, à 2 mn 5 s ; 4. Anderson, à 2 mn 6 s ; 5. Moreau, à 2 mn 7 s ; 6. Duclos-Lassalle, à 2 mn 44 s ; 7. Kelly, à 2 mn 59 s ; 8. Roche, à 3 mn ; 9. Bossis, à 3 mn 5 s ; 10. Simon P., à 3 mn 8 s, 11. Bourreau, à 3 mn 18 s ; 12. Van der Poel, 3 mn 11 s ; 13. Van der Velde J., 3 mn 21 s ; 14. Matthys, 3 mn 25 s ; 15. Nulen, 3 mn 38 s, etc.

FOOTBALL. – *Le tirage au sort du premier tour des Coupes d'Europe, qui a eu lieu hier mercredi 6 juillet à Genève, a donné les résultats suivants : Rapid Vienne (Autriche)-Nantes en Coupe des clubs champions ; Glentoran Belfast (Irlande du Nord)-Paris-Saint-Germain en Coupe des vainqueurs de coupes ; Bordeaux-Lokomotiv Leipzig (R.D.A.) ; La Gantoise (Belgique)-Lens ; Dinamo Kiev (U.R.S.S.)-Laval en Coupe de l'U.E.F.A. Les matches-aller se joueront le 14 septembre sur le terrain du club premier nommé ; les matches-retour auront lieu le 28 septembre.*

TF 1 met en cause la publicité sur le Tour

L'émission de TF 1 « Face au Tour », qui réunit habituellement journalistes, coureurs et directeur sportif après chaque étape du Tour de France, a été sabordée, mercredi 6 juillet, après l'arrivée au Mans. A la suite d'instructions émanant de la direction de la chaîne lui demandant de ne pas avoir recours à la caravane où figurait le sigle S.N.C.F., le réalisateur de l'émission, Gérard Van Der Guth, avait installé un studio de fortune sans mention de commanditaires.

Mis devant le fait accompli, M. Félix Lévitan, codirecteur de l'épreuve, demandait aux coureurs et aux directeurs sportif de ne pas se rendre sur le plateau répondre aux questions de Jean-Michel Leulliot, Raymond Poulidor et Daniel Pautrat. *« Quand on voit le déploiement auquel donnent lieu les tournois de tennis et le sport automobile, il serait indécent d'accuser le Tour de France de favoriser la publicité sauvage. Je suis au regret de constater que la télévision ne mentionne pas, ou mentionne très peu, les marques de cycles, alors qu'elle cite abondamment les firmes des automobiles et leurs sponsors, c'est intolérable. D'autant que l'avenir du sport cycliste est en jeu »*, faisait remarquer en substance M. Lévitan.

Dans les minutes qui suivirent, la possibilité d'une rupture entre le Tour et TF 1 était évoquée. Puis, en début de soirée, un communiqué commun était publié par MM. Goddet et Lévitan (Tour de France), et Lanzi et Janin (TF 1) : *« Conscientes de leurs intérêts respectifs et soucieuses de ne pas priver le public des téléreportages concernant le Tour de France, les deux parties sont convenues d'appliquer des mesures nouvelles propres à les satisfaire l'une et l'autre. »* L'émission « Face au Tour » devrait donc reprendre ce jeudi.

une régie spécialisée

Cet incident s'inscrit dans le cours des rapports, difficiles depuis toujours, du sport professionnel et de la télévision. A l'heure actuelle, aucune grande manifestation sportive ne peut avoir lieu sans le concours de commanditaires, qui attendent en retour de leur contribution un impact publicitaire. La loi interdit cette publicité indirecte à la télévision, mais cette règle souffre beaucoup d'exceptions. Etait-il urgent de faire un exemple ? Fallait-il attaquer en priorité le Tour de France ?

Le phénomène de la publicité indirecte sur les écrans de télévision à l'occasion de retransmissions sportives fait l'objet d'une tentative de régulation. Une négociation s'est engagée depuis le mois d'octobre dernier, date à laquelle s'étaient réunis les représentants du ministère du temps libre, de la jeunesse et des sports, du secrétariat d'État chargé des techniques de la communication, du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), de la Régie française de publicité (R.F.P.) et de la Société française de production (S.F.P.).

Tous semblent d'accord pour mettre fin à une situation jugée unanimement malsaine : la télévision veut du sport, le sport a besoin d'argent, les annonceurs sont prêts à payer, mais les différents partenaires ne peuvent pas discuter directement dans la mesure où la publicité indirecte n'a pas d'existence légale. Il s'est donc créé une profession d'intermédiaires qui établissent les relations entre les annonceurs et les organisateurs de rencontres – fédérations, stades et municipalités. Des intermédiaires qui « assistent » également ces derniers dans leurs négociations avec les chaînes de télévision. Celles-ci sont ainsi au centre d'un jeu commercial où elles n'ont pas leur mot à dire. Supports involontaires, elles sont aussi parfois victimes de ces tractations qui font monter les enchères pour le prix des retransmissions.

Il n'y a que deux solutions pour assainir ce marché parallèle : soit le supprimer, soit l'organiser. C'est cette dernière éventualité qui a les faveurs du secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication. Les services de M. Georges Fillioud ont repris une proposition de M. Paul Florenson, responsable du service d'observation des programmes (organisme dépendant du premier ministre) et auteur d'un rapport remis en février 1981 au ministre de la culture et de la communication de l'époque. L'idée consiste à créer une régie spécialisée qui réunirait les chaînes et les professions du sport. Sa fonction serait de négocier les droits de retransmission tout en prenant en compte le dispositif publicitaire (façades de stades, banderoles, inscriptions diverses, etc.). M. Georges Fillioud a écrit, au début de la semaine, aux présidents des chaînes, leur demandant d'arrêter leur position définitive sur cette question avant de reprendre le dialogue avec le ministère des sports.

E. R.

ÉDUCATION

● *Au ministère de l'éducation nationale.* – Le conseil des ministres du 6 juillet a nommé Mme Colette Dutilh directrice des personnels de l'enseignement supérieur (D.P.E.S.), en remplacement de M. Jean-Louis Moreau, devenu inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale.

[Née le 27 mars 1933 à Paris, Mme Colette Dutilh est diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris et titulaire d'un diplôme d'études supérieures de droit public. Entrée à l'ENA en 1956, elle est affecté, en 1959, au ministère de l'éducation nationale. A partir de 1961, elle occupe diverses fonctions de responsabilité à la direction des enseigenements supérieurs et de la recherche. Depuis 1980, Mme Dutilh était chef du service administratif et financier des enseignements supérieurs et de la recherche.]

ADMISSIONS A L'AGREGATION

(par ordre alphabétique)

● EDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL :

Mmes et MM. Francis Albou (22e) ; Françoise Andrieux (16e ex.) ; Yves Audard (2e) ; Pierre-Marie Barthez (14e) ; Jean-Pierre Bartoli (16e ex.) ; Philippe Bazin (10e) ; Bernadette Bernard (29e ex.) ; Laurent Boer (15e) ; Sylvie Bouissou (18e) ; Joël Cunin (13e) ; Jacques Debar (24e) ; Lucile Eschapasse (5e) ; Françoise Estival (11e) ; Christine Guepratte (29e ex.) ; Richard Guerault (27e) ; Dominique Hombert (3e) ; Jean-Luc Idray (28e) ; Yves Krier (1er) ; Jean-François Larrouze (8e ex.) ; Daniel Lechien (21e) ; Bernard Leuthereau (8e ex.) ; Daniel Matore (20e) ; Raymond Mesple (12e) ; Bénédicte Nguyen (29e ex.) ; Christine Prudhomme (26e) ; Clotilde Renie (4e) ; Marie-Line Reynaud (7e) ; Laure Schnapper (23e) ; Christiane Simon (19e) ; Dominique Sohet (6e) ; Philippe Speller (29e ex.) ; Denis Waleckx (25e).

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Cuisine aux surgelés

L'été, lorsque les boutiques d'alimentation sont fermées et que faire la cuisine est ressenti comme une corvée, on apprécie d'avoir des surgelés à portée de la main.

Bien plus qu'un dépannage pour maris célibataires du mois d'août, les produits surgelés représentent un marché dynamique de l'alimentation. Actuellement, on estime que 80 % des ménages en consomment, dans des quantités variables selon leur équipement en froid. Ainsi, un ménage n'ayant qu'un simple réfrigérateur consomme, en moyenne, 9 kilos de surgelés par an. Equipé d'un réfrigérateur-conservateur, il en utilise 14 kilos. Avec un congélateur, sa consommation monte à 23 kilos par an. Les légumes et les poissons constituent la majorité des achats ; ils ont l'avantage d'être prêts à cuire, sans préparation ni épluchage à faire.

Les sources d'approvisionnement sont multiples : boutiques d'alimentation de quartier (avec un choix limité), grandes surfaces (où les bacs débordent parfois de paquets qui ne sont plus tous conservés aux – 18 °C réglementaires) et magasins spécialisés. Dans ceux-ci, le choix s'étend jusqu'à une centaine de références, et les produits sont vendus en conditionnements pratiques pour une consommation familiale. Une fois rapportés chez soi – dans le minimum de temps et dans un sac isotherme, – les surgelés auront une durée de conservation qui varie suivant l'appareil de froid que l'on possède.

Dans le compartiment « basse température » d'un réfrigérateur marqué d'une étoile (où la température est d'environ – 6 °C) les surgelés se gardent moins d'une semaine. Dans celui d'un appareil deux étoiles (température de – 12 °C) de trois à quatre semaines. Dans le compartiment conservateur d'un réfrigérateur trois étoiles (– 18 °C) ou dans la partie congélateur d'un réfrigérateur combiné, les surgelés peuvent être stockés pendant la durée optimale de conservation de ces produits, c'est-à-dire 30 mois pour les légumes et fruits, de 9 à 24 mois pour les poissons selon leur nature, de 12 à 18 mois pour les viandes et de 12 à 24 mois pour les plats cuisinés.

Dernier maillon d'une cuisine rapide aux surgelés : le four à micro-ondes (1). La décongélation des aliments, leur réchauffage ou leur cuisson s'y opèrent en des temps records : un poulet ou un rôti d'un kilo se décongèlent en quinze minutes, un plat cuisiné surgelé pour deux est réchauffé en dix minutes. Un impératif : n'utiliser dans ce type de four que des récipients transparents aux ondes (verre, céramique, carton) et proscrire ceux en métal. Il existe une trentaine de modèles, de quinze marques différentes, dont les prix oscillent entre 1.950 F ET 3.750 F.

JANY AUJAME.

(1) Le Centre d'étude et de documentation pour l'équipement du foyer (CEDEF) vient d'éditer un micro guide sur ces fours, qui fait la synthèse des informations à ce sujet. Un tableau réunit les principales caractéristiques des appareils existant sur le marché. Il est envoyé gratuitement, sur demande au CEDEF, 39, avenue d'Iéna, 75783 Paris CEDEX 16.

ENVIRONNEMENT

Le Lignon, E.D.F. et les pêcheurs

De notre correspondant

Saint-Étienne. – Le Lignon, modeste affluent de la Loire, a connu deux fois la célébrité. Au dix-septième siècle, Honoré d'Urfé le prit pour décor de son roman pastoral *l'Astrée*, qui fut fureur dans les boudoirs. Et il y a quelques jours, le Lignon était l'une des vedettes de l'émission de Michel Polac « Droit de réponse ». Ce cours d'eau a été en effet la victime d'une pollution majeure dont les responsables ont été traduits devant les tribunaux. En septembre 1981 les ingénieurs d'E.D.F. vidangeaient le barrage de Beaume, dans la Loire, sans précaution. Les boues accumulées au fond de la retenue se déversaient dans le Lignon, en aval, et en asphyxiant les poissons provoquaient un mini-désastre écologique.

Le 6 janvier 1983, le tribunal de Montbrison, condamnait le directeur adjoint de la production hydraulique E.D.F. de la Loire à 5 000 francs d'amende et E.D.F., civilement responsable, à 57 000 francs de dommages et intérêts. Le tribunal se fondait sur l'article 434-1 du code rural, lequel punit « *quiconque aura jeté, déversé ou laissé écouler dans les cours d'eau, directement ou indirectement, des substances quelconques dont l'action ou les réactions ont détruit le poisson ou nui à sa nutrition, à sa reproduction ou à sa valeur alimentaire* ».

Or, en appel, à Lyon, le 22 juin dernier, il vient d'être jugé que le responsable de l'écoulement des boues n'est pas E.D.F. mais le Lignon lui-même, dont le cours supérieur a drainé les boues vers la retenue avant que celle-ci ne les déverse en aval. De mémoire de magistrat, c'est la première fois qu'une juridiction prend un arrêt où l'on voit un cours d'eau convaincu de s'être lui-même pollué.

La société des sciences naturelles Loire-Forez, le club des pêcheurs sportifs Forez-Velay et la Fédération française des sociétés de protection de la nature se sont pourvus aussitôt en cassation. Pour surprenante qu'elle soit, la décision des juges de Lyon pourrait faire jurisprudence, ce qui inquiète fort les écologistes.

Par ailleurs, les sénateurs ont commencé l'examen du projet de loi sur la pêche. Or un amendement a été déposé qui reviendrait à exempter un établissement comme E.D.F. des peines prévues à l'article 434-1 du code rural. Désormais, en cas de pollution par vidange de barrage, il n'y aurait plus de responsable. Enfin, un autre amendement, s'il était voté, donnerait en matière de pollution de cours d'eau un quasi-monopole aux fédérations de pêche pour se porter partie civile. Un tel projet a de quoi émouvoir les sociétés de protection de la nature qui se considèrent, à juste titre, comme partie prenante dans la sauvegarde des rivières.

PHILIPPE MEHNERT.

Une série de démarches en faveur de la « coulée verte » Bastille-Vincennes

Plusieurs prises de position viennent de relancer le débat amorcé il y a deux semaines sur la réalisation de la « coulée verte » Bastille-Vincennes (*le Monde* du 15 et du 25 juin).

Les élus du douzième arrondissement ont voté, il y a quelques jours, à l'unanimité un vœu réaffirmant leur attachement à la réalisation de cet équipement et demandant que soient accélérées les négociations entre la ville et la S.N.C.F. pour obtenir l'abandon de la voie ferrée reliant la gare de Reuilly à la Petite Ceinture.

De son côté, le « comité pour la réalisation de la coulée verte », qui a reçu l'appui d'une demi-douzaine d'associations de défense de l'environnement, a réuni, le 29 juin, une conférence de presse sur le terrain même, c'est-à-dire sur l'îlot Montempoivre (douzième arrondissement). Ses animateurs ont comparé les deux tracés actuellement proposés pour gagner le bois de Vincennes. Selon eux, l'itinéraire suggéré par le maire de Paris le 24 juin dernier et qui aboutit sur l'avenue Daumesnil, est difficilement réalisable en raison des travaux et des expropriations qu'il suppose.

Les habitants du quartier en tiennent pour le tracé initialement prévu qui suit l'ancienne voie Bastille-Saint-Mandé. Comme une visite des lieux le montre éloquemment, ce dernier permet d'accéder au bois en toute sécurité et avec le minimum d'aménagements.

L'association S.O.S.-Paris, pour sa part, demande dans une lettre ouverte « *que les promesses faites et réitérées sur la continuité de la coulée verte soient tenues* ».

Enfin, les élus communistes à l'Hôtel de Ville ont publié, le 30 juin, une déclaration dans laquelle « *ils se prononcent sans ambiguïté pour la réalisation de la coulée verte suivant un parcours défini après une vaste consultation* ». Cependant, ces élus estiment que « *si Paris a tout à gagner à la réalisation de l'axe de verdure, il doit également bénéficier de l'aménagement du secteur Montempoivre* (323 logements sociaux, jardin public, école, crèche et centre d'accueil pour handicapés) *qui permettra de maintenir dans le douzième une diversité sociale que la spéculation foncière n'a que trop laminée* ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 7 juillet :

DES DÉCRETS

- Instituant une allocation spéciale en faveur de certains fonctionnaires et agents de l'État et des établissements publics à caractère administratif de l'État en service à l'intérieur de la zone de compétence de l'autorité organisatrice des transports parisiens qui, en raison de l'importance de leur handicap, ne peuvent utiliser les transports en commun ;
- Modifiant l'annexe II du décret du 2 juin 1960 portant harmonisation des circonscriptions administratives (direction générale des douanes et droits indirects) ;
- Relatif aux modalités d'octroi par les régions, les départements et les communes, de leur garantie ou de leur caution pour les emprunts contractés par des personnes de droit privé ;
- Modifiant et complétant diverses dispositions du code de la construction et de l'habitation relatives aux conditions d'octroi de prêts aidés par l'État pour la construction, l'acquisition et l'amélioration des logements en accession à la propriété ;
- Relatif aux prêts conventionnés et modifiant l'article R 331-63 du code de la construction et de l'habitation ;
- Relatif aux travaux d'économie d'énergie et financés par prêt conventionné.

UNE CIRCULAIRE

- Du 21 mars 1983 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement (incinération des déchets industriels).

PARIS EN VISITES

SAMEDI 9 JUILLET

« Du Collège des Quatres-Nations à l'Institut », 15 h, 24, quai Conti (Caisse nationale des monuments historiques).

« Marais médiéval », 11 h, église Saint-Nicolas-des-Champs (Arcus).

« L'île Saint-Louis », 15 h, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtels du Crédit foncier », 15 h, 19, place Vendôme, Mme Ferrand.

« Le Marais illuminé », 21 h, métro Pont Marie (Les Flâneries).

« La cathédrale russe », 14 h, 12, rue Daru (La France et son passé).

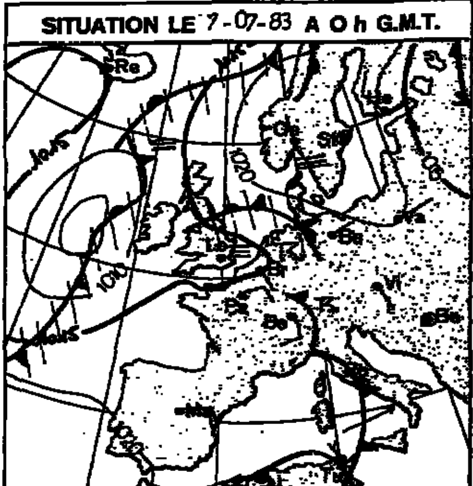
« Hôtel de Lassay », 15 h, 128, rue de l'Université, Mme Hager.

« Vieux Montmartre », 21 h, métro Abbesses, Mme Hauller.

« Hôtel Vendôme », 15 h, 60, boulevard Saint-Michel, M. Boulot.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7-07-83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 8-7-83 DÉBUT DE MATINÉE

Évolution probable du temps en France entre le jeudi 7 juillet à 0 heure et le vendredi 8 juillet à minuit.

La France reste sous l'influence d'air chaud dans une zone de marais barométrique. L'activité orageuse de ces derniers jours devrait se limiter aux régions proches de nos frontières du Nord et de l'Est.

Vendredi matin le temps sera souvent brumeux avec même par place de bancs de brouillard ou de nuages bas. Quelques orages résiduels de la nuit seront encore observés du Nord-Pas-de-Calais aux Ardennes et au Jura.

Après une période d'accalmie, des orages éclateront l'après-midi et le soir sur les régions s'étendant du Pas-de-Calais au Nord-Est et aux Alpes. Ces pluies orageuses seront parfois violentes et accompagnées de grêle.

Sur l'ensemble des autres régions le ciel, d'abord clair à peu nuageux, sera passagèrement nuageux l'après-midi, mais il fera chaud, 24 à 26 degrés sur le littoral, souvent 30 degrés ailleurs.

Les températures nocturnes évolueront de 15 et 20 degrés du Nord au Sud.

Dans l'ensemble, les vents de secteur sud resteront faibles, mais il y aura de violentes rafales sous les orages.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 7 juillet 1983 à 8 heures : 1 015,5 millibars, soit 761,7 millimètres de mercure.

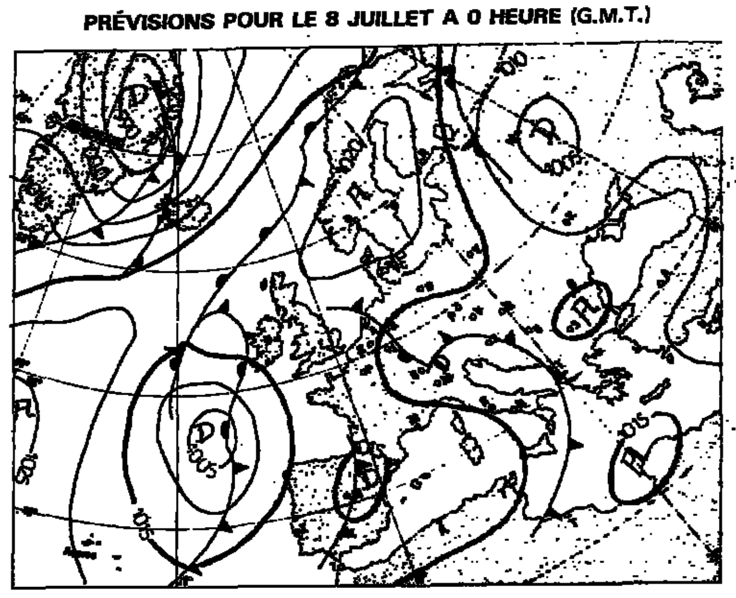
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 juillet ; le second le minimum dans la nuit du 6 juillet au 7 juillet) :

Ajaccio, 25 et 17 degrés ; Biarritz, 24 et 18 ; Bordeaux, 25 et 13 ; Bourges, 26 et 15 ; Brest, 24 et 12 ; Caen, 24 et 13 ; Cherbourg, 22 et 13 ; Clermont-Ferrand, 25 et 16 ; Dijon, 28 et 14 ; Grenoble, 27 et 17 ; Lille, 28 et 16 ; Lyon, 30 et 15 ; Marseille-Marignane, 28 et 21 ; Nancy, 29 et 16 ; Nantes, 25 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 25 et 19 ; Paris-Le Bourget, 27 et 15 ; Pau, 26 et 17 ; Perpignan, 27 et 20 ; Rennes, 25 et 16 ; Strasbourg, 30 et 17 ; Tours, 24 et 15 ; Toulouse, 31 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 19 degrés ; Amsterdam, 28 et 16 ; Athènes, 31 et 21 ; Berlin, 31 et 20 ; Bonn, 28 et 17 ; Bruxelles, 27 et 17 ; Le Caire, 33 et 21 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 25 et 15 ; Dakar, 31 et 26 ; Djerba, 37 et 24 ; Genève, 26 et 17 ; Jérusalem, 26 et 16 ; Lisbonne, 22 et 15 ; Londres, 27 et 16 ; Luxembourg, 27 et 17 ; Madrid, 32 et 17 ; Moscou, 16 et 13 ; Nairobi, 25 et 12 ; New-York, 27 et 21 ; Palma-de-Majorque, 32 et 17 ; Rome, 29 et 16 ; Stockholm, 25 et 13 ; Tozeur, 43 et 26 ; Tunis, 34 et 21.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 8 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3488

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II									
III			■						
IV						■			
V			■						
VI				■	■				■
VII								■	
VIII					■				
IX		■		■					
X									
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. C'était en quelque sorte de la poudre... aux yeux. – II. Atteignent donc leur plénitude hors de la vie trépidante des villes. – III. Participe. Sa découverte fut accueillie froidement en France. – IV. Ne peut, malgré toute son influence, résoudre nos problèmes à venir. Où perce le jour, même à travers un « rideau ». – V. Bureau de renseignements. Monte donc dans un cas et rabaisse dans un autre. – VI. Dut renoncer à investir tant il croulait sous les charges. Garde rarement le silence. – VII. Il n'y a vraiment pas de quoi rire. – VIII. L'enfant de l'amour. Valait son pesant d'or. – IX. Mettre en main pour partir du bon pied. – X. A donc été refait sans rien perdre au change. – XI. Bénéficie donc d'une mesure qui lui évite la « corde ». Lettres d'un élu.

VERTICALEMENT

1. Se laissent aller à des rêves de richesse en se mettant au lit. – 2. Tire sur le fauve. Laisse espérer une suite. – 3. Est donc passé dans un champ. Il suffit d'un petit geste pour qu'elle morde. – 4. Mit son intelligence au service de la débilité. Pratiques. Coulé quand d'autres s'enrichissent. – 5. Ses beaux jours finissent lorsque commencent nos douces nuits. Quitte donc tout naturellement sa robe. – 6. Destiné à prendre une balle quand cela n'est pas un coup de crosse. Digne d'admiration ou digne de pitié. – 7. Ceux qui l'apprécie ne peuvent pas la voir. – 8. Élément d'une ligne germano-polonaise. Sont souvent battus pour notre plus grand plaisir. – 9. Au bord de l'eau et au cœur du vin. Se porte militairement et se retire civilement.

Solution du problème n° 3487

Horizontalement

I. Notation. – II. Etagère. – III. Cocu. Aile. – IV. Es. Eu. Let. – V. Scrute. Ni. – VI. Sous. Têts. – VII. Iphigénie. – VIII. Térée. Il. – IX. Es. Sigle. – X. Séismes. – XI. « XI ». Urée.

Verticalement

1. Nécessiteux. – 2. Oroscopes. – 3. Tac. Ruhr. – 4. Agueusie. Eu. – 5. Te. Ut. Gésir. – 6. Ira. Eté. Ise. – 7. Œil. Enigme. – 8. Lentille. – 9. Bêtise. Est.

GUY BROUTY.

ARLEQUIN

RESULTATS OFFICIELS DU TIRAGE N° 44 DU 6 JUILLET 1983

Finales et numéros	Les sommes à payer sont indiquées tous cumuls compris pour un billet entier
9	Tous les billets terminés par 9 gagnent 70 F dans toutes les séries
07	Tous les billets terminés par 07 gagnent 300 F dans toutes les séries Tous les billets terminés par 70 gagnent 200 F dans toutes les séries

Finales	Numéros gagnants dans toutes les séries										Sommes à payer
634	0346	1346	2346	3346	4346	5346	6346	7346	8346	9346	400 F
	0364	1364	2364	3364	4364	5364	6364	7364	8364	9364	400
	0436	1436	2436	3436	4436	5436	6436	7436	8436	9436	400
	0463	1463	2463	3463	4463	5463	6463	7463	8463	9463	400
	0634	1634	2634	3634	4634	5634	6634	7634	8634	9634	4 000
	0643	1643	2643	3643	4643	5643	6643	7643	8643	9643	400
703	0037	1037	2037	3037	4037	5037	6037	7037	8037	9037	400
	0073	1073	2073	3073	4073	5073	6073	7073	8073	9073	400
	0307	1307	2307	3307	4307	5307	6307	7307	8307	9307	700
	0370	1370	2370	3370	4370	5370	6370	7370	8370	9370	600
	0703	1703	2703	3703	4703	5703	6703	7703	8703	9703	4 000
	0730	1730	2730	3730	4730	5730	6730	7730	8730	9730	400

Finale	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 28	Sommes à payer Autres séries	Numéros gagnants	Sommes à payer Série 28	Sommes à payer Autres séries
3795	3579	10 070 F	2 070 F	7359	10 070 F	2 070 F
	3597	10 000	2 000	7395	10 000	2 000
	3759	10 070	2 070	7539	10 070	2 070
	3795	3 000 000	30 000	7593	10 000	2 000
	3957	10 000	2 000	7935	10 000	2 000
	3975	10 000	2 000	7953	10 000	2 000
	5379	10 070	2 070	9357	10 000	2 000
	5397	10 000	2 000	9375	10 000	2 000
	5739	10 070	2 070	9537	10 000	2 000
	5793	10 000	2 000	9573	10 000	2 000
	5937	10 000	2 000	9735	10 000	2 000
	5973	10 000	2 000	9753	10 000	2 000

PROCHAIN ARLEQUIN LE 20 JUILLET 1983 - TIRAGE TELEVISE à 19 h 50

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DU VELO

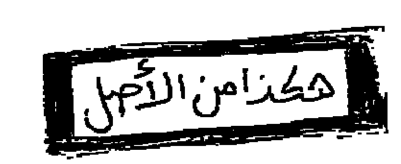
TIRAGE N° 43 DU 06 JUILLET 1983

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER	TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
1	41 0 311 6 711 05 531 70 161	200 2 000 2 000 10 000 10 000	6	6 216 936 07 616 52 706	F. 100 600 600 10 100 10 100
2	472 502 642 1 902 59 672 075 832	500 500 500 2 000 10 000 4 000 000	7	07 57 67 537 887 4 347 97 707	200 200 200 500 500 2 000 10 200
3	023 103 813 3 043 5 333 55 023	500 500 500 2 000 2 000 10 500	8	9 768 99 198	2 000 10 000
4	4 004 494	100 600 600	9	049 399 479 03 009 18 079	500 500 500 10 000 10 000
5	85 095 6 655 7 555 032 555	200 500 2 000 2 000 1 000 000	0	190 640 730 860 0 460	500 500 500 500 2 000

PROCHAIN TIRAGE LE 13 JUILLET 1983 - TRANCHE DE JUILLET DES SIGNES DU ZODIAQUE à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO — TIRAGE N° 27 : 3 26 35 38 46 49 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 32

PROCHAIN TIRAGE LE 13 JUILLET 1983 VALIDATION JUSQU'AU 12 JUILLET APRES-MIDI



Le Monde

culture

CINÉMA

LA VERSION INTÉGRALE DE « LUDWIG », DE VISCONTI

Le roi et ses chimères

Comparer une version intégrale, ou presque, à celles « retouchées » qui furent, d'abord, mises en circulation est un minutieux travail d'historien. Le critique ne peut pas s'y risquer. Pour *Ludwig* (titre original), il a des souvenirs assez récents du film de trois heures, repris plusieurs fois (par FR 3, en 1979). Il constate, donc, que le portrait de Louis II s'est enrichi de détails essentiels, sur le rôle politique du souverain en particulier, et que le film « original » a repris, dans la durée, un rythme dramatique accordé à la vision viscontienne d'une destinée passée à la légende et au mythe.

Le plus passionnant aspect de la reconstitution est le rapport personnel de Visconti au personnage du roi de Bavière. Lorsqu'il entreprit *Ludwig* en 1972 (1), à la place d'un projet d'adaptation d'*A la recherche du temps perdu* de Proust (2), Visconti avait soixante-cinq ans. Sa santé était atteinte. Il avait subi une légère attaque, pendant la période de préparation. Une beaucoup plus grave – hémiplégie – le frappa à la fin du tournage. Les circonstances ont fait de *Ludwig* le troisième volet d'une sorte de trilogie allemande, après *les Damnés* (1969, les débuts du nazisme) et *Mort à Venise* (1970, d'après le roman de Thomas Mann), où apparaît en clair le thème de l'homosexualité ou de la tentation homosexuelle, passé inaperçu, jadis, dans le « néoréalisme » d'*Ossessione*, son premier film (1942).

Au lieu du baron de Charlus et de l'univers de Proust, Visconti trouve sur son chemin Louis II de Bavière pour un film historique ressemblant, par certains côtés (la création d'une époque), à *Senso et au Guépard*, mais qui engage plus profondément sa personnalité intime au moment où il ressent, avec la maladie, le poids et les contraintes de la vieillesse.

Visconti s'est moins attaché à la névrose des Wittelsbach, cette noble et très ancienne famille de Bavière, épuisée par des mariages consanguins, qu'à la tragédie intérieure du roi, vivant difficilement son homosexualité, la transcendant par un rêve d'idéal esthétique, la fièvre de construction de ses fameux châteaux, décors extravagants, baroques, ruineux, d'un opéra fantomatique pour la mise en scène de sa propre existence. Cela ne veut pas dire que Visconti se soit identifié à Louis II. L'idée qu'il s'en faisait, à partir de la vérité historique, s'est incarnée dans la prodigieuse interprétation d'Helmut Berger. Mais *Ludwig* pose douloureusement le problème de la création artistique poussée jusqu'à la folie et la mort, réussite ou échec.

Ludwig est un film flamboyant, funèbre et pathétique. Il commence *dans les ors, les pourpres, l'apparat* de la cour de Bavière, où un jeune souverain, beau comme un dieu, prend la couronne, à dix-neuf ans ; puis il glisse, lentement, implacablement, vers les ombres bleutées, lunaires, d'un monde chimérique. Louis II, monarque absolu, aurait mené jusqu'au bout son métier de roi, aurait sauvegardé la grandeur de son royaume, face aux visées unificatrices de Bismark et de la Prusse, si le voile d'illusions (communication spirituelle dans la musique) posé sur son amour pour Wagner n'avait été déchiré par la trahition de « l'Ami » :

La liaison du compositeur avec Cosima von Bulow, fille de Liszt et femme de son chef d'orchestre, est la première fêlure dans l'âme de Louis II. On s'est servi de lui comme mécène, on l'a trompé, et Visconti ne ménage pas le couple du « génie », pétri d'orgueil, et de l'intrigante (Trevor Howard et Silvana Mangano). L'impératrice Elisabeth d'Autriche, cousine du souverain (Romy Schneider a pris, là, une éclatante revanche sur le mythe sucré de *Sissi*) perce son secret dans une réunion de famille à *Bad-Ishl* et refuse, à mots couverts, de lui servir de paravent. Une nuit, au bord d'un lac, le corps nu d'un palefrenier, sortant de l'eau où il se baignait, fascine Louis II. Foudroyé, il détourne les yeux, tend sa cape au jeune homme, mais le voilà révélé à lui-même.

Et le roi homosexuel s'écarte du pouvoir, se réfugie dans ses chimères, se fait donner des représentations théâtrales pour lui seul, se promène dans un traîneau doré en forme de gondole, surchargé d'ornements, éclairé par des lanternes ; il glisse sur l'eau de la grotte artificielle du Venusberg, dans la barque de Lohengrin, sacrifie à ses amours coupables, bâtit des châteaux romantiques, néo-médiévaux ouinspirés des rois de France Louis XIV et Louis XV.

Toute la deuxième partie du film, jusqu'à la destitution et à la noyade dans le lac de Stamberg, est une immense féerie, le plus souvent nocturne, un barrage d'art extravagant élevé contre le monde réel. La mise en scène de Visconti est sublime, sur les rêves de Louis II, la solitude de l'homosexuel et le besoin de léguer à l'avenir une attitude esthétique, une œuvre assez originale pour échapper à l'oubli.

Lorsqu'Elisabeth, devenue « l'impératrice errante », toute vêtue de noir, cherche son cousin de château en château, elle passe par Herrenchiemsee, le Versailles bavarois, qui ne fut jamais habité, et, petite silhouette tragique tout au bout de la monumentale copie de la galerie des Glaces, elle éclate d'un rire de dérision et de douleur. Elle ne verra pas le roi. Bouffi de graisse jaune, les dents carriées, le regard triste et absent, il sort, au petit matin, d'une orgie avec des valets et des paysans, ivres de bière et de luxure. Sans les hantises de Visconti, *Ludwig* ne serait pas ce chant admirable et désespéré, d'une conception artistique lancée comme un défi.

JACQUES SICLIER.

(1) Cette année-là, Hans Jurgen Syberberg, encore inconnu en France, réalisa son *Ludwig, requiem pour un roi vierge*.

(2) cf *Visconti* par Monica Stirling (éditions Pygmalion Gérard Watelet, 384 p. ; ill. 110 frs) livre chaleureux et important par tous les renseignements donnés sur les mises en scène théâtrales et les films.

★ Voir les films nouveaux.

A cinq minutes près

Sorti en France, en mars 1973, en version internationale (langue anglaise) et en version doublée d'une durée de trois heures, sous le titre *Ludwig ou le crépuscule des dieux*, le film de Visconti était une œuvre mutilée qui le fut encore plus pour l'exploitation en Allemagne.

Après la mort du cinéaste et la faillite des producteurs, le film fut vendu aux enchères en Italie. Aidés par la RAI, les fidèles collaborateurs de Visconti le rachetèrent. Puis, ils retrouvèrent des « chutes ». Le monteur Ruggero Mastroianni et la scénariste Suso Cecchi d'Amico reconstituèrent, à cinq minutes près (4 h 05 au lieu de 4 h 10) la version italienne la plus conforme aux intentions du réalisateur.

Cette version, montrée pour la première fois en clôture du festival de Venise en 1980, et présentée maintenant à Paris a été, en outre, découpée en cinq épisodes pour la télévision.

SCHLONDORFF ACHÈVE « UN AMOUR DE SWANN »

Du côté de chez Proust

Mercredi, en fin d'après-midi, dans un petit hôtel particulier, en haut de l'avenue Foch, à l'orée du bois de Boulogne. Au premier étage, un lustre à bougies et coupoles d'opaline bleue éclaire un salon calfeutré de rideaux bleus. Des femmes à chignons, à demi dévêtues, maquillées, sont assises sur un canapé rond. Un bel homme blond, en redingote et pantalon gris clair, parle avec une « madame » en robe à tournure, rayures rouges et noires, monocle pendant au corsage. Salon d'une maison close de luxe des années 1880 où Swann (Jeremy Irons) *est venu chercher des renseignements* sur Odette de Crécy auprès de la sous-maîtresse (Charlotte Kerr).

Calme, précis, Volker Schlöndorff donne des indications aux acteurs, fait recommencer, sans que personne s'énerve, une des dernières scènes d'*Un amour de Swann*, d'après Marcel Proust. Après neuf semaines en extérieurs et décors réels à Paris et à Champs, le film doit être terminé ce jeudi. *« Vous pourrez annoncer qu'il existe »* dit, avec humour, Schlöndorff, au cours d'une pause. *« Oui, « cet Allemand », comme on m'appelait dans les soirées parisiennes, en est venu à bout. Je ne voulais pas accorder d'entretien avant la sortie ; elle n'est pas pour demain, mais je suis content, tout s'est bien passé. »*

Il a choisi Jeremy Irons pour Swann et Ornella Muti pour Odette parce qu'il sentait, d'instinct, leur affinités avec les personnages et qu'ils peuvent jouer en français. Ce sont les vedettes, mais l'interprétation est entièrement française dans les rôles importants : Fanny Ardant (la duchesse de Guermantes), Marie-Christine Barrault (Mme Verdurin), Philippine Pascal (Mme de Gallardon), Jean-François Balmer (M. Cottard), Jean-Louis Richard (M. Verdurin), Jacques Boudet (le duc de Guermantes), Jean Aurenche (M. Vinteuil), etc. Et Alain Delon en baron de Charlus. Visconti l'avait choisi, autrefois, pour Swann, mais le temps a passé...

« C'était un grand pari, dit encore Volker Schlöndorff. *Or, Delon nous a tous impressionnés, surtout dans l'émotion. Sur le plan professionnel, je n'ai eu que de la joie à travailler avec lui. C'était formidable de voir, en face de Delon, Nicolas Baby que j'ai choisi pour le rôle du « jeune homme », chez les comédiens de Patrice Chéreau. Ils ont plusieurs scènes ensemble, et elles sont très fortes, très réussies. »*

Un différend entre Alain Delon et son metteur en scène ? Certes, Alain Delon a posé en compagnie d'Ornella Muti, photographie qu'il a fait publier, mais cela n'entame pas la sérénité du cinéaste. *« Ce n'est pas important ; un simple litige à propos d'usage publicitaire. Seul le film compte.* Et le Monde *ne publie pas de photos, n'est-ce pas ? Laissez courir les bruits. »*

Venue en voisine, la productrice Nicole Stéphane a, dans les yeux, la joie d'un rêve enfin réalisé. Elle n'y croyait plus, à la longue. En 1962, elle achète les droits d'*A la recherche du temps perdu*. Soutenue, pour le financement, par Robert Dorfmann, elle pense à Visconti. Il vient faire des repérages en France. Son approche de Proust devait porter, surtout, sur *Sodome et Gomorrhe*. Le projet avance. Et finalement n'aboutit pas. Après *Ludwig* en 1972, Visconti ne peut le reprendre. Les coûts de production ont augmenté. Alain Resnais, Louis Malle, François Truffaut, ne tiennent pas à adapter Proust. Nicole Stéphane pense, alors, à Joseph Losey. Harold Pinter écrit pour lui un condensé de cinq heures. Le film aurait demandé beaucoup d'argent, mais c'était encore possible. Il ne se fait pas. Le scénario de Pinter est publié dans les pays anglo-saxons.

Toujours soutenue par Robert Dorfmann, Nicole Stéphane s'obstine, envisage une adaptation pour la télévision puis, finalement, décide qu'il faut tourner, seulement, *Un amour de Swann*. Elle s'entend avec Peter Brook. Lui et Jean-Claude Carrière écrivent un scénario. Mais Brook, pris par des engagements théâtraux, ne peut réaliser le film. Nicole Stéphane est désespérée. Arrive Volker Schlöndorff, après un dîner avec Peter Brook. Et cette fois, l'entreprise démarre. Tout le monde est d'accord sur *Un amour de Swann*, épisode de la « Recherche », retour en arrière, dans les souvenirs du narrateur, aux années 1883-1885. Cela tombe bien. Schlöndorff déteste les frous-frous Belle Époque attachés à une certaine idée de Proust. Il ne veut pas une description de mœurs, mais un film sur les sentiments, sur la jalousie.

Schlöndorff reprend le scénario : cent pages de Proust condensées en vingt-quatre heures, la passion de Swann pour Odette de Crécy, voilà son œuvre. Nicole Stéphane et Volker Schlöndorff touchent au but. Les techniciens s'affairent pour l'ultime séquence dans l'hôtel de l'avenue Foch.

Sven Nykvist, le directeur de la photographie, parle de ses films avec Bergman et de son plaisir d'avoir travaillé aux images de Schlöndorff. *« Vous verrez,* dit de son côté le cinéaste, *grâce à Nykvist, Paris n'aura jamais été aussi bien filmé. Je suis toujours heureux et décontracté quand je tourne. Maintenant, il faut préparer les différentes versions. »*

J.S.

ARCHITECTURE

LA MORT DE BUCKMINSTER FULLER

Le bonheur par le progrès

Buckminster Fuller, qui vient de mourir à Los Angeles (*le Monde* du 5 juillet), est célèbre pour ses dômes géodésiques. Il se disait plus volontiers *designer*, inventeur, penseur, poète de la technologie moderne. C'est un maître du verbe inspiré qui a su enflammer l'imagination de générations d'étudiants, architectes ou non. Ses conférences duraient des heures, parfois des jours entiers. Il a dans ses nombreux ouvrages, comme *Nine Chains to the Moon*, su allier la logique mathématique à l'intuition idéaliste de la tradition romantique anglo-saxonne. Fuller n'avait pas son pareil pour conceptualiser *ses procédés* et systèmes constructifs en philosophie du progrès. Une philosophie invariablement optimiste selon laquelle le bonheur de l'humanité peut s'obtenir grâce à la technologie. Et que les richesses du globe – dont il a esquissé l'inventaire dans *Earth Inc* – sont suffisantes pour apporter aux hommes la félicité ; il suffit d'une urbanisation rationnelle et d'une bonne exploitation des ressources. Le paradis est ici bas ; il est possible de le gagner pour tous, et lui, Richard Buckminster Fuller, en est le prophète annonciateur.

Cette confiance sans faille ne lui a pas été donnée avec la vie. Il disait l'avoir gagnée sur le malheur. Né en 1895 dans le Massachusetts, il a fait relativement peu d'études, mais son enfance fut éclairée par l'ingéniosité de ses jeux. La petite entreprise qu'il fonda avec son beau-père, l'architecte Monroe Hewlett, pour exploiter un système de construction, sombra dans les remous de la grande crise, le laissant, chargé de famille, avec l'alcool pour oublier et la tentation du suicide pour en finir, devant le lac Michigan.

La légende lui prête un serment qu'il se serait fait : découvrir les secrets de l'univers pour les mettre au service des hommes, pas selon le fonctionnalisme littéraire des architectes, mais selon la logique des mécanismes physiques. Tout commence, chez ce grand pragmatique qui avait le génie des applications pratiques, par une intuition, un rêve. Il pense à une voiture à trois roues d'un aérodynamisme d'avion qui file à plus de 190 à l'heure, puis à la maison *Dymaxion House* (mot composé *de dynamique et de maximum*), projet d'habitation industrialisée en forme de tente métallique autour d'un mât central et de filins d'acier qui évoquent son passé d'officier ingénieur de marine. Les deux sont restés à l'état de prototypes.

L'automobile, le jour de son essai en ville, à Chicago, fut mystérieusement détruite à la suite d'un accident, et on n'entendit plus parler de la merveille qui faisait peur aux magnats de Détroit. Quant à la maison qu'il espérait éditer industriellement au grand dam des architectes, elle fut simplement abandonnée, sa froide logique ne correspondant pas au gout « kitsh » de la maison américaine moyenne.

Exit donc l'architecte, qui ne se consacrera plus qu'à sa nouvelle invention de 1947 : le dôme géodésique, structure tétraédrique de métal léger et de plastique transparent. Techniquement, la demi-sphère est la solution la plus économique (en coût et en matériaux) pour clore des espaces d'une absolue perfection formelle reposant sur des principes universels. Couvrir une maison ? Une ville ? Fuller poussait toujours ses intuitions à leur maximum . Il a rêvé d'un dôme kilométrique qui couvrirait Manhattan, pour en contrôler l'environnement et le soustraire aux aléas de la météorologie, afin d'en faire une fourmilière du bonheur.

Son dôme de l'exposition universelle de Montréal, en 1967, était l'application expérimentale de ce système qui entend *« faire le plus avec le moins »* (more with less) pour l'architecture des villes. Fuller fut le roi de ce rendez-vous des arts et des techniques humains sur les bords du Saint-Laurent. Mais la démonstration fut un échec ; le dôme s'est révélé d'une exploitation difficile et onéreuse. Et finalement, il s'abîma à la suite d'un incendie. Il n'ouvrait guère sur d'autres possibilités que les abris militaires en région arctique, les entrepôts dans le désert ou bien pour les usages culturels où l'esthétique technologique de ses amples espaces ouverts fait merveille. Fuller a réussi à en placer quelques dizaines de milliers à travers le monde (40 000 ? 50 000 ?) moyennant droits d'auteur.

C'est dans les années 60 que le poète du futur technologique trouva un regain *inattendu de célébrité* parmi les hippies et écologistes qui utilisaient ses systèmes de dômes, version pauvre en feuille de contreplaqué, pour se bâtir à bon compte des maisons dans le désert ou aux abords lointains des villes du soleil. Finalement, les architectes patentés reconnurent ce génie inventif et lui ouvrirent leurs portes. Mais le charme de son verbe avait perdu de sa flamboyance, lorsqu'il était admis, avec le ralentissement industriel, que le bonheur par le progrès était loin d'être une fatalité.

JACQUES MICHEL.

BOURSES POUR LES ARTISTES

Depuis 1980, le ministère des relations extérieures (direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques) attribue, sous la présidence de M. Michel Guy, une quinzaine de bourses à des artistes français désireux de compléter leur formation à l'étranger. Chaque année, une personnalité différente est chargée de choisir, dans son domaine, les candidats.

Le jury, désigné par M. Michel Guy, est composé de Mme Françoise Adret (danse), MM. Christian Boltanski (arts plastiques), Pierre Boulez (musique), Peter Brook (théâtre), Jean-François Chevrier (photographie), Jean Nouvel (architecture), Serge Toubiana (audiovisuel, cinéma).

Les bourses ne sont plus seulement destinées à des séjours sur le continent américain, mais dans tous les pays du monde. Les dossiers doivent être déposés au plus tard le 29 juillet 1983.

★ Renseignements : ministère des relations extérieures, formation des Français à l'étranger, 34, rue La Pérouse, 75116 Paris. Téléphone : 502-14-23, poste 49-42.

■ Christa Ludwig, qui a dû prendre un repos de deux mois, annule le récital qu'elle devait donner le 13 juillet à Orange. C'est Montserrat Caballé que l'on entendra ce jour-là.

ACTION CULTURELLE

Le parti socialiste accuse l'opposition de « démantèlement systématique »

MM. Didier Motchane et Georges Sarre, secrétaires nationaux du parti socialiste, le premier à l'action culturelle, le second aux collectivités locales, ont dénoncé le 6 juillet le *« démantèlement systématique »* de l'action culturelle municipale et les *« chasses aux sorcières méthodiques »* menées par la droite dans un certain nombre de villes qu'elle a gagnées en mars dernier.

Brest, Nantes, Saint-Etienne, Roubaix, Tourcoing, Poissy, Gagny, Villepreux... et des « menaces » planant à Chalon-sur-Saône, Arles, Aurillac, Chambéry... Dans ces villes, l'opposition s'attaque de front aux établissements ou associations à vocation culturelle : fermetures de maisons de la culture, licenciements hâtifs ou abusifs d'animateurs, dénonciations des conventions.

« Démantèlement systématique des infrastructures », a déclaré M. Didier Motchane dans une conférence de presse, ajoutant à la liste des communes « sinistrées » côté culture, les cas de Taverny et de Villemonble avant d'annoncer que le P.S. organiserait une journée de travail à ce sujet au mois de septembre.

De son côté, M. Georges Sarre a dénoncé l'offensive des *« municipalités de la revanche »*, *« qui se double de pratiques politiques scandaleuses »*. Après avoir cité le cas d'une infirmière, d'un employé de cantine ou celui d'éducateurs licenciés ici et là, et expliqué notamment qu'une rue Salvadore-Allende avait été débaptisée à Courbevoie, M. Georges Sarre a conclu : *« C'est le programme de la restauration nationale, le retour de la « réaction ». Voilà ce qui guette les Français demain si la droite revenait au pouvoir. Ce ne serait pas seulement le retour à l'avant-10 mai, ce serait un retour brutal à une politique cynique : la mise en œuvre par la droite du programme le plus à droite qu'on ait connu depuis Pétain. »*...

M. Motchane a tenté de recentrer le débat, affirme que : *« La culture devrait être ce qui réunit, ce qui rassemble, comme le sport, par exemple, dans les villes où cohabitent des minorités. »*

Il aura fallu néanmoins attendre les interventions de MM. Jean Blaise, directeur (licencié) de la maison de la culture de Nantes, Jean-Jack Queyranne, représentant de la Fédération nationale des élus socialistes ainsi que les remarques d'un membre du conseil d'administration de la maison de la culture de Grenoble pour entendre parler d'éventuelles *« nouvelles formes d'action à trouver »*, d' *« occasion de se réadapter »*, ou encore du *« respect nécessaire de l'autonomie des établissements culturels, face aux municipalités comme face à l'État »*, ou enfin du *« problème de la création »*.

M. L. B.

SPECTACLES

FESTIVALS

VAISON-LA-ROMAINE

Les envols de Jennifer Muller

Elle pourrait poser pour une publicité, mordant vigoureusement dans une pomme, image de santé et d'équilibre. Cheveux courts, traits mobiles, œil attentif, Jennifer Muller est le type même de la femme indépendante, dynamique, bien dans son corps, ce qui n'exclut ni la sensibilité ni les coups de cœur.

La France l'a découverte vers 1975 parmi la deuxième génération de la Modern Dance américaine. Elève de Pearl Lang et de José Limon, intuitive et spontanée, elle n'est nullement intéressée par les spéculations sur le pur mouvement. Sa danse, d'une haute technicité, est fermement ancrée dans la vie réelle ; elle est sensuelle, changeante, drôle, un peu agressive et directement inspirée (comme celle de Louis Falco avec qui Jennifer Muller fut un temps associée) par les comportements sociaux : *« La plupart de mes ballets,* dit la chorégraphe, *naissent de ma façon de voir la vie. Ce peut être une scène de la rue que j'ai observée, ou quelque chose qui m'a amusée, indignée. C'est aussi une impression que j'ai pu ressentir devant un tableau ou un paysage ; le plaisir de sentir le soleil et l'eau, ou l'angoisse devant la dureté du monde actuel. »*

Tout cela est suggéré dans de grands envols dans l'espace, dans des gestes vifs, précis, ou des tableaux de mœurs volontiers ironiques. Tout comme Twyla Tharp, Jennifer Muller est une adepte de la vitesse et de l'énergie, mais son style est moins sophistiqué ; il laisse une impression de naturel, d'harmonie et de liberté.

A Vaison-la-Romaine, la compagnie interprète trois ballets : *Lovers*, quatre pas de deux illustrant successivement quatre relations amoureuses oscillant entre la passion et la tendresse sur une musique de Keith Jarrett. *Stranger* se réfère à la non-communication entre deux êtres, vécue dans un climat onirique (musique pop de Burt Alcantara). *Kite* (cerf-volant), est une allusion aux cœurs purs qui rêvent qu'ils volent. C'est une pièce rapide, vibrante du plaisir de danser (musique de Starobin et Aronson).

MARCELLE MICHEL.

★ Vaison-la-Romaine, Théâtre antique, 8 juillet, 21 h 30.

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Falstaff.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Médecin volant/Amphitryon.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer : 18 h 30 : Albert le botaniste ; Grand Théâtre : 20 h 30 : le Prince travesti.
ODÉON (325-70-32), clôture annuelle.
PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Dialogue aux enfers entre Machiavel et Montesquieu.
BEAUBOURG (277-12-33). – Cinéma polonais : 15 h : Actions-performances d'artistes contemporains ; 18 h : Teresa Tyszkiewicz. – Cinéma indien : 14 h 30 : Dulia, de S. Bhattacharya ; 17 h 30 : le Fugitif, de R. Ghatak ; 20 h 30 : Calcutta ville cruelle, de B. Roy.
CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), clôture annuelle.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 21 h : Darling darling.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod Zod Zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : la Débutante.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France !
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : George Dandin.
CREATIS (887-28-56), 21 h : Aurelia Steiner.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h : Mourir à Colone ; 22 h : Job scène du livre.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Théâtre de Bouvard.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : M. Baquet.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : la Malibran.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : la Fausse Libertine.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.
JARDIN SHAKESPEARE DU PRÉ CATELAN (602-55-30), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du confessional ; 22 h : Jeu même. – II. 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.
MARAIS (278-50-27), 20 h 30 : le Plaisir berlinois.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Surprise.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos. – Petit-Montparnasse 21 h 15 : l'Astronome.
MUSÉE DU PETIT PALAIS (277-92-26), 21 h 15 : Lorenzaccio.
POCHE (548-92-97), 21 h : Vera Baxter.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il Signor Fagotto.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : le Fauteuil à bascule.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : Histoires déconcertantes ; 22 h 15 : Et toi la grande...
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
UNION (770-90-94), 20 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais).

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) 21 h : Un caniche sur la banquise.
AU BEC FIN (296-29-35) 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51) 19 h 30 : Touchez pas au frichti.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 45 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54) 22 h : Les Gros.
LE FANAL (233-91-17) 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.
LA GAGEURE (367-62-45) 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.
LES LUCIOLES (526-51-64) 20 h 15 : Oy, Moïsheley, mon fils ; 22 h : R. Bernadac.
PATACHON (606-90-20) 20 h 30 : Un sifflet dans la tête ; 22 h : D. Loury ; 23 h : F. Fanel, N. Poli : Hommage à Edith Piaf.
LE PETIT CASINO (278-36-50) 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.
POINT-VIRGULE (278-67-03) 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.
SENTIER DES HALLES (236-37-27) 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93) 22 h : M. Sergent.
LE TINTAMARRE (887-33-82) 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48) 20 h 30 : le Babond ; 21 h 30 : Offenbach « Apothicaire ou Perruquier » ; 22 h 30 : Romeliette et Julot.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) 21 h : Métamorphoses d'une mélodie.

Jeudi 7 juillet

Les concerts

LUCERNAIRE, 21 heures : J.J. Dunki (Beethoven, Dunki, Schoenberg).
ESCALIER D'OR, 19 heures : Ensemble Fortune (musique de la Renaissance) ; 21 heures : Britten, Tisné, Prokofiev.
ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE, 21 heures : G. Fumet, R. Siegel (Bach).
COUR D'HONNEUR DE LA SORBONNE, 21 heures : Sacqueboutiers de Toulouse, Chœur national, chœur et orchestre de Paris-Sorbonne, dir. : J. Grimbert (Gluck).
NOTRE-DAME, 16 heures : Ama Sylver.
ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS, 21 heures : Chorale J. Samson (Gand).
HOTEL HEROUET, 18 h et 20 h 30 : A. Kremski (Couperin, Liszt, Debussy).

A Paris

XXe FESTIVAL DU MARAIS
(887-74-31)

HOTEL D'AUMONT, 21 h 30 : Cie de Ballets du Four solaire.
CARREAU DU TEMPLE, 21 h 30 : Vitrines.
TH. ESSAION I, 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : le Nô de Saint-Denis ; 21 h 45 : Sally Mara ; II : 19 h 30 : le Calcul ; 21 h 15 : Bertrand strip-tease.
ÉGLISE SAINT-MERRI, 21 h 15 : A. Bodois, Ensemble G. Dufay (Dufay).
HOTEL DE MARLE, à 20 h 30 : H. Antoni (Berwald, Brahms, Liszt).
PLACE DU MARCHÉ SAINTE-CATHERINE, 19 h 30 : l'Homme qui plantait des arbres ; l'Anti-Mythe en miettes.
CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS, 20 h 30 : Ecoute le vent sur la lande.

En région parisienne

MONTREUIL, T.E.M. (858-65-33), 20 h 30 : l'Enfant mort sur le trottoir.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Carte blanche : Cinémathèque municipale de Luxembourg : Drums of Fu Manchu, de W. Witney (2e partie) ; 19 h, Marche de brutes, de A. Mann ; 21 h, l'Étrangère intime, de J. Walton.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Grands classiques du cinéma : Kean, de A. Volkoff ; 17 h, Le crime était signé, de J. Guillermin ; 19 h, Cinéma indien : le Miroir de l'illusion, de K. Shahani.

Les exclusivités

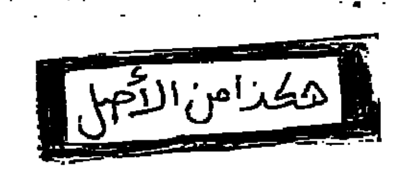
A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).
ANNA (Port., v.o.) : Républic cinéma, 11e (805-51-33).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
L'ARGENT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o., v.f.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Rivoli Beaubourg (H. sp.), 4e (272-63-32) ; Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).
CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (A.) (**) ; v.f. : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
CARBONE 14, LE FILM (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
LE CHOIX DE SOPHIE (A.) ; v.o. : Cinoches, 6e (633-10-82) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES CONTES DE GRIMY (A.) (**) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-09-07) ; Athéna, 12e (343-05-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A.) ; v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso (H. sp), 17e (380-30-11).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A.) ; v.f. : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
L'EXÉCUTEUR DE HONG-KONG (A. v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f., Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; St-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (522-56-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
GAIJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
LES JOCONDES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
LES MEILLEURS AMIS (A., v.o.) : Paramount city, 8e (562-45-76).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
MONTY PYTHON LE SENS DE LA VIE (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (522-46-01).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA MORT DE MARIO RICCI (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LE MUR (Franco-turc, v.o.) (*) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
NEWSFRONT (Austr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
ON L'APPELLE CATASTROPHE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Studio de l'Étoile, 17e (380-42-05).
QUARANTE-HUIT HEURES (A.), v.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16) ; Studio Bertrand (H. sp.), 7e (783-64-66) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44).
ROLLING STONES (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o., h. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
ZOMBIE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CERCLE DES PASSIONS (*), film franco-italien de Claude D'Anna. V.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 16e (606-34-25).
LE CERCLE DU POUVOIR (**), film américain de Bobby Roth. V.o. : Forum Halles, 1er (297-53-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Lumière, 5e (246-49-07).
HORRIBLE (*), film américain de Peter Newton. V.o. : Paramount-City-Triomphe, 8e 562-45-76). V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Parmount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LUDWIG (version intégrale), film italien de Luchino Visconti. V.o. : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
NANA LE DESIR (*), film américain de Dan Wolman. V.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46). V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LA TRILOGIE D'APU, 1re partie : Pather panchali, film indien de Satyajit Ray. V.o. : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
LE BAHUT VA CRAQUER (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Gambetta, 20e (636-10-96).
BARRY LINDON (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 6e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
BYE BYE BRASIL (A.) : Denfert, 14e (321-41-01).
CABARET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LES CINQUANTE-CINQ JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) Forum, 1er (233-63-35) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).



LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).
LE CONVOI (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-63-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Images, 18e (522-47-94).
LES DAMNÉS (It., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
DELIVRANCE (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES DIABLES (A., v.o.) (**) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
DRIVER (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.), (**) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
LES ENSORCELÉS (It., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
ERASERHEAD (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-57-47) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).
L'EXTRAVAGANT Mr RUGGLES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).
FLESH (A.) (**) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Séverin, 5e (354-50-91) ; Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01).
LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (H. sp.) (A., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-14).
L'HOMME AU MASQUE DE CIRE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES BLONDES (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ILE SUR LE TOIT DU MONDE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
JEREMIAH JOHNSON (A., v. f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
JE SUIS TIMIDE MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Marivaux, 2e (296-80-40).
JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : (1re et 2e partie), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE LAURÉAT (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-25).
LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (v.f.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MAD MAX II (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).
LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
LE MASQUE DE FUMANCHU (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
MÊME A L'OMBRE LE SOLEIL LEUR TAPE SUR LA TÊTE (It., v.f.) : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).
MOROCCO (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).
NEW YORK NEW YORK (version intégrale) : Calypso, 17e (380-30-11).
NINOTCHKA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).
LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine (bis), 6e (325-47-46).
OUTLAND (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) Cinoches, 6e (633-10-82)) ; St-Lambert, (H. sp.) 15e (532-91-68).
LE PIGEON (It., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
PINOCCHIO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
POUR UNE POIGNEE DE DOLLARS (A., v.o.) : U.G.C. Danton 6e (329-42-62) : U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) : Gambetta, 20e (636-10-96).
LE PROCÈS PARADINE (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
ROCKY I (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).
RIZ AMER (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Olympic, 14e (542-67-42).
SEX SHOP (Fr.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).
SPARTACUS (A., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Bienvenüe Montparnasse, 14e (544-25-02) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).
THEM LES MONSTRES ATTAQUENT LA VILLE (A., v.o.) : Olympic Halles, 4e (278-34-15).
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (707-28-04).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (527-77-55).

RADIO-TÉLÉVISION

A VOIR

Séquence pompier

Vous êtes vous jamais demandé à quoi pensent les pompiers assis sur des strapontins au fond de nos salles de théâtre ? A Strasbourg, ils vous le diront vendredi sur FR 3 (1) : neuf fois sur dix, ils s'embêtent, ils s'ennuient, ils ne comprennent rien à ce qui se passe sur la scène. Ce qu'ils aiment, ce sont les tournées Karsenty, les pièces style « Au théâtre ce soir ». *Et leurs interprètes. Des acteurs souvent très connus, très simples malgré tout, très polis. Ils ont toujours un mot gentil pour le sapeur de service.*

Alors que dans les subventionnés, on se hausse du col, on n'a aucun égard pour les petites gens.

Autre remarque révélatrice : l'étonnement un peu triste d'un brigadier en constatant que jamais personne à qui il a sauvé la vie n'a pensé à l'en remercier !

Ce sont les seules choses qui m'aient frappée dans cette enquête mollassonne, terne, invertébrée, sans ressort, sans impact. Surtout comparée au film fabuleux (Fait divers) *tourné par Depardon, la caméra sur l'épaule, dans un commissariat de police du cinquième arrondissement. Décidément entre le cinéma et la télé, c'est le jour et la nuit. Même au rayon documentaire. A quoi ça tient ? En l'occurrence, à des questions d'argent et de temps, peut-être, de talent sûrement.*

CLAUDE SARRAUTE.

(1) « Y a-t-il un pompier dans la salle ? », vendredi 8 juillet à 20 h 35 sur FR 3.

Jeudi 7 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : Lettre du bagne, de Jean L'Hote.
La rencontre émouvante d'une jeune femme avec son père bagnard qu'elle croyait mort. Une fiction-reportage sur la condition de détenu à Cayenne.
22 h 15 Caméras Festivals.
Robert Oppenheimer, le père de la bombe atomique, à travers des interviews et des films d'époque.
23 h 20 Journal.
23 h 35 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Club des télévisions du monde. Soirée australienne : Un train dans la nuit.
Réal. : I. Auzins.
Un homme retrouvé mort dans un jardin, mystérieusement écrasé par un train qui roule sur une ligne de chemin de fer fantôme... Etrange !
22 h 10 Document : la grande barrière de corail.
22 h 50 Variétés : show Julie Anthony.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma 16 : le Grand Braquet, d'A. Boudard, réal. H. Fasquel (à l'occasion du Tour de France).
Un grand-père, image du Français moyen, rêve de faire de son petit-fils un émule de Fausto Coppi, mais n'y parvient pas. Un éloge de la bicyclette qui s'essouffle rapidement, faute de mollet.
22 h 5 Journal.
22 h 25 Parole donnée : Sois sage et tais-toi.
Emission de M. Benayoun.
Battues, incomprises, dix jeunes filles issues de milieux défavorisés ont décidé d'aller vivre dans un foyer de la D.D.A.S.S. Malgré une réalisation très désordonnée, les témoignages recueillis sont vrais, émouvants.
23 h 20 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
23 h 25 Prélude à la nuit.
Musique arménienne.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : Clara, de J.-C. Van Itallie.
21 h 30, Hommage à Jean Magnan.
22 h 30, Nuits magnétiques : Liaisons dangereuses.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné le 7 septembre 1982 au Palais des beaux-arts à Bruxelles) : *Symphonie périodique* de Pleyel, *Concerto pour piano et orchestre* de Mozart, *Symphonie en fa majeur* de Ditters von Dittersdorf, symphonie *l'Impériale*, de Haydn par la Petite Bande, dir. S. Kuijken, sol. J. Van Immerseel, pianoforte.
22 h 30 Fréquence de nuit : les Mille et Une Nuits ; œuvres de Mozart, Verdi.

Vendredi 8 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 35 Vision plus.
12 h 30 Le Bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 50 Tennis : Coupe Davis France-Paraguay, en direct de Marseille (et à 16 h 30).
15 h 15 Tour de France (et à 19 h 45).
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir à la demande : Joseph Basalmo.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Jeu : Superdéfi.
20 h Journal (et à 22 h 25).
20 h 35 Au théâtre ce soir : Allo Hélène.
de Ray Cooney et Gene Stone, mise en scène : F. Joffo. Avec F. Lemaire, V. Rojen et C. Zanetti.
La vie paisible d'un célibataire de quarante ans bouleversée par l'intrusion d'une jeune femme « punk ». Pour ceux que le thème intéresse encore...
22 h 35 Court métrage : le Voyage d'Orphée.
de Jean Manuel Costa et Sylvia Fabrizi.
22 h 50 Journal.
23 h 15 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
Kajagoogoo, Police, Sparks...
12 h 30 Tour de France.
13 h 35 Série : Le Virginien.
14 h 45 Aujourd'hui la vie.
Portrait d'un inconnu : Rodolphe Diaz Jimenez.
15 h 5 Dessins animés.
15 h 55 Sports été.
Basket : Coupe Korac ; jeux européens des handicapés ; voile : Coupe America.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Verdi.
De R. Castellani.
Deuxième épisode de la colossale biographie de Giuseppe Verdi. Cette fois le musicien est curieusement recalé à l'entrée au Conservatoire. Un pensum didactique qui défie les pires moments de la télévision scolaire.
21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : destins hors série, sont invités : F. Chalais (Garry), *J. de Coquet* (Une vie pas comme les autres), *V. Forrester* (Van Gogh ou l'enterrement dans les blés), *H.-F. Rey* (le Sacre de la putain) *et G. Lapouge (pour :* Sarnia *de G.B. Edwards).*
22 h 45 Journal.
22 h 55 Cinéma d'été, cinéma d'auteur : Les aveux les plus doux,
Film franco-algérien d'E. Molinaro (1971), avec P. Noiret, R. Hanin, M. Porel, C. Cellier, G. Landry (rediffusion).
Deux policiers cherchent à obtenir les aveux d'un jeune homme qui a participé à un hold-up, par des moyens brutaux et une ignoble machination psychologique. Adaptation d'une pièce de Georges Arnaud. A travers la dénonciation de certaines méthodes inadmissibles, un réquisitoire sans nuances contre la police. Les acteurs eux-mêmes n'hésitent pas à forcer la démonstration.

TROISIÈME CHAINE : FR 3 :

18 h 55 Tribune libre.
M.A.N. (Mouvement pour une alternative non violente).
19 h 10 Journal.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Vendredi : Y a-t-il un pompier dans la salle ?
Magazine d'information de A. Campana.
En janvier 1983, l'équipe de Pascal Martin s'est installée chez les pompiers de Strasbourg, où elle est restée vingt-quatre heures sur vingt-quatre pendant un mois. Les pompiers en action parlent de leur vie, de leur conception de la culture, de la mode...
21 h 35 Journal.
21 h 55 Festival international du jazz à Juan-les-Pins.
Emission de J.-C. Averty.
Avec le grand orchestre de Count Basie.
22 h 20 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Claude Nori, commenté par lui-même.
22 h 25 Prélude à la nuit.
Concerto pour orgue et cuivres, de Hindemith, par *l'Orchestre philharmonique de Los Angeles,* dir. C.-M. Giulini.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités et appartenances.
8 h, Les chemins de la connaissance : Jean Beaufret à la rencontre de Heidegger ; à 8 h 32, le pèlerinage de la rosée.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « La vie quotidienne dans les châteaux de la Loire à la Renaissance », avec Y. Coulas.
11 h 2, Musique : Festival d'orgues à Toulouse (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : Alain de Benoist.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « La vie ardente de Michel-Ange », de I. Stone.
14 h 45, Les après-midi de France-Culture : Les inconnus de l'histoire.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h, Actualités magazine.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Le musée de la Villette.
20 h, Le renouveau monastique : l'appel du désert, par J.-M. Benoist.
21 h 30, Black and blue : La fin de Bull Macha.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques du matin : œuvres de Liszt, Paganini, Satie, Granados, Prokofiev...
7 h 5, Concert : Œuvres de Roussel, Milhaud par l'Orchestre national de France.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : Sibelius.
9 h 5, Le matin des musiciens (l'harmonie dans la musique française du XXe siècle) : œuvres de Amy, Éloy, Mefano.
12 h, Actualité lyrique.
12 h 35, Jazz s'il vous plaît.
13 h, Avis de recherche : Mossolov.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Bach, Bracanin, Beethoven, par J. Skippen, piano.
14 h, Equivalences.
14 h 30, Panorama R.D.A. « Meiningen » ; œuvres de Haydn, Bülow, Brahms, Reger...
17 h 5, Les intégrales des œuvres de M. de Falla.
18 h, Jazz.
18 h 30, Studio-concert : musique anglaise des XIVe et XVe siècles ; musique italienne du XIVe siècle par l'Hilliard Ensemble de Londres ; sol. : D. James, P. Elliott, L. Nixon, P. Hillier.
19 h 35, L'imprévu.
20 h 20, Concert : *Schubert fantasie,* de Schnebel, *Concerto pour piano et orchestre* de Schumann, *Symphonie n° 9* de Schubert, par l'Orchestre symphonique de Sarrebrück, dir. B. Klee, sol. R. Buchbinder, piano.
22 h 15, Fréquence de nuit : Alexandrie ou l'infini cortège des sons ; œuvres de Sicfas, Constantinidis, Skalkottas, Ionatos, Theodorakis.

CARNET

Réceptions

— Pour célébrer le vingt et unième anniversaire de l'indépendance nationale, et à l'occasion du dixième anniversaire de la Deuxième République, l'ambassadeur du Rwanda et Mme Bonaventure Ubalijoro ont donné mardi une réception dans les Salons de l'Académie diplomatique internationale.

Naissances

— M. Guy-Georges OSBACH et Mme, née Gaby Werth,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Nils-Alexander,
Aix-en-Provence,
le 4 juin 1983.

— Florence RAILLARD
et Jean-Pierre GONGUET
sont heureux d'annoncer la naissance de
Adrien,
Paris, le 5 juillet 1983.

Décès

— Mme veuve Suzanne Dondoux,
Le docteur Jean Chevassus,
Mme Janie Garcia-Tunez,
M. Jacques Dondoux,
M. Philippe Dondoux,
leurs conjoints et leurs enfants,
ont la tristesse d'annoncer le décès le 2 juillet 1983, au Puy, de
Mme veuve Paul CHEVASSUS,
née Gabrielle Durand,
professeur honoraire.
L'enterrement a eu lieu après un service célébré par le pasteur Aublet, le 5 juillet, à Fontaneyre (Ardèche).
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Jules Elkaïm,
Ses enfants et petits-enfants,
Ses sœur, belle-sœur, neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jules ELKAÏM,
inspecteur central des P.T.T. (E.R.),
grand invalide de guerre 1914,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,
croix de guerre française,
croix de guerre serbe,

survenu dans sa quatre-vingt-huitième année.

On se réunira à l'entrée principale du cimetière de Bagneux-Parisien, le jeudi 7 juillet, à 16 h 30.

20, rue Marie-Stuart,
75002 Paris.

— Clermont-Ferrand. Chamalières.
M. et Mme Jacques Leclaire,
M. et Mme Michel Leclaire-Nedeljkovic,
Mlle Florence Leclaire,
MM. Emmanuel et Loïc Leclaire,
M. et Mme Charles Leclaire
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Verger
et leurs enfants,
Mlle Marguerite Poux
et sa famille,
M. Henri Gauthier,
Les familles Leclaire, Mallet, Gauthier, Baraduc, Hastey et Lhoste,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Lucien LECLAIRE,
professeur émérite
de l'université de Caen,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite,
commandeur de l'ordre
des Palmes académiques,
et de
Mme Marie-Louise LECLAIRE,
née Mallet,
professeur honoraire
de l'enseignement technique,
officier de l'ordre
des Palmes académiques,
survenu accidentellement le 2 juillet 1983, dans leur soixante-quatorzième et soixante-seizième année.
Les obsèques ont eu lieu le 5 juillet, à 16 h 30, à Beaumont (63), dans la plus stricte intimité.

— Mme Antoine Partrat, son épouse,
Françoise et Roger Partrat,
Jeannine et Christian Partrat,
Marie-Thérèse et Jean-Pierre Faugère, ses enfants,
Ses petits-enfants et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Antoine PARTRAT,
conseiller maître honoraire
à la Cour des comptes,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 5 juillet 1983, dans sa soixante-quatorzième année.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Dominique, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e, le lundi 11 juillet, à 8 h 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né le 4 mai 1910 à Firminy (Loire), Antoine Partrat, licencié en droit, était entré en 1929 à la direction générale des impôts. Conseiller référendaire à la Cour des comptes en 1952, il avait été membre de cabinets ministériels, notamment comme directeur-adjoint du cabinet, puis comme directeur au cabinet de M. Antoine Pinay, alors ministre des finances (de 1958 à 1960). Antoine Partrat qui était le père de l'ancien député centriste de la Loire, Roger Partrat, était conseiller maître à la Cour des comptes depuis 1972.]

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Marcel SCHLUMBERGER,
née Jeanne Lauran,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 5 juillet 1983, dans sa quatre-vingt-quinzième année.
De la part de
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants.
La cérémonie religieuse aura lieu au Val-Richer, le vendredi 8 juillet, à 17 heures, et sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Saint-Ouen-le-Pin (Calvados).

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Marcel VERGON,
ancien combattant,
croix de guerre 1939-1945,
lieutenant F.F.I.,
commandant du maquis de Pesmes
(Haute-Saône),

survenu en son domicile, 18, quai du Louvre, Paris-1er, le 5 juillet 1983, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

De la part de
Mme Jacqueline Cartier, sa fille,
M. Jacques Cartier, son gendre,
Christophe et Sylvain,
ses petits-fils,
Des familles Cartier, Renaud, Pichon, Sinoquet, Casanova, Nassoy, Urlacher, Grelard et Toussaint,
ses parents et alliés.

La levée du corps aura lieu à la maison mortuaire, le samedi 9 juillet 1983, à 8 heures.
L'inhumation se fera le même jour, à 15 heures, au cimetière de Fraisans (Jura), dans la sépulture de famille.

18, quai du Louvre,
75001 Paris.

Anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire de la disparition de
M. René JEUDY,
consul général de France,
une messe sera célébrée le dimanche 10 juillet 1983, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre-les-Minimes, à Clermont-Ferrand.
Une pensée est demandée à son intention à tous ceux qui l'ont connu et estimé.

— Il y a cinq ans mourait
M. Jean TEYSSANDIER,
Le corps disparaît, les actes restent.

Communications diverses

— Famille Antoine Nguyên Van Ngoc, née Marie-Thérèse Nguyên Thuy Ngoc-Kim (Ngoc-Kim dite Kim Quy) fille de M. et Mme F. Matthias Nguyên Ngoc Tin, responsable du service du cadastre à Hanoï, avant les événements de 1945.

Adresse actuelle :
14, rue Henri-Fiocca,
13001 Marseille (France),

prient leurs bienfaiteurs, amis et connaissances de trouver ici l'expression de leur très vive reconnaissance pour les précieux aides et soutiens.

Par suite de l'élaboration d'un livre dont la parution est imminente, des maladies et bouleversements, ils n'ont pu, en temps utile, témoigner leur gratitude envers eux.

Ils n'oublieront jamais leurs bienfaits, et, en retour, ils prient à leurs intentions, avec possibilité de contacts chaleureux en perspective.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Jeune responsable trésorerie prévisionnelle

UN GROUPE IMMOBILIER DU SECTEUR SOCIAL renforce ses structures financières et recherche son Responsable trésorerie prévisionnelle.

Ce poste, rattaché directement au Contrôleur de Gestion du groupe, sera confié à un(e) jeune diplômé(e) de gestion ou ESC, ayant acquis une première expérience professionnelle de 1 à 2 ans en trésorerie et/ou gestion.

Sa mission impliquera :
- le recueil d'informations auprès des différents services ou sociétés du groupe,
- l'établissement de la trésorerie à MT et LT et le suivi des écarts en liaison avec le contrôle budgétaire.

Poste intéressant et évolutif pour candidat motivé.
Poste à Paris.

Écrire en précisant prétentions sous référ. NG 620 CM.

etap — 4 rue Massenet 75016 Paris

MÉDIA 15.25

RÉGIE PUBLICITAIRE SPÉCIALISÉE dans la formation première et dans la formation continue — rubriques "Education et Formation" et "Formation Continue" de *L'Express*, rubrique "Formation Continue" de *L'Expansion*,...

RECRUTE

VENDEUR(SE) D'ESPACES PUBLICITAIRES
mi-temps ou plein temps
fixe + intéressement

Adresser lettre manuscrite + C.V. avec photo + prétentions à MEDIA 15-25, 6, rue d'Écosse, 75005 Paris (ne pas téléphoner, ne pas se présenter, réponse rapide assurée).

Lycée Privé filles Paris recherche
RESPONSABLE INTERNAT
Expér. similaire souhaitée.
Ecrire sous le n° T 041.403 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Organisme de formation PARIS recherche
PROFESSEUR DE GREC
Langue maternelle grecque. Tél. : 296-14-24.

Organisme de formation PARIS, recherche
PROFESSEUR DE GREC
Spécialisé en finance Tél. : 296-14-24.

CENTRE DE PSYCHOLOGIE ET D'EFFICIENCE 17, rue des Acacias, Paris-17e recherche
GRAPHOLOGUE A MI-TEMPS
Diplômé (e) sté française de graphologie ou G.G.C.F. Emploi salarié, convenant à personne compétente, ayant la connaissance des postes de travail et l'expérience des analyses (de la rédaction).
Env. C.V. manuscrit + prét. s/réf n° 1.453.

cours et leçons

Apprenez l'allemand à Brême
Europ. Sommerschule 83 du 5 au 30 sept.
- 20 heures de cours par semaine.
- Programme politique et culturel.
- Visites et excursions.
- Hébergement dans des familles (demi-pension).

Px 1000 DM tt compris. Les cours ne sont pas soumis aux mesures de restriction de devises (pas de lim. de 2.000 F).
Renseignements et inscriptions : Dialog, Osterdeich 6, D-2800 Bremen.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte postale 40209 PARIS.

emplois régionaux

LA VILLE D'OYONNAX annonce :
2 postes susceptibles d'être vacants au 1er septembre 1983
- Régisseur général chargé du fonctionnement et de la maintenance de deux salles de spectacles (800 et 100 places).
- Respons. à l'information chargé(e) de la promotion de la programmation et de l'information générale du Centre culturel (service artistique, bibliothèque, conservatoire).

Pour ces deux postes, expérience indispensable.
Envoyer lettre manuscrite et c.v. à : Monsieur le Maire, Mairie, 01108 OYONNAX CEDEX.

La ville de Macon, Saône-et-Loire (71) recrute par concours sur titres et sur épreuves :
— Un Directeur pour l'école régionale des beaux arts.
Candidature et C.V. à adress. pour le 20 septembre 1983 au plus tard à M. le Maire de la Ville de Macon. HÔTEL DE VILLE Service du Personnel 71018 MACON CEDEX.

Recherc. pour Bordeaux, pers. ayant compétence, Administrative pour gérer et animer Organisme Gérontologique Régional — niveau 3e cycle et intérêt pour gérontologie vivement souhaités. Ecrire journal. Ecr. s/n° 6544 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

NICE
Ecole de français pour étrangers, recherche
PROFESSEUR
Exp., V.I.F. et D.V.V. exigés, plein temps, poste permanent
Ecrire sous le n° 41396 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'Association départementale pour le développement de la musique et de la danse en Ille-et-Vilaine recrute un Directeur, délégué départemental de la musique et de la danse. Tél. au (99) 00-87-32.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

HALLES
ZONE PIÉTONNE
2 PIÈCES 47 m²
+ POSSIB. MEZZANINE 20 m² A TERMINER. EXCEPTIONNEL. Prix 440.000 F. ME VOIR JEUDI, VENDREDI 14-18 h. 1, RUE DU CYGNE.

4e arrdt

MARAIS
Ds imm. de caractère rénové tt cft, très bel appt 100 m², grd séjour, 2 chbres, cuis. entièrement équipée, entrée, 2 salles de bains marbre + douche, 2 w.-c., dressing. Tél. matin entre 8 h et 10 h et ap. 20 h : 224-57-07.

5e arrdt

NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
DE 29 APPARTEMENTS
Livraison immédiate
JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU
DU 3 au 5 PIÈCES et DUPLEX-TERRASSES
A partir de 15.000 F le m² ferme et définitif
APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 h à 19 h sauf mercredi et dimanche
A.W.I. Tél. : 267-37-37.

6e arrdt

VUE MAGNIFIQUE S/ÉGLISE
ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Appartement de caractère, en duplex, grand séjour, 3 chbres. 1.700.000 F. — 337-51-68.

RUE D'ANJOU, Malesherbes Appt 240 m², 3e ét. dispos. intér. rare, divisé 2 parties, 2 entr., profess. libérale, état hors catégorie. 3.150.000 F. Tél. 561-00-98 et 325-11-25.

LUXEMBOURG, 2 p., cuis., s. d'eau, impecc. 288.000 F. Etude Rive gche. 222-70-63.

LUXEMBOURG MADAME
4 p. Directoire, asc. 354-42-70.

RUE BONAPARTE Mº SAINT-SULPICE
Gd appt à moderniser, beau salon, s. à manger, 6 chbres. imm. bourgeois ravalé, possib. prof. lib., soleil, balcon. Tél. 567-01-22.

7e arrdt

VANEAU Pierre de T. beau 2 p. tt cft. Px 480.000F. 325-97-16

VERNEUIL. 4 p., lux. 354-42-70.

SUR JARDINET
125 m². CARACTÈRE. CALME.

ÉCOLE MILITAIRE
Grand séjour, cuisine, bains + ss-sol aménagé, décoré, refait neuf. Téléphone : 577-47-74.

ST-DOMINIQUE-BOSQUET
Gd stand., rez-de-jard., magnifique studio 64 m², plein ouest. Px : 850.000 F. 577-96-85.

8e arrdt

Mº VILLIERS
RUE MONCEAU, dans immeuble p. de t. 1920, gd stand., asc., tap. esc., plus. STUDIOS 2 p., 3 p., 4 p., 5 p.
Finition au goût du client
Simra 355-08-40.

9e arrdt

N.-D.-DE-LORETTE. Beau studio, cuis., bains, refait neuf. Prix : 170.000 F. 526-54-61.

10e arrdt

VUE EXCEPTIONNELLE SUR PARIS DU STUDIO AU 5 PCES
Sur place ce jour et demain, de 14 h à 19 h
Samedi et dimanche, de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h.
SAINT-MARTIN GRANGE-AUX-BELLES
152, quai de Jemmapes. Téléphonez au : 245-73-13.

11e arrdt

RUE FONTAINE-AU-ROI
2 pces, dche, soleil. 130.000. Téléphonez au : 763-44-30.

RÉPUBLIQUE
Duplex à rénover. 634-15-99.

PARMENTIER, dans imm. ravalé, 5e ét., sur jard. 3 p. 50 m² à rénover, s. de bns, refaite neuve. 265.000 F. 347-57-07.

CHARONNE, gd 2 p. tt cft. 2e ét. sur jard, bel imm. ancien. Px 210.000 F. T. 347-57-07.

12e arrdt

EXCEPTIONNEL
Très bel imm. pierre de taille.
2 PIÈCES : 289.000 F.
ENTIÈREMENT REFAIT
Interphone : 294-11-33.

AV. MICHEL-BIZOT
Dans bel immeuble, studio tout confort occupé dame 80 ans. Loyer libre, très bon apport. Téléphonez au : 704-27-37.

13e arrdt

MÉTRO PORTE D'ITALIE PRÊTS CONVENTIONNÉS
« LISIÈRE DE PARIS »
45, avenue Jean-Jaurès, GENTILLY,
2, 3, 4, 5 pièces
LIVRABLES IMMÉDIATEMENT
Ouvert tous les jours sauf mardi et mercredi, de 14 h à 19 h. Téléph. : 546-07-73.

PLACE DE RUNGIS (quartier parc Montsouris) Particulier vend STUDIO 33 m² + balcon, état neuf, immeuble standing, parking, cave. Px 380.000 F. T. 589-71-55.

Mº GLACIÈRE, dans bel imm. récent, 6e ét., asc., box 3/4 p. Px 600.000 F. T. 347-57-07.

14e arrdt

Alésia part. immeuble p.d.t. gd 2 p. 55 m², 4e étage asc. soleil. 525.000 F. 542-93-51

Exceptionnel
Près Montparnasse, MAISON 280 m². 2.250.000 F. charme provincial, soleil verdure grd calme
Téléphone : 370-16-96

15e arrdt

SÈVRES-LECOURBE
Dans immeuble rénové, studio 31 m², tout confort, occupé. Loyer libre. Tél. 704-27-37.

Mº PTE VERSAILLES/ISSY 5 pces conft, gd liv. + 3 chbres, 4e ét., asc., balcon. Prix 660.000 F. 577-96-85.

PTE VERSAILLES-ISSY
Liv. dble + 3 chbres + coin repas + lingerie, très belle cuis., sanitaires neufs, 105 m². Px : 850.000 F. 577-96-85.

16e arrdt

MUETTE. Matin : 567-47-47. Duplex petit séjour + 2 chambres, calme, 6e ét., ascenseur.

AV. FOCH (PRÈS)
IMM. TRÈS GD STANDING 5e ÉT., ASC., SOLEIL
5/6 P., BAINS
+ chambre, service, refait neuf
PX : 2.100.000 F
Ce jour 5 AV. ALPHAND 14 à 18 h ou 723-91-28.

16e SUD
Agr. 6 p., 155 m² env. tt cft. 1.650.000. Matin 567-47-47.

17e arrdt

67, place du Dr-P.-Lobligeois et 65, rue des Batignolles. Programme neuf de qualité.
STUDIOS, 2 et 3 PCES
Livr. 10/84. S/pl. jdi, vendr., sam. 15/19 h. 228-26-60.

TERNES. 2 pces, tt cft, 30 m², refait neuf, rez-de-chaussée. 290.000 F. — Tél. 763-44-30.

MALESHERBES
ATELIER ARTISTE. Très beau volume restructuré en grande récept. + 2 chbres dont une en mezzanine. REFAIT NEUF. LUXE. Visite jeudi-vendredi, 14/18 h, 45 bis av. de Villiers.

ÉTOILE PRÈS
ATELIER D'ARTISTE GRANDE TERRASSE CHAMBRE CUISINE/BAINS ASC. — Téléph. 634-13-18.

18e arrdt

Mairie XVIIIe, imm. récent beau 3 p. tt cft. 70 m² parfait état. 630.000 F. Immo Marcadet 252-01-82

Mº Lamarck imm. récent gd 2 p. tt cft. 54 m², ch. cent. asc. Urgent. 398.000 F. Immo Marcadet 252-01-82

Mº Jules-Joffrin imm. récent studio tt cft., 28 m², ch. cent. asc. 1er ét. S/rue Urgent 165.000 F. Immo Marcadet 252-01-82

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
Un logement avec ou sans cft. Adressez-vous à un spécialiste.
IMMO MARCADET
88, r. Marcadet, 75018 Paris. Estimation gratuite, publicité intensifiée à nos frais, réalisation rapide, paiem. compt. 252-01-82.

BUTTE MONTMARTRE SACRÉ-CŒUR
ds bel immeuble, beau 2 pces tt cft. Soleil. Tél. 634-13-18.

MONTMARTRE
dans imm. pierre de t., 4 pièces tout confort, 110 m² + balcon 704-27-37.

RUE ETEX
beau studio tt cft, soleil Prix 225.000 F. 763-44-30.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT (ORTF) Beau 2 p. tt cft, 2e ét., soleil. Prix intéressant. 634-13-18.

BUTTES-CHAUMONT
15, RUE DE ROMAINVILLE imm. NEUF luxe 2/3 pces 61 m² + balcon 505.000 F. Parking compris. Prêt à 13 %. S/pl. du jeudi au samedi de 14 h 30 à 18 h 30. T. 245-24-55 (mêmes heures).

PROX. BUTTES CHAUMONT gd grenier refait neuf 40 m² en 2 p., imm. restauré. 190.000 F. COGEFIM 347-57-07.

20e arrdt

110 m² sur 2 niveau refait à neuf, cht. cent. Px 770.000 F. Tél. 262-49-03

Mº MARAICHERS. Studio tout équipé neuf. Petit immeuble. 140.000. Pptaire 590-66-06.

GAMBETTA, face à un square, beau 3 p., impecc. imm. pierre de t. 420.000 F. 347-57-07.

78-Yvelines

LE MESNIL-LE-ROI
Résidence du Belloy, 124 m² très gd stand. jard. privatif. jolie vue, box. 525-63-44

91 - Essonne

Rue Poissonnière imm. récent s/jard. studio tt cft.balcon 199.000 F. Immo Marcadet 252-01-82.

EVRY (91), appt 5 pces 111 m², séj. 30 m², terrasse 26 m², 4 chbres, s. de b., s. d'eau, prox. écoles, commerces, loisirs, liaison directe Paris Centre. Sacrifié cause mutation. 400.000 F dont 120.000 F P.I.C. cessible. Tél. : (6) 0777-62-62.

92 Hauts-de-Seine

LOCATION VENTE
2 à 7 pces sans commission

Vous emménagez immédiatement, en acquittant un loyer, vous épargnez, et, au bout de 2 ans, vous achetez votre bien... et à ce moment, 50 % de votre loyer sera remboursé.
LE PARVIS DE SÈVRES 81, GRANDE RUE
Ts les après-midi, sf mercredi Tél. : 507-13-47.

GARCHES
dans résidence 1965 avec piscine, tennis, apparts 115 m², 2 bains, cuisine équipée, chambre individ. 10 m², garage. NADEL — 742-92-12.

BOULOGNE BOIS
Studio cuis. bains bel imm. ref. neuf 115.000 — 526-99-04.

NEUILLY-SUR-SEINE
BD DU CHATEAU
Imm. stand. magnifique dble liv. 3 ch., 2 bains, asc., park. Tél. : 634-13-18.

BOULOGNE
2 pces, s/jard., gd stand., très clair, jolie vue, park. Tél. : 525-63-44.

94 Val-de-Marne

L'HAY-LES-ROSES
15, ruelle de la Cosarde
RÉSIDENCE DU PARC DE LA ROSERAIE
Du studio au 5 pièces
Bureaux de vente
3, rue Jean-Jaurès
Ts les jours sf mardi, mercredi, de 14 à 19 h
Sam., dim., 11-13 h, 14-19 h. Tél. : 665-72-93.

Province

Appt F3, plein centre résidentiel Aix-en Provence, cabinet Matheron, 17, rue Matheron 13100 — Aix en Provence ou Tél. (42) 23-02-92.

Part. vends MARINA P3, bien placé port Camargue (30). Tél. : (66) 67-27-78.

NICE Appt 2 pièces 58 m², park., cave. Quartier résidentiel, piscine. 400.000 F. Tél. : M. Hainault, Bur. 16-93-33-05-88, Dom. 71-37-64.

appartements achats

MALESHERBES 73 - 522-06-96
Achat Paris ou portes
Pour consulats ou ambassades.
APPTS TOUTES SURFACES.

viagers

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, Paris (9e). Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Libre Mº Lamarck, 2 p. tt cft. 80.000 + 2.500 F/mois. Cruz. 8, r. La Boétie. 266-19-00.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE LA BOETIE (8e)
Prix rentes, indexées garanties. Étude gratuite discrète.

5e CARDINAL LEMOINE
3 p., cft. 180.000 + 2.300 F. Occupé 71/73 a. 226-19-00.

appartements ventes



locations non meublées offres

Paris

4 et 6 R.-Gabriel-NADAUD, entrée, 2 p., cuis. équipée, s. de bns, possib. park. 2.600 + 550 ch. ce jr 17-19 h.

Région parisienne

ENGHIEN
11 km de Paris, 12 mn par le train, particulier loue grande villa bord du lac standing, bail, 3 ans, libre de suite 10.000 F mensuels.
Téléphone : 964-70-56.

locations non meublées demandes

Paris

JOURNALISTE « MONDE » CHERCHE APPART. CALME, 60/100 m². RAYON 1 KM OPÉRA. Ecr. s/nº 6.521 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRECT A PARTICULIERS pr cadre supérieur et employé GDE ADMINISTRATION, rech. APPTS toutes catégories et grande surface ou villas. Prix indiff. T. 504-01-34 (pte 24).

Région parisienne

Studio non meublé Paris ou proche banlieue pour juillet 1983. 1.500 à 2.000 F. Téléphone : 569-18-27.

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

Jeune couple rech. APPARTEMENT 2 pièces. 1.500 F environ. Région Villemomble, Neuilly-s/Marne, Le Raincy. Tél. 308-94-30.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE
Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P.
LOYERS GARANTIS par Stés Ambassades — 285-11-08.

bureaux

Ventes

EXCEPTIONNEL
MARSEILLE
Immeuble bureaux 74, ascens.
1.350 F LE m²
Parking sous-sol inclus
ACHAT MINIMUM 100 m²
Propriétaire (1) 284-11-33.

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitution de stés et tous services. Tél. : 355-17-50.

SUD PARIS
2.500 m² divisibles
tél. restaurant parkings
SARI 776-44-88

8e BOÉTIE
Bureaux meublés standing. Locat. courte ou longue durée avec tous services secrétariat.
ACTE. 359-77-55.

locaux commerciaux

Locations

POUR INVEST.
MURS LOCAUX COMMERCIAUX 75006, rue Auguste-Comte, 317 m² + s.s. 273 m² même loc. depuis 1929, loyer an. 140.000 F Prix : 1.900.000 F.
763-12-03.

H.te SAVOIE

ACHETEZ... l'hiver et l'été

Au cœur des pistes, à 25 km d'Annecy et son lac, de la neige pour l'hiver, des randonnées et du grand air pour l'été, des loisirs pour tous les âges et tous les tempéraments.
C'est au cœur des Aravis.

Documentation détaillée :
GRAND-BORNAND IMMOBILIER
TÉL. 50/02.21.05
B.P. nº3 -74450 Le Grand-Bornand
Télex 385825F

Nom : ____
Adresse : ____
Tél ____

fonds de commerce

Ventes

VD. BAR-TABAC
Bon chiffre d'affaires, Toulouse Tél. (16-61) 62-43-64.

boutiques

Ventes

POUR INVESTISSEURS
MURS BOUTIQUES
— 75011, rue St-Sabin, 42 m², 130.000 F.
— 92200 NEUILLY av. ch. de Gaulle, 56 m², 400.000 F.
763-12-03.

pavillons

A VENDRE 95 ERMONT
Bien situé, proche gare, solide pavillon, avec sous-sol total, cave à vin, chauff. gaz, buanderie, 1 chbre. Rez-de-ch. : entrée, cuisine, séjour, 1 chbre, w.-c. A l'étage : 1 chbre, salle d'eau, possibilité d'agrandir. Garage, beau jardin clos de 700 m². Prix : 550.000 F. Meny-Landson, 416-52-42.

35 km PARIS EST, R.N. 4, S.N.C.F., pavillon p. de taille, s/sol tot. Toit 4 pans, entrée, séj., cheminée, 2 chbres, cuis. équipée, w.-c., s. d'eau et 1 gde chb, lingerie + combles. terr. 460 m². Quartier résident. Prix : 630.000 F. T. : 425-43-12 ou 425-48-25.

villas

PROVENCE-CARPENTRAS
TB villa, 6 pièces, 2 garages, cheminée, barbecue, terrain arboré 1150 m², calme Px 950.000 — (1) 204-33-89

NIMES (30). PART. VD VILLA 200 m² HAB. 6 CHAMBRES. GAR. DÉGAGEMENT. JARDIN 600 m². — PRIX : 850.000 F. Tél. : (16-66) 21-85-32 H.B.

maisons de campagne

Haut-Var, Maison de campagne, tout confort. 380.000 F. Tél. (91) 41-20-59.

ALLIER
ST-POURÇAIN-SUR-SIOULE, centre ville, mais. entièr. rénovée tt cft, séj., cuis., 1 chbre, s. de bns couleur, moquette, chf. électr., terrasse, jard. clos arboré. Prix 195.000 F. Crédit possible 90 %.
J.P. LEFEBVRE, 11, av. Sinturel, 03 St-Pourçain-sur-Sioule. Tél. : (16-70) 45-30-68.

ALPES HAUTE-PROVENCE
LIMITE Sud Drôme 28 Km. Sisteron dans site excep. dominant vallée s/27 ha de terrain cultivable + bois dont 10 ha attenant ferme caract. pierres apparentes 3 bât. indép. entier. restauré, grange, hangar pigeonnier, four à pain, source, bassin vue impren. 950.000 F. choix important maison de campagne. LOGINTER S.A. 28, r. Pousterle 04200 Sisteron. Tél. : (92) 61-14-18.

Vend : maison à l'île de Groix type F3 avec cuisine aménagée + jardin clos de 600 m², téléphone libre tout de suite Prix 350.000 F.

propriétés

CHATEAU XIIIe siècle
Près Angoulême 2 ha, Douves, sous-terrains, gar. 14 pces tt cft. — 337-99-97 ou (45) 96-72-64.

St-VALLIER, 11 KM GRASSE, belle villa neuve 156 m², 2 bns, cheminée, cuis. aménagée, gd confort. Terrain clos 6.600 m² arboré, vue dégagée. Prix 1.100.000 F. Téléphone : (93) 42-66-10.

SUD MAYENNE
Gentilhommière XIXe, 6 p. ppales, dépend., beau parc gd. arbres 3 HA. (43) 01-25-23

BOURBONNAIS
SPLENDIDE DEMEURE 19e parc, bois, étang, 12 HA, grde dépend., très bon état 950.000 F. Cabinet PEZET 03500 Saulcet. (70) 45-35-70

VALLÉE DE CHEVREUSE
38 KM Pte St-Cloud (R.E.R. 11 km) Part. vend ravissant petit manoir av. Tour du XIIe. Parfait état. 300 m² habit. Mais. d'amis, jard. agrément. 1.350.000 F. H.B. 254-65-81. WEEK-END (3) 485-21-42.

Propriétaire vend jolie maison pierre 4.000 m autour. 60 km travail possib. Paris. 5 pces, entrée tt cft, 3 garages. Prix 670.000 F. 808-25-52.

A vendre belle ppté entièr. rénovée dans l'Eure, 10 km des Andelys, 36 km de Rouen. s/1.750 m² de terr., ent. clos et bien entretenu. Compr. au r.-de-ch. gde cuis. éq. de 16 m² av. poutres appar. séjour 34 m² av. poutres appar. et gde cheminée neuve, style campagnard, arrière-cuisine, salle d'eau, w.-c. Au 1er étage, 3 ch., cab. de toilette, w.-c. gar., chff. cent. Px 550.000 F. Téléph. : 16 (32) 54-21-11.

30 km environ Bourg-en Bresse (01) 20 km environ sortie future autoroute Lyon-Genève, 15 km envir. autoroute Tournus. Château entièr. refait à neuf. Style d'époque. Pierres et briques appar. av. tours 20 p. tt cft + pavillon de chasse et dépend. Parc beauté exceptionnelle. 75.000 m² avec plan d'eau. CHAGNARD. Tél. : (74) 30-70-46.

FONTAINEBLEAU
(centre) partic. vend MAISON RESTAURÉE 5 P., cuis., 2 bains. Cave, cour. LIBRE SUITE. PX : 950.000 F. Visite s/place samedi 9 de 14/17 h. 2 BIS RUE BOUQUET.

Part. vd Maison 12 pces. actuellement 2 appts, parc 2.600 m² clos. 066-34-63. 77 - BOIS-LE-ROI.

terrains

EN PROVENCE A 8 km FAYENCE
LE CLOS DE LA CHESNAYE
Une situation unique face au soleil du Midi
TERRAINS A BATIR BOISÉS
3.157 m² à 6.218 m²
Px 130.000 à 163.000 F H.T.
Documentation gratuite sur demande. Tél. le matin (93) 95-11-06.

Parc Régional du Luberon à Puget s/Durance (Vaucluse) entre Mérindol et Lauris. Terrain 1124 m² borné, arboré surface habitable 134 m² + dépendances, eau, électricité, téléphone, sur terrain petit lotissement industriel « Les Borrys » Tél (91) 50-35-33.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

VIVE RÉACTION DE LA C.E.E. AUX MESURES PROTECTIONNISTES AMÉRICAINES CONCERNANT LES ACIERS SPÉCIAUX

(De notre correspondant.)

Bruxelles *(Communautés européennes)*. – La Commission européenne a exprimé son *« profond mécontentement »* après avoir pris connaissance des mesures de protection prises par les Etats-Unis pour freiner les importations d'aciers spéciaux. Elle conteste la régularité de ces mesures au regard du GATT, estimant en effet que les importations, notamment européennes, ne sont pas à l'origine des difficultés que connaît l'industrie sidérurgique américaine. La Commission envisage la possibilité, après examen exhaustif du dossier, de porter le différend devant le GATT et de réclamer le cas échéant des compensations au nom de la C.E.E.

Les Allemands et les Français vont être les plus affectés par les mesures protectionnistes américaines. Sur 88 000 tonnes d'aciers spéciaux exportés vers les Etats-Unis en 1982 par la C.E.E., 36 000 tonnes ont été livrées par la R.F.A., 28 000 tonnes par la France, 10 000 tonnes par le Royaume-Uni, 5 000 tonnes par l'Italie, 3 000 tonnes par le Benelux. En 1982, la production d'aciers spéciaux dans la Communauté s'est élevée à 2 millions de tonnes 400 000 ont été exportées vers des pays tiers.

Ph. L.

● **Trois groupes de travail sur les problèmes de distribution du livre** viennent d'être constitués, sur proposition du ministre délégué à la culture, à l'issue d'une « table ronde » qu'il avait réunie mardi 5 juillet. Y participaient, outre des représentants du ministère et des parlementaires, le Syndicat national de l'édition, sept entreprises de distribution, les principales fédérations syndicales de librairie (U.S.L.F. et F.F.S.L.), les syndicats des grandes surfaces et grands magasins. Les groupes de travail remettront leurs conclusions en décembre.

Le gouvernement va transférer aux P.T.T. la charge du financement des industries de la filière électronique

« L'année dernière, à même époque, les caisses étaient vides. Cette année, il n'y a même plus de caisses. » Derrière la boutade de ce haut fonctionnaire perce l'amertume. Plus que tout autre, il sait que l'exercice budgétaire donne la mesure de l'état de santé d'une économie et de son évolution prévisible. Or en cet été 1983, la chasse aux milliards a pris une tournure quasidramatique.

Avec une économie sans croissance, des impératifs politiques de justice sociale et de *« gestion économique du chômage »*, des dépenses de fonctionnement que l'on ne peut comprimer au-delà d'un certain seuil (sauf à licencier dans la fonction publique ou à baisser les salaires en termes réels), une pression fiscale qui atteint déjà les limites du supportable pour bon nombre de contribuables, la marge de manœuvre du gouvernement apparaît bien étroite.

La tentation est donc grande de sacrifier les investissements, les actions offensives, le long terme, au profit des subventions d'équilibre, de la gestion à court terme, des actions purement défensives. Les discussions autour des dotations budgétaires au secteur public et nationalisé, et des crédits de la filière électronique sont à cet égard révélatrices.

Le renouvellement du tissu industriel, sa modernisation, l'investissement dans les nouvelles technologies, constituent depuis deux ans le credo des pouvoirs publics. Dans cet effort pour mettre la France et son industrie à l'heure de la seconde révolution industrielle, les industries électroniques devaient occuper une place de choix.

En juillet 1982, lors d'un conseil des ministres, le gouvernement décidait de faire du développement de la filière électronique la priorité industrielle des cinq prochaines années. Cela devait passer par une importante augmentation des investissements. Le chiffre de 140 milliards de francs sur cinq ans était avancé ; l'État devait y prendre une part importante. Comme client, comme incitateur (recherche, marchés d'étude), mais aussi comme actionnaire, puisqu'il contrôle désormais à 50 %, à travers les groupes nationalisés, l'activité de ce secteur.

On estimait alors que la part de l'Etat dans le financement des investissements devait passer de 5 milliards par an (répartis par tiers entre les armées, les P.T.T., la recherche et l'industrie) à 10-11 milliards de francs. L'amélioration des capacités d'autofinancement des entreprises devait faire le reste et permettre d'atteindre des objectifs ambitieux.

On n'en prend pas le chemin. Loin de s'améliorer, les marges d'autofinancement des entreprises fléchissent. Un phénomène général, qui n'épargne pas l'électronique. De *1977 à 1982*, la part moyenne des charges sociales connexes et obligatoires supportées, en sus des salaires, par les sociétés de ce secteur est passée de 66,09 % à 74,06 %. Comment, dans ces conditions, pourraient-elles accroître leur effort d'investissement ? Rien de sérieux, *ou presque, n'a été fait pour redonner* confiance aux investisseurs, aux créateurs d'entreprise putatifs, pourtant nombreux dans ce domaine.

Quant à l'Etat, il ne paraît pas en mesure d'assumer la totalité de ses engagements. Lors des premières ébauches pour le budget 1984, les services de la rue de Grenelle avaient demandé près de 3 milliards de francs de crédits de recherche et d'actions de politique industrielle, qui devaient être gérés pour l'essentiel par la direction des industries électriques et électroniques (DIELI) et 2,5 milliards de francs de dotation en capital pour les groupes nationalisés du secteur (dont 1,5 milliard pour Bull). Ces sommes, liées aux efforts des P.T.T. et des armées, devaient permettre d'approcher l'objectif de 10 milliards.

Dans l'état actuel des réflexions, non seulement ce chiffre global ne sera pas atteint, mais une bonne part des crédits pour l'électronique va être soustraits du budget général et mis à la charge des P.T.T. – plus précisément de la direction générale des télécommunications, – qui disposent, on le sait, d'un budget annexe, avec ses propres sources de financement.

Si le principe de ce transfert était acquis depuis quelques jours, les modalités techniques ont donné lieu à d'âpres discussions. Les uns pensaient que la D.G.T. devait reprendre l'ensemble des crédits de la *DIELI*, ainsi que les dotations en fonds propres des groupes nationalisés. Les autres estimaient que la D.G.T. ne devant prendre en compte que la part liée aux télécommunications, à l'informatique, à la télématique et à la bureautique, les actions pour les composants et l'électroni*que grand public restant à la* DIELI.

La cagnotte

C'est finalement cette seconde hypothèse qui a été retenue jeudi en *fin de matinée. Pour 1984, les* P.T.T. financeront 3,4 milliards de francs pour la filière électronique, 1,8 milliard pour les crédits de développement et 1,6 milliard pour les dotations en capital des entreprises du secteur. Les P.T.T. assureront désormais la tutelle des télécom, de l'informatique et de la bureautique. Combien restera-t-il à la DIELI ? Au plus 1 à 1,2 milliard de francs semble-t-il.

L'idée d'utiliser la « cagnotte » de la D.G.T. pour des actions de politique industrielle dans la filière élec*tronique était dans l'air depuis plus* d'un an. L'existence de deux entités ministérielles distinctes avait retardé l'opération. Or, depuis le remaniement du 25 mars dernier, M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, a également la tutelle des P.T.T. Le tranfert aux P.T.T. de la charge des crédits de la filière électronique peut donc être présenté comme une restructuration, une rationalisation à l'intérieur d'un même ensemble. Une solution qui a toutes les faveurs, on s'en doute, des services de la rue de Rivoli, soulagés d'autant de dépenses.

Débudgétisation

Faire financer par les P.T.T. une partie des investissements de l'industrie électronique n'est pas en soi absurde. Utiliser les compétences techniques de la D.G.T. en lui confiant *le pilotage de certains programmes* d'équipement liés à la télématique répond à une certaine logique. Laisser aux P.T.T. la libre disposition d'une petite fraction des fonds des chèques postaux pour financer de telles actions n'aurait pas été non plus scandaleux. Mais ce projet de *transfert de charge et de compétence* va bien au-delà et pose, de ce fait, de multiples problèmes.

Il y a d'abord son caractère évident de débudgétisation, qui sera, à n'en pas douter, relevé par les parlementaires. Il y a ensuite le risque qu'il se traduise *de facto* par une amputation des crédits *affectés* au développement des industries électroniques. Car la manne des P.T.T. n'est pas inépuisable. Certes l'« entreprise Telecom » dégage encore un beau cash flow. Mais, de prélèvements exceptionnels (2 milliard de francs environ par an) au profit du budget général en remise de pénalités, de provisions pour perte de change (3 milliards au moins) en programme de câblage, sa marge de manœuvre se rétrécit.

La Cour des comptes relevait dans son dernier rapport que *« le solde positif des principales activités bénéficiaires de la D.G.T. s'amenuise progressivement... et* [que] *les frais financiers représentent une part de plus en plus grande des dépenses d'exploitation »*.

Pour financer les 3,4 milliards de francs supplémentaires, la D.G.T. devra trouver des ressources nouvelles. Par *« redéploiement interne »*, comme l'on dit pudiquement, mais aussi et surtout par une augmentation des tarifs et/ou un recours accru à l'emprunt sur le marché international par le biais de la Caisse nationale des télécommunications et des sociétés de financement spécialisées.

N'est-ce pas contradictoire avec les principes de la charte de gestion des P.T.T. adoptée il y a quelques semaines en conseil des ministres, qui limitait précisément l'appel au marché financier ? Est-ce bien dans le rôle de la D.G.T. de financer par emprunts à l'étranger des investissements qui ne sont pas pour elle générateurs de recettes directes, d'être le bailleur de fonds de sociétés, l'actionnaire de sociétés comme Bull ? A-t-elle les moyens humains, les structures nécessaires pour piloter la quasi-totalité de la filière, gérer les crédits et les répartir ? Ne risque-t-on pas de surcharger sa barque, de disperser ses efforts, de nuire au crédit international de la C.N.T., de mettre dans le rouge le seul organisme public qui ne l'est pas ?

Reste la question de fond. Quelle que soit sa présentation, ce projet n'est-il pas d'abord motivé par une question de gros sous ? par la difficulté de boucler le budget 1984 dès lors que le gouvernement n'ose pas opérer les choix, aussi douloureux soient-ils, en matière de politique industrielle. Tout se passe comme si l'on se débarrassait sur les P.T.T. du « bébé de l'électronique » pour consacrer l'essentiel des crédits à ces tonneaux des Danaïdes que sont la sidérurgie, la chimie, les Charbonnages... sans parler des entreprises publiques comme la S.N.C.F.

On s'est imaginé un temps que l'on allait pouvoir tout faire : maintenir l'emploi et conserver le même niveau de protection sociale ; maintenir une forte présence dans les secteurs traditionnels de l'industrie, les rénover en douceur, tout en investissant massivement sur les industries de demain. Peut-être aurait-on pu le faire il y a quatre ans, deux ans encore. Aujourd'hui, c'est impossible. Plus on tarde, plus ce sera douloureux, et plus on hypothèque l'avenir.

J.-M. QUATREPOINT.

ÉNERGIE

Les experts du Plan relancent le débat entre le charbon et le nucléaire

(Suite de la première page.)

A l'horizon 1990, seul l'approvisionnement extérieur en pétrole et en charbon fait preuve d'une certaine souplesse. Ce constat, qui constituait l'essentiel d'un premier mémoire, remis à la puissance publique au mois de mai (*le Monde* du 14 mai) ne doit cependant pas conduire à abandonner les efforts visant à diminuer la dépendance énergétique.

Trois scénarios

Des choix s'imposent, ainsi que des politiques visant, non plus à adapter l'offre à la demande, mais, au contraire, à adapter *« le moins mal possible »* la demande *« à une offre provisoirement excédentaire »*. Pour ce faire, le groupe long terme a élaboré trois stratégies énergétiques contrastées sur lesquelles ont été greffés deux variantes correspondant à des efforts accrus en matière d'économies d'énergie – lesquelles demeurent l'un des principaux *« gisements »* français d'énergie.

La première stratégie de *« pénétration aussi forte que possible sur l'électricité »* consiste à saturer rapidement les capacités de production disponibles à court terme, et à poursuivre un développement soutenu du programme nucléaire à moyen terme. Dans cette perspective, le charbon continue à décliner, en valeur absolue, malgré une remontée après 1990 en cas de croissance soutenue. Le gaz ne se maintient pas au niveau des contrats d'approvisionnement, devenus effectif après 1987, (représentant au minimum 28 millions de TEP) et le pétrole décroît vivement.

La deuxième stratégie, dite *« de modération des investissements dans le secteur de l'énergie »*, vise à profiter de la détente prévue sur le marché international des hydrocarbures – pétrole et gaz – pour faire une pause en matière d'investissement, notamment dans le nucléaire. Les capacités de financement ainsi dégagées pourraient être investies dans d'autres secteurs de l'économie confrontés à une difficulté de compétition extérieure. Dans cette hypothèse, le pétrole maintient ses débouchés, le gaz naturel poursuit son expansion. Par contre, la régression de l'industrie charbonnière est plus accentuée encore qu'avec la première stratégie, et l'industrie électrique (donc le nucléaire) voit sa progression stoppée et ne doit engager aucune tranche nucléaire durant le IXᵉ Plan.

La troisième stratégie dite *« de diversification en faveur du charbon, des usages performants de l'électricité et des énergies nouvelles ou renouvelables »* conduit à un marché globalement plus réduit grâce aux économies d'énergie. La pénétration du charbon – importé pour sa moitié – est plus forte que dans les autres hypothèses, l'électricité – grâce à des efforts soutenus de pénétration, notamment dans l'industrie, – retrouve une expansion non négligeable, proche de celle envisagée dans le premier scénario, et les énergies nouvelles ou renouvelables sont favorisées. En revanche, le pétrole et le gaz naturel régressent rapidement.

Deux variantes économies d'énergie ont été jointes aux stratégies 1 et 2. Dans la stratégie 1, la consommation totale est réduite d'environ 15 millions TEP, ce qui réduit la consommation d'électricité, mais surtout celle de pétrole et de gaz naturel. Dans la stratégie 2, la consommation totale ne diminue pas, de même que la demande en électricité, par contre les consommations de pétrole et de gaz naturel baissent.

Régression du charbon et du pétrole

Pour choisir entre ces cinq directions, le groupe long terme a examiné, cas par cas, les implications macro-économiques de chacune de ces stratégies (en terme de croissance, d'emploi, d'équilibre extérieur, etc...) ainsi que la vulnérabilité potentielle du système choisi aux aléas extérieurs, notamment en matière d'approvisionnement, les conséquences de ces choix sur les exportations des industries associées aux filières énergétiques (industrie para-pétrolière, para-charbonnière, etc...).

Au total, la stratégie retenue par le « groupe long terme », propose d'utiliser au maximum les capacités d'offre incompressibles, gaz et élec*tricité principalement, sans créer* des surcoûts excessifs liés à une régression très rapide des autres industries (charbon et pétrole), en cherchant à leur adapter la demande, en forte régression. Le nucléaire – et l'électricité – continue à croître, mais à un rythme pouvant atteindre *en 1990 54 à 65 millions de tep (voir tableau)*, ce qui, moyennant des efforts vigoureux de pénétration de l'électricité dans l'industrie et d'exportation d'électricité, devrait permettre d'équilibrer à peu près l'offre prévue avec la demande.

Pour l'horizon 2000, le groupe long terme table sur une consommation primaire d'énergie nucléaire comprise entre 70 et 85 millions de tep, ce qui correspond à la commande de neuf à dix tranches nucléaires entre 1983 et 1990, soit deux la première année, puis une par an à partir de 1984, ce qui marque un net ralentissement par rapport aux tendances antérieures (quatre à cinq tranches par an).

Le charbon, par contre, voit sa contribution régresser. Le groupe long terme énergie recommande une limitation de la production française aux seuls gisements permettant de se conformer à la préférence nationale, ce qui entraîne une réduction progressive de la production par rapport à son niveau actuel (15 millions de tonnes en 1990 contre 18), les importations devant couvrir *grosso modo* la moitié des besoins. Pour le gaz, le groupe long terme recommande que G.D.F. *« envisage dès à présent toutes les mesures nécessaires pour adapter son approvisionnement »*.

Le pétrole devrait également continuer de régresser vivement dans l'offre totale d'énergie. Le groupe long terme a souligné néanmoins la nécessité de maintenir une activité pétrolière française importante à l'étranger afin de soutenir l'industrie para-pétrolière – qui a réalisé en 1981 un chiffre d'affaires *de 50 milliards de francs – ainsi que* les investissements considérables qui devront être consentis par les groupes pétroliers pour adapter l'outil de raffinage à la demande. La moindre consommation de produits lourds impose des investissements de conversion profonde. Les énergies nouvelles, enfin, devraient voir leur part croître modérément au cours des prochaines décennies.

Une action sur la demande

Parallèlement, le groupe recommande une action soutenue sur la demande visant d'abord à promouvoir les usages performants de l'électricité, afin d'écouler la production prévue, les systèmes bi-énergie (électricité-hydrocarbures), l'utilisation du charbon dans l'industrie et les économies d'énergie, sur lesquelles, compte tenu de coûts avantageux par rapport aux importations et des effets sur la balance extérieure, les efforts doivent être poursuivis, notamment dans l'industrie.

La publication du rapport du groupe long terme *énergie* constitue à l'évidence une date marquante de la politique énergétique française. Les travaux du groupe ont le mérite de mettre en relief les erreurs commises jusqu'ici, qui ont conduit à un surinvestissement manifeste dans la filière énergétique. Ils pèchent toutefois par l'incapacité de mesurer en termes financiers les conséquences générales de ce suréquipement.

L'importance des aides envisagées pour réorienter la demande, celle des investissements nécessaires tant pour poursuivre les efforts d'équipement – afin de ne pas pénaliser les industries en amont telles que l'électronucléaire – que pour adapter l'outil énergétique et l'ampleur des déficits cumulés par les entreprises publiques (E.D.F., G.D.F., Charbonnages), qui sont les principaux acteurs de la filière, imposent à l'évidence un coût énorme à la collectivité. Il était, semble-t-il, impossible d'estimer de façon précise l'ensemble de ces coûts et leurs conséquences sur le reste de l'économie. Mais il y a fort à craindre que les contraintes budgétaires ne remettent en question, cas par cas, le difficile compromis élaboré par le groupe. On risque alors de se trouver confronté à la situation décrite en pointillé tout le long du rapport : une surcapacité importante, source de gaspillage, jointe à une dépendance toujours considérable vis-à-vis de l'étranger et à des coûts pénalisant l'industrie française par rapport à ses concurents.

VÉRONIQUE MAURUS.

En l'an 2000, le nucléaire devrait fournir plus du tiers de l'énergie française

Offre d'énergie (en millions de TEP)	1982		1990			2000	
	Offre en volume (en millions de TEP)	Répartition en pourcentage du total	Scénario lent	Scénario rapide	Répartition en pourcentage du total	Scénario rapide	Répartition en pourcentage du total
● Charbon	32,5	17,7 %	18-20	20-23	11 %	25-35	13,4 %
dont production nationale	(12)		(10-12)	(10-12)		(8-12)	
● Pétrole	85,3	46,5 %	60-65	60-70	33,1 %	55-65	26,9 %
dont production nationale	(2,5)			(2,5)		(2,5)	
● Gaz naturel	23,4	12,7 %	28-30	28-30	13 %	20 ou 30	
dont production nationale	(6,2)			(3)		(1,5)	
● Nucléaire	22,9	12,5 %	54-62	57-65	31 %	70-85	36 %
● Hydraulique	15,8	8,6 %	15	15	7,6 %	16	6,7 %
● Energies nouvelles ou renouvelables	3,6	2 %	6-8	8-9	4,3 %	10-16	5,8 %
● Total énergie primaire	182,7	100 %	178-187	190-200	100 %	220-235	100 %
● Production nationale Consommation (en %)	34 %			51 %		54 %	

Source : Rapport du groupe long terme sur l'énergie (Commissariat au Plan).

AFFAIRES

Le juge et le savetier

(Suite de la première page.)

Lorsqu'elle utilise des juges bénévoles dont le nombre n'est pas limité par les contraintes budgétaires, comme les juges consulaires élus, elle est plus rapide sans être pour autant moins acceptée par le justiciable, ni plus contestée par les cours d'appel.

L'attente devant les tribunaux de commerce est de 5,8 mois ; le taux d'appel et le taux d'information, égaux au taux le plus bas des juridictions civiles.

Or, en présentant à l'Assemblée les projets de lois relatifs aux entreprises en difficulté, le garde des sceaux annonce non pas la suppression des tribunaux de commerce, mais l' « échevinage » (1), c'est-à-dire l'affectation de magistrats de carrière parmi les juges consulaires élus, dans les chambres de faillites des tribunaux de commerce. On va donc détourner des magistrats déjà trop peu nombreux des juridictions les plus encombrées pour les affecter à celles qui le sont le moins !

Pour augmenter l'efficacité de la justice économique et marquer *« la primauté donnée à l'économique sur le juridique »*, on va alourdir le déroulement des procédures par la présence de magistrats qui n'ont jamais eu la moindre expérience de l'entreprise, des usages commerciaux de sa profession, de la psychologie de ses hommes, entrepreneurs ou salariés.

∴

En vérité, les conseillers les plus influents du garde des sceaux ne se sont jamais privés d'écrire (2) et de dire (3) que l'échevinage n'est qu'une mesure transitoire, faute d'effectifs immédiatement suffisants, pour conduire à la suppression totale des tribunaux de commerce. L'un d'entre eux, oubliant la pondération qu'on exige d'un haut magistrat, n'a-t-il pas écrit qu'il faut briser l'homogénéité de l'institution *« pour limiter les risques de dérive vers les eaux troubles de l'affairisme »*.

Le garde des sceaux, lui-même, dans le courrier des lecteurs de *l'Expansion*, ne vient-il pas d'écrire que son projet avait *« recueilli dans l'ensemble un accueil plutôt favorable, à l'exception évidemment de ceux dont l'état de droit actuel sert les intérêts »*.

Quel insupportable mépris pour les patrons et les cadres des entreprises en grande majorité petites et moyennes, qui consacrent bénévolement leur temps à la justice !

∴

L'aveuglement politique et l'influence néfaste d'un entourage plus militant que gestionnaire conduisent un grand ministre aux pires des paradoxes.

Ce gardien sourcilleux de l'indépendance judiciaire place les mandataires de justice, qui sont le bras séculier sans lequel les juges ne peuvent rien, sous l'autorité d'une commission qui peut les révoquer à tout moment, et dont sept des neuf membres ne sont pas des magistrats, mais, en majorité, des « personnes qualifiées » désignées par le gouvernement.

∴

Pour ma part, juge depuis treize ans, chef depuis deux ans d'une juridiction qui prononce cent vingt mille décisions par an, j'ai été le témoin d'un travail de taupe d'organisations minoritaires parallèles aux institutions légales de la République, qui tentent de transformer l'appareil judiciaire en instrument de gouvernement.

J'avais rêvé d'une profonde et utile réforme des juridictions commerciales qui eût bousculé certaines rentes de notabilité, dynamisé le mode de recrutement des juges, adapté aux réalités la carte des tribunaux, brisé les entrelacs d'intérêts de certains auxiliaires de justice, changé réellement pour tous la justice de chaque jour. Accordant foi aux propos du président de la République, j'avais cru qu'on avait besoin de tous les Français pour relever la France et sauver ses entreprises et leurs emplois.

Je donne ma démission, monsieur le garde des sceaux, pour défendre les droits du savetier et agir en citoyen de plein exercice et pour avoir la liberté de le dire.

JACQUES CARCASSONNE.

(1) N.D.L.R. – M. Robert Badinter, le 4 Juillet, défendant son projet de loi sur les entreprises en difficultés à l'Assemblée nationale, a déclaré : *« Les tribunaux de commerce doivent être réorganisés (...). Il n'est pas question de les supprimer ni de mettre à leur tête un président magistrat professionnel. Il n'est même pas envisagé de transformer les magistrats consulaires en échevins assesseurs de magistrats professionnels qui prendraient la présidence des diverses chambres. Mais il est certain que les tribunaux de commerce assument un rôle essentiel dans le choix et la mise en œuvre des solutions qu'appellent les difficultés des entreprises. C'est précisément cette responsabilité économique et sociale qui commande la recherche d'une compétence et d'un fonctionnement améliorés des juridictions consulaires. »* (*le Monde* du 6 juillet.)

(2) Michel Joël, *Changer la justice*.

(3) Commission de réforme des tribunaux de commerce.

Selon « l'Humanité »

LES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES SONT DUES AUX TROP LOURDES CHARGES FINANCIÈRES

Avec 831 milliards de francs en 1982, contre 781 l'année précédente, les *« profits »* des entreprises ne cessent d'augmenter, affirme *l'Humanité* du 6 juillet 1983. Après la publication des chiffres des experts du patronat et de l'administration sur l'évolution des charges depuis mai 1981, qui estimaient leur poids *« inquiétant »*, sans être toutefois d'accord sur les montants, l'organe du parti communiste relance le débat.

Selon *l'Humanité*, les profits *« capitalistes »* n'ont, en vérité, cessé d'augmenter (sauf en 1975) ces dernières années, pour croître encore de 6,4 % en 1982, d'après des calculs *« effectués à partir des comptes de la Nation »* dont le journal ne précise pas le détail (1). Les entreprises françaises ne sont donc pas privées de ressources ; seulement, ajoute *l'Humanité*, près des trois quarts de ces ressources sont absorbées par les dividendes, les investissements financiers, les prêts et dépôts bancaires et les provisions *« liées à l'accumulation financière et au tout à l'exportation »*. Il ne restait, en 1982, que 337 milliards de francs pour les investissements productifs. Une part qui ne cesse de diminuer proportionnellement depuis sept ans. Les charges sociales et fiscales ne sont pas cause de la faiblesse des investissements des entreprises. Toute la responsabilité vient du *« cancer »* des charges financières qui *« asphyxient »* les entreprises, dont les communistes reconnaissent ainsi officiellement les difficultés. *« Il faut changer ce mode de gestion »* qui privilégie le banquier aux dépens de l'industriel, conclut *l'Humanité*, car *« dans ces conditions, financer les entreprises pour les aider à investir ne saurait suffire à redresser l'industrie nationale »*.

(1) Il n'indique pas, en particulier, s'il s'agit de francs courants, ce qui semble être le cas.

● **Excédent de la balance commerciale du Brésil.** – La balance commerciale du Brésil a été en juin excédentaire de 834 millions de dollars, chiffre qui constitue un nouveau record après ceux enregistrés au cours des trois mois précédents. Le surplus approche les 3 milliards de dollars pour le premier semestre de l'année.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. +ou Dép. –		Rep. +ou, Dép. –		Rep. +ou Dép. –	
$ E.-U.	7,6965	7,7010	+ 165	+ 200	+ 325	+ 380	+ 935	+ 1040
$ can.	6,2600	6,2650	+ 145	+ 195	+ 310	+ 375	+ 840	+ 955
Yen (100) ...	3,2060	3,2105	+ 150	+ 180	+ 310	+ 350	+ 965	+ 1030
DM	3,0015	3,0050	+ 180	+ 205	+ 370	+ 400	+ 1065	+ 1125
Florin	2,6805	2,6835	+ 150	+ 175	+ 305	+ 335	+ 875	+ 935
F.B. (100) ...	14,9725	14,9895	+ 440	+ 560	+ 880	+ 1060	+ 2370	+ 2715
F.S.	3,6270	3,6310	+ 225	+ 250	+ 465	+ 505	+ 1395	+ 1465
L (1 000) ...	5,0665	5,0715	– 200	– 155	– 425	– 350	– 1425	– 1290
£	11,8830	11,8960	+ 255	+ 345	+ 520	+ 645	+ 1470	+ 1680

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 3/4	9 7/16	9 13/16	9 9/16	9 15/16	10	10 3/8
DM	4 1/2	4 7/8	4 7/8	5 1/8	4 15/16	5 5/16	5 5/16	5 11/16
Florin	4 7/8	5 1/8	5 1/4	5 5/8	5 7/16	5 13/16	6	6 3/8
F.B. (100) .	7	9	8 1/4	9 1/4	8 1/2	9 1/4	8 3/4	10
F.S.	3 7/8	4 3/4	4 9/16	4 15/16	4 9/16	4 15/16	4 13/16	5 3/16
L (1 000) ..	14 1/2	16	16	17 1/4	16 1/2	17 1/2	18 1/8	19
£	9	9 5/8	9 3/8	10	9 1/2	10	9 7/8	10 1/2
F. franç. .	12	12 3/4	12 1/4	12 5/8	13	13 3/8	16 1/2	16 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

SOCIAL

EMPLOI ET DURÉE DU TRAVAIL

Question de rythmes

Un conseil des ministres « exceptionnel » consacré à l'emploi reste à faire, la réunion gouvernementale du 6 juillet n'ayant guère dépassé le stade des orientations générales : favoriser la création ou le maintien d'emplois durables, accentuer l'effort de réduction de la durée du travail sur une base contractuelle, améliorer l'efficacité du service public de l'emploi, amplifier les actions pour l'insertion et la formation des jeunes (lire page 10). Si l'on met à part la pomme de discorde – entre les syndicats, d'une part, entre le gouvernement et le patronat, d'autre part, – de la réduction de la durée du travail, les trois autres orientations définies par M. Ralite ne courent pas le risque d'être contestées au niveau des principes.

Mais il faudra attendre pour que soient précisées les modalités du congé pour création d'entreprise, du congé sabbatique, du développement de la préretraite à temps partiel ou même de la réforme du chômage partiel. Sur ce dernier point, les aides de l'État aux entreprises recourant au chômage partiel pourraient devenir « forfaitaires », et le seuil de leur déclenchement être ramené dans un premier temps de trente-neuf à trente-sept heures. Cent mille « entretiens approfondis mensuels » avec les chômeurs de longue durée ont été annoncés. Le souci d'aider cette catégorie est louable, mais il faut se souvenir qu'une opération similaire au cours des deux derniers mois de 1982 avait abouti, selon l'INSEE, à vingt mille ou trente mille radiations supplémentaires des fichiers de l'A.N.P.E.

Sans y renoncer, le gouvernement a renvoyé à plus tard sa décision sur le déplafonnement des cotisations des employeurs à l'assurance-maladie, un certain nombre de ministres ayant souhaité qu'une telle mesure fasse partie d'un examen d'ensemble de l'évolution financière des régimes sociaux et d'une réflexion sur la diversification des financements. Par ailleurs, la proposition de M. Ralite de créer une nouvelle formule de contrat emploi-production n'a pas encore reçu l'aval de M. Mauroy.

Sur la réduction de la durée du travail, le gouvernement a opté pour une démarche très pragmatique qui sera illustrée par la réunion que M. Bérégovoy a organisé le 7 juillet avec le patronat et les syndicats. Il doit en effet tenir compte des très grandes réticences du patronat et de la profonde division des syndicats, la C.F.D.T. étant la seule organisation à en faire sa priorité de l'heure. La centrale de M. Maire va demander au gouvernement de *« prendre les mesures indispensables pour réactiver les négociations »*, et d'ouvrir des discussions dans le secteur public en 1983 pour des mesures en 1984. La C.F.T.C., au contraire, vient d'exprimer les plus expresses réserves sur une réduction de la durée du travail, en considérant que *« cette mesure ne semble pas être un remède, car elle apparaît de plus en plus dans les entreprises comme un chômage partiel déguisé »*.

Si M. Bérégovoy entend relancer la dynamique de la réduction de la durée du travail, c'est principalement par la voie contractuelle (avec notamment les contrats de solidarité) et au rythme souhaité par les salariés eux-mêmes. La direction reste celle des trente-cinq heures mais sans programmation précise (un objectif de trente-sept heures en 1984 n'est pas formellement envisagé, même si la réforme du chômage partiel peut être une incitation pour les entreprises à franchir cette étape) et sans mesure législative générale (sauf peut-être sur les durées maximales et les heures supplémentaires). Alors que le pouvoir d'achat baisse et que la C.G.T. et F.O. s'opposent avec véhémence à toute réduction des horaires non compensée intégralement (1), le ministre n'entend pas crisper le débat sur ce point, tout en jugeant qu'une compensation partielle est inacceptable pour les salariés à revenus modestes, et que les coûts salariaux ne doivent pas être augmentés. Une diminution des horaires doit, dans son esprit, déboucher d'abord sur une nouvelle organisation du travail et une plus grande utilisation des équipements. La C.F.D.T. elle-même semble évoluer sur sa conception du partage du travail, reconnaissance que l'acceptation par les salariés d'une compensation salariale partielle est difficile dans le contexte actuel. Pour M. Maire la compensation *« ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt »*, la réduction du temps de travail devant favoriser la création d'emplois comme *« la transformation de l'organisation du travail »* et des rapports sociaux. Un argument qui a peu de chance d'ébranler les résistances patronales.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) A la SNIAS, F.O. a pourtant signé des accords sur la réduction de la durée du travail, malgré *« l'insuffisance des compensations salariales »*, en tenant compte *« d'avantages sociaux positifs »* et du maintien de l'emploi jusqu'à la fin 1985. La C.G.T. a rejeté l'accord et a organisé des référendums, à l'issue desquels *« neuf mille cent trente salariés ont approuvé leur adhésion à la poursuite des négociations »*.

LA BAISSE DES EFFECTIFS AU TRAVAIL S'EST ACCÉLÉRÉE

La demande en provenance de l'étranger a augmenté sensiblement au second trimestre après avoir reculé au premier, note l'INSEE dans son enquête trimestrielle auprès des industriels. Cette amélioration, qui a porté essentiellement sur les biens intermédiaires, l'automobile et les biens d'équipement professionnel, ne devrait cependant pas se poursuivre. Aussi, l'INSEE prévoit – au vu des réponses qui lui ont été fournies – que la demande globale va à nouveau se dégrader, les marchés extérieurs ne compensant plus le marché intérieur.

La même enquête fournit des informations intéressantes concernant l'emploi, les prix, les salaires.

1) *La baisse des effectifs au travail* s'est de nouveau accélérée. Cela est vrai surtout de l'automobile.

2) *La hausse des prix* à la production s'est ralentie entre mars et juin, revenant d'un rythme de 0,8 % par mois entre janvier et mars à un rythme de 0,5 %. Mais les industriels prévoient une légère accélération entre juin et octobre (0,7 % par mois) (1).

3) *La hausse mensuelle des salaires* dans l'industrie a été d'environ 2,5 % entre mars et juin (2). Les industriels prévoient des hausses modérées au cours des mois à venir.

4) *Les difficultés de trésorerie des entreprises* restent élevés et touchent 48 % des firmes.

(1) Cette prévision tient compte du fait que les industriels ne sont pas libres de fixer leurs prix.

(2) Ce chiffre laisse penser que le taux de salaire horaire dans l'industrie, qui avait fortement augmenté au premier trimestre (+ 3,1 %), pourrait avoir été d'environ 2,5 % au deuxième trimestre.

Un bilan à la fin mai 1983

MILLE TROIS CENTS ACCORDS SUR L'EXPRESSION DES SALARIÉS ONT ÉTÉ SIGNÉS

Au 31 mai 1983, mille trois cents accords ont été signés sur l'expression des salariés dans l'entreprise, selon une statistique du ministère des affaires sociales et de la solidarité publiée le 6 janvier. Plus d'une centaine l'ont été dans des entreprises de moins de deux cents salariés, où l'obligation de négocier l'expression n'existe pas. Environ trois cents ont été signés pour le seul mois de mai. A ce rythme, fin juillet, 30 % des entreprises concernées par la loi auront conclu un accord. Le ministère considère qu'il s'agit d'un bon résultat.

Au 31 mai, F.O. a signé 57 % des accords, la C.G.T. et la C.F.D.T. environ un sur deux, la C.F.T.C. et la C.G.C. un peu moins.

Selon le ministère, l'encadrement garde un rôle prépondérant dans l'animation des groupes d'expression. Dans 85 % des cas au début de la négociation, dans 60 % des cas aujourd'hui, l'animateur désigné du groupe d'expression est l'agent de maîtrise.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS A LA SÉCURITÉ SOCIALE

Plusieurs syndicats demandent le report de la date de clôture des inscriptions, fixée au 8 juillet

C'est jusqu'au vendredi 8 juillet que tout assuré social peut vérifier, dans la mairie de son lieu de résidence, son inscription sur les listes pour les élections à la Sécurité sociale prévues pour le 19 octobre prochain. Jusqu'au 8 juillet, les mairies reçoivent les inscriptions – qui sont obligatoires (1). Enfin le 22 juillet, elles devront afficher les listes électorales. Tout assuré pourra ensuite, si litige il y a, saisir les tribunaux d'instance.

Les pouvoirs publics n'ont donc pas officiellement cédé aux diverses demandes réclamant le report de la date de forclusion. Le calendrier annoncé il y a plusieurs mois est maintenu. Ce n'est pas faute de nombreuses contestations. *« Devant les cas de plus en plus nombreux d'anomalies et d'oublis dans la formation des listes électorales pour la Sécurité sociale et les caisses d'allocations familiales »* (la C.G.C. cite onze mille erreurs à Besançon, l'oubli de trois cent cinquante mille chômeurs en région parisienne), le délégué général de la C.G.C., M. Paul Marchelli, a écrit le 4 juillet à M. Pierre Bérégovoy pour lui demander le report de la date de forclusion du 8 juillet au 15 septembre prochain.

Décidément cette date-butoir du 8 juillet fait problème. Parmi beaucoup d'autres, les élus communistes ont eux aussi demandé au ministre des affaires sociales *« une prolongation pour permettre aux assurés de vérifier ces inscriptions... Toutes ces opérations n'étant pas exemptes d'erreurs »*, écrit *l'Humanité*, dans son édition du 5 juillet. La C.G.T., pour sa part, a demandé dès le 30 juin le report de la date de clôture.

Les fraudes ou erreurs ont provoqué une véritable controverse depuis la première lettre envoyée le 3 mars dernier par M. André Bergeron, secrétaire général de F.O. Suivent une seconde missive le 28 avril, puis une troisième le 30 juin. Selon cette dernière, *« les états de recensement adressés aux mairies sont dans la plupart des cas parfaitement inexploitables »*. L'anomalie n'est pas limitée à une région, mais à une *« dimension nationale »*.

M. Bergeron cite des exemples *« parfaitement révélateurs de l'ampleur du problème »*. Ainsi *« nous avons constaté »*, lit-on dans la missive, *« que de nombreux électeurs étaient inscrits un nombre impressionnant de fois (nous en avons trouvé un qui est inscrit quatre-vingt-huit fois et un autre trois cent cinquante fois). Des électeurs décédés figurent sur les listes électorales »*. Serait-ce un remake 1983 des *Ames mortes* de Gogol ? On frémit... La liste des anomalies se poursuit. *« D'autres* (électeurs) *sont inscrits dans une commune alors que leur résidence est située dans une autre localité... Une grande majorité des fonctionnaires et des agents des collectivités locales ne sont pas inscrits. »* Ainsi six mille agents municipaux de Nice ont « disparu ». Comme certains collègues de Toulouse, etc. Les cas pullulent.

Et M. Bergeron de conclure : *« dans ces conditions, la conférence F.O. ne peut que formellement mettre en cause la fiabilité des listes électorales et, par conséquent, la régularité du scrutin du 19 octobre prochain »*. F.O. demande au ministre *« d'abord de prolonger la période d'inscription afin de permettre une inscription normale des électeurs et, ensuite, de prendre d'urgence les mesures de nature à mettre un terme aux anomalies dont vous conviendrez qu'elles sont de taille »*.

L'inquiétude est de même nature à la confédération C.F.T.C. Le conseil de l'union régionale des syndicats chrétiens (C.F.T.C.) d'Ile-de-France va, dans un communiqué, le 30 juin, *« jusqu'à envisager de demander le report de la date prévue pour les élections »*.

De report pour inscription en report pour le vote, le pas est vite franchi. Mais on n'en est pas là... Pour le moment, le ministère exhorte à la vérification. Pour assurer la régularité des élections, est-ce suffisant ? Il est vrai que le calendrier initialement prévu est très serré, ne laissant qu'une très étroite marge de manœuvre. Le ministère et les principales organisations syndicales se sont rencontrées le 5 juillet pour faire le point des corrections en cours. Un prochain bilan est prévu, en particulier avec Force ouvrière, le 8 juillet. Au vu de la situation à ce moment, le ministre appréciera ce qu'il convient de faire.

DANIELLE ROUARD.

(1) L'inscription se fait avec pièce d'identité, bulletins de salaire de janvier à mars 1983 ou attestation annuelle d'activité établie au titre d'un travail salarié effectué en 1982. Pour tous renseignements, tél. à Paris : (1) 249-70-70.

M. Paul Bouchet président du Fonds d'action sociale

Par arrêté de Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat à la famille, à la population et aux immigrés, M. Paul Bouchet, ancien bâtonnier de Lyon, devient président du Fonds d'action sociale, ce jeudi 7 juillet. Le conseil d'administration du FAS, chargé notamment de ce qui concerne le logement et la formation sociale des immigrés, s'était réuni la veille pour la dernière fois dans sa composition ancienne. Dans sa forme nouvelle (*le Monde* du 30 juin), il comprendra notamment trois représentants des travailleurs immigrés.

L'homme d'exigence

Maintenant nommé président du Fonds d'action sociale et, à ce titre, chargé d'animer la politique applicable à l'immigration, M. Paul Bouchet n'est pas de ceux que résumeraient le choix d'une profession (mais on signalera qu'il est avocat), la nature de ses engagements (mais il convient de dire qu'il est homme de gauche) ou la description de sa morale (même s'il est clair qu'elle est marquée par la fidélité).

Sans doute a-t-il cinquante-huit ans, un fils physicien qui vient de soutenir une thèse sur les *Fluctuations primordiales*, relative à la genèse des galaxies, quatre associés qui seraient amoindris sans lui, et lui-même diminué sans eux ; sans doute a-t-il, avec ces quatre-là, à force d'effort et de temps, mais sans guère d'argent, redonné bruit et vie au douloureux Goutelas, ce château, naguère ruiné, qui fut au seizième siècle l'un des centres intellectuels du Forez ; sans doute a-t-il, à cette occasion, montré que chez lui se mêlaient l'architecte et l'homme de terre. Cela encore est insuffisant à dire qui il est profondément : peut-être une volonté du temps présent inscrite dans la connaissance de l'histoire.

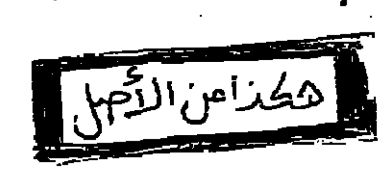
Un auteur ne démériterait pas de faire de lui le sujet d'un livre. D'autant qu'il y croiserait d'autres vies remarquables : celle de Pierre Boulez, dont il est ami depuis l'enfance ; celle de Duke Ellington, le « Duke », qui fut l'hôte de Goutelas, pour qui il composa une *Suite* ; celles de Roger Planchon ou de Marcel Maréchal, dont il soutint les entreprises avec assez de foi en elles pour ne pas y chercher un piédestal.

Non que Paul Bouchet soit modeste, mais il n'a cure d'une gloire qui ne devrait pas à l'action et au résultat. Cette action qui fut toute sa vie lorsque, bâtonnier de Lyon, « élu à gauche » premier de ce genre-là dans cette profession, il volait de pays en pays pour soutenir ses confrères opprimés dans des terres lointaines ; des voyages qui faisaient écho à ceux du jeune fondateur de l'UNEF qui, peu après la Libération, empruntait de fragiles aéronefs pour découvrir les terres libérées, ou qui croyaient l'avoir été.

L'œuvre à laquelle est aujourd'hui appelé Paul Bouchet ne promet pas le résultat. Mais elle se nourrit d'exigence, mot-clé du nouveau président du FAS, cette exigence que la gauche a jusqu'alors méconnue, tenant vis-à-vis des étrangers non le discours volontaire qui convenait, mais celui de l'excuse, priant qu'on leur pardonne d'être en France et de n'être pas français.

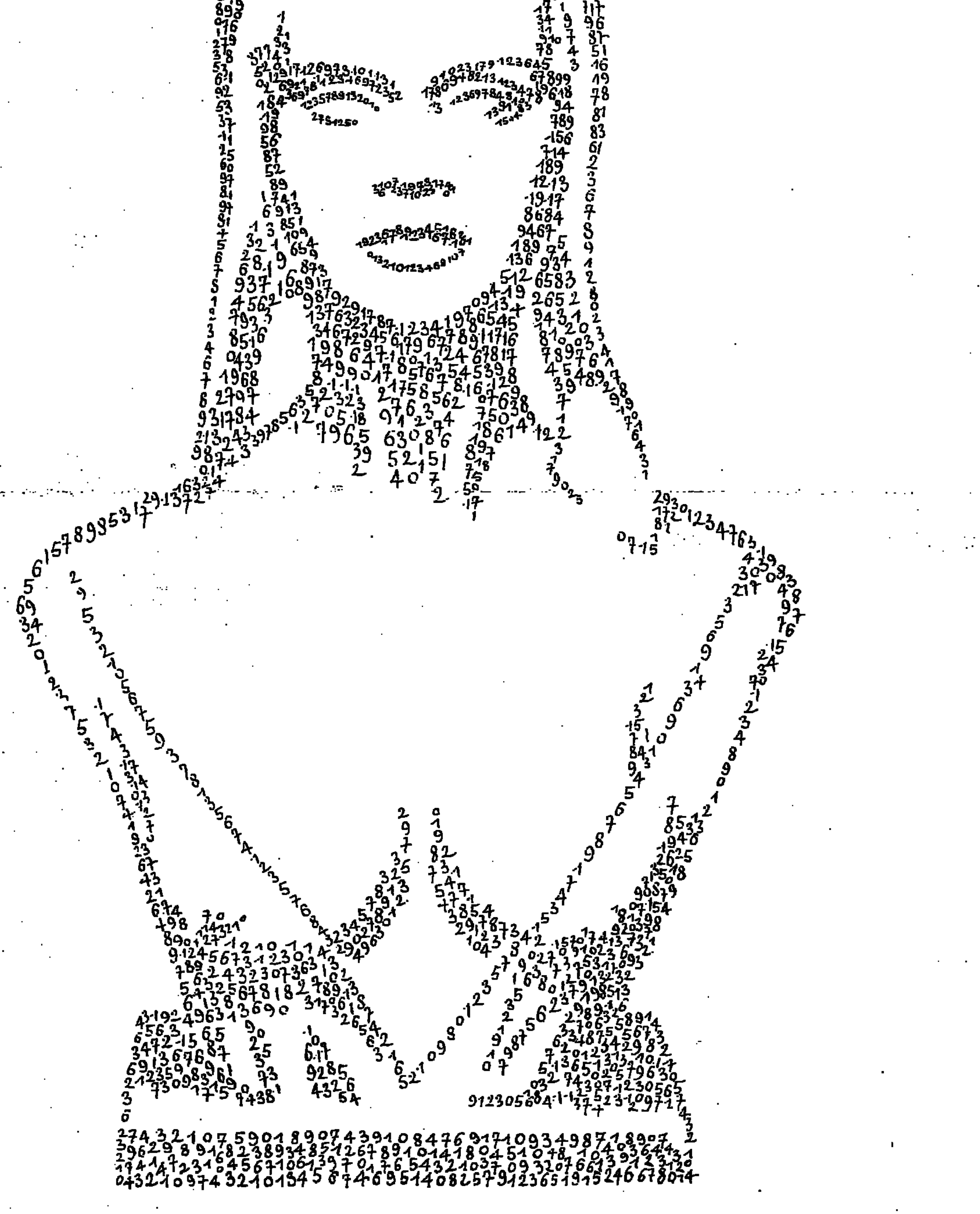
Paul Bouchet ne tiendra pas un tel discours, car il est héritier d'une terre forézienne qui s'est enrichie voilà longtemps de l'étranger et sut en faire son miel. Les étrangers ne seront pas par sa voix ce qui est toléré, mais ce qu'on célèbre, parce que, de leur flot renouvelé, naît inlassablement la France.

PHILIPPE BOUCHER.



CYBER 205

Accélérons le développement de notre pays.



Le développement de la France passe par la maîtrise des technologies les plus avancées. Ce sont elles, en effet, qui portent aujourd'hui la responsabilité du devenir de notre pays. Chercher, imaginer, innover requiert toujours plus de calculs. C'est la raison d'être du Cyber 205 de Control Data.

Hyper-ordinateur reposant sur le principe du calcul vectoriel, il est le partenaire idéal des chercheurs et des ingénieurs opérant dans les technologies de pointe. Control Data France a voulu que toutes les entreprises puissent accéder à la puissance du Cyber 205.

C'est pourquoi un Cyber 205 vient d'être installé dans le nouveau siège social de Control Data à Marne la Vallée, faisant de ce site un nouveau pôle de développement de la France.

Les 20 ans d'expérience que nous fêtons cette année, les 900 collaborateurs qui permettront à Control Data France de réaliser en 1983 plus de 1 Milliard de Francs de chiffre d'affaires, ce nouveau centre de calcul vectoriel, sont autant de gages de notre dynamisme, de notre foi en l'avenir, de notre volonté de contribuer à accélérer le développement de notre pays.

CONTROL DATA FRANCE

27, cours des Petites-Ecuries - B.P. 139 - LOGNES - 77315 MARNE LA VALLEE CEDEX 02 - Tél.(6)005.92.02

Mastus

TOURISME

POUR ÉVITER UN DÉPOT DE BILAN

Les pouvoirs publics au secours de la station des Arcs

De notre correspondant

Grenoble. — La station « qui monte, qui monte... », selon la publicité hivernale des Arcs, menaçait depuis plusieurs mois d'être engloutie sous le poids des énormes dettes contractées par son unique aménageur et promoteur, M. Roger Godino. Au cours des trois dernières années, sa société a dû supporter seule les conséquences financières de deux catastrophes naturelles : le débordement d'une rivière, la Ravoire, qui coule sous la station d'Arcs 1 600, et le réaménagement de la route conduisant à Arcs 2 000, imposé par les pouvoirs publics en raison des risques importants d'avalanche. Coût des deux opérations : 55 millions de francs.

Au même moment, les Arcs subissaient les conséquences de la chute des ventes immobilières en montagne. En 1982, pas un seul mètre carré supplémentaire ne fut construit dans cette station, afin de résorber le stock d'appartements et de studios invendus.

Pourtant, la station ne s'était jamais portée aussi bien, avec un coefficient de remplissage hivernal de 83 % et une pénétration de la clientèle étrangère de plus de 40 % ; enfin, la saison d'été s'annonce exceptionnellement bonne. Fallait-il contraindre la société des montagnes de l'Arc (S.M.A.) à déposer son bilan ? Les pouvoirs publics ne l'ont pas voulu, craignant vraisemblablement d'entraîner dans la déconfiture la commune de Bourg-Saint-Maurice (Savoie) et le département de la Savoie, dirigé jusqu'en mars 1982 par M. Louis Besson (P.S.), qui ne s'est jamais opposé aux projets expansionnistes des dirigeants des Arcs.

D'autre part, la faillite de ces stations aurait eu en France, mais surtout à l'étranger, des conséquences désastreuses pour la réputation de la neige française.

Le ministère de l'économie et des finances vient de proposer un plan de sauvetage *« qui procède d'une addition d'interventions et d'efforts »*, indique M. Michel Barnier, président du conseil général de la Savoie (R.P.R.). Le Crédit lyonnais, qui tenait la station à bout de bras depuis plusieurs années, épongera encore un certain nombre de ses dettes. Les autres banquiers augmenteront la durée de leurs prêts à la S.M.A. L'État différera le paiement de la dette des Arcs au fisc et à la sécurité sociale.

Risques

Mais c'est surtout la Société d'aménagement de la Savoie (S.A.S.), présidée par M. Barnier, qui assurera les principaux risques du plan de restructuration financière de la Société des montagnes de l'Arc, qui emploie mille deux cents salariés.

La Société d'aménagement de la Savoie, qui a déjà largement contribué à la création de la station de Val-Thorens, en reprenant les opérations lancées, il y a dix ans, par un promoteur privé défaillant, deviendra l'aménageur de la station Arcs 2000. Le comité des unités touristiques nouvelles a, le 28 juin, accepté de porter de 410 000 mètres carrés à 470 000 mètres carrés les surfaces constructibles dans les trois satellites formant la station des Arcs. Les 60 000 mètres carrés supplémentaires viendront s'ajouter aux 70 000 mètres carrés accordés il y a quatre ans pour Arcs 2000.

La S.M.A. vendra à la Société d'aménagement de la Savoie les terrains et les droits à construire afférents à cette autorisation pour une somme qui n'est pas révélée. Le groupe dirigé par M. Godino restera toutefois le principal promoteur et gestionnaire de l'ensemble formant la station des Arcs. *« Les 60 000 mètres carrés accordés aux Arcs constituent la pire décision qui pouvait être prise »*, fait observer un fonctionnaire du ministère de l'urbanisme, qui redoute le « surdimensionnement » d'un site déjà fortement urbanisé. *« On nous a fait prendre une très mauvaise décision d'aménagement pour sauver une entreprise. »*

C'est une brèche qui a été réalisée dans la politique d'aménagement limitée et sélective de la montagne, et elle risque de s'étendre à d'autres stations, en proie, elles aussi, à de sérieuses difficultés financières.

CLAUDE FRANCILLON.

AÉRONAUTIQUE

BRITISH AEROSPACE VA LICENCIER TROIS MILLE CINQ CENTS SALARIÉS

De notre correspondant

Londres. — British Aerospace, la plus grande société britannique de construction aéronautique, a annoncé, le mercredi 6 juillet, le licenciement de trois mille cinq cents salariés de ses départements civils au cours des douze prochains mois. La moitié devrait avoir quitté la société avant la fin de l'année. L'usine de Hum, près de Bornemouth, qui emploie deux mille personnes, sera totalement fermée.

La décision a surpris les syndicats, qui s'attendaient à des réductions d'emplois beaucoup plus modestes. La direction invoque la dépression conjoncturelle sur le marché de l'aviation civile, mais ne cache pas la nécessité de poursuivre la rationalisation de l'industrie aéronautique. Il y a cinq ans, l'usine de Hurn employait encore cinq mille salariés, fabriquant notamment le BAC 1-11 qui est maintenant produit sous licence en Roumanie.

Dans le domaine civil, British Aerospace a placé tous ses espoirs dans un nouveau court-courrier, le 146, pour lequel elle a investi plus de 150 millions de livres (1,8 milliard de francs), mais il lui faudrait en vendre une centaine pour que le projet se révèle rentable, alors qu'elle n'a enregistré jusqu'à présent qu'une vingtaine de commandes.

L'opposition et les syndicats reprochent au gouvernement conservateur de ne pas avoir donné à British Aerospace, où l'Etat conserve une participation de 48 %, les moyens de surmonter la crise et notamment de n'avoir pas poussé le projet du nouvel Airbus A-320. British Aerospace a une part de 20 % dans le projet Airbus. Les affaires marchent mieux dans le domaine militaire, la compagnie ayant profité des bonnes performances des armes britanniques dans la guerre des Malouines. British Aerospace a été la première entreprise nationale « reprivatisée » par le gouvernement de Mme Tatcher après son arrivée au pouvoir en 1979.

DANIEL VERNET.

COOPÉRATION

A Genève

La session du Conseil économique et social s'est ouverte dans une atmosphère pessimiste

De notre correspondante

Genève. — Les travaux du Conseil économique et social des Nations unies (ECOSOC), qui doivent se dérouler au Palais des nations du 6 au 29 juillet sous la présidence de M. Sergio Correa da Costa (Brésil), se sont ouverts dans une atmosphère pour le moins pessimiste. Il a rappelé que les négociations économiques multilatérales étaient presque au point mort, que le revenu par habitant dans les pays du tiers-monde avait diminué en 1982 comme c'était déjà le cas en 1981, et que l'on compte dans les seuls pays de l'O.C.D.E. plus de trente millions de chômeurs. Un faible espoir subsiste pourtant grâce à l'affermissement de la reprise constaté notamment aux États-Unis.

Dans sa déclaration ouvrant les travaux, le mercredi 6 juillet, M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'O.N.U., après avoir évoqué les difficultés de la situation économique mondiale, s'est attaché aux questions concrètes que devra étudier l'ECOSOC, telles que les problèmes alimentaires, en rappelant que la production par habitant a dramatiquement diminué dans le tiers-monde, particulièrement en Afrique. Il a cependant précisé : *« Certes l'humanité a démontré qu'elle avait techniquement la capacité de produire les quantités globales de denrées alimentaires nécessaires pour nourrir chaque homme, femme et enfant sur la planète. Mais il lui reste à démontrer qu'elle peut effectivement fournir à chacun cette nourriture. »* Il estime par conséquent que, d'une part, les pays pauvres ont besoin de mettre au point des stratégies nationales destinées à les conduire enfin à l'autosuffisance alimentaire et que, d'autre part, un soutien sous une forme tant multinationale que bilatérale est nécessaire pour que leurs efforts puissent être menés à bien. Il a conclu qu'il convenait de mettre en place *« un système international de sécurité alimentaire, particulièrement au moment où la production globale est à un niveau relativement suffisant »*.

Parlant du processus général de développement, il a estimé que les pays du tiers-monde *« sont maintenant plus conscients des avantages qui peuvent dériver des sociétés transnationales, à condition toutefois que leurs activités soient conciliées avec les intérêts de leur développement national. L'action de l'Organisation des Nations unies en vue de la formation d'un code de conduite pour les sociétés transnationales, d'application universelle, n'en revêt que plus d'importance »*. Evoquant *« le mur du manque de ressources »* auquel se heurtent les Nations unies, il a rappelé que les dépenses militaires approchaient 800 milliards de dollars en 1984 et que le montant total de l'aide publique, toutes ressources confondues, dispensée à tous les pays pauvres, durant une année entière, équivaudrait maintenant à dix-huit jours des dépenses militaires mondiales.

Comme tous les ans, l'ECOSOC a inscrit à son ordre du jour un éventail très ambitieux de sujets, les uns particulièrement vastes, tel « le nouvel ordre humain international, aspects moraux du développement », et une vingtaine d'autres plus précis comme « la liaison fixe Europe-Afrique à travers le détroit de Gibraltar » ou encore des programmes spéciaux dont les principaux bénéficiaires seraient en priorité les Palestiniens, puis les victimes de la sécheresse à Djibouti, en Ethiopie, en Ouganda, en Somalie et au Soudan. Mais l'ECOSOC doit procéder avant tout à un examen général de la politique économique et sociale internationale.

ISABELLE VICHNIAC.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MOTEURS LEROY-SOMER

L'assemblée générale ordinaire des Moteurs Leroy-Somer, qui s'est tenue, sous la présidence de M. André Tranie, le 27 juin 1983 à Angoulême, a approuvé les comptes de l'exercice 1982 ainsi que la distribution d'un dividende de 20 F net, plus 10 F d'avoir fiscal, à compter du 18 juillet 1983.

Le rapport du directoire indique que pour l'ensemble des sociétés composant le groupe Leroy-Somer/Pompes Guinard, le chiffre d'affaires en 1982 a atteint 3 milliards de francs. Le résultat net revenant à la maison mère — après retraitement des différentes provisions — est de l'ordre de 43 millions de francs.

Dans son allocution, M. Georges Chavanes, président du directoire, a insisté sur les importantes améliorations de productivité à réaliser dans les prochaines années pour faire face à une concurrence internationale implacable et poursuivre la pénétration sur le marche mondial. La récente augmentation de capital en espèces, qui a été un succès, permettra de financer les investissements industriels et les éventuelles prises de contrôle d'autres sociétés françaises et étrangères. Il a rappelé que la cohésion sociale et la volonté de progrès de tous constituaient les meilleurs atouts de l'entreprise pour préparer son avenir.

L'assemblée générale a élu au conseil de surveillance M. Xavier Mallet, président du directoire des Établissements Pompes Guinard, et M. Jean-Paul Montupet.

BANQUE NATIONALE DE PARIS

La situation au 31 mars 1983 s'élève à 643 milliards 650 millions de francs.

Au passif, la rubrique « banques, organismes et établissements financiers » figure pour 15 788,3 millions de francs (comptes à vue) et 199 872,4 millions de francs (comptes et emprunts à échéances).

Les comptes de sociétés, entrepreneurs individuels et divers s'inscrivent pour 48 907,3 millions de francs (comptes à vue) et 47 520,8 millions de francs (comptes à échéances).

Les comptes de particuliers atteignent 36 713,9 millions de francs (comptes à vue), 15 629 millions de francs (comptes à échéance) et 48 072,9 millions de francs (comptes d'épargne à régime spécial).

Les bons de caisse apparaissent pour 33 602,4 millions de francs.

Le total des ressources de clientèle s'élève à 230 446,3 millions de francs.

A l'actif, les crédits à la clientèle s'élèvent pour le portefeuille à 226 522,7 millions de francs, répartis comme suit : 37 545,1 millions de francs de créances commerciales ; 60 025,8 millions de francs d'autres crédits à court terme ; 73 074,9 millions de francs de crédits à moyen terme ; 55 876,9 millions de francs de crédits à long terme.

Les comptes débiteurs atteignent 25 451,9 millions de francs.

Les banques, organismes et établissements financiers figurent pour 8 918,9 millions de francs (comptes à vue) et 211 739,3 millions de francs (comptes et prêts à échéance).

Le total de la situation consolidée du groupe à la date du 31 mars 1983 s'établit à 728 milliards 539 millions de francs.

COLAS

L'assemblée générale ordinaire du 29 juin 1983 a approuvé les comptes de l'exercice 1982.

Comme il a déjà été annoncé, l'exercice au niveau consolidé s'est traduit, après 340,7 millions de francs d'amortissements et 120 millions de francs environ de provisions, par une perte de 66,2 millions de francs.

Compte tenu des risques existants dans certains territoires et en France, des provisions complémentaires ont été constituées à hauteur de 116 millions de francs, portant ainsi la perte du groupe pour l'exercice à 182,2 millions de francs.

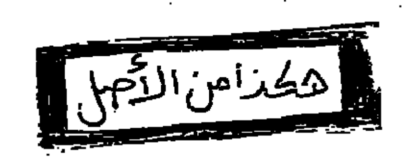
Au niveau de la société mère COLAS, la perte de 178,8 millions de francs a été imputée sur les réserves et le report à nouveau, et aucun dividende ne sera distribué cette année.

Dans son allocution, le président Robert Charial a commenté les perspectives qui s'ouvrent pour COLAS.

L'activité du Groupe en France ne sera plus obérée en 1983 par le secteur bâtiment, provenant des grands travaux de l'Est, qui avait lourdement pesé sur les résultats au cours des trois précédents exercices. On pourrait donc s'attendre à une rentabilité améliorée en France, sauf si les réductions de crédits publics aggravent, cette année encore, la récession dans la construction routière.

A l'étranger, la plupart des territoires devraient améliorer leurs résultats. Les difficultés rencontrées sur les chantiers de Terre-Neuve et d'Algérie sont maintenant terminées. D'importantes demandes d'indemnisations sont en cours. Toutefois, la situation reste tendue au Nigéria du fait des conséquences de la crise financière subie par le pays, mais une provision importante a été constituée à ce titre dans les comptes de l'exercice 1982.

Le rapprochement avec SCREG ouvre des perspectives élargies, notamment à l'étranger, grâce à une complémentarité à la fois géographique et technique.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 juillet

Calme plat

Exception faite de l'intérêt que continue à susciter la Compagnie générale des eaux au moment de la cotation du titre, le marché parisien est apparu très calme mercredi, l'indicateur instantané se contentant d'afficher une baisse de 0,15 % à l'approche de la clôture de la séance.

Une fois de plus, le numéro un de la distribution d'eau en France a centralisé un volume d'ordres très important mais il s'agissait cette fois-ci d'ordres de vente ainsi qu'en témoignait la « réservation à la baisse » de l'action de la Générale des eaux dans un premier temps. Celle-ci avait progressé de 3,5 % mardi, à 417 F, après que 850 375 titres eurent été échangés sur le seul marché à terme (et 18 887 au comptant), mais, le lendemain, l'action est retombée brutalement à 390 F (moins 6,5 % environ), et la plupart des spécialistes s'accordent à reconnaître que la bataille boursière déclenchée par les visées du groupe Saint-Gobain a encore des chances d'occuper les esprits au cours des prochaines séances.

Par ailleurs, l'effet négatif que l'on pouvait craindre sur les valeurs du bâtiment et des travaux publics après la décision annoncée par l'Élysée de ne pas donner suite au projet d'exposition universelle ne s'est finalement pas produit. Parmi les baisses, on remarque surtout Bull (– 7 %), Fives Lille, Raffinage, Paris-France, Scoa et Sanofi (– 3 % à – 5 %), tandis que Saulnes, Usinor, Penarroya, Seb, Penhoët et Carrefour progressent dans d'égales proportions.

A 412,25, le cours de l'or international est en retrait sur la veille (413,75 dollars). Le lingot cède 550 F, à 102 850 F, mais le napoléon gagne 1 F, à 666 F.

Le dollar-titre est repassé au-dessous de la barre des 10 F, à 9,93/97 F.

NEW-YORK

Forte reprise

Comme le dollar, Wall Street joue au yo-yo. Très déprimé en début de semaine, au point de revenir non loin de la barre des 1 200, le marché est remonté, mercredi, presque aussi vite qu'il était redescendu. Pas immédiatement toutefois : durant la majeure partie de la séance, les cours devaient évoluer très irrégulièrement, mais dans un cadre assez étroit. C'est à l'approche de la clôture seulement que le mouvement de reprise commençait à s'amorcer. Il allait se développer très vite, si bien qu'au coup de cloche final l'indice des industrielles enregistrait une avance de 12,12 points à 1 220,65.

Le bilan de la journée a été tout aussi éloquent : sur 1 953 valeurs traitées, 1 067 ont progressé, 549 ont baissé et 337 n'ont pas varié. Mieux, ce redressement s'est opéré avec une activité accrue : 85,67 millions de titres ont été échangés, contre 67,32 millions la veille.

Autant, la veille, les opérateurs avaient redouté une hausse des taux d'intérêt et leur conséquence sur la reprise économique, autant ils ont paru rassurés par l'on ne sait trop quelle opération miraculeuse. Un analyste réputé était cependant en désaccord complet avec l'opinion largement répandue, mais singulière, selon laquelle le loyer de l'argent devrait être maintenant très proche des plus hauts niveaux escomptés pour l'année. *« Ils vont continuer à monter »*, assurait-il. De son côté, l'ancien président du Fed est persuadé que des tensions seront inévitables en 1984.

VALEURS	Cours du 5 juil.	Cours du 6 juil.
Alcoa	36 7/8	36 1/2
A.T.T.	63 3/8	63 1/8
Boeing	44 7/8	44 5/8
Chase Manhattan Bank	52 3/4	52 1/8
Du Pont de Nemours	47 1/4	47 1/2
Eastman Kodak	72 7/8	73 1/4
Exxon	34 1/4	34 3/4
Ford	54 3/8	54 1/4
General Electric	53 5/8	53 1/2
General Foods	44 5/8	45 1/2
General Motors	71 1/4	71 1/4
Goodyear	31 1/8	31 3/8
I.B.M.	118 7/8	121 5/8
I.T.T.	42 3/4	42 3/4
Mobil Oil	31 1/8	31 5/8
Pfizer	43 3/8	43 1/8
Schlumberger	55 5/8	59 1/4
Texaco	34 3/4	35 3/4
U.A.L. Inc.	38 3/8	40
Union Carbide	67	67 3/4
U.S. Steel	24 3/8	24 3/4
Westinghouse	48 1/4	49 1/4
Xerox Corp.	47	47 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GROUPE THOMSON. – L'émission de titres participatifs sous la forme d'une première tranche de 750 millions de francs, mais avec un *« warrant »* (garantie) de souscription permettant de porter l'opération totale à 1,5 milliard de francs, a reçu l'agrément de la Commission des opérations de Bourse (*le Monde* du 1er juillet). La première tranche portera *sur 750 000 titres de 1 000 F émis au pair* et cotés en Bourse, chacun de ces titres étant assorti d'un « warrant » permettant à son porteur de souscrire à la seconde tranche de l'émission pendant un délai de trois ans.

La rémunération sera assurée par une partie fixe égale, au minimum, à 80 % du T.M.O. (taux du marché obligataire) et, pour le solde, par une partie variable calculée en fonction du résultat net consolidé (part du groupe) avec un plafond fixé à 130 % du T.M.O. Pendant les cinq premières années (de 1984 à 1988), la rémunération minimale de ces titres sera égale à 100 % du T.M.O. Le groupe Thomson entend ainsi financer une partie de ses investissements.

LA FUSION ASUAG-S.S.I.H. EST RATIFIÉE. – La fusion du siècle dans l'horlogerie suisse, qui rassemblera les deux géants de la Confédération, l'ASUAG (marques Longines, Eterna, etc.) et S.S.I.H. (marques Omega, Tissot, etc.) est définitivement acceptée. Les actionnaires des deux groupes ont donné leur accord au projet de rapprochement, qui sera mis en œuvre dès l'automne. Le nouveau groupe se situera au second rang mondial, derrière Seiko. Composé de trois divisions opérationnelles (*le Monde* du 2 juin), il sera coiffé par un holding (ASUAG-S.S.I.H. Holding). Préalablement, les comptes de l'ASUAG et de la S.S.I.H. seront assainis avec l'argent que les banques suisses ont décidé d'injecter (650 millions de francs suisses, soit 2,35 millions de francs) pour remettre les deux affaires sur les rails.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	5 juil.	6 juil.
Valeurs françaises	125,2	124,5
Valeurs étrangères	143,8	143

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1982)

	5 juil.	6 juil.
Indice général	125,1	124,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 7 juillet .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 juil.	7 juil.
1 dollar (en yens)	240,35	239,15

BOURSE DE PARIS — Comptant — 6 JUILLET

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sud. Allumettes	248	....
Tenneco	410	....
Thorn EMI	75	....
Thyssen c. 1 000	295	300
Toray indust. inc	17 95	17 95
Vieille Montagne	580	600
Wagons-Lits	380	395
West Rand	94	95

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	750	750
Dafsa	240	243
Far East Hotels	1 34	1 32
Marin Immobilier	1810	1810
Métallurg. Minière	124	120 50
M.M.B	298 70	296 10
Novotel S.I.E.H.	1110	1150
Petrofigaz	405	402
Sodexho	1600	1600
Sofibus	216	216
Rodamco	469	460

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	8 55	8 80 o
Alser	180 50	....
Cellulose du Pin	20 50	23 80
Coparex	330	330
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	65	....
Promeptin	152	....
Rorento N.V.	653	658
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F. (Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	105	104
Total C.F.N.	65	....
Ufinex	239	....

SICAV 6/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Horizon	544 54	519 85
I.M.S.I.	328 33	311 53
Indo-Suez Valeurs	629 18	600 65
Ind. française	11777 44	11777 44
Interoblig.	9494 09	9063 57
Intersélect France	241 35	230 41
Intervaleurs Indust.	358 63	342 37
Invest. Obligataire	11593 20	11570 06
Invest. St-Honoré	862 16	832 13
Laffitte-crt-terme	110216 01	110216 01
Laffitte-Expansion	600 02	572 81
Uniforcier	591 52	564 70
Unigestion	591 55	564 73
Uni-Japon	977 14	932 83
Unirente	1622 16	1588 82
Univer	12263 55	12263 65
Valorem	372 02	355 15
Valorg	10306 87	10255 59
Valrexl	113725 96	113612 35
Worms Investiss.	709 46	677 29

◆ : prix précédent.

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Br. Lambert	445	439
Caland Holdings	103	109 20
Canadian-Pacific	385	383
Cockerill-Ougre	18	18 10
Cominco	410	....
Commerzbank	725	....
Courtaulds	14 30	....
Dart. and Kraft	699	682
De Beers (port.)	85 80	....
Dow Chemical	340	340
Dresdner Bank	760	745

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2105	4,5 % 1973	2138	2132	2120	2105
3068	C.N.E. 3 %	3076	3081	3080	3080
675	Agence Havas	714	695	695	705
380	Air Liquide	402	405	411	405
715	Europe nº 1	686	685	685	675
600	Facom	618	610	610	610
820	Fichet-Bauche	862	850	850	850
137	Finextel	137 80	138	137 50	138
	Vallourec	79 40	79	79	79
	V. Clicquot-P.	1380	1390	1390	1390
	Viniprix	739	725	725	724
	Elf-Gabon	985	980	979	999
	Amax Inc.	288	269	269 80	266
	Amer. Express	728	714	715	714
	Amer. Teleph.	645	637	641	632
	Anglo Amer. C.	219 50	215	215	211
74	Imp. Chemical	79	79 50	79 50	78
145	Inco. Limited	142	145	145	142 20
1190	IBM	1195	1200	1201	1199
52	Ito-Yokado	56 20	56 05	55 80	56 10
380	ITT	426	429	427 90	436 50
70	Matsushita	68 20	69 10	69 40	70 50
840	Merck	925	921	921	921
850	Minnesota M.	832	845	845	836
36	Hitachi	35	35 20	35 15	35 20
555	Hoechst Akt.	586	582	588	576
485	Xerox Corp.	476	470	470	462
3 08	Zambia Corp.	2 98	2 90	2 86	2 90

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 710	7 713	7 500	7 900
Allemagne (100 DM)	300 330	300 490	290	310
Belgique (100 F)	14 992	14 980	14 500	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	268 100	268 150	256	276
Danemark (100 krd)	83 500	83 670	80	88
Norvège (100 k)	105 450	105 640	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 793	11 852	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	9 115	9 140	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 069	5 071	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	362 550	362 830	350	371
Suède (100 krs)	100 530	100 660	96	103
Autriche (100 sch)	42 645	42 685	41 600	43 800
Espagne (100 pes.)	5 252	5 252	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 540	6 545	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 262	6 268	6 130	6 450
Japon (100 yens)	3 202	3 217	3 050	3 210

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/7
Or fin (kilo en barre)	103300	102850
Or fin (en lingot)	103100	102850
Pièce française (20 fr)	665	666
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	666	665
Pièce latine (20 fr)	642	641
Souverain	826	827
Pièce de 20 dollars	3980	3985
Pièce de 10 dollars	1952 50	1970
Pièce de 5 dollars	1255	.....
Pièce de 50 pesos	4295	4285
Pièce de 10 florins	675	680

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 7 juillet 1983 a été tiré à 468 538 exemplaires

A B C D F G H

L'AVENIR DE LA PROTECTION SOCIALE

Le débat entre M. Bérégovoy et Mme Veil a fait apparaître de nombreuses convergences

De nombreux points d'accord sont apparus entre M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité, et Mme Simone Veil, ancien ministre de la santé et de la sécurité sociale, lors du débat qui les a réunis le 6 juillet au soir sur TF 1. Les deux personnalités se sont opposées à toute réduction des prestations et à toute privatisation du système de protection sociale. Elles se sont retrouvées pour estimer qu'il fallait agir avec « prudence » *quant à la réforme de l'assiette des cotisations élargie à la valeur ajoutée des entreprises. M. Bérégovoy s'est félicité de ces convergences et a lancé un appel à l'unité* « autour d'un projet industriel et social ». « Dès lors qu'il s'agit de la France, il faut mettre les polémiques au vestiaire », *a-t-il ajouté.*

Face à face et presque d'accord...

Ce duel Bérégovoy-Veil, il fallait vraiment avoir envie de le suivre pour quitter *MM. les Jurés* avant même de savoir à quoi ils allaient condamner ce brave homosexuel accusé d'avoir blessé à mort le petit ami de son ex-amant. Mais, bon, tant pis, on a tout lâché et on est passé sur la chaîne à côté parce qu'on est inquiet, anxieux. Côté sécu, ça va mal, on le voit bien. Le trou, encore, ce ne serait rien, depuis le temps qu'on le traîne... Ce qui est préoccupant, c'est que, ce coup-ci, le gouvernement a vraiment l'air de vouloir le boucher. Traduisez : de nous demander un effort supplémentaire. Un gros effort peut-être.

Lequel ? Les différentes solutions envisagées à l'antenne ont volé au-dessus de nos têtes sous forme de plafonds, d'assiettes et d'enveloppes dont le contenu nous échappait complètement. Ce qui nous a paru évident, en revanche, c'est l'absolue nécessité, si l'on veut continuer d'assurer notre protection contre le chômage, la vieillesse et la maladie, de se serrer les coudes et d'accepter certains sacrifices. Les deux ministres, l'ancien et le nouveau, étaient entièrement d'accord sur ce point. Sur les autres aussi d'ailleurs.

Ils étaient là, face à face, solides, rassurants. Elle très lourde, très carrée ; lui plus étroit, plus prudent. Et on leur savait gré de nous parler en techniciens, en grands commis de l'Etat, et d'avoir laissé leurs dossiers politiques bourrés d'accusations chiffrées au vestiaire de la rue Cognacq Jay.

Un bon débat, digne, responsable, lucide. Habile aussi sans doute. Je ne suis pas assez naïve pour croire que et Veil et Bérégovoy ne faisaient pas en sous-main le jeu discret de l'opposition et du pouvoir. Cela dit, ça se voyait si peu, ils avaient l'air si sincèrement soucieux du bien public qu'on en arrivait à se demander s'ils n'avaient pas de bonnes chances d'arriver, mine de rien, lui à Matignon d'ici à la fin 83, elle à l'Elysée d'ici à la fin 88.

CLAUDE SARRAUTE.

A L'OCCASION DU PREMIER ANNIVERSAIRE DE LA LOI

M. Georges Fillioud dresse un bilan optimiste de « l'espace turbulent de la communication »

M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, a tenu, jeudi 7 juillet, une conférence de presse faisant le point sur les grands dossiers en cours. Après le bilan d'un an d'application de la loi de juillet 1982, le secrétaire d'Etat a évoqué successivement la situation des radios locales privées, le lancement de la quatrième chaîne, l'exploitation des réseaux hertziens pour la communication institutionnelle, la mise en œuvre de la télédistribution, la gestion et le financement des chaînes du service public, la décentralisation de l'audiovisuel et les régimes d'aide à la presse écrite. Un panorama complet de ce que M. Georges Fillioud a appelé *« l'espace turbulent de la communication »* et la confirmation d'une politique générale sans doute ambitieuse mais dont le financement demeure assez problématique.

C'est par le dossier des radios locales privées que M. Georges Fillioud a commencé son tour d'horizon : 1350 dossiers examinés par la commission Galabert, 10 % seulement d'avis défavorables, 100 fréquences accordées par la Haute Autorité. Le secrétaire d'État s'est félicité du libéralisme avec lequel on accorde le droit d'émettre, mais il y ajoute aujourd'hui *« le droit d'écouter »* les radios locales autorisées sans être gêné par celles qui ne le sont pas. L'avertissement de M. Fillioud est clair : *« Les commissaires de la République, le parquet, ont été invités à agir. A Paris, 17 radios non autorisées ont reçu notification de cesser immédiatement d'émettre. 5 ont obtempéré, les autres seront poursuivies et devront arrêter. 10 plaintes ont d'ores et déjà été déposées. »* Les sanctions viseront aussi les responsables de stations faisant de la publicité, ainsi que les annonceurs.

Deuxième dossier brûlant : la quatrième chaîne. *« Six heures par jour d'émissions cryptées à destination des abonnés équipés d'un décodeur et quarante-cinq minutes d'émissions en clair destinées à l'ensemble du public, dont un programme d'information. »* Le voile se lève peu à peu. On apprend ainsi que, comme prévu, « Canal plus » sera une société de droit privé liée à l'État par une concession de service public et dotée d'un cahier des charges, négocié actuellement entre Havas et le secrétaire d'État. Pas de production propre en dehors des émissions d'information ; le volume de commande sera de 500 millions de francs dont bénéficieront tant le service public que le secteur privé. Restent trois incertitudes principales : le mode de paiement (abonnement mensuel ou émissions à la carte), les négociations difficiles avec la profession cinématographique, et enfin la date de lancement.

Si la quatrième chaîne utilise le vieux réseau V.H.F. aujourd'hui disponible, il reste encore de la place sur les ondes hertziennes et M. Fillioud songe à la rentabiliser. Une régie des espaces louera aux entreprises et aux administrations les temps d'antenne laissés libres par les programmes de quatre chaînes.

Le câble ? Les décrets d'application étant encore à l'étude, le dossier reste flou. M. Fillioud a néanmoins précisé que les conditions d'autorisations d'exploitation des réseaux câblés feraient l'objet d'un régime transitoire, *« afin de ne pas enfermer les initiatives publiques ou privées dans un cadre trop rigide »*. Pourtant, les exploitants ne devront pas compter *« systématiquement »* sur 80 % de financement publicitaire. M. Fillioud a précisé son interprétation de la loi : *« Ce pourcentage* [celui des ressources publicitaires] *sera fixé au cas par cas dans les cahiers des charges. Et très en deça. »*

Pas de publicité sur les radios locales ni sur la quatrième chaîne, limitation de son volume sur le câble ainsi que sur les chaînes nationales, malgré l'ouverture que permet la loi. A l'évidence, M. Fillioud ne veut pas déstabiliser le marché publicitaire et préserver les grands équilibres entre les médias audiovisuels et la presse écrite.

Malgré les contraintes économiques qui pèsent également sur le service public, que M. Fillioud se refuse pourtant à voir pénalisé, celui-ci aura les moyens nécessaires : la régionalisation s'accomplira comme prévue en radio et en télévision. Dès septembre, la programmation des stations régionales FR 3 passera de trente-cinq minutes à deux heures trente ou trois heures. Et les DOM-TOM devraient bénéficier d'une seconde chaîne de télévision et d'une radio financé par une publicité spécifique.

Pour mener à bien ce programme ambitieux, la méthode de M. Fillioud est simple : *« rationaliser la gestion interne des organismes du service public, réaliser des économies de structures, affecter le maximum de crédits à la création »*.

Parallèlement à cette fermeté de gestion, M. Fillioud propose, hors service public, la création d'un fonds de soutien à la création audiovisuelle qui, dès l'année prochaine, fera l'objet d'une inscription budgétaire.

L'ABANDON DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE

Les entreprises du bâtiment et des travaux publics expriment leur inquiétude

La Fédération nationale du bâtiment (F.N.B.) a demandé, le 6 juillet, que *« les crédits prévus pour la construction des bâtiments et des infrastructures dans le cadre du projet d'Exposition universelle, aujourd'hui abandonné conservent une destination identique, quelque qu'en soit la répartition géographique »*. La F.N.B. *« s'élève contre la nouvelle perte d'activité et d'emplois qui en résultera inévitablement pour le bâtiment »*. La Fédération nationale des promoteurs constructeurs, pour sa part, réclame la mise à l'étude d'un programme de trois mille à quatre mille logements.

De leur côté, les représentants de l'État à la commission quadripartite de financement de l'Exposition (État, Ville de Paris, région, mission Bordaz) estiment que ce sont plus de 5 milliards de francs de travaux dans la capitale qui sont remis en cause. Un chiffre évidemment contesté par les représentants de la mairie de Paris.

M. Roger Romani, adjoint (R.P.R.) au maire de Paris, rapporteur de la commission spéciale du Sénat, a déclaré : *« Le dossier présenté par le gouvernement s'est avéré d'une improvisation technique alarmante et d'une impréparation financière difficilement imaginable. Ma conviction est que, comme dans bien d'autres domaines, qu'il s'agisse de la protection sociale des Français ou de la pression fiscale, l'État est obligé de revenir sur sa parole, car il n'est plus en mesure de financer ses projets. Il essaie d'en transférer la charge sur d'autres.*

Dans la presse européenne

La plupart des grands journaux européens commentent l'abandon de l'Exposition. *La Tribune de Lausanne* titre : *« L'Expo universelle tuée dans l'œuf. Jacques Chirac a gagné. »* En Belgique, *le Soir* s'interroge : *« Est-ce une victoire de Chirac, de Mitterrand, ou le contraire ? C'est la preuve, en tout cas, que le président Mitterrand n'entend pas se laisser manœuvrer. »* Quant au journal ouest-allemand *Die Welt*, il titre : *« Paris, mère de l'Exposition universelle, abandonne son enfant »*, et ajoute : *« Un coup dur, non seulement pour la fierté des Français, mais aussi pour l'image du président. »*

M. MITTERRAND ASSISTE AUX JEUX EUROPÉENS DES HANDICAPÉS

M. François Mitterrand, qui était accompagné de M. Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et de Mme Edwige Avice, ministre déléguée au temps libre, à la jeunesse et aux sports, a assisté, jeudi matin 7 juillet, aux premiers Jeux européens des handicapés physiques, qui ont lieu, jusqu'à samedi, au stade Louis-Lumière à Paris (20e).

LA BALANCE COMMERCIALE DE L'ARABIE SAOUDITE EST DÉFICITAIRE

L'Arabie Saoudite a enregistré un déficit de sa balance commerciale de 290 millions de dollars au premier trimestre 1983 dû à la diminution de ses exportations pétrolières.

Le ministère des finances et de l'économie nationale a précisé que ce déficit intervient après les excédents de 6,37 milliards de dollars au trimestre précédent et de 14,56 milliards au premier trimestre 1982.

Les excédents commerciaux avaient décliné de 54 % au cours de l'année dernière, et pour la première fois depuis 1978.

Pour la première fois au monde

UNE ÉQUIPE FRANÇAISE OBTIENT DES FÉCONDATIONS *IN VITRO* DANS L'ESPÈCE CAPRINE

Pour la première fois au monde, une équipe de chercheurs de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) de Nouzilly (Indre-et-Loire) est parvenue à obtenir une fécondation *in vitro* dans l'espèce caprine.

Cette équipe, composée de MM. Jean-Marie Corteel et Jean-Luc Courtens et de Mlle Jacqueline Bezard, a obtenu ce résultat — à plusieurs reprises — il y a quelques jours. Sur les quarante ovocytes fécondés, douze ont commencé à se segmenter. Huit embryons ont été ensuite implantés chez quatre chèvres à raison de deux embryons par animal.

La gestation a débuté il y a une dizaine de jours. Elle semble continuer normalement. Il faudra néanmoins attendre le 16 juillet pour que ce résultat soit pleinement confirmé. La réussite totale de cette expérience serait ensuite obtenue avec la naissance de chevreaux viables.

Aucune fécondation *in vitro* n'a jamais été obtenue, jusqu'à présent, dans l'espèce caprine. De plus, pour l'ensemble des espèces animales, seul un « veau éprouvette » avait vu le jour en juin 1981.

J.-Y. N.

L'Opéra de la Bastille

SIX LAURÉATS SONT SÉLECTIONNÉS

Parmi les 744 projets présentés, le jury international du concours pour la construction, place de la Bastille, d'un opéra « moderne et populaire » (avec une salle de 2 700 à 3 000 places) a sélectionné six lauréats qui ont été présentés le mardi 5 juillet au président de la République.

L'un d'eux est assorti de « réserves », car il ne respecte pas strictement le programme. En revanche, deux projets très différents d'esprit ont été, selon nos informations, placés nettement en tête par le jury que présidait M. François Bloch-Lainé.

Les lauréats recevront chacun 250 000 francs. Onze autre propositions sont mentionnées (100 000 francs) et vingt-cinq sont primées (56 000 francs), le jury ayant décidé d'utiliser complètement la dotation de 4 millions de francs dont il disposait.

La construction de l'Opéra (évaluée à 1,8 milliard de francs 1982) nécessitera une modification du plan d'occupation des sols. Un gabarit limité à une hauteur de 48 mètres, soit légèrement moins que la colonne de Juillet, a été déterminé en accord avec les services de la Ville de Paris,

LE DOLLAR A 7,70 F

En hausse appréciable mercredi 6 juillet, le dollar s'est montré plus hésitant jeudi 7 juillet, son cours revenant de 7,71 F à un peu moins de 7,70 F sur la place de Paris et de 2,5650 DM à 2,5620 DM sur celle de Francfort. Cette hésitation est due à un certain relâchement des tensions sur les taux d'intérêt aux États-Unis, où les autorités monétaires semblent vouloir éviter des décisions brutales, préjudiciables à l'économie américaine et aux nations endettées.

DES OPPOSANTS IRANIENS RETIENNENT EN OTAGES A ORLY DEUX CENTS PASSAGERS D'UN BOEING-747

Un avion détourné par cinq pirates de l'air appartenant au mouvement iranien des Moudjahidin du peuple était toujours immobilisé sur les pistes de l'aéroport d'Orly, jeudi 7 juillet, en fin de matinée. Les pirates retenaient à bord plus de deux cents personnes et demandaient à parler à M. Moussad Radjavi, dirigeant de leur mouvement, en exil en France. On indique de bonne source que les autorités françaises accéderaient à la demande des pirates de l'air, si tous les otages étaient auparavant libérés. Les pirates proposaient, dans les dernières heures de la matinée, d'échanger une trentaine d'otages contre la possibilité de communiqer par téléphone avec M. Radjavi.

Le Boeing-747 de la compagnie Iran Air, qui transportait trois cent quatre-vingt-dix passagers, avait été détourné, mercredi 6 juillet, entre Chiraz et Téhéran.

L'avion s'est posé au Koweït à 17 heures G.M.T. pour faire le plein de carburant. Les pirates, au nombre de cinq, armés de mitraillettes et de pistolets, ont alors libéré cent quatre-vingt-six personnes.

LES MOUDJAHIDINE DU PEUPLE

Les Moudjahidine Khalq ou Moudjahidine du peuple sont un mouvement de gauche iranien qui a été fondé au début des années 60. Leur chef, M. Massoud Radjavi, s'est réfugié en France en juillet 1981 en compagnie de M. Bani Sadr, ancien président de la République islamique, destitué par le régime Khomeiny en juin 1981.

Depuis la chute de M. Bani Sadr, les Moudjahidine du peuple sont passés à l'action violente contre le régime, qui les a souvent accusés d'être inspirés par le marxisme. De leur côté, les Moudjahidine du peuple se sont toujours réclamés de l'islam.

L'avion a redécollé vers 23 heures G.M.T. en direction de l'Europe avec deux cent quatre passagers à bord. Après avoir survolé la Suisse et malgré l'interdiction des autorités françaises, l'avion s'est ensuite dirigé vers Paris et a atterri à Orly, jeudi 7 juillet, à 7 h 40.

Après l'atterrissage, l'appareil a été dirigé vers un endroit éloigné de l'aéroport où il a été aussitôt cerné par les forces de police et de gendarmerie, parmi lesquelles figuraient les membres du G.I.G.N. dirigés par le capitaine Philippe Masselin. Les pirates de l'air ont à nouveau menacé de *« tout faire sauter »* si celles-ci ne se retiraient pas de la proximité de l'appareil. Sur place, un état-major de crise sous la direction de M. Maurice Theys, préfet du Val-de-Marne, a été constitué pour prendre contact avec les pirates de l'air, qui, vers 10 heures, ont libéré cinq otages, dont un membre de l'équipage, et qui ont demandé à parler avec M. Moussad Radjavi, gendre de M. Bani Sadr. M. Radjavi vit en exil depuis 1981 à Auvers-sur-Oise (Val-d'Oise) en compagnie de son beau-père, ancien président de la République iranienne.